

Atelier
histoire, généalogie et patrimoine

Boën-sur-Lignon

La place de l'Hôtel-de-Ville et la rue de Clermont

SOMMAIRE

	Pages	n°
Divers		
La traverse de Boën		5
Passage piétonnier		9
La halle		11
Le monument aux morts		21
Le champ de foire		28
La bascule		30
La gendarmerie		33
Les fontaines		36
Les bœufs gras		37
Les Fêtes-Dieu		39
Place de l'Hôtel-de-Ville		
n° 1	Café "Arrêts des Cars" - Cars Genin	41
n° 2	Maison Bouchage, étude des notaires	44
n° 3	Quincaillerie Gauchon, "Pharmacie centrale"	46
n° 7	Le Central Hôtel : Gay, Garnier, Coudol, Mallet, Moizieux Pons, Duvernay, Cardon	48
n° 11	Café Beau, Crédit Lyonnais	56
n° 13	Café du XX ^e siècle	57
n° 15	Bourrelier, Jacquemond, Bijouterie Geissant, Laléchère	59
n° 17	Epicerie Coiffet, magasin de vêtements	61
Rue de Clermont		
n° 3	Murat : gravier et matériaux	63
n° 5	"L'Astrée" docteur Frédéric Cocheret	64
n ^{os} 7, 16	Barailler : garagiste	68
n° 8	Belet, Bernollin, Buidine, Houzet	72
n° 10	Longet-Vedrenne	73
n° 17	Faveyrial : maréchal-ferrant	74
n ^{os} 18, 20	Mallet, docteur Charlot, Blanchet, chirurgien-dentiste	77
n° 22	Hôtel du Nord : Perret, Bouchet, Geneyton, Chasleaux	80
n° 23	Barou, tonnelier	83
n° 24	Lugnier : cordonnier, Lugnier : Toutex, Morel, épicerie Ducros et Vouillon	88
n ^{os} 29, 30	Charles Vallois : cycles et cyclomoteurs	90
n° 30, 35	Reboux : boucherie	91
n° 31	Boulangerie	94
n ^{os} 32, 34	Landrивon : ferblantier, plombier-zingueur, sanitaire et chauffage	95
n° 36	Senore-Fenon : épicerie buvette, vaisselle et verrerie	97
n° 37	Landrивon, Burelier : ferblantier, vêtements	99
n° 38	Epicerie Geissant, pharmacie	101
n ^{os} 39, 46	Chauve-Lafay : quincaillerie, serrurerie, articles ménagers	104
n ^{os} 40, 42	Duris : cordonnier et vente de chaussures, Mangavel : cordonnier-bottier, M ^{me} Julien : lingerie	111

n° 43	Bureau de tabac : Yéyette, Gondot, Filloux, Faye, Mollon, Vincent	116
n° 44	Durand, Cellier : boulangers, Chaize-Chavaren, Zanzibar puis Economats	118
n° 45	Quincaillerie, pâtisserie	122
n° 48	C. Clapeyron, Baconnier, P. Clapeyron : horticulteurs-fleuristes, de Carlo, Ouillon : fleuristes	124
n°s 49, 51	Valla : charcutier, Thinayre : buraliste, Agrafeil : vente de chaussures	127
n° 50	Chaussures Vincent, papiers peints, papeterie	129
n° 52	Lingerie Labrosse-Vincent, assurances	131
n° 53	Gourcy, Lyonnet Gourcy : tissus, chemiserie, vêtements, pharmacie	132
n° 54	Chaussures Cornet, Mazioux, coiffure Mayoud	137
n° 55	Horlogerie, Jardinnet, meubles Deru	140
n° 56	Terlut tailleur d'habits	146
n° 57	Pâtisserie Garet, boucherie-charcuterie Joandel	148
n° 58	Épicerie, mercerie Ferraris, Thinet	152
n° 59	Moizieux, Jacquet, Marchand : électricité du bâtiment et fournitures	153
n°s 60, 60 bis	Lafay, Marcoux : épicerie, bureau de tabac, articles religieux, bonneterie puis Lapras : articles ménagers	154 156
n° 61,	Perrin-Milière : boulangerie, mercerie, lingerie	162
n° 61 bis	Cordonnerie, mercerie, horlogerie Cordat-Pupier	164
n° 62	Café Servaud, Crédit agricole, labo analyses	167
n°s 63, 65	Roux-Gathion, Berthéas, Rossillol : bouchers, Mourlevat, Blanchon, Perret, Euro-traiteur : charcutiers-traiteurs	169
n° 64	Tissus et vêtements : Paccard-Georges	173
n° 66	Murat : perruquier coiffeur, Nowack : machines à coudre	178
n° 67	"La Grande Maison" tissus Briat , banques, mutuelle	180
n° 68	Rolland : épicerie fine (Gery)	181
n°s 70, 72, 74	Maisonneuve, Govin, Minand : pharmacien, modiste, quincaillier	183
n° 78	Café Geissant, Michaland, Labbe, Le Beauvoir	185

Remerciements

Ce travail a pu être réalisé grâce à la collaboration des familles qui ont bien voulu mettre à notre disposition leurs archives personnelles, à celle de tous les membres de l'Atelier histoire, généalogie et patrimoine qui ont recueilli oralement des témoignages et des souvenirs ; nous les en remercions vivement.

Nous sommes reconnaissants également aux Archives départementales, à la Diana et à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à la parution de ce cahier de *Village de Forez* du Centre Social de Montbrison et en particulier à toutes les personnes de Boën qui ont témoigné et qui ont prêté leurs papiers de famille ainsi que leurs photographies.

INTRODUCTION

En continuité du travail déjà effectué sur la rue de Lyon, cette année a été consacrée à la place de l'Hôtel-de-Ville et à la rue de Clermont. Travail ambitieux dont on a pu craindre un moment qu'il ne serait pas mené à terme cette année.

Cette recherche s'inscrit toujours dans la création de l'axe routier 89 de Lyon à Bordeaux par Clermont-Ferrand et, bien entendu, par Feurs et Boën-sur-Lignon.

Cette amélioration du réseau routier s'est faite, à Boën en trois étapes.

La première est la création de cette autoroute de l'époque à la fin du XVIII^e siècle.

On sait par le maire Turquais qu'elle est arrivée à Boën en 1777, du château vers les Corbines au travers des vignes. Elle traverse Boën et ses rues étroites et mal commodes.

C'est en 1818 qu'un premier projet d'élargissement des rues permettra de traverser la vieille ville.

En 1838 un deuxième projet aboutit à la création de l'actuelle rue de Lyon et à la traverse de Boën. Les travaux d'élargissement font démolir en totalité ou en partie presque toutes les maisons longeant l'ancienne rue. C'est grâce au rapport des ingénieurs que nous savons que beaucoup de bâtisses étaient à destination rurale en 1840. Les rares commerces existants sont restés. Les nombreux autres commerces se sont créés avec l'essor industriel et l'augmentation de population, fin XIX^e siècle, début XX^e siècle. Leur destination change avec les besoins ou la mode du moment : une quincaillerie devient bazar par exemple. L'âge d'or de ce commerce de proximité va se terminer dans la lente agonie et l'instabilité à partir de 1980. Les enseignes des magasins, les gérants changent presque chaque année comme pour résister à cette vague de fermetures. Mais ce baroud d'honneur finira sur l'autel de la modernisation pour n'offrir à nos yeux que des "magasins fantômes".

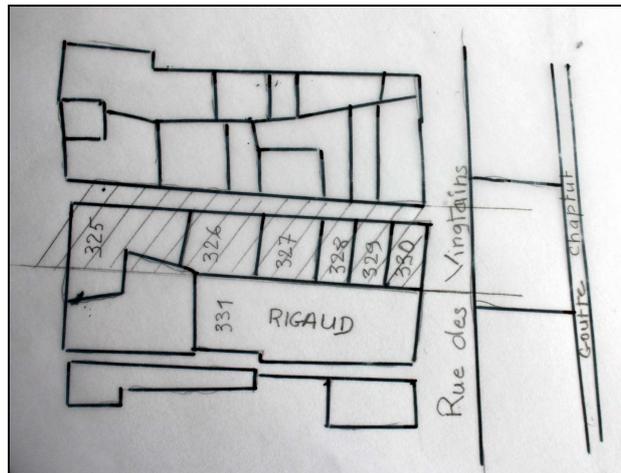
Fantômes que nous essayons de ranimer grâce aux membres de notre groupe "Histoire, généalogie et patrimoine", désireux de transmettre ce patrimoine culturel aux générations futures, grâce aux archives et pour plus d'informations grâce aux documents familiaux, grâce aussi aux écrits des historiens locaux.

Groupe histoire, généalogie et patrimoine

novembre 2012

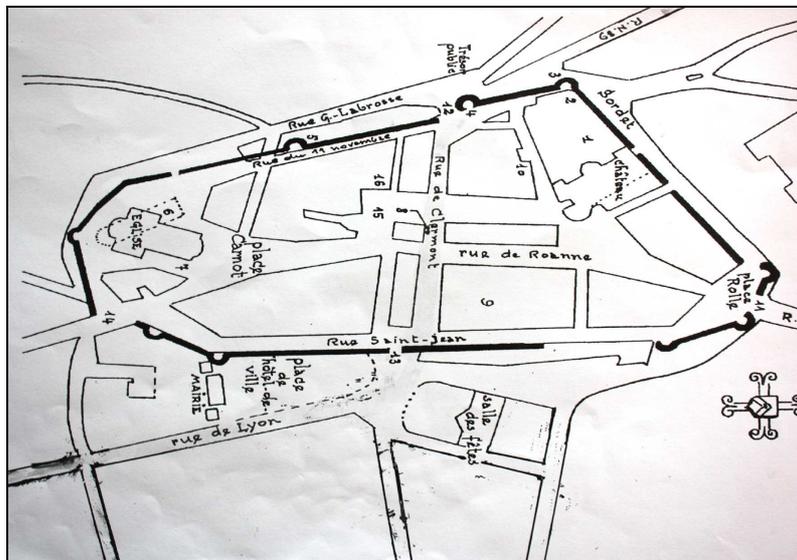
La traverse de Boën

Le projet de la traverse de Boën par l'actuelle rue de Lyon (1840) fait passer la route royale de Lyon à Bordeaux (D 1089) au travers des vignes pour arriver au champ de foire (actuelle place de l'Hôtel-de-Ville) créé en même temps. Cette nouvelle route traverse la vieille ville au niveau de l'ancienne porte de la Font à l'est par l'étroite rue appelée aujourd'hui rue de Clermont.



Traverse rue droite

L'élargissement à 6 m pour le tracé d'une grande rue en ligne droite fait amputer la maison Georges n° 54 d'un tiers. Quant aux maisons des parcelles 325 à 330, elles sont entièrement démolies. Elles ne devaient pas attirer l'œil par leur beauté car les Ponts et Chaussées ne nous ont laissé aucun dessin de leur façade.

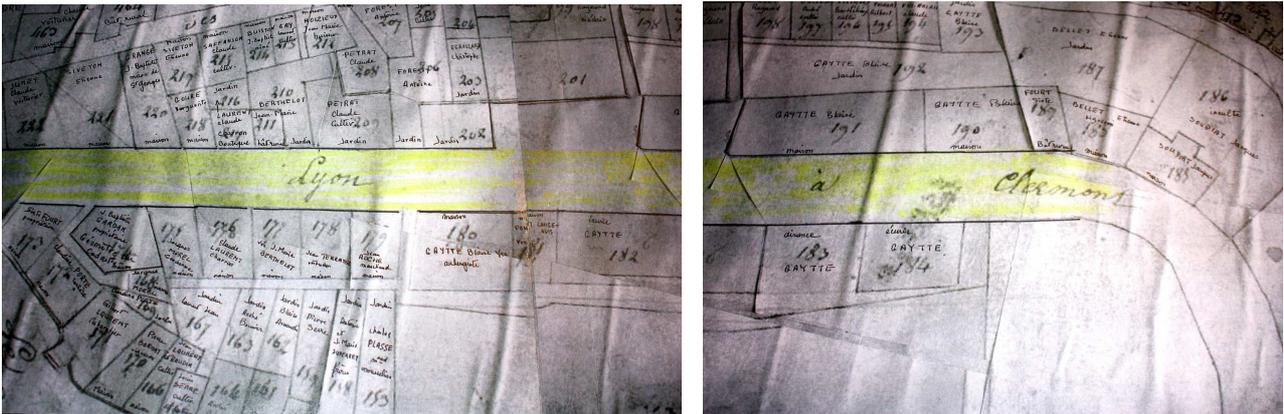


Périmètre de l'ancienne ville

L'élargissement de la rue s'est fait en trois étapes.

- La plus ancienne est celle qui va du château à la sortie nord de la ville (1777).
- La deuxième est la partie qui va de la place du Marché au château (1836). Elle faisait partie du premier projet de traverse de Boën par l'hospice, l'église et la place du Marché pour rejoindre cette partie de la rue.
- La troisième date de 1840 en même temps que se faisaient la route des vignes et le champ de foire.

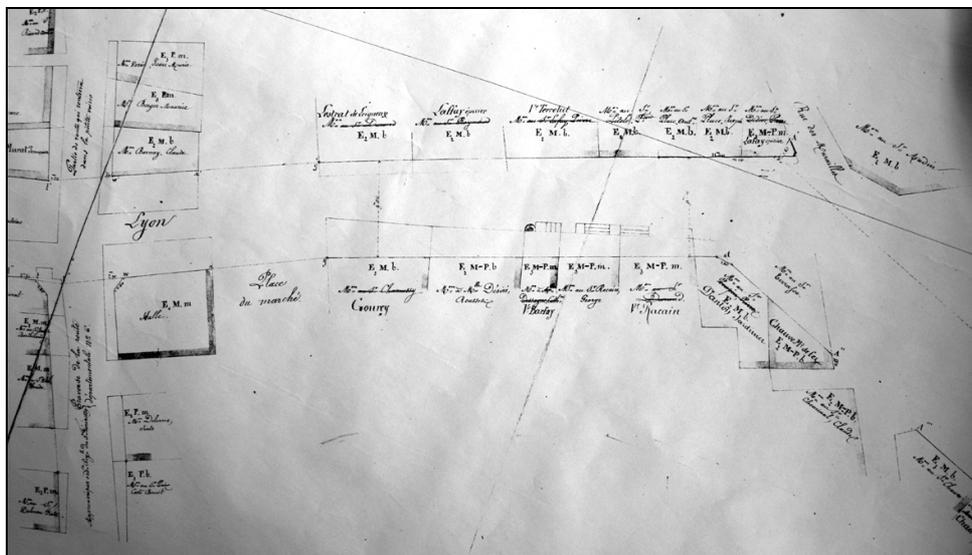
Du virage du château à la sortie de Boën (Corbines)



Il n'y a pas eu d'élargissement de la chaussée pour la bonne raison qu'elle existait, comme telle, depuis 1777, date à laquelle fut créée la route royale de Lyon à Bordeaux (D 1089) passant par Clermont-Ferrand sur la rive gauche du Lignon et de l'Anzon. Si l'on remonte au haut Moyen Age, Boën n'était qu'un village et le "grand chemin de Forez" qui reliait les foires de Provence à celles de Champagne passait par Chozieux, le Mas, Leigneux, les Débats, l'Hôpital-sous-Rochefort. Lorsque Boën eut acquis le statut de ville, la route de Montbrison traversa le Lignon, rejoignit celle de Feurs et, comme elle, remonta vers Boën par la rue de l'Hospice (actuelle rue du 8-Mai-1945). Elle traversait la ville par l'église et la place du marché et, au niveau du château, descendait la rue des Tanneurs (actuelle rue Philippe-Raymond) pour rejoindre par l'Argentière le "grand chemin de Forez". La rue des Tanneurs très animée plongea dans un paisible engourdissement, tandis qu'au-dessus d'elle, la rue de Clermont nouvellement fréquentée par les charrois des voituriers et les diligences se dotait d'une auberge et de constructions qui respectèrent les 6 m de largeur réglementaire.

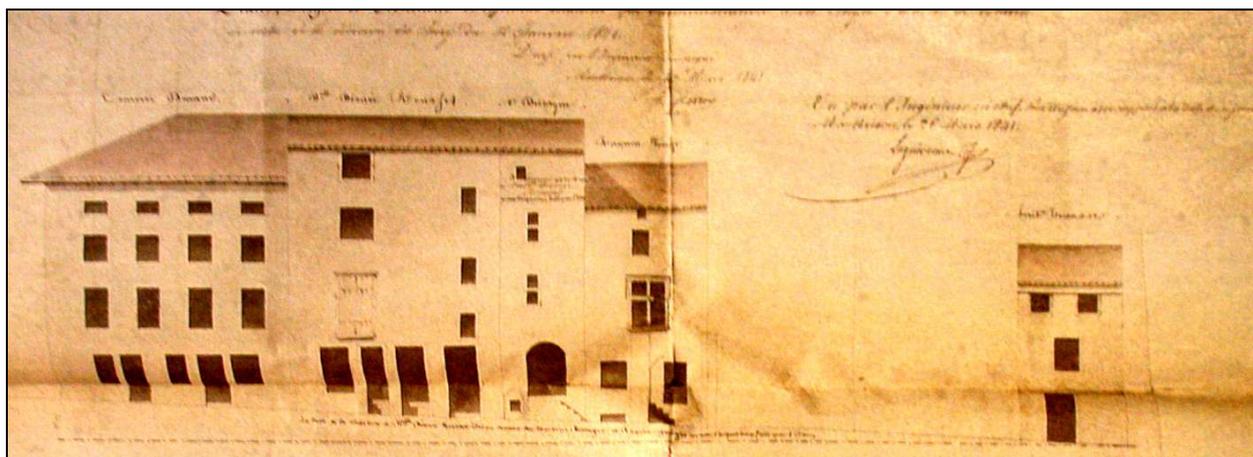
Projet d'élargissement de la rue dite de la Filaterie (de la place du Marché au château)

Trois parcelles sont soumises à l'alignement côté pair : la 398 appartenant au drapier Jean Durand, la 399 du boucher Jean-Baptiste Souchon Junieux et la 400, simple maison de Pierre Lafay-Lionnet. Le sieur Lafay a été bien indemnisé car sa maison, peu profonde, en perdant trois pieds (environ 80 cm) soit 7,20 m², subissait un dommage notable estimé entre 108 et 150 F. L'architecte Haour de Montbrison accorde 150 F bien que le directeur des contributions directes ait trouvé le prix au m² trop élevé.



Pour ce qui est du côté actuellement impair du n° 53 au château, donc les parcelles 406 à 412, le rapport de l'ingénieur Perre dans son procès-verbal de la réception des travaux de voirie réalisés par l'entrepreneur Jean Roddon de Montbrison nous renseigne sur le prix de la route 12 999,96 F (!). L'ingénieur en chef Laguërenne signe avec l'entrepreneur le procès-verbal le 19 août 1842 pour des travaux réalisés dans les règles de l'art par le sieur Roddon, plus habile à manier la pioche que le porte-plume si l'on en juge par sa signature hésitante. Le projet de 1839 prévoyait une dépense de 36 000 F pour l'achat des propriétés bâties et 13 000 F de travaux.

Quant aux maisons frappées d'alignement, elles avaient tout de même belle allure. Leurs propriétaires sont expropriés, le tiers de leur maison étant pris par la route : les deux tiers restants sont mis en vente au tarif ci-contre.



DÉPARTEMENT DE LA LOIRE. **ADMINISTRATION** de l'Enregistrement et des Domaines. Exécutoires de la Loi du 7 juillet 1855, et de l'Ordonnance royale du 22 mai 1855.

VENTE

De portions de Maisons jugées inutiles à la confection de la route royale n° 89, dans la traverse de Boën, et dont la totalité avait été acquise par l'Etat, sur la réquisition des Expropriés, en exécution de l'article 50 de la loi du 7 juillet 1855.

La première Séance d'enchères aura lieu le 10 juin 1841. Les Adjudications définitives sont fixées au 15 juin 1841.

On fait savoir que le 10 juin 1841, à dix heures du matin, il sera procédé, dans le chef-lieu de la Préfecture, au lieu des Séances publiques, pardevant M. le Préfet du département, en présence du Directeur de l'Enregistrement, ou d'un Préposé par lui délégué, à une première criée et réception d'enchères, sur les portions de Maisons ci-après désignées, appartenant à l'Etat. Lesquelles seront vendues et adjugées, sans autre publication que la présente, à une seconde séance qui aura lieu à la même heure, le 15 juin 1841.

ORIGINE DES BIENS A VENDRE.	SITUATION, CONSISTANCE ET DÉSIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE.	MONTANT DE LA PREMIÈRE MISE À PRIX.
Habitans de la route royale n° 89, de Lyon à Bordeaux.	1. ^{er} LOT. — Il se compose 1. ^o de la partie de la Maison achetée sur la réquisition de demoiselle Marguerite Dénieré Bossuet, 2. ^o de la partie de celle achetée sur la réquisition de demoiselle Catherine Bossaigues, et 3. ^o de la partie de celle achetée sur la réquisition du sieur Bagin. Ces parties de maisons sont en dehors des emplacements qui doivent être occupés par la route, et sont équivalentes au deux tiers environ de la totalité des immeubles expropriés. Ces maisons sont situées dans la commune de Boën. La valeur, pour la mise à prix est fixée à quatre mille six cents francs, et	4,600
	2. ^{em} LOT. — Il se compose de la partie de la Maison achetée sur la réquisition des sieurs Durand et consort. Cette maison est située dans la commune de Boën, et la part à vendre équivaut aux deux tiers environ de la totalité de l'immeuble exproprié, est en dehors des emplacements qui doivent être occupés par la route. La valeur pour la mise à prix est fixée à trois mille francs	3,000
	3. ^{em} LOT. — Une partie de la maison achetée sur la réquisition des héritiers Terrasse. Cette maison est située dans la commune de Boën, et la partie à vendre est celle qui se trouve en dehors des emplacements qui doivent être occupés par la route. La valeur pour la mise à prix est fixée à 400 francs, et	400

On pourra prendre une plus ample connaissance des Immeubles mis en vente, dans le cahier des charges et le rapport de l'ingénieur, auxquels sont joints les plans. Le tout est déposé à la Préfecture, à Montbrison.

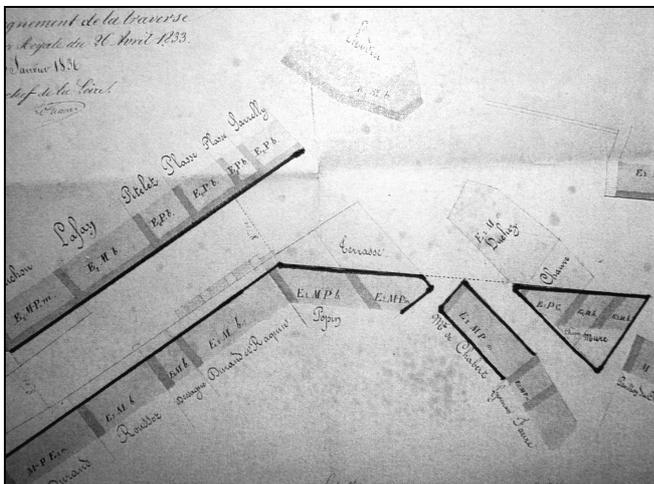
Fait et proposé par le Directeur de l'Enregistrement et des Domaines.
Montbrison, le 21 mai 1841.

FAURE.
lu et approuvé:
Pour le Préfet en tournée : le Conseiller délégué,
LACHEZE.

BERNARD, IMPRIMERIE A MONTBRISON.

Georges Raquin (parcelle 409) était le boulanger bien connu des édiles de la commune car il était le fournisseur en pain des troupes de passage.

Pierre Popin (parcelle 407) voiturier a un espace important. En plus de l'habitation il avait une grande cour pour manœuvrer les voitures et des écuries pour les attelages de chevaux. La parcelle donne aussi sur l'actuelle rue des Martyrs-de-Vingré. Jean Terrasse, voiturier aussi, possède la parcelle 406 un peu plus modeste.

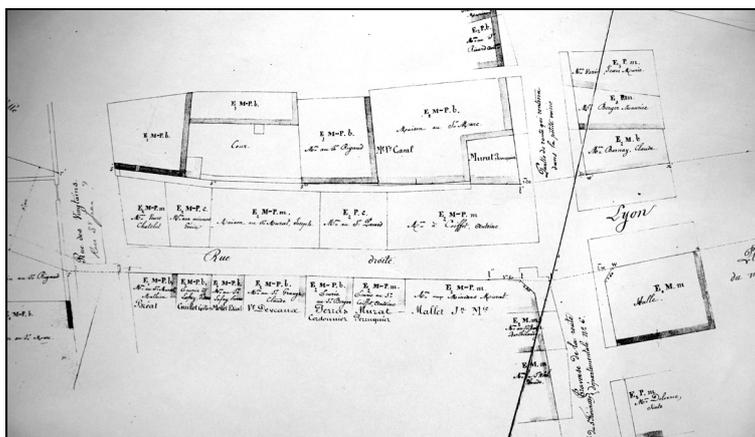


Démolition du parapet (1836)

Le tracé coupe les maisons.

La maison Popin, à l'angle du virage, deviendra la quincaillerie Bouvier puis la pâtisserie Michaland. La maison Duchez disparaît en totalité et la maison Chauve devient ce curieux bâtiment triangulaire. Ce dernier Jean Chauve serrurier touchera 1 000 F. D'autres propriétaires seront indemnisés sur la base de : pour Marianne Chavaren veuve de Claude Durand 2 000 F, les matériaux de démolition, tuiles, bois étant laissés à son avantage. Antoine Coiffet dont la maison est évaluée à 8 000 F en 1839 reçoit 7 400 F et les matériaux de démolition.

La dernière partie



Elle est retouchée en 1840 de l'actuelle rue Saint-Jean à la place de la République ; c'est celle qui a le plus souffert.

Le côté impair de cette rue dite autrefois "rue droite" (on voit bien pourquoi) est épargné, mais la halle du baron de Chabert perd le tiers de sa surface, autant dire qu'elle disparaît.

Le côté pair souffre beaucoup d'une démolition systématique des bâtiments des parcelles 325 à 330 où étaient installés des agriculteurs. La maison Georges (parcelle 333) subit le même sort que la halle, c'est-à-dire qu'elle perd aussi un tiers de sa surface.

Toute la rue de Clermont, de la maison Rigaud à la gendarmerie sera équipée de réverbères (cinq ou six) éclairés à "l'huile". Un lampiste passe matin et soir pour allumer et éteindre cet éclairage un peu pâlot qui sortait la rue de ses ténèbres nocturnes pour la première fois. La décision fut prise le 14 mai 1854 par délibération du conseil municipal. Les nombreux petits commerces n'arriveront que quarante ans plus tard, voire plus.

Passage piétonnier de la rue de Clermont à la rue des Tanneurs (aujourd'hui Philippe-Raymond)

En 1861, le maire Turquais fut confronté à un problème, somme toute assez secondaire, mais qui allait faire couler beaucoup d'encre. Entre les numéros 18 et 20 de la rue de Clermont se trouve un passage piétonnier. Les usagers, dans leur pétition, le décrivent comme étant utile et même nécessaire pour aller chercher au Lignon l'eau des ménages, pour aller blanchir le linge et pour faciliter les relations de bon voisinage.

Le mur de soutènement de la route impériale 89 se dégrade et l'endroit devient dangereux. Les usagers longent ce mur puis prennent la descente en pente raide. Celle-ci est encombrée d'immondices entraînées par les eaux de ruissellement. En effet, deuxième problème, le caniveau empierré qui longe la route sur 90 m s'arrête au passage piétons si bien que les eaux de pluie s'y déversent abondamment, creusant et entraînant un tas de matériaux.



Plan cadastral de 1827



Plan cadastral actuel

À la première demande du maire aux Ponts et Chaussées de faire réparer le mur de soutènement, la réponse de l'ingénieur (10 avril 1861) est un refus car le mur contient une petite cave privée appartenant au sieur Gayte. Alors le maire demande à l'agent voyer Gardan d'étudier le problème et de proposer une solution. Celle-ci consiste à prévoir "un escalier faisant suite et longeant au midi le mur de la maison Gayte".

Les usagers dont certains sont membres du conseil municipal adressent une pétition au préfet (9 septembre 1861) et font valoir qu'une pente inclinée serait plus commode. Le maire reçoit copie de cette démarche. La délibération du 28 février 1864 qui clôt le différend a le mérite de résumer et expliquer le problème. "Anciennement, Barthélémy Roche père et Barthélémy Roche fils possédaient rue des Tanneurs une maison, un jardin et une vigne contiguë. En 1777 la vigne fut traversée par la route royale 89. Les père et fils Roche profitèrent de ce passage sur leur propriété pour construire une auberge dont ils placèrent les remises, caves et écuries au-dessous du rez-de-chaussée. Pour faciliter l'arrivée au portail des dites remises, caves et écuries, placées au mur oriental, ils établirent un passage en pente douce longeant la route sur un terrain d'aisance qu'ils s'étaient ménagé à cet effet en face et du côté matin de l'auberge."

- 1777 : les Roche font bâtir l'auberge.
- 11 octobre 1783 : Nabonand achète l'auberge.
- 28 avril 1793 : le sieur Chaland l'acquiert à son tour.
- 5 mars 1802 : Blaise Gayte ¹ l'achète au sieur Chaland.
- Vers 1862 : c'est le sieur Mallet ² qui en est propriétaire : il est marchand de planches et son dépôt est au n° 20.

¹ Blaise Gayte le maître de poste avait eu deux fils Jean-Marie et Jean-Marie. L'aîné devient maître de poste après son père, le cadet dit Blaise né en 1800 est aubergiste rue de Clermont.

Les père et fils Roche s'étaient réservé l'usage d'un chemin en droite ligne pour aller de la route à leur maison de la rue des Tanneurs.

Lors d'un démêlé en justice pour un droit de passage privé, un voisin le docteur Rousset empruntant ce passage pour aller à la nouvelle route, le tribunal en 1813 avait attribué au sieur Gayte la propriété et jouissance des aisances de l'auberge. Toutefois, les habitants de Boën qui avaient pris l'habitude de passer par-là, continuèrent de le faire librement sans interdit du propriétaire.

Lorsque le sieur Mallet eut acheté l'auberge au sieur Gayte, il envisagea des réparations et le passage créé sur ses aisances lui posa problème. Il est conseiller municipal, dévoué à la cause publique et propose de modifier la courbe du passage sans vouloir l'interdire. Il demande à la commune de se prononcer sur ses prétentions tout en affirmant qu'il n'existe aucun acte accordant un droit de passage. D'où enquête "de commodo et incommodo" suivie de quelques protestations.

Alors Jacques Mallet soucieux de ne susciter aucune animosité contre lui et ne voulant pas faire obstacle à une habitude vieille de plus de trente ans, fait à la mairie une proposition en quatre articles :

- 1) Rendre public l'usage du passage ;
- 2) Recueillir les eaux de la route par aqueduc jusqu'à la rue des Tanneurs ;
- 3) Il prendrait à sa charge les frais de ces travaux ;
- 4) Il conserve, change, ou supprime les servitudes privées par entente à l'amiable.

Le maire invite le conseil à délibérer et, après des "considérant" souventes fois répétés, il prend la sage décision d'accepter la proposition de M. Mallet. Le passage ne pouvait pas être déclaré public car un précédent jugement disait qu'il aurait fallu pour cela qu'il ait revêtu le caractère de voie publique indispensable et qu'il ait fait l'objet de la part de la commune d'actes de voirie. Le conseil donne donc au maire pouvoir de passer acte pour la création de cette nouvelle voie publique.



En résumé, la pétition du 9 septembre 1861 adressée au sous-préfet à laquelle s'ajoute la lettre du maire Turquais du 23 septembre 1861 a pesé sur la décision du sous-préfet qui donne ordre le 28 septembre 1861 aux Ponts et Chaussées de réparer le mur de soutènement de la route 89. On connaît l'issue heureuse, au bout de quatre ans du problème, grâce à la compréhension d'un homme généreux qui fait don à la commune d'un passage consacré par l'usage depuis presque un siècle.

Passage piéton

² Jacques Mallet fut maire durant une année de 1876 à 1877. Il eut une longue carrière municipale, six mandats entre 1859 et 1892 dont un au poste d'adjoint

La halle

- Le maire Rivière-Fay, faisant le point sur la halle, dit qu'elle existait en 1555 et qu'elle fut toujours propriété du Châtelain.
- Le baron Joseph de Chabert (1763-1828) donnait sa halle à fermage, c'est-à-dire qu'il vendait au plus offrant le droit annuel de location (300 F).

Ainsi par une enquête du maire Rivière-Fay du 3 décembre 1840, auprès de :

Vernet	Antoine)	anciens	Raymond Etienne)	nouveaux
Descamps	Blaise)	fermiers	et Groisard	Gilbert) fermiers
Chazal	Claude)	dit Viran			

nous connaissons les rapports annuels de la ferme :

13 bancs affermés	34 F	l'un	soit	442 F
Locations pour des spectacles évaluées			à	12 F
Location des bancs et planches des étalages				30 F
			Total	484 F

Anciens et nouveaux fermiers s'accordent pour dire qu'entre 1809 et 1840, ces revenus ont varié de 2 F en plus ou en moins.

- **En 1821**, sous la municipalité de Chabert, la toiture de la halle menace de s'écrouler. Il faut agir vite et, pendant les réparations indispensables, le maire cherche un local approprié. Il le trouve chez Antoine Puy l'aîné. Celui-ci est le descendant de Jeanne Paignon épouse Puy qui avait obtenu le brevet de maître de poste en 1784. Avait-elle fait construire le relais de poste du n° 8 de la rue Saint-Jean ? Au nom de la commune, le maire passe un bail de location de six ans pour 210 F l'an.



Ancien relais de poste de la rue Saint-Jean

Le local est décrit comme suit : "L'entrée par une porte cochère donne sur la basse-cour. En face, la grande écurie avec râteliers et crèches et au-dessous des caves voûtées. A côté, le dépôt de l'écurie et la fenièrre. A gauche, un dépôt voûté et carrelé. En face, au-dessus des écuries, une galerie accessible par un escalier muni d'une rampe de fer pourra servir aux officiers de police pour surveiller les jours de grenette." Il est précisé que l'entrée se fera par la rue des Vingtaines (rue Saint-Jean) et en aucun cas par la "Grande-Rue" (côté église).

Le reste du bâtiment était l'auberge de l'ancien relais de poste, occupé par des locataires. Le bail détermine ensuite les charges, clauses et conditions de la location, l'usage des locaux, les jours de grenette et les autres jours, de même que leur utilisation précise, réservée au commerce du grain.

Il semble donc que le commerce du grain se soit continué chez Antoine Puy, bien que la halle Chabert ait été réparée puisque le maire signe un bail de location de six ans pour la période de 1822 à 1828. Ce qui peut encore ajouter à cette opinion, c'est qu'on ne parle pas dans le bail de la halle Chabert des mesures à grains pourtant indispensables. Intermède amusant lorsque, le 29 août 1826, Boën a ouvert son nouveau cimetière des Corbines et fermé l'ancien, près de l'église, le conseil municipal a pensé y faire une halle ; mais elle aurait masqué l'église. Le terrain a été donné au curé pour y faire son jardin.

▪ **1841** : la route royale 89 traverse Boën. Tout le côté pair de la rue de Clermont subit une vaste amputation et la halle perd un tiers de sa surface. Comment était-elle ? Dans une lettre à l'administration en vue d'obtenir un dédommagement plus important, le baron Jean-Louis de Chabert (fils du maire précédent) la décrit ainsi :

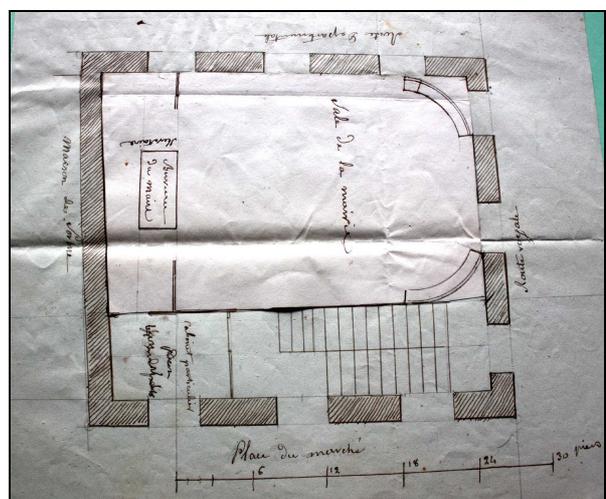
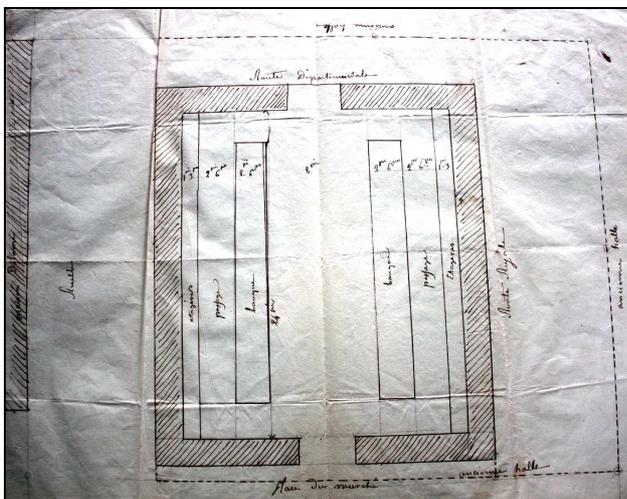
"Originairement, la halle se composait de quatre piliers en maçonnerie d'environ quatre pieds carrés (65 cm x 65 cm). Ces piliers étaient réunis par des clôtures en planches affleurant sur deux façades les piliers en dehors, et, sur les deux autres en dedans. Par suite de cette disposition, il restait sur les deux dernières façades un emplacement entre les deux piliers qui n'était point utilisé pour la halle bien qu'abrité par la toiture. En 1745 mes tuteurs accordèrent à MM.. Mournand et Deville représentés aujourd'hui par M. Robert, la faculté d'établir deux placards boutiques ayant pour épaisseur celle des piliers et, pour longueur, l'un six pieds (1,94 m) l'autre 18 (5,852 m) sur six pieds d'élévation."

On apprend ailleurs que la toiture a quatre pans et qu'elle repose donc sur les quatre piliers. Comme on en supprime deux... tout disparaît et Jean-Louis de Chabert le savait bien puisqu'il établit dès 1838 un nouveau plan de halle.

Comme la route en rogne un tiers sur un côté, il suffit de gagner sur le côté opposé où se trouve une ruelle. Si la mairie donne ce bout de terrain, tout est possible. La halle est refaite à l'identique de l'ancienne. Pour Jean-Louis de Chabert "la location d'une halle est chose assurée pour le propriétaire parce qu'elle est forcée pour la ville". Et sur sa lancée, il associe à ce projet celui d'une mairie qui pourrait occuper l'étage. C'est la première fois que ces deux idées sont associées. Les différents maires qui tenteront de matérialiser ces idées ne sépareront pas halle et mairie jusqu'à la réalisation effective en 1868... en deux bâtiments séparés.

Donc Jean-Louis de Chabert prépare un véritable contrat avec la mairie :

- abandon gratuit de l'impasse entre la halle et la maison Delorme ;
- approbation de la transformation des deux emplacements réunis en halle grenette à perpétuité si on peut en obtenir l'autorisation et, dans tous les cas, bail de la dite grenette pour neuf ans.



Et plus loin on peut lire : *le premier étage du dessin de la grenette sera consacré à une ou deux pièces servant de justice de paix ou de mairie.*

Pourquoi tant d'intérêt autour de la halle ? Elle est le centre des échanges, symbole de la vitalité et du rayonnement du commerce en général, et du blé en particulier, d'où le nom de grenette donné à la halle aux grains. N'oublions pas que le pain reste la base de l'alimentation et que la ville en fait distribuer par l'hospice aux indigents, surtout en hiver quand le travail manque. Cet enjeu commercial, très fort chez les élus, va guider leur action de 1841 à 1868 (pendant presque trente ans) avec divers projets tous opportuns, mais dont les opportunités changeront avec les circonstances et les urgences du moment. Une chose est sûre, ce qui a manqué à tous les maires (il y en a eu quatre), c'est l'argent. Les moyens de la ville n'ont jamais été hélas ! à la hauteur de leurs ambitions ; cela ne les a pas empêchés d'user leur énergie, de tout tenter au moyen de lourds emprunts ou de demandes d'aides au roi ou à l'empereur qui lui a succédé. Mais "il a toujours manqué trois sous pour faire un franc".

- **La démolition de février 1841** va faire couler beaucoup d'encre. Les travaux d'élargissement de la route royale commencent au début de l'année 1841. La halle est démolie en mai. Jean-Louis de Chabert range ses plans (il a su que le maire n'y était pas favorable) et change son fusil d'épaule.

- **Le 5 mai 1841**, il propose de laisser à la ville le restant de la halle contre une allocation annuelle de 250 F, correspondant au fermage, pendant vingt ans, ce qui aurait produit un capital de 5 000 F. Il faut savoir que le gouvernement a proposé 800 F d'indemnité et que le baron a répondu que cela pourrait faire pour le tiers qu'on lui avait pris et qu'il attendait donc une offre de 2 400 F.

Refus du maire qui conteste la propriété du sol. Alors le baron fait un écriteau et le cloue sur un des piliers restants.

Il s'ensuit un abondant courrier entre Boën et la préfecture ou la commission préfectorale, querelle de juristes qui se battent à coups d'articles de loi. En novembre 1841, Jean-Louis de Chabert est reconnu propriétaire, mais la municipalité émet des réserves arguant que le sol est truffé d'aqueducs et qu'il y a donc de nombreuses servitudes. Le baron menace la ville de poursuites judiciaires si elle maintient ses réserves. C'est le préfet qui arbitre à nouveau en février 1842.

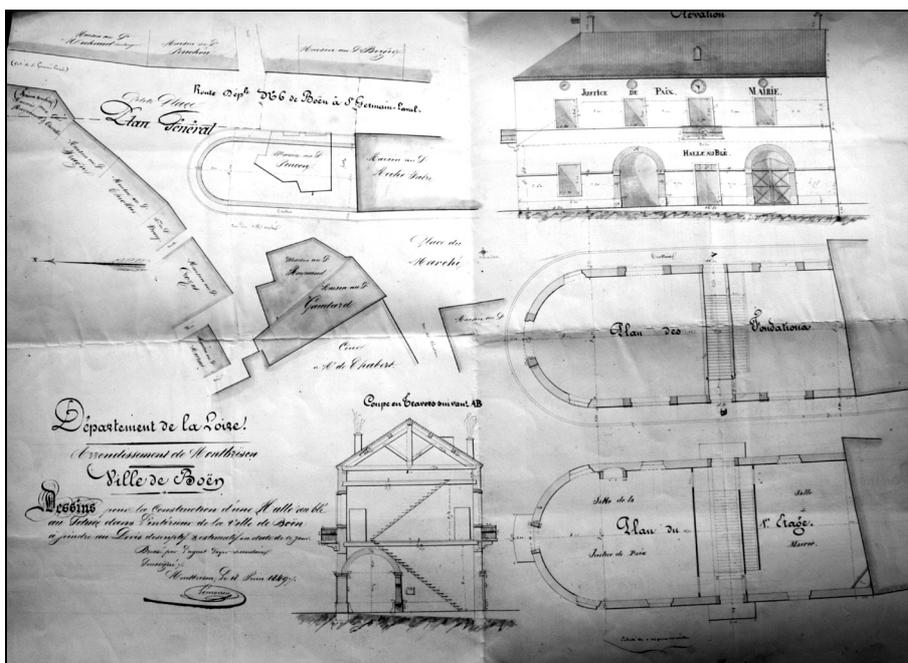
- **Le 19 mars 1843** le maire indigné, apprend que le sol de la halle est vendu à l'horloger Rollin. La querelle est vidée ; tout est consommé ; tout le monde a perdu, la ville surtout : elle n'a ni halle, ni terrain.

- Jean-Claude Rivière-Fay démissionne de son poste de maire pour raison de santé et c'est Jean-Baptiste Grange qui assure l'intérim jusqu'à sa nomination officielle le 18 avril 1848. Il veut changer les choses et le faire vite ; la commune loue toujours à Jean Puy médecin (le fils d'Antoine) l'ancien relais de poste, mais le bail expire le 31 décembre 1849.

- **Dès le 4 avril 1848**, il déclare péremptoirement que ce local ne convient pas, que c'est une cour sans abri et qu'il faut construire une halle aux grains place de la Jeunesse (actuelle place de la Victoire). Pour cela, il faut acheter pour la détruire la maison Ponçon et prendre la ruelle qui la sépare de la maison Roche-Fabre. Le conseil autorise le maire à faire les démarches (deux oppositions).

- **Le 18 juin 1848**, M. Lémonon, agent voyer, termine le plan d'un bâtiment comprenant halle aux grains au rez-de-chaussée et justice de paix et mairie au premier étage. Le maire cite Egueneau, homme de l'art. Le 21 juin, les conseillers examinent le plan, donnent leur accord et demandent le devis. Mais cela ne s'est pas passé dans la sérénité. Sur les seize membres du conseil municipal, onze étaient présents et le projet est passé à la majorité de neuf sur onze ; MM. de Chabert et Fougère refusant de signer.

Entre avril et juin, dès que ce projet a été éventé, les rues de Boën, et même du canton, ont été animées de conversations passionnées et le préfet a reçu un courrier abondant. Des commerçants et négociants de Boën et des alentours (une quarantaine de signatures), les plus imposés de la ville, jusqu'à M. Gardan, qualifient ce projet de "ridicule". Devant une telle levée de boucliers, le préfet envoie un commissaire enquêteur qui fait son rapport :



Projet du maire Grange en 1848

- Sur la place de la Jeunesse, trois conseillers tiennent leur officine de cafetier : il est évident qu'on veut les favoriser.

- Cette même place a beaucoup de marchands et, les jours de marché, elle est encombrée de petites vendeuses de la campagne, de sabotiers, de marchands de cuivres et cercles. Alors que le bas de la ville est défavorisé.

- Concernant l'accès à cette place, les charrettes éprouveraient de grandes difficultés pour monter le grain : pour y parvenir, il faudrait ne faire qu'un demi-chargeement ou mettre un cheval de renfort (sans parler de l'hiver et du verglas). Enfin où mettre les chevaux et les charrettes ?

- En contrepartie, tous sont d'accord pour faire l'éloge des commodités de la grenette louée à Jean Puy ou plutôt sa veuve.

Le commissaire enquêteur ajoute que Pauline Jacquet, la veuve Puy, s'engage à continuer à louer, qu'un autre emplacement a été indiqué avant et pendant l'enquête, au champ de foire, avec l'assentiment de la population de Boën et des communes avoisinantes. L'enquête se conclut sur un avis défavorable. Le préfet confirme et adresse son refus le 27 avril 1849.

L'agent voyer Lémonon, clairvoyant, a établi deux plans, l'un pour la place de la Jeunesse, l'autre pour le champ de foire. Le maire n'a vu que celui de la place de la Jeunesse. Il a tourné le dos à l'autre, pourtant plus judicieux et il cite l'architecte Egueneau pour ne pas citer Lémonon, auteur du plan mal aimé.

Là-dessus, au mois d'août, le sieur Hodin, propriétaire aubergiste propose de louer 260 m² couverts, rue des Vingtaines (rue Saint-Jean) près du champ de foire, couvert qu'il veut bien louer pendant dix ans et gratuitement ; il donnerait même 500 F pour le fermage du droit de place.

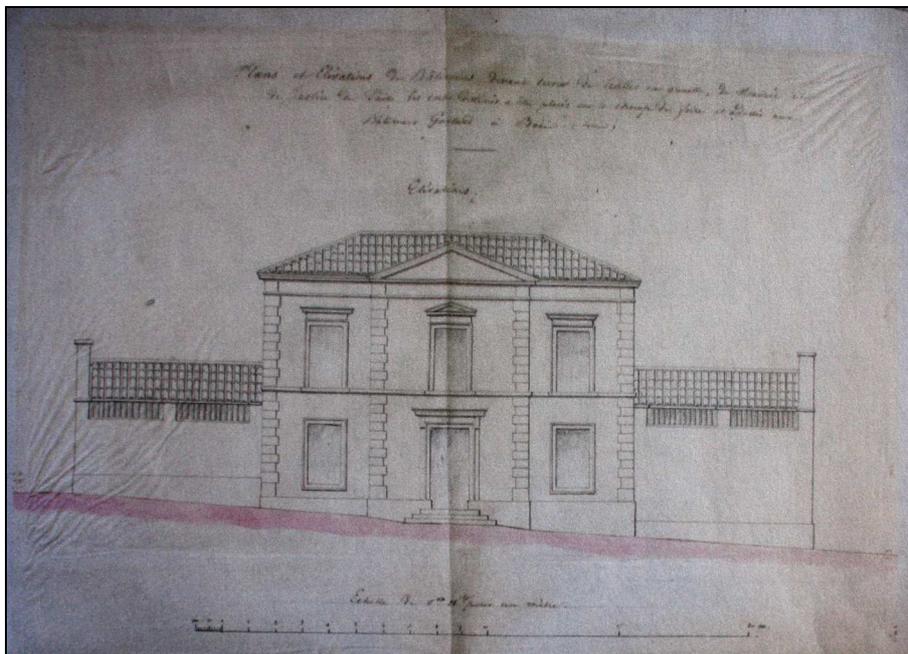
Lors de la réunion du 8 novembre, Jean-Louis de Chabert se fait le porte-parole de nombreux habitants pour protester contre ce changement, et fait même valoir un gain de 95 F si la grenette restait chez la veuve Puy. Un vote à bulletin secret rejette cette proposition. Le secret protège le peu de clairvoyance des conseillers et le maire s'engage avec M. Hodin, prudemment il est vrai, puisqu'il ne signe pas de bail. Mais l'intéressé aménage et se lance dans les frais. De nombreuses pétitions s'empilent à nouveau sur le bureau du préfet. L'affaire s'avère mauvaise et les commerçants et paysans se plaignent.

▪ **Le 5 mai 1850**, le préfet conseille au maire de sortir de cette solution inconfortable et de soumettre la question au conseil municipal. Alors le maire, sans doute vexé et furieux, déclare le local impropre, trouve qu'il présente même des dangers de circulation, qu'il est difficile d'accès et que pour ces raisons, le volume des

échanges diminue (en effet, dans leur pétition, certains négociants menaçaient de ne plus venir à Boën). En conséquence, le maire résilie ses engagements avec le sieur Hodin ; celui-ci réclamera longtemps des dédommagements en juillet et août de cette année 1850 en augmentant ses prétentions jusqu'à ce qu'en septembre, le maire lui accorde 208 F. Il ne restait plus qu'à relouer à la veuve Puy ce qui est décidé le même jour.

Sans doute éprouvé par ces deux échecs qui lui avaient mis la population à dos, Jean-Baptiste Grange cède sa place de maire à Jean-Louis de Chabert.

Les affaires courantes occupent le quotidien, les aménagements se poursuivent et la construction d'une halle revient sur le tapis. Cette fois l'idée, qui n'est pas nouvelle puisque le plan a été levé par l'architecte Durand le 23 avril 1849, l'idée donc est de grouper tous les services municipaux dans un seul bâtiment qui serait à la fois la halle, la gendarmerie, l'hôtel de ville, la justice de paix, le corps de garde, le dépôt des pompes à incendie et le logement du concierge, enfin le rêve ! Le lieu ? Le champ de foire évidemment ! Ils peuvent s'en tirer pour 5 000 F (le devis se montera à 13 089,65 F). Le conseil conclut malgré tout à la possibilité de le réaliser, décision louable, gratuite et sans suite.



▪ **5 juillet 1854**, de nombreuses demandes continuent à affluer en mairie, évoquant la présence de quatre grands moulins dans le voisinage et une grenette trop petite. On reparle d'en édifier une et, cette fois, quatre emplacements sont proposés, tous vers le champ de foire ou en face.

▪ **Le 19 août 1855** voit fleurir un nouveau projet. Au cours de cette délibération axée sur la grenette, le maire annonce que le conseil de fabrique a l'intention d'édifier une nouvelle église, l'ancienne étant trop petite et menaçant de s'écrouler. Le conseil doit choisir entre la construction de l'église et celle de la halle. Après bien des hésitations, il donne la priorité à la grenette et vote 30 000 F pour la réaliser. C'est alors que le maire dit : "On peut faire les deux."

La mairie prend l'ancienne église pour la halle et donne ses 30 000 F au conseil de fabrique qui fait construire une autre église ? Où ?

Dans la propriété Thivollet limitée au nord par le chemin de la Chaux, à l'ouest par la Goutte "Chattue", au sud par la route impériale, à l'est la commune tracerait une rue de 5 m (rue Sixte-Delorme), le jardin de la cure serait fait au nord entre l'église et la rue de la Chaux.

Le conseil est d'accord et suit aveuglément l'idée de son maire. Des habitants, un peu plus clairvoyants, voudraient une halle sur le champ de foire. Ils ont bien vu que la vieille église ne serait pas réparée de sitôt. Les autorités ecclésiastiques qui l'ont inspectée en ont fait un bilan catastrophique. La pétition est menée par

Dupuy le limonadier et Valansant l'aubergiste. Ils proposent de produire les plans et le devis d'une halle et de lancer une souscription pour financer les travaux.

Cette déclaration enregistrée par le juge de paix est lue par le maire à la réunion du 20 septembre 1855. Il accorde deux mois aux pétitionnaires. Lors de la réunion du 5 décembre, le délai de deux mois étant écoulé, le maire constate que la proposition des pétitionnaires n'est pas honorée : absence de plan et souscription ridicule. Le conseil invite le maire à entreprendre les démarches dans le projet église-halle.

▪ **Le 20 novembre 1856**, le conseil vote modestement 10 000 F pour l'église, mais continue à louer à la veuve Puy pour la halle.

▪ **Le 15 juillet 1857** l'architecte Léo est choisi, l'emplacement de l'église aussi (clos Thivolet). Nouveau vote à bulletin secret le 4 octobre 1857 qui réunit les conseillers et les plus forts imposés : vingt-huit pour, quatre contre. Mais rien ne se passe jusqu'en 1859.

Le maire Jean-Louis de Chabert, ne pouvant souscrire aux orientations de Napoléon III dans sa politique italienne, laisse la mairie en 1859.

▪ **Le décret du 23 mars 1859** nomme Claudius Turquais maire de Boën. Avec lui les priorités vont changer. Nouveau maire, nouveau projet. La maison d'école est très ancienne : elle présente un véritable danger pour les enfants et pour leurs maîtres.

Il faut agir de toute urgence. La grenette gardant la priorité, le maire associe les deux projets et met l'église en sommeil. Le lieu choisi reste le terrain Thivolet (dont on a déjà parlé) 7 juillet 1862.

"La partie occidentale comprise depuis le pigeonnier construit au centre de l'enclos jusqu'à la Goutte Chaptut, en alignement du mur septentrional de la maison Thivolet jusqu'au chemin de la Chaux : 48 ares, 10 524 F."



Accord du conseil le 6 août 1862.

Sitôt la nouvelle répandue, c'est une levée de boucliers.

Les pétitionnaires du bas de la ville

Rey	charron	Lafond	menuisier
Meunier	jardinier	Lafond	cafetier
Roche	vigneron	Gaumond	boulangier
Murat	perruquier	Bourganel	tailleur

Et de la rue Charbonnerie :

Reboux	fabricant de bennes	Grole	vigneron
Bedoin	boulangier	Dufour	vigneron

sont partisans d'acheter la maison Puy (servant de grenette depuis 40 ans) et de l'agrandir en achetant la maison Meysant.

Le curé Breuil appuyé de Jean-Claude Coiffet rappelle le projet de 1857 et les promesses de la mairie. L'église, dit le maire, doit rester à sa place. La vieille école juxtant l'église doit être démolie et donnera de l'aisance. Quant à la grenette, elle ne peut se faire sur le champ de foire déjà trop petit. Ce champ de foire pourra recevoir plus tard un hôtel de ville (on sait aujourd'hui qu'il avait vu juste). Le conseil municipal vote donc le budget de 10 524 F plus 800 F pour les frais.

▪ **En 1862**, pendant la construction de la maison Bouchage (actuellement maison n° 2 du notaire) les maçons ont mordu sur le domaine communal et le maire Turquais n'a rien dit. Pour cette raison la presque totalité du conseil refuse de siéger. Le maire convoque le conseil à quatre réunions, qu'il annule quatre fois. La cinquième le fait céder et il donne sa démission.

▪ **Le décret du 21 mars 1863** nomme Jean Claude Syveton, maire.

▪ **17 janvier 1864**. Les plans de l'école-halle dressés par l'architecte s'avèrent très chers, trop chers, d'où la décision de ne réaliser que

l'école au prix de	75 000 F	la commune emprunterait	35 000 F
La commune a	<u>- 25 000 F</u>	et demanderait une aide de	15 000 F au gouvernement
Pour les	50 000 F	manquants	

Mairie et justice de paix seraient logées provisoirement à l'école.

▪ **8 juin 1864**. Le conseil autorise le maire à emprunter.

▪ **25 février 1865** autorisation préfectorale à l'achat du terrain. L'architecte départemental Mazerat examinant les projets bloque le dossier pour défaut de troisième classe.

▪ **Le 27 février 1866** un événement malheureux vient attrister la ville et va changer complètement la politique de la municipalité. Le conseiller Joannès Rolle décède le 3 février, lègue tous ses biens à la ville en en faisant sa légataire universelle. C'était un avocat fortuné. Une de ses maisons servira d'école de garçons selon son souhait. Le restant de sa fortune encourage à faire ériger une grenette et un hôtel de ville. Du coup, les projets deviennent beaucoup plus ambitieux. L'architecte Favrot établit les plans et le devis pour une somme de 71 500 F. Les travaux sont mis en adjudication. Le conseil emprunte 70 000 F et vote une imposition extraordinaire.

Quant au lieu d'implantation de l'hôtel de ville, le conseil décide d'acheter le terrain Gontard, remise, écurie et jardin pour ne pas diminuer la surface du champ de foire (c'est l'emplacement actuel).

▪ **Le 14 août 1866**, le conseil accepte la donation de Joannès Rolle estimée 66 000 F, la commune en recevant 42 300 F.

La réunion du 11 novembre 1866 fait état de l'absence de soumissionnaire à l'adjudication des chantiers de la halle et de l'hôtel de ville. Le maire traite de gré à gré avec les entrepreneurs Dutel et Chanudet.

La fortune de Joannès Rolle ne servira pas qu'au projet halle-hôtel de ville. Le centre-ville prendra peu à peu l'aspect que nous lui connaissons par démolitions et agrandissements de places et rues.

▪ **Le 26 mai 1867**, nouvel emprunt de 7 000 F.

▪ **Le 1^{er} janvier 1868**, la halle doit être terminée en même temps que se termine la ferme.

▪ **Le 13 août 1868**. Des ennuis financiers (menaces de poursuites) retardent les travaux de l'hôtel de ville ; la commune doit 33 500 F aux entrepreneurs et 6 000 F à l'architecte qui, faisant l'état de la situation annonce

un supplément de 32 000 F. Le conseil refuse de voter un budget supplémentaire et décide de demander une allocation d'office. Les deux entrepreneurs arrêtent le chantier et déposent le bilan. La mairie fait mettre en régie.



La halle en 1870

En septembre, le conseil se résigne à voter 20 000 F de budget supplémentaire et à demander 20 000 F à l'empereur.

En novembre, la régie est placée sous l'autorité du géomètre légiste Michaud qui doit finir les travaux le 11 novembre 1868. La réception des travaux a lieu le 1^{er} février 1870. La halle revient à 50 031,42 F.

Jean-Claude Syveton ne se représente pas aux élections municipales d'août et septembre 1870 et c'est Paul de Chabert qui est élu.

Après l'écroulement de l'Empire en 1870, le gouvernement provisoire nomme Grange maire et dès le 5 mars 1871 celui-ci juge sévèrement le maire Syveton pour abus d'autorité, le conseil municipal pour aveuglement et l'architecte qui ne s'est trompé que de 51 000 F sur un devis de 71 500 F. Ces augmentations ont été consenties sans délibération et il parle de "dilapidation" des finances communales rappelant que

le 27 février	1866	le prix était de	71 500,00 F
le 13 août	1868		109 500,00 F
le 12 mai	1870		121 435,18 F

Le 21 juin 1871 l'architecte adresse un courrier pour réclamer ses honoraires (6 000 F). Le maire lui accorde 2 000 F et regrette "la mauvaise condition de plusieurs des travaux exécutés sous sa direction".

Un changement de majorité ramène Paul de Chabert à la mairie.

Le 30 août 1872 définit l'usage de la halle, en plus de lieu de marché, elle pourra être utilisée pour des fêtes publiques, des exercices militaires et des spectacles extraordinaires et autres cérémonies.

Un procès avec l'architecte Favrot règle enfin le problème le 24 février 1873. La commune payera 4 500 F en cinq ans.

Les démêlés financiers sont terminés et la halle a maintenant fière allure avec ses deux pans de toit symétriques surmontés d'un faîte vitré. Montée sur piliers métalliques, elle est assemblée avec de gros rivets qui participent à l'esthétique de l'ensemble sur le modèle d'Eiffel. La façade de maçonnerie est faite de trois arcades plein cintre surmontées d'un fronton triangulaire. De belles grilles d'acier fermeront les portes d'entrées et les passages latéraux équipés de pavillons et de latrines en 1876.

La halle était coquettement parée pour accueillir le président de la République, Mac Mahon, le 4 septembre 1877. Il passe à Boën lors de manœuvres militaires. La ville le reçoit et la halle verra défiler puis s'asseoir à la table des banquets outre le maréchal, son état-major composé de généraux, d'officiers supérieurs et de nombreux officiels et représentants de l'autorité civile. On avait dû pour la circonstance la décorer ; peut-être l'avait-on ornée de tentures car elle était ouverte aux quatre vents.

En 1883 le conseiller Benoît Thévenet propose d'installer une statue évoquant l'agriculture ou le commerce au fronton "destiné à cet effet". Le conseil s'empresse d'adopter ce vœu et demande au maire d'obtenir la statue du gouvernement. Le registre municipal est muet sur la suite de cette affaire, mais personne n'a jamais vu de statue sur le fronton.

Le 15 juillet 1884, un violent orage de grêle détruit la partie vitrée du toit de la halle. La partie ouest, la plus endommagée (côté rue de la Marne), a failli avoir des plaques de zinc, mais finalement elle a reçu un verre épais et armé. La partie est qui a moins souffert s'est contentée d'un verre d'origine.

Un festival de musique est programmé en 1906. Les témoignages photographiques nous montrent une fête magnifique au milieu de rues décorées de feuillages, de banderoles, de bannières et de pavillons. Et comme la fête devait se dérouler aussi sous la halle, les organisateurs demandent un pavage pour le sol.

Le conseiller Michel Rolland propose de créer un marché aux vins tous les jeudis avec un pavillon de dégustation. C'était peu avant la guerre de 1914-1918 et c'était sans doute pour Boën le premier marché aux vins couvert.

Après la terrible épreuve de la guerre, la municipalité décide d'honorer la mémoire des soldats morts pour la France : une partie du cimetière est réservée à cet effet et un monument réalisé par le sculpteur Joanny Durand érigé sur cet emplacement. Une souscription avait assuré une grande partie de la dépense, mais certains souscripteurs ont fait savoir bien haut que, si le monument avait été prévu au centre-ville, ils auraient donné plus. Le maire décide de suivre cette opinion et de lancer une nouvelle souscription pour la réalisation du monument (aujourd'hui devant la salle des fêtes).



La halle après 1934

Le sculpteur Joanny Durand, Boënnais d'origine, propose de le faire et de se contenter de ce que l'on collectera. En 1924 le monument prend place sur l'arcade centrale de la halle et y restera jusqu'à sa démolition.

Le 21 octobre 1934, le maire soumet un projet de fermeture de la halle par briquetage sur trois côtés. Le conseiller Louis Gauchon est chargé du dossier. Il propose aussitôt un plan sommaire, et pour aller vite avant l'hiver, il propose d'avancer le montant de la dépense. Quinze jours après, les entrepreneurs étaient au travail.

Entre 1925 et 1937, à la demande des associations différents projets de salle des fêtes voient le jour mais aucun n'aboutira.

Notre halle a vu aussi le maire Joannès Ety présider en 1944 le premier Noël sur le sol français des prisonniers de guerre revenant de captivité. Sur la photo, on peut voir le tas de bois qui servait à alimenter les moteurs à gazogène.



Des événements moins dramatiques vont jaloner son histoire. La reprise de l'activité industrielle nécessite des transports de main-d'œuvre par cars et pour les remiser, il faut un grand garage. En 1955, le conseil fixe le montant des locations.

En 1961, les pavillons latéraux sont en si mauvais état que la commission municipale chargée de l'inspection conseille de les supprimer pour donner plus d'aisance aux commerçants du marché hebdomadaire.

En 1964, ce sont les établissements Gauchon qui organisent une fête gigantesque réunissant tout le personnel de l'usine pour fêter le cinquantenaire de l'entreprise.

Puis, plus récemment, ce sont les sociétés Association sportive du Lignon, Syndicat d'initiative, Amicale laïque de Boën, etc. qui organisent des journées et soirées festives avec match de catch, fête du boudin, tournois de tennis de table, foire aux vins, etc. jusqu'au tour de France qui a laissé un souvenir ineffaçable.

Le 10 novembre 1985 mettait fin à la halle pour la remplacer par l'actuelle salle des fêtes.



Monument aux morts

Après la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918, partout en France, le besoin de maintenir le souvenir des 1 400 000 soldats français morts au cours de ce conflit a été ressenti. Pour répondre à ce désir, le gouvernement promulgue une loi le 25 octobre 1919. Celle-ci ordonne la création du "Livre d'or" contenant les noms des combattants "Morts pour la France", entre le 2 août 1914 et le 24 octobre 1919, date légale de la cessation des hostilités. Ce livre d'or devait être déposé au Panthéon et un exemplaire, consultable par la population, dans chaque mairie.

Sa préparation a commencé dès la promulgation de la loi sous l'égide du ministère des Anciens Combattants et du ministère des Pensions. Sa confection est interrompue par la guerre de 1939-1945, elle ne sera jamais reprise et restera à l'état de brouillon. A ce jour, cette loi est toujours en vigueur.

Ce premier acte de reconnaissance allait être complété par la volonté des communes, quelle que soit leur importance, d'ériger un monument en souvenir de leurs morts pour la Patrie durant ce que l'on allait appeler : "la Grande Guerre".

Les monuments aux morts de Boën

La ville de Boën, anticipant cette initiative, avait émis le souhait d'élever un monument aux morts un an avant le projet de cette loi comme l'atteste le registre des délibérations du conseil municipal du 1^{er} décembre 1918 :

"Monsieur le maire donne connaissance à l'assemblée qu'il réserve une partie des bénéfices des stocks de charbon à vendre³ pour offrir un banquet, au nom de la municipalité, aux "Poilus" de la commune de Boën de retour à leur foyer, une autre partie étant consacrée à l'érection d'un monument, au cimetière de la commune, en souvenir des soldats boënnais tombés au Champ d'Honneur."

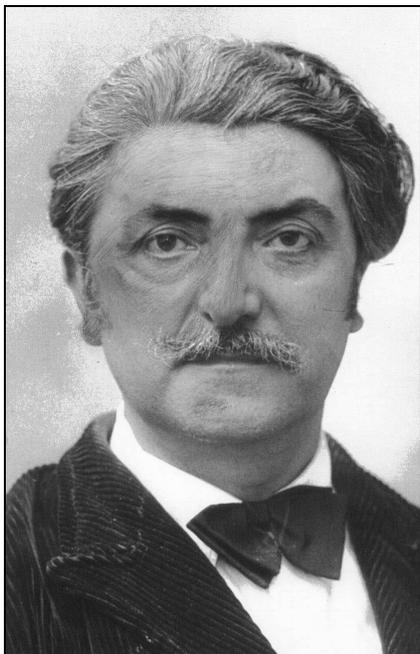
L'étude de ce projet dura pratiquement un an et le 6 novembre 1919 la commission des travaux du conseil municipal choisit un emplacement dans le "nouveau cimetière" pour inhumer les enfants de Boën morts au Champ d'Honneur. Le conseil entérine le choix, offre cet emplacement en tant que "concession perpétuelle" et décide d'ériger un monument commémoratif au centre de la concession. Afin de financer ce projet, une subvention de 5 000 F, (soit environ 6 266 euros) provenant des bénéfices de la vente du charbon, est allouée. En outre, il est décidé l'ouverture d'une souscription publique pour permettre à la population de participer au financement.

Des listes de souscription sont déposées à la mairie de Boën et auprès des membres habilités d'un "Comité de souscription" créé pour l'occasion et composé de :

- M^{me} veuve Boilot, présidente de l'Association des veuves de guerre.
- M. Paul Borias, président de l'Association des mutilés de guerre.
- M. Hector Recorbet, président de l'Association des poilus.
- M^e Joannès Maurer, notaire, vice-président de l'Association des poilus.
- M. Boudarel, curé de la paroisse de Boën.

³ Du fait des restrictions imposées par la guerre, les ventes de charbon étaient certainement réglementées et assurées par les municipalités. Le "Journal de Montbrison" du 1^{er} janvier 1921 corrobore cette idée puisqu'un avis de la compagnie locale de gaz y est inséré et précise que : "la vente de coke à gaz est devenue libre et la compagnie peut répondre à tous les ordres de commande qui lui seront adressés directement."

M. Joanny Durand, né le 24 juillet 1886 à Boën, rue de Ronde, et décédé à Sainte-Agathe-la-Bouteresse, le 10 octobre 1955, élève de l'École nationale des beaux-arts, mais aussi blessé de guerre, sollicite par courrier l'honneur d'exécuter le monument qui sera élevé au cimetière.



Le 4 janvier 1920, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de lui confier les travaux. Le reliquat des bénéfices de la vente de charbon, soit 2 376,50 F, (2 140 euros), est versé à la souscription lancée en 1919, ce qui porte le montant de la participation communale à 7 376,50 F (6 640 euros).

Le 23 mai 1920, un premier bilan de la souscription est dressé. Le montant collecté s'élève à 13 343 F, (12 000 euros), MM. Gauchon, père et fils, industriels, ont pour leur part participé à hauteur de 200 F (180 euros). Ce même jour, le conseil municipal étudie plusieurs projets qui lui permettront de se fixer sur un choix définitif du monument. C'est alors que M. Bertolus, conseiller municipal, intervient pour indiquer qu'une partie de la population demande que le monument soit installé place de l'Hôtel-de-Ville, en précisant que si tel était le cas, plusieurs souscripteurs donneraient plus que ce qu'ils ont donné.

Joanny Durand

Le débat qui s'ensuit permet de trouver une entente entre M. le Maire et M. Bertolus pour mettre en place une deuxième collecte. Si la somme obtenue est suffisante, il sera alors élevé :

Au cimetière :

"un monument aux soldats morts pour la France" ;

Sur une place publique de la ville :

"Un monument en l'honneur des combattants de la guerre 1914 à 1918" (1^{re} dénomination) ;

"La municipalité adresse un appel à tous les habitants pour qu'en fonction de leurs moyens ils réservent un bon accueil aux quêteurs pour donner satisfaction à toute la population de Boën." (C. M. du 4 avril 1920). Le projet d'un deuxième monument est donc lancé.

L'Association des anciens combattants de Boën, au cours d'une assemblée générale, souhaite également qu'un deuxième monument soit érigé, comme en témoigne le compte rendu paru dans le journal mensuel "Le Poilu de la Loire" du mois de novembre 1921 :

"A l'unanimité, l'assemblée approuve une proposition émise par le président, tendant à la constitution d'une commission pour l'érection sur une place publique de notre ville, d'un monument :

A la mémoire des morts de la guerre et à la gloire des combattants. (2^e dénomination).

Cette commission d'union sacrée, serait composée de :

M. Servaud, maire, M. Boudarel, curé, d'un industriel, d'un commerçant, d'un vigneron, d'un ouvrier, et d'un membre de chacune des sociétés de veuves de guerre, de mutilés et de poilus."

Le conseil municipal prévoit de voter, à la session du mois de mai 1922, une subvention "sur les fonds disponibles de la commune" pour ériger le monument sur une place publique. D'ores et déjà, les 8 538 F (soit environ 9 036 euros) correspondants au reliquat de la souscription sont affectés à ce monument. Pendant ce temps, la construction du monument du cimetière se poursuit tout au long du 1^{er} semestre 1922.

Le 28 mai 1922, en conseil municipal :

"Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de M. Moizieux Jean-Marie, industriel, président d'un comité qui est constitué à Boën à l'effet d'ériger sur une place publique un monument commémoratif aux morts et aux combattants de la Grande Guerre." (3^e dénomination)

Ce comité est composé comme suit :

M. Jean-Marie Moizieux, industriel,
président
M. Emile Mandrillon, conseiller général
J. Gatier
V. Coiffet
E. Peyrat
Ducreux,
Gaillard, mutilé

M. Joannès Maurer, notaire,
secrétaire
Boudarel, prêtre
C. Gourcy
Joseph Chazelle
G. Blein
Convert
Fantin, poilu

M. Jean-Marie Servaud,
maire
E. Gauchon, industriel
M. Laveille
J. Ety
Pétrus Durand
Chaux, mutilé
Perronnet, poilu

Ce comité demande à la municipalité de vouloir bien le prendre sous son patronage en ce qui concerne les formalités administratives à remplir.



Monument du cimetière

"Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de prendre sous ses auspices le dit comité et prie M. le Préfet de la Loire de vouloir bien l'autoriser à ouvrir officiellement une souscription publique pour l'érection de ce monument." (Registre des délibérations du conseil municipal du 28 mai 1922).

Fin juillet 1922 le monument est définitivement installé au cimetière ; il représente un poilu debout appuyé sur son fusil. La municipalité fixe une date pour l'inauguration et établit le protocole de cette journée au cours de sa réunion du 23 juillet 1922.

Les élus des communes de Marcilly, Saint-Laurent, Sainte-Agathe, Marcoux, Trelins, Saint-Sixte, Arthun, L'Hôpital, les Débats, Leigneux, Ailleux, Cezay sont invités à la cérémonie.

Le programme de la journée comprendra dimanche 3 septembre :

- à 9 h à la gare réception des invités ;
- à 10 h 1/2 sous la halle, vin d'honneur offert par la municipalité ;
- à midi banquet ;
- à 15 h défilé inauguration.

Inauguration du monument du cimetière

Une grande solennité fut apportée à l'organisation de la cérémonie où toutes les personnalités invitées honorèrent de leur présence cette journée.

Le vin d'honneur servi sous la halle, offert par la municipalité, fut suivi d'un banquet présidé par M. Le Sous-Préfet de Montbrison et servi à près de 50 personnes à l'hôtel Garnier.

L'après-midi un cortège emmené par la fanfare (reconstituée depuis l'Armistice) et composé des autorités préfectorales et parlementaires, de la municipalité, des enfants des écoles, des sapeurs-pompiers, des sociétés de mutilés, d'anciens combattants de 1870, du secours mutuel et bien sûr des poilus, se rendit au cimetière où, avant les allocutions, M. Servaud, maire, procéda à l'appel des 95 "Morts au Champ d'Honneur". Ce moment fut certainement particulièrement émouvant car parmi les 95 victimes figurait le fils de M. Servaud.

Du discours de M. Maurer, président de la Société des poilus de Boën, il faut retenir le passage où il exprime la satisfaction de la population de voir un deuxième monument projeté en centre-ville et les raisons de cette satisfaction :

"Dès avant l'Armistice, la municipalité de notre ville - je suis heureux de lui en rendre publiquement hommage - avait déjà pris l'initiative de l'érection du monument que nous inaugurons aujourd'hui. C'est bien ; mais ce n'est point assez encore ! Obéissant au désir secret de la population tout entière, estimant qu'il ne suffisait pas d'honorer la mémoire de nos héros dans le silence et le recueillement d'une lointaine nécropole, mais qu'il était convenable et salutaire de la mêler d'une manière plus intime et plus proche à notre vie de chaque jour, un comité s'est constitué dans notre ville pour l'érection sur une place publique au cœur même de la cité, d'un autre monument du Souvenir et de la Reconnaissance. Et ainsi, bientôt, nos morts seront doublement à l'honneur."

(Extrait du discours de M. Maurer retranscrit dans le "Mémorial de la Loire" du mardi 5 septembre 1922 et dans "le Poilu de la Loire" d'octobre 1922.)

Les articles de presse du "Mémorial de la Loire" et du "Poilu de la Loire" ont fait un compte rendu remarquable de la manifestation ; pratiquement identiques, ils varient simplement dans leur paragraphe de conclusion :

Pour le "Mémorial de la Loire" :

"La foule se retira ensuite, véritablement émue par cette touchante cérémonie."

Pour le "Poilu de la Loire" :

"La foule se retira ensuite véritablement émue par cette touchante inauguration, regrettant seulement que le clergé n'ait pas été convié à y participer et que les morts de la guerre qui avaient tous sur leur tombe la modeste croix de bois aient été privés en cette circonstance d'un geste de bénédiction."

Monument de la rue de Clermont



La halle de Boën

On s'aperçoit donc que l'existence du monument-souvenir implanté rue de Clermont est étroitement liée à celle du monument du cimetière.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, il existe moins de documents ou de délibérations du conseil municipal le concernant.

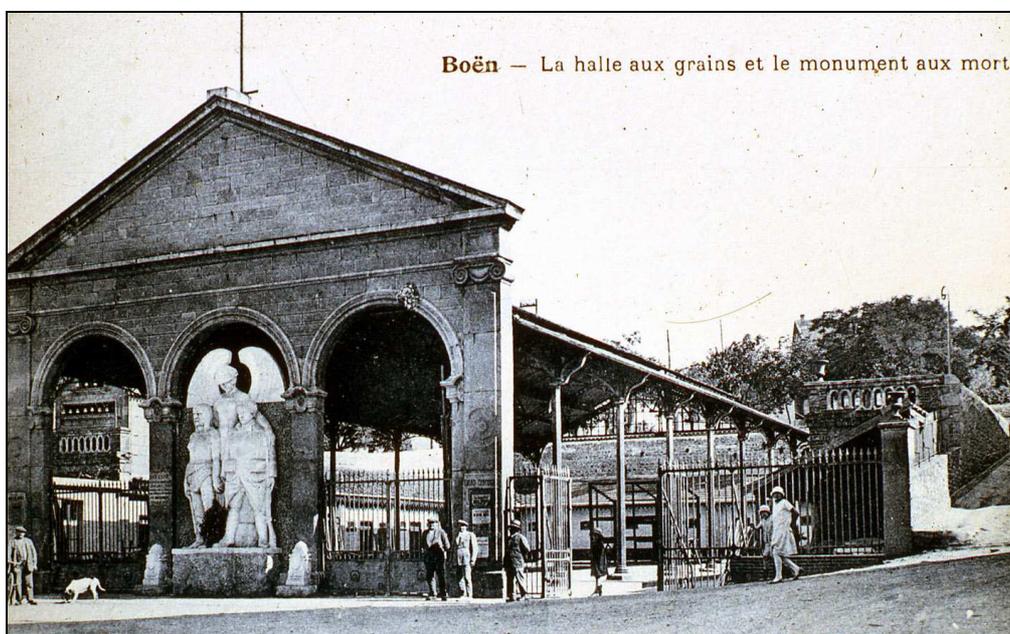
On peut cependant retracer les grandes lignes des événements qui ont précédé son érection.

C'est le 17 février 1923 que le comité du monument prend l'initiative de relancer le projet en adressant un courrier à M. le Maire et lui exprimer ses souhaits quant aux conditions de réalisation de la stèle souvenir.

Dans ce courrier signé de M. Moizieux, président du comité, il est indiqué :

"1) Le comité ayant été constitué et la souscription publique faite dans le but d'élever sur une place publique un monument à la mémoire des morts et des combattants, ce monument devra porter une inscription rappelant sa destination ainsi que le nom des morts comme cela se pratique à peu près partout.

2) Considérant que ce monument devrait être placé au cœur même de la cité ... le comité a exprimé à l'unanimité le vœu que ce monument fût élevé devant la Halle en avant de la porte centrale laquelle, n'étant à peu près jamais ouverte, pourrait sans grand inconvénient être condamnée.



Monument de la rue de Clermont

"Cet emplacement réunit bien toutes les conditions voulues : il est très central, sur la principale et plus passagère artère de la ville ; bien vu de la place elle-même et des rues adjacentes, il ne constitue aucune gêne pour la circulation."

Le lendemain, le conseil municipal, siégeant en réunion ordinaire, accepte que l'érection du monument du Comité soit faite en avant de la porte centrale de la halle.

Ce monument comportera l'épithaphe suivante :

" A la mémoire des Morts de la Guerre et à la Gloire des Combattants." (Dénomination définitive)

Il est précisé qu'aucune inscription des noms des morts ne devra y figurer.

Si le Comité souhaite vraiment graver le nom des morts, il pourra le faire sur des plaques de marbre qui seraient placées dans le vestibule de l'hôtel de ville.

Le comité avait également sollicité dans son courrier l'octroi d'une subvention de la part de la commune avant l'arrêt des comptes et la clôture de la souscription. Il lui est indiqué que le conseil statuera à la session de mai et "suivant les ressources disponibles."

Le 2 juin 1923, une subvention de 1 000 F (972 euros) sera attribuée au Comité.

Le 24 février 1924, le projet et les plans du monument établis par M. Joanny Durand, sont transmis au conseil municipal. De ce projet on retiendra que le monument sera constitué d'un groupe en haut relief sculpté en pierre calcaire et placé sur un socle en granite brut. L'ensemble sera entouré d'une clôture en fonte avec des piliers de pierre aux angles.



Sur le groupe sculpté figure un poilu debout à côté d'un Vercingétorix à qui il donne la main. Une femme ailée, portant un casque décoré d'une grenade et d'une couronne de lauriers représente la Nation. Elle est placée derrière eux et leur tient les épaules. Les piliers sont couronnés d'un casque à la grenade et portent les dates 1914 et 1918.

Le monument qui mesure 5,30 m de haut, 4,60 m de largeur et 1,20 m de profondeur, n'est pas signé de son auteur.

Le conseil municipal approuvera ce projet.

Après le 14 mars 1926, date à laquelle le conseil municipal, n'ayant pas de crédits disponibles, ne donne pas suite à une nouvelle demande de subvention de la part du Comité, on ne trouve plus de documents concernant ce monument, ni dans les délibérations municipales ni dans les journaux de l'époque et par conséquent on ne connaît, pour le moment, ni son coût, ni les conditions de sa construction, ni la date de son inauguration.

Maquette du monument de la rue de Clermont

Cependant, si inauguration il y a eu, on peut supposer qu'elle s'est déroulée avant le 10 janvier 1930, date du procès-verbal de dissolution du Comité qui précise :

"Le but de l'association étant rempli, puisque le monument est achevé et complètement payé, il y aurait lieu de le dissoudre."



Le monument en place

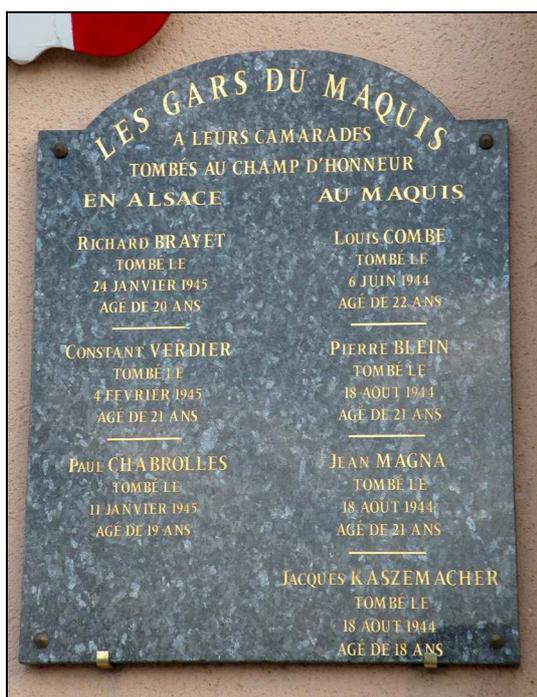
En outre, il est proposé que :

"Le reliquat actif en caisse s'élevant à la somme de 452,50 F (environ 250 euros) soit affecté moitié à la Société des mutilés de Boën et moitié à la Société des poilus de Boën."

Par la suite, le 21 octobre 1934, la municipalité, ayant pour projet la clôture de la halle afin d'en améliorer la façade, envisage de faire déplacer le monument et en informe le Comité afin qu'il propose un nouvel emplacement.

Le 10 novembre 1934, M. Gauchon, au nom du Comité, informe la municipalité que le monument pourrait être déplacé dans le parc du château et adossé au mur de la rue du Sordet.

Ce déplacement ne s'est pas réalisé, et il faut attendre 1948 pour qu'un projet d'embellissement soit présenté par M. Durand. Ce projet ne se concrétisera pas et il sera seulement ajouté au monument une plaque commémorative des Résistants avec l'inscription suivante : "Aux Gars du Maquis".



Enfin en 1959, la municipalité envisage un nouveau déplacement du monument place Honoré-d'Urfé pour le réinstaller dans un cadre de verdure qui lui donnerait un aspect plus favorable et permettrait, en même temps, l'érection d'une plaque nominative des morts de 14-18. (Délibération du C.M. du 24 octobre 1959).

Une nouvelle fois, cette démarche ne s'est pas concrétisée et le seul déplacement du monument, connu à ce jour, s'est effectué lors de la destruction de la halle en 1984-1985. Il a été apposé à gauche de la façade de l'actuelle salle des fêtes. A cette occasion l'enclos sera supprimé.

NB : Les variations des équivalents "francs" "euros" s'expliquent par les fluctuations des taux de conversion par rapport aux inflations ou dévaluations de la période d'après-guerre (Source INSEE).

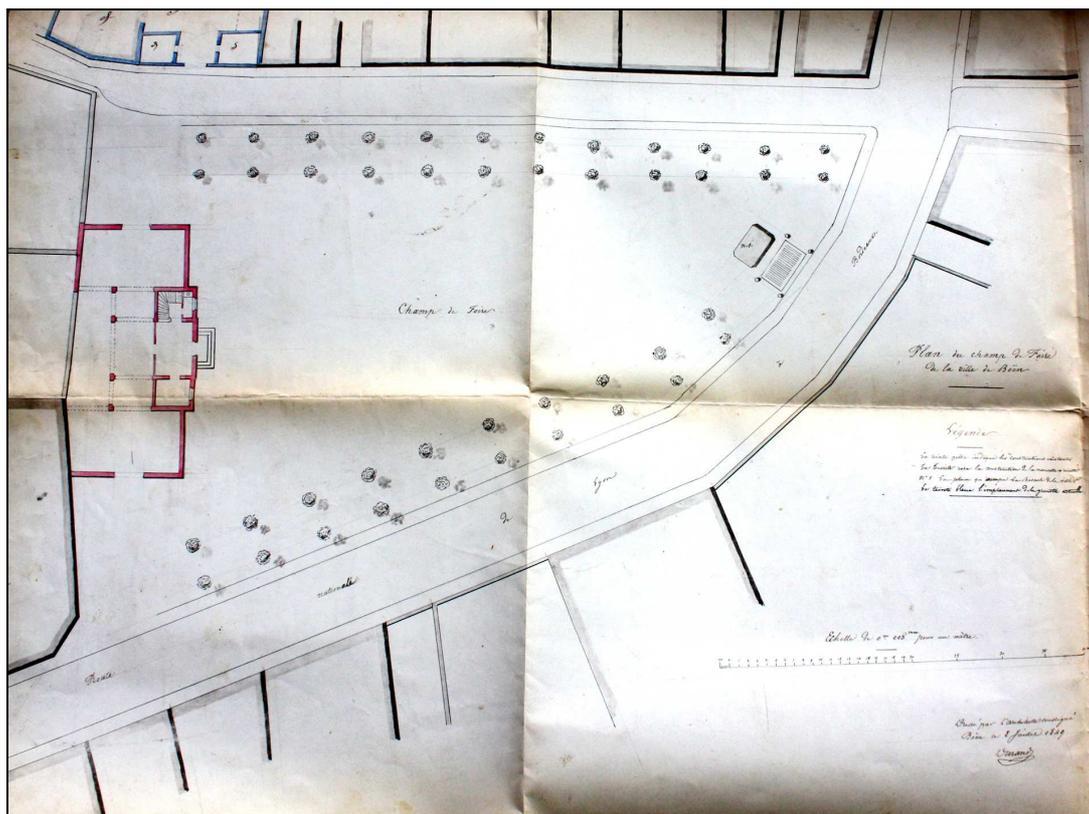
Hommage aux maquisards

Derniers déplacements : démontage et remontage



Le champ de foire

En 1840, le maire Rivière-Fay crée le champ de foire que tout le monde attendait. La ville de Boën comptait à peu près 1 600 habitants et était limitée côté est par la rue des Vingtain, anciens remparts de la ville (actuelle rue Saint-Jean). En face des maisons, on longe aujourd'hui le mur de soutènement de la place de l'Hôtel-de-Ville où il y avait jardins ou vignes. Il est évident que la pente naturelle du terrain (celle de la rue Saint-Jean) a été modifiée par comblement pour se mettre au niveau de la route 89. Ce remblayage nécessitait un apport considérable que les travaux de la route vont fournir.



Le 14 août 1840 est l'acte de naissance du champ de foire

Le maire expose au conseil municipal que l'intérêt de la commune serait d'avoir des foires plus fructueuses et plus nombreuses.

- Il montre alors le plan de la rectification de la route royale 89 traversant des vignobles, plan qui laisserait nécessairement des lacunes. L'occasion serait bonne pour acheter les terrains nécessaires à un champ de foire.

- Le projet est accepté à l'unanimité. Le conseil municipal opte pour un demi-hectare, parle d'un emprunt, et nomme une commission composée de MM. Mosnier, Drutel, Rigaud, Fougère et Gardan, qui aura pour mission de trouver un emplacement et d'en définir la superficie.

- Dès le mois de septembre, le maire fait une 1^{re} démarche par une offre raisonnable aux propriétaires des terrains pour un accord "de gré à gré". La plupart marchanderont mais finiront par trouver un accord. Les autres subiront une mesure d'expropriation et une commission préfectorale aura autorité pour fixer le prix des terrains.

9 février 1841 : la commission municipale de cinq membres donne son compte rendu. L'emplacement est choisi et la surface d'un demi-hectare respectée.

L'emplacement "se confine

- d'orient déclinant
- au nord en contournant un peu le tracé de la dite route Royale
- d'occident par la rue des Vingtain (rue Saint-Jean)
- et au sud par une partie du jardin du sieur Puy docteur".

C'est l'actuelle place de l'Hôtel-de-Ville. Ce projet fait l'unanimité et le conseil municipal pense tout de suite à son financement par un emprunt auquel il joindrait une imposition extraordinaire.

3 mars 1841 : malgré une deuxième offre plus avantageuse à quatre propriétaires peu coopératifs, le maire se heurte à un nouveau refus. Il faut donc entamer la longue procédure d'expropriation pour *utilité publique*. Pour cela, il est nécessaire d'avoir une ordonnance royale délivrée par le ministre. Le maire sollicite aussi l'autorisation de réunir le conseil municipal et les seize plus imposés de la commune pour financer le projet par un impôt extraordinaire pour couvrir un emprunt de 10 000 F.

29 mars 1841 : le dossier étant ficelé, il reste à définir le mode de paiement des terrains : deux solutions, mais la plus logique, celle de l'emprunt s'impose. Les conseillers municipaux et "les plus imposés" votent à bulletins secrets par vingt et une voix sur vingt-trois un emprunt de 7 000 F et un *impôt extraordinaire de 10 centimes par franc sur les impositions foncières personnelles et mobilières, portes et fenêtres et patentes jusqu'au moment de l'acquittement de l'emprunt de 7 000 F*.

3 avril 1841 : le maire demande un fonctionnaire de préfecture pour métrer et évaluer le champ de foire. Il traite avec "Thivolay" pour la vigne et le jardin.

13 mai 1841 : il sollicite l'accélération de la démarche d'ordonnance royale auprès du ministre. Les déblais de la 89 vont arriver et il faut profiter de cette aubaine.

2 août 1841 : le maire s'inquiète encore car "l'entrepreneur ne sait où mettre les déblais..."

5 avril 1842 : la commission préfectorale adresse le montant des valeurs des terrains des expropriés. Sont cités : les héritiers Bayon 1 100 F - Puy 1 400 F - Thivolet 1 943 F – Goutard 450 F - Coupat 1 613 F.



Photo aérienne champ de foire

7 novembre 1842. Le remblayage est terminé et nous saurons par une délibération du 31 mars 1878 que la *rue Saint-Jean est limitée à l'est par la place de l'Hôtel-de-Ville*. Autrefois, cette place venait aboutir en pente douce jusqu'à ladite rue. Cette même année, une bordure en pierre vient orner la place. Le maire veut planter des arbres tout autour du champ de foire. C'est fini, tout est opérationnel, mais le maire ne sait pas encore que ces arbres lui donneront bien du souci : les voitures, carrioles et chars de toutes sortes vont les bousculer et le garde champêtre distribuer force procès pour *mutilation d'arbre*.

Les remaniements successifs du champ de foire ne nous ont laissé le souvenir :

- ni de ces platanes ;
- ni des bancs de pierre fréquentés par la jeunesse et les anciens ;
- ni des pierres de taille de la bordure ;
- ni des protections autour des arbres ;
- ni, de la barrière de fer dont les 301 kg furent revendus en 1856 à M. Chauve, négociant à Boën.

La bascule

- En 1835, un propriétaire de Boën propose d'installer un poids public à ses frais et de l'exploiter à condition :
 - 1^{er} d'avoir la certitude que cela durerait assez longtemps ;
 - 2^e d'avoir un tarif raisonnable ;
 - 3^e de ne pas avoir de concurrence pendant le temps qui lui serait concédé.

Elle devait être où se trouvait le marché aux bestiaux près de l'église (la place Saint-Vincent n'existant pas).

- Le conseil a trouvé un accord pour quelques années car il décide en 1843 d'installer un poids public sur le champ de foire nouvellement créé. Par sa réunion du 9 août, il mandate M. le maire et M. Drutel pour s'informer du prix.

Le 10 janvier 1844, il dit vouloir s'aligner sur les prix des bascules de Montbrison, Feurs et Chazelles, en adresse le montant au préfet et le soumet à son approbation.

- Deux jours après, il choisit l'emplacement de la bascule au nord-ouest de la place.
- Il vote également un crédit de 3 500 F au plus pour l'achat de la mécanique, son installation et la construction d'une loge.
- Il nomme deux commissaires MM. de Chabert et Mournand pour aller de Feurs à Lyon, aux frais de la commune, choisir une bascule d'au moins 6 000 kg chez le fabricant.

Le 7 février, le préfet approuve la demande et conseille de ne pas dépasser 3 000 F et d'établir de façon très précise le tarif du pesage.

Au mois de juin, la bascule est acquise au prix de 1 800 F, mais prudente, la mairie payera 1 300 F comptant et les 500 F restants 6 ans plus tard.

- La bascule achevée aura coûté entre 2 100 F et 2 700 F.
- Le maçon Savaté a fini la loge le 21 juin et, ce jour-là, la mairie adresse au préfet le procès-verbal de réception des travaux. Elle lui demande d'accorder son approbation au plus vite car l'entrepreneur Savaté vient réclamer son dû tous les jours.

En juillet 1844, le régisseur se plaint du comportement de certains usagers qui oblige le maire à prendre un arrêté. En effet, certains individus font peser leur voiture pleine et promettent de payer le droit lorsqu'ils feront constater la tare. On devine leur manière de faire crapuleuse et le contenu de l'arrêté du maire. L'exploitation continue sous le régime de la régie municipale.

Le 15 avril 1861, le bureau de l'octroi rejoint la loge de la bascule ouverte du lever au coucher du soleil. A partir de cette date la commune vendit au plus offrant le droit de percevoir la taxe d'octroi et de pesage (c'est le fermage).

En 1868, l'hôtel de ville vient d'être construit avec ses deux pavillons.

- Le conseil vote 1 000 F pour changer la bascule de place. Le pavillon est a été construit à cet effet et la bascule installée entre le pavillon et la route 89. Les aménagements de l'ancienne, au nord-ouest de la place sont détruits.

Le 15 janvier 1876, au cours d'une séance extraordinaire, le maire expose le problème du poids public. Il est en si mauvais état que l'adjudicataire ne peut le faire fonctionner.



Ancien emplacement de la bascule

- Renseignements pris auprès de M. Crouzat, balancier-mécanicien de Saint-Etienne, le maire fait voter un crédit de 300 F.
- Heureusement, certains conseillers trouvant le prix élevé suggèrent qu'une commission composée de MM. Grange, Durand et Mallet traite avec un ouvrier de l'art pour déterminer l'état de dégradation et s'entoure des garanties nécessaires pour la réalisation.
- Un mois plus tard, jour pour jour, grosse désillusion, on apprend que c'est le tablier du poids public qui s'est effondré et que la réparation coûtera trois fois plus cher.

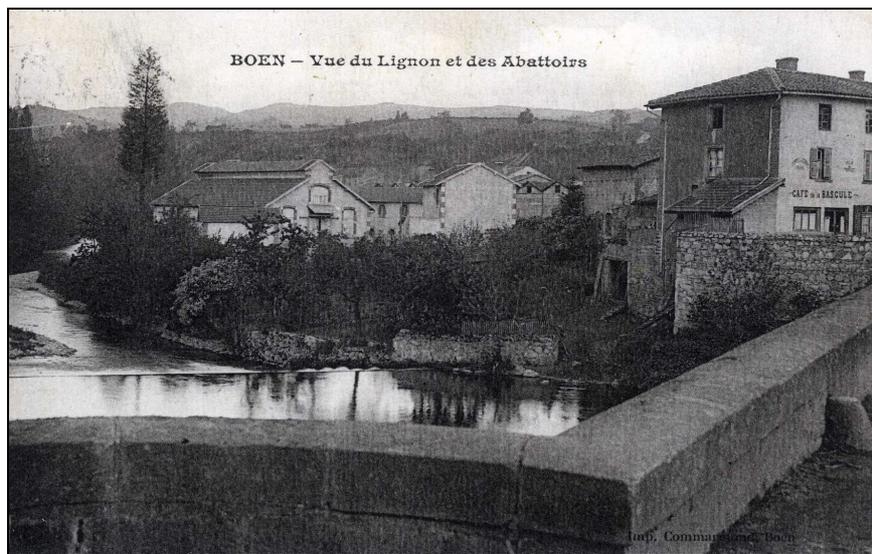


fangeage précéd
 Le Maire présente ensuite le projet de construction
 d'un kiosque. Abrit au dos du kiosque à bascule, place
 de l'Hotel de Ville, pour servir de refuge aux voyageurs
 des cars. Le Conseil accepte le projet présenté

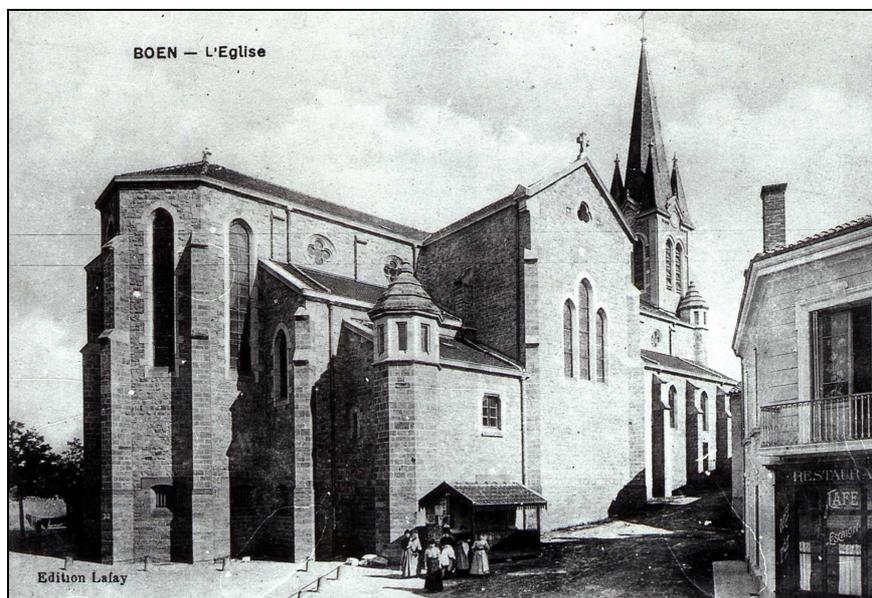
Délibération municipale du 21 octobre 1934

Est-ce l'apparition du camion à moteur qui en 1925 fait passer la capacité de pesage de six tonnes à vingt tonnes ? En tout cas, la commune achète pour 6 950 F une grande bascule avec lecture sur cadran. L'ancienne était en très mauvais état et sera vendue. La grande bascule finira chez un ferrailleur, à 0,40 F le kilo, par une décision du conseil du 23 novembre 1984.

- Place Saint-Vincent se trouvait une autre bascule, plus petite, destinée au pesage des veaux et porcs les jours de marché. Les droits étaient encaissés par Maurice Escalon.
- Une vieille carte postale montre le café du pont Terray et son enseigne *Café de la bascule*. Il y avait en effet la mécanique dans le café et la bascule à l'emplacement de la terrasse. C'était une bascule privée.



Café de la bascule près du pont Terray



La bascule, place Carnot, près de l'église

La gendarmerie

Sous l'Ancien Régime, le corps de gendarmerie (celui de Boën comme les autres) dépendait des maréchaux de France et s'appelait pour cette raison maréchaussée. Au temps de la féodalité le maréchal était chargé de percevoir sur les vassaux du seigneur le foin nécessaire à ses chevaux, par extension, ce terme désigna les troupes à cheval chargées de la sûreté publique. François 1^{er} puis Henri II créèrent 33 compagnies (4 600 hommes). Les cavaliers étaient recrutés parmi les anciens militaires et assimilés à la gendarmerie de la maison du roi (édit de 1720).



La Révolution crée le corps de la gendarmerie tel que nous le connaissons aujourd'hui.

- 16 février 1791 : La Constituante décrète : "La maréchaussée portera désormais le nom de gendarmerie nationale."
- 15 novembre 1804 (24 frimaire an XIII de la République) : "Gendarmerie impériale"
- 10 septembre 1815 : par ordonnance royale "Gendarmerie royale"
- 1^{er} mars 1854 : par décret "Gendarmerie impériale"
- III^e République : "Gendarmerie nationale."

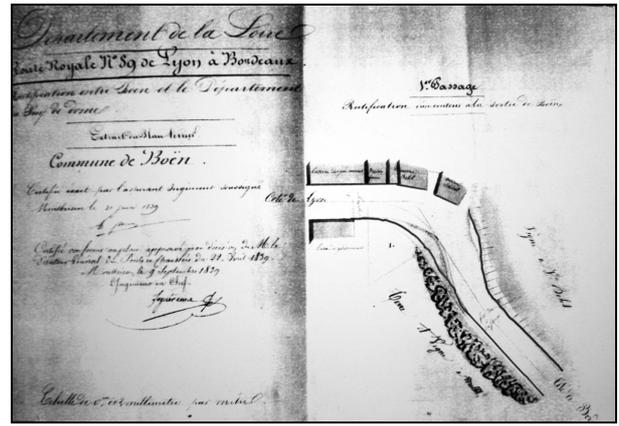
Après la Révolution, en 1791, elle devient gendarmerie nationale. Au début du XX^e siècle, les gendarmes se déplaçaient à cheval d'où la nécessité d'une écurie. Après la première guerre mondiale l'administration leur fournit une bicyclette. Après la deuxième guerre mondiale, ils passent à la voiture. Quant à la caserne de gendarmerie, l'administration n'en a jamais fait construire à Boën. Elle a toujours loué des locaux à des propriétaires privés. Peu avant 1828, elle occupait le centre-ville. M. de Chabert et le notaire Mosnier passent une convention le 25 avril 1828.

Extraits : *M. de Chabert possède ... un conduit en maçonnerie dans la rue traversière de la Grande-Rue à la rue des Vingtaines. Ce conduit vidait dans le ruisseau Chatut en traversant le jardin Chaland. Ce dernier fit construire... la maison... actuellement Reboux et détruisit... la partie du conduit qui existait... de sorte que... ce conduit a vidé sur cette même rue près de l'angle nord-ouest du jardin du sieur Mosnier... l'autorité municipale... a fait boucher l'issue du conduit. Dans le temps que la maison du sieur Mosnier était occupée par la brigade de gendarmerie, on établit des latrines... et on les fit vider dans le conduit... sans en avoir acquis le droit.*



Cette convention se termine par le rétablissement du conduit par le jardin du sieur Mosnier qui y a intérêt pour continuer à utiliser cette canalisation comme égout. Ce grand emplacement était celui de EDF, aujourd'hui celui de la Communauté de communes. En 1840, le maire Rivière-Fay fait le compte rendu d'un incident dans lequel la caserne de gendarmerie est située à la sortie de la ville Rue de Clermont.

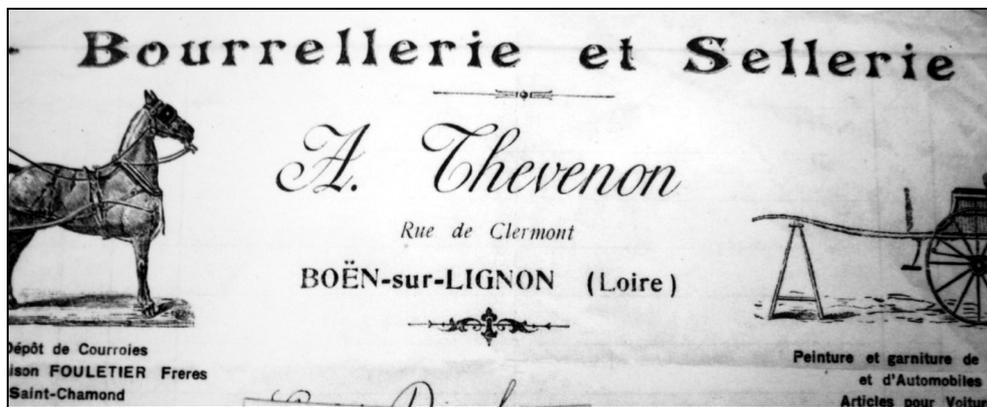
Sa propriétaire était la veuve de Jean-Marie Gayte l'aubergiste. Le 28 septembre 1842, elle ne souhaite pas prolonger un bail de trois ans après avoir fait les réparations exigées. Il semblerait qu'il y ait eu finalement un accord pour continuer jusqu'en 1903. Les appartements donnaient sur la rue et, à cause de la grande déclivité du terrain, il y avait un niveau au-dessous de la route, c'est là que se trouvaient les cellules de la prison dont il reste une porte.



Cette année 1903 l'entreprise Gatier a terminé la nouvelle gendarmerie du 25, rue de Lyon et les gendarmes prennent possession de leurs logements neufs.

En 1911, les frères Thévenon de Palogneux, Antoine 27 ans et Pierre 19 ans, tous deux bourreliers, viennent avec leur sœur Marie, 18 ans, s'installer dans l'ancienne gendarmerie.

Cette même année, l'aîné Antoine épouse Jeanne Mouly une jeune fille de Saint-Sixte. Le 9 juin 1915 naît leur fils Roger qui travaillera plus tard avec son père.



Roger à son tour fonde une famille. En 1943 il prend la suite officielle de son père en tant que bourrelier mais il ajoute à son savoir la peinture et la garniture des automobiles. Il a trois enfants dont Jean qui continue dans le cuir. Mais le cheval cède la place au moteur et les bourreliers disparaissent. Jean se spécialise dans la fabrication des ceintures tandis que son épouse Marguerite transforme l'atelier du bourrelier en magasin d'articles de sport et maroquinerie.



La fabrique de ceintures de La Bouterresse fait suite aujourd'hui à l'ancienne bourrellerie. Les écuries étaient en face aux nos 9, 11 et 13. Elles ont été ensuite le dépôt de vins de Désiré Jacquet puis celui du marchand de boissons Maison.

L'entreprise Gatier a construit l'immeuble affecté à la caserne de gendarmerie au 25, rue de Lyon. L'administration loue à un particulier ou à une collectivité qui se charge de la construction.

L'administration des Domaines en fait l'évaluation suivante : propriété cadastrée sous les numéros 183 (541 m²) et 764 (1 580 m²).



Les deux bâtiments en pierre de la parcelle 183 ont sans doute été construits en même temps. En 1901, ils ne sont pas tout à faits finis, quand l'adjudant demande l'eau et l'électricité. L'immeuble comprend :

- à droite du porche d'entrée, les locaux administratifs : hall d'accueil, bureaux, annexes, grande salle ;
- à gauche, archives et salles de sûreté ;
- au sous-sol 5 caves ;
- deux étages de 2 appartements chacun et 5 greniers.

Chaque appartement possède :

- une salle à manger et une chambre sur rue ;
- une cuisine et chambre sur cour avec WC et salle de bain.

En 1901, il ne devait pas y avoir beaucoup de maisons munies d'un tel confort.



Au bâtiment annexe se trouvent : garages, chaufferie, dépôts au rez-de-chaussée et un logement à l'étage. La gendarmerie dispose donc de 5 logements.

En 1920 M. Gatier vend le bâtiment au conseil général. Celui-ci y ajoutera en 1971 un bâtiment annexe, (parcelle 764 du plan) comprenant deux appartements supplémentaires (l'un de 3 pièces l'autre de 4) sur un sous-sol.

En 1991 le conseil général vend le bâtiment à la commune de Boën qui elle-même le vend à "Bâtir et Loger". Cet organisme a transformé l'ancienne gendarmerie en immeuble locatif et en logements sociaux.

En 1993 Les gendarmes vont occuper la nouvelle caserne construite dans un terrain Moizieux, rue de la Chaux.



Les fontaines, rue de Clermont

L'alimentation en eau des villes ou des villages a toujours été une préoccupation de premier plan pour les hommes qu'ils soient de simples particuliers ou qu'ils soient responsables élus de leurs concitoyens.

A Boën, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, toutes les maisons ou presque avaient un puits et pour celles qui n'en étaient pas équipées, des puits publics répondaient à la demande.

Mais ces eaux n'étaient pas puisées dans une nappe phréatique mais arrivaient dans les puits par ruissellement des eaux de surface entre les multiples fissures du sous-sol rocheux, ce qui entraînait, en période de sécheresse, une pénurie certaine et souvent renouvelée.

Aussi, dès la fin du XIX^e siècle, les édiles se penchèrent-elles sur le problème et firent installer en 1897 une station de pompage par M. Gauchon et Moizieux au lieu-dit de La Fabrique, sur la commune de Saint-Sixte, en bordure de la route nationale n° 89.

Cette eau, parfois de mauvaise qualité, inquiéta les élus qui à nouveau réfléchirent à une nouvelle solution ; le 13 novembre 1927, sous la mandature de M. Emile Mandrillon, fut inaugurée l'adduction en eau de la ville de Boën par les sources de La Valla ; si de nombreux particuliers avaient l'eau courante dans leur maison, certains continuaient à s'approvisionner aux fontaines publiques assez nombreuses et bien réparties dans les rues de la commune.

- Ainsi, pour la rue de Clermont, on ne dénombrerait pas moins de cinq fontaines, entre la place du Parapet près du château et l'extrémité du cimetière, implantées de façon à ce que les usagers n'aient pas un très long parcours à effectuer :

- Une fontaine à l'angle de la rue de Clermont et de la rue Philippe-Raymond, sur la placette triangulaire à proximité du Zanzibar au n° 44.
- Une fontaine vers l'escalier qui descend jusqu'à la rue Philippe-Raymond sensiblement à la moitié de la rue, entre les nos 18 et 20 actuels.
- Une fontaine en haut de la rue du Moulin vers le grand tournant en face du n° 3.
- Une autre était implantée à proximité de l'entreprise de marbrerie funéraire, en face du cimetière.
- Une dernière au nord-ouest du champ de foire au service des ménages, des commerçants et des artisans.

Ces fontaines publiques n'existent plus actuellement, cependant un point d'eau a été maintenu place de l'hôtel de ville en bordure de la route 1089.

Les bœufs gras

C'était une tradition fort ancienne que celle de la présentation des bœufs gras, du Moyen Age assurent certains.

▪ L'événement se situait juste avant Pâques, après la fin du Carême, période de jeûne conseillée par l'Eglise ; puis il fallait donner envie de fêter Pâques, envie de se restaurer de succulentes viandes persillées et pour cela montrer les bêtes les plus en chair, exposer les meilleures pièces en "chapelles", ces mises en scène des morceaux les plus nobles dans les vitrines de toutes les boucheries de la cité ; mais c'était plus que cela, et au-delà de l'émulation voire de la rivalité entre confrères, on comparait, on soupesait des yeux, on jugeait, on montrait sa force et sa réussite, sa position sociale en promenant la bête la plus musclée, celle qui promettait les plus belles ventes.

- L'après-midi du Jeudi saint qui précède Pâques les enfants en toilette, après avoir passé chez le coiffeur pour la mise en forme des cheveux à la coque et l'incontournable jet de "sent-bon" du père Chevalier-Mornand, étaient conduits à l'église pour y être bénits par le prêtre ; la cérémonie religieuse précédait la promenade des bœufs gras de la ville ; les commis bouchers habillés de propre, avec l'ample tablier blanc immaculé et armé du fusil à aiguiser et du bâton de conduite enrubanné, conduisaient les bœufs décorés d'une multitude de rubans rouges et les petits veaux de roses et défilaient à la grande joie des habitants et des enfants, un peu effrayés tout de même.

- Le lendemain, jour du Vendredi saint, les bêtes avaient été abattues et chaque patron se faisait un devoir, une fierté de présenter la marchandise dans ses vitrines, ce que l'on appelait alors les "paradis ou les chapelles" ; c'était un étalage admirable et chacun contemplait dans le long défilé du soir les devantures récurées, voire repeintes, les trottoirs et les caniveaux lavés à grande eau ; mais derrière les rideaux fermés et avant le spectacle tout se préparait dans le plus grand secret, la mise en place rigoureuse, le décor des sols à la sciure, des bouquets et des pièces de viande ornées de papillotes argentées.

- Mais il n'y avait pas que les bouchers qui offraient le spectacle, les autres commerçants stimulés consentaient à des efforts gigantesques d'imagination pour faire valoir leurs produits, leurs marchandises et pour les artisans leur métier, leur matériel et leur savoir-faire... Rappelez-vous, les plus anciens, ce robinet qui coulait en vitrine sans arrivée d'eau apparente chez Lapras, les poussins qui éclosaient en couleurs sous la lampe, dans la vitrine de M. et M^{me} Contardo, rue du 8-Mai.

Aujourd'hui, tout a disparu, on préfère l'alignement un peu morne des comptoirs réfrigérés ; c'est dommage, l'imagination, la poésie, l'humour y perdent beaucoup.

La promenade des bœufs gras





Les cortèges de la Fête-Dieu

Les deux fêtes, l'Ascension, c'est-à-dire la montée du Christ au ciel, puis la descente de l'Esprit-Saint, inspirateur des Apôtres se célébraient pour l'une quarante jours et pour l'autre cinquante jours après Pâques.

Dix ou douze jours plus tard ; c'était le jeudi de la Fête-Dieu, ou le dimanche pour en faciliter l'organisation et avoir le plus grand nombre de fidèles participants.

C'est le temps des ornements blancs, d'un rituel liturgique moins austère que le temps de Carême précédant Pâques.

Jusque dans les années 1950-1955, des autels-reposoirs étaient installés à proximité de l'hospice, de l'église et du château ; des particuliers tendaient des draps décorés de fleurs naturelles sur la façade de leur maison ; le cortège était composé de tout le clergé, des enfants de chœur, des porteurs d'encensoirs, les thuriféraires, des quatre porteurs du dais, choisis parmi les membres du conseil de fabrique les plus notables, et de tous les fidèles ; le prêtre protégé sous le dais, sorte de baldaquin d'étoffe précieuse souvent brodée d'or, les mains cachées par un linge consacré, promenait l'ostensoir à travers tout le village, l'ostensoir véritable pièce d'orfèvrerie contenant la sainte hostie à l'intérieur d'une vitrine circulaire, ornée d'un soleil rayonnant ; les enfants munis de corbeilles, répandaient des pétales de roses avant le passage du dais ; quelques arrêts étaient prévus devant les autels-reposoirs répartis sur le parcours ; décorés de linge immaculé abondamment fleuris ils permettaient la prière et le repos des porteurs ; ils étaient souvent source d'émulation entre les fidèles des différents quartiers ; la procession regagnait l'église ; là, à l'aide d'oriflammes, les enfants composaient des figures géométriques religieuses comme I.H.S., IESUS HOMINUM SALVATOR, (Jésus sauveur des hommes) sur lesquelles ils lançaient des pétales de roses.

En 1927, le photographe a fixé pour l'Histoire, l'image d'un reposoir érigé devant la grille principale du château rue de Clermont.

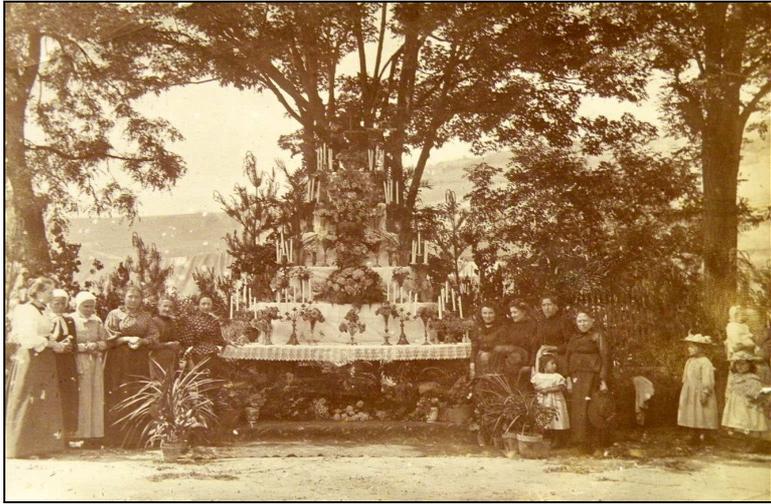
A Boën, la tradition se perd dans les années 1955-1960 ; il ne restait plus déjà de grand cortège, seulement un reposoir au chevet de l'église, les fidèles accomplissaient symboliquement le tour de l'édifice et revenaient au portail, chantant le *Tantum ergo* de saint Thomas d'Aquin.

**TANTUM ERGO SACRAMENTUM
VENEREMUR CERNUI
ET ANTIQUUM DOCUMENTUM
NOVO CEDAT RITUI**

"Adorons prosternés un si grand sacrement, et que le culte antique s'efface devant le rite nouveau..."



Reposoir du Château



Reposoir du Pont

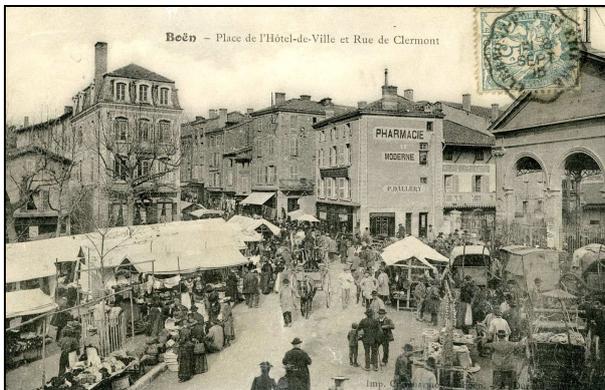
Place de l'Hôtel-de-Ville

Le n° 1, place de l'Hôtel-de-Ville

Café de l'Arrêt des cars

Cars Genin

Ce bâtiment est né de la création de la rue de Lyon après que la route 89 a traversé la ville en 1840. Endroit privilégié où la ville avait réservé un logement pour le garde champêtre. A la fin du XIX^e, en 1896, le pharmacien Dallery fait savoir par une énorme publicité qu'il y exerce dans son officine.



Puis c'est François Giraudet de Grand-Croix qui y tient un café entre 1902 et 1906.

Arrive Etienne Dorier, marchand de bestiaux dont l'épouse Marie Marchat de Saint-Germain-Laval tient le café jusqu'en 1932 avec sa fille Bénédicte née en 1913. Elle a aussi quelques chambres puisqu'elle a deux pensionnaires. Elle devient veuve. Claudius Jacquet, fils du boucher de Sail, épouse Bénédicte qui donnera naissance à Aimé Jacquet mondialement connu et à son frère. Leur vie d'enfant n'a pas été pourtant la plus facile : vers 1950 ils faisaient leurs devoirs d'écoliers dans la salle du café.



Puis se suivent Jean Mornant dont le fils sera aussi un sportif, M. Monnet, Chiron, Martin, Mémé Godard, le dernier jusqu'en 2011. Groupama y installe son siège.

Café de l'Arrêt des cars

Il en a vu passer des cars comme une vraie gare routière ! Beaucoup d'autocaristes traitaient avec des cafetiers pour offrir aux voyageurs la salle d'attente que les pouvoirs publics ne pouvaient donner. Les cafetiers y trouvaient aussi leur compte puisque la clientèle consommait et animait la salle.

Les Rapid'bleu



"Un C6 22 Places"

Adolphe Genin est né en 1892 en Isère. Il a reçu une formation de mécanicien. Après le service militaire, il rentre comme chauffeur mécanicien chez un transporteur de l'Isère et il en devient l'associé.

Il se marie en 1929 et aura deux enfants. Il a envie de faire ses preuves dans le domaine du transport des voyageurs dont il connaît à présent toutes les ficelles. Il jette son dévolu sur la liaison Boën-Lyon délaissée par le train et les autocaristes. En 1932 il choisit soigneusement son itinéraire et, après une bonne étude de marché, il compte plus sur la messagerie que sur les voyageurs pour rentabiliser ses investissements car il n'y aucune aide publique.

Pour commencer il n'a qu'un car. Il part le matin de Lyon avec ses voyageurs et ses colis. Pour le dépôt de ces colis, il a traité avec l'hôtel Bouchand rue Saint-Jean, aujourd'hui le Casino. Il passe sa journée à livrer les colis et repart le soir à Lyon.

Il passe très vite à deux cars, un à Lyon l'autre à Boën avec deux départs de chaque tête de pont, un le matin, un le soir sous l'appellation "Rapid'bleu".

Un troisième car arrive en 1934 (cars de 23 à 27 places). La réquisition de 1940 lui fait perdre un car remplacé par un Isobloc avec bonbonnes de gaz sur la galerie remplies au gaz de ville (on n'a pas de pétrole, mais le charbon donne du gaz).



Car Isobloc avec le père Adolphe Genin

Le parc reste toujours de trois cars dont un gazogène (gaz fourni par la combustion du bois). De 1940 à 1948 ce sont les années de vaches maigres : l'occupation puis la relance économique se font dans les restrictions. Juste après ce sont les années de l'âge d'or : les cars sont bondés, les arrêts plus nombreux. Les cars grandissent donc aussi et passent à 34 places en 1950 et 45 places en 1953.

En 1954, Pierre Genin succède logiquement à son père dans l'entreprise familiale. Sa sœur Jacqueline s'installe au secrétariat. L'entreprise a trois cars : un Isobloc, deux Saurer ; le vieux Citroën assure les marchés et les petits déplacements. Soucieux de développer son entreprise, Pierrot Genin achète un car Chausson de 45 places et un grand terrain à Mollian pour y construire un garage à la mesure de son ambition (1957).

La concurrence est âpre ; l'industrie automobile naissante lance la 2 CV Citroën et la 4 CV Renault. Ce nouveau mode de déplacement vide les cars. Il faut réagir et l'occasion se présente quand l'entreprise de transport Dumillier de Saint-Martin-Lestra cherche repreneur. Pierrot achète cette ligne et la situation est redressée ; il fait aussi l'achat d'un car dernier cri, Leman 41 places, très prisé par les associations organisatrices de sorties et même une agence de voyages de Saint-Etienne.

Troisième bouffée d'oxygène : l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans et les ramassages qu'elle occasionne à partir de 1960 et surtout de 1963.

A l'apogée de l'entreprise, ce sont 20 cars qui sillonneront les routes.

Après le mariage de Jacqueline, l'entreprise s'appellera Genin-Viallon en 1966. En 1972 et 1975 il n'y aura plus que des cars Berliet dans le parc de l'entreprise. En 1992, l'heure de la retraite a sonné pour Pierrot Genin. Les Laurendon prennent la suite et les Rochette après eux.

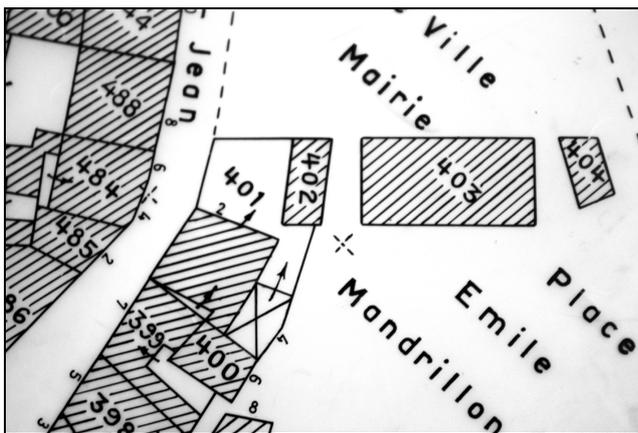


**Pierre Genin devant le car accidenté
qu'il a acheté et réparé lui-même dans son atelier**

La maison n° 2 de la place de l'Hôtel-de-Ville

La maison du n° 2 de la place de l'Hôtel-de-Ville est aujourd'hui l'étude du notaire. Son histoire mouvementée commence en 1862 et se continue en 1863, année au cours de laquelle elle fait démissionner le maire Turquais. C'est dire que c'est une maison de caractère.

- Elle fut construite par Jean-Michel Bouchage né le 9 avril 1803 à Beaufort-sur-Doron en Savoie.



Maison Bouchage parcelle 400

Les Bouchage sont de rudes montagnards, agriculteurs dans l'âme comme beaucoup de nos ancêtres. Jean-Michel rompt avec la tradition, quitte le pays et la maison familiale et devient marchand colporteur. Il faut croire que le métier était lucratif car ceux qui l'ont exercé ont terminé avec pignon sur rue. Il devait arpenter les chemins entre Boën et Lyon, et à 30 ans, en 1833, il épouse une Boënnaise, Louise Gardon, fille du marchand tanneur Pierre Gardon. Ils s'installent tous deux rue de la Charbonnerie (actuelle rue Gustave-Labrosse). Ils y élèvent leurs deux enfants Louise Marie née le 4 mars 1837 et Pierre Hilaire né le 20 décembre 1843.

Le tanneur Gardon a eu trois filles dont deux demeurèrent célibataires. L'une d'elles Claudine, dite Claudia, hébergée par sa sœur Louise, aida celle-ci dans ses tâches ménagères jusqu'en 1850. Les trois sœurs devaient être très proches puisque enterrées toutes trois dans le caveau familial des Bouchage au cimetière de Boën.

- En 1851, le colporteur se sédentarise : il tient avec son épouse un magasin de mercerie place du Marché jusqu'en 1866. Jean-Michel Bouchage a 63 ans et il pense à se retirer. Dès 1862, il acquiert le jardin des héritiers Puy sur la place du Champ-de-Foire avec l'intention d'y faire construire une maison. Il demande donc l'alignement à la mairie qui accorde l'autorisation en précisant que le propriétaire le fera à ses risques et périls à raison des jours (comprenons des ouvertures) qu'il serait obligé de faire sur le champ de foire et de la goutte Chaptut qu'il lui faudra couvrir d'une voûte. Le maire et l'agent voyer M. Gaudard lui précisent l'alignement de la façade de 10,30 m, côté rue Saint-Jean.

Au cours de la construction, deux murs empiètent sur le domaine communal. Il semblerait que le maire Claudius Turquais ait laissé faire. Mais le conseil municipal ne devait pas l'entendre de cette oreille puisque six fois convoqué aux réunions entre septembre 1862 et février 1863, six fois il ne se présente pas. Enfin à la septième convocation, le 25 février 1863, quatorze conseillers décident de crever l'abcès. On vote à bulletin secret la décision de faire abattre les deux murailles du conflit. Le maire, désavoué, démissionne le 21 mars 1863.

Jean-Michel Bouchage passe un contrat avec le nouveau maire, le notaire Jean-Claude Syveton. Le 1^{er} mars 1864 il paye 600 F d'indemnisation et peut faire un trottoir... la maison se construit.

En 1867, l'hôtel de ville et ses deux pavillons se terminent. La place est nivelée et la maison se trouve être en contrebas, ce qui a obligé le propriétaire à construire un escalier pour pénétrer chez lui.

En 1869 des lieux d'aisance sont construits derrière le pavillon ouest et ils ne pouvaient faire autrement que d'empiéter sur le trottoir Bouchage.

Fort de ces deux préjudices, notre homme demande réparation sans parler ni d'odeur, ni d'hygiène, mais en s'en remettant fort poliment "aux sentiments de justice et d'équité qui animent l'administration municipale". Il demande qu'en échange, on lui donne le bout de terrain de 88 ca (m²) entre le pavillon ouest et la rue Saint-Jean. Le conseil "considérant que..." suivent quatre arguments, décide unanimement d'accepter la proposition. Mais il y met des conditions draconiennes :

- Ne jamais le vendre en terrain à bâtir.
- Obligation d'en faire un jardin d'agrément fermé par une grille en fer et non par un mur (question d'esthétique) et interdiction d'en faire un potager ou une cour.

La commune garde "son tour d'échelle" pour d'éventuelles réparations au pavillon, et le droit de faire passer des conduits pour évacuer les eaux. Elle donne aussi au propriétaire l'autorisation d'appui d'une barrière en fer sur le mur de soutènement de la rue Saint-Jean "s'il le juge convenable" à condition qu'elle n'excède pas un mètre de hauteur. Voilà comment, depuis le 24 février 1869, la maison actuelle du notaire s'est ornée d'un joli petit coin de verdure offert à tous les yeux.

▪ Au recensement de 1872, la maison est habitée par Jean-Michel Bouchage, 68 ans, son épouse Eugénie Gardon 58 ans, leur fille Louise 35 ans célibataire, leur fils Pierre Hilaire et Modeste 63 ans un frère de Jean-Michel.

- Modeste meurt en 1879, Eugénie et Pierre en 1880.

- En 1881 Joséphine Bouchage, 20 ans vient habiter avec sa tante Louise et son grand-père Jean-Michel qui meurt en 1886.

- Joséphine et sa tante Louise habitent seules la maison jusqu'au décès de cette dernière le 5 mars 1893.

L'habitation va changer de propriétaire et de fonction puisqu'elle devient étude de notaire jusqu'à nos jours. Donc vers 1898 Antonin Prost est le premier notaire à s'installer dans cette maison avec son épouse et sa fille. Il a 46 ans et quitte Boën entre 1906 et 1911 remplacé par M^e Benoît Borias qui, lui, va rester à Boën pendant 15 ans jusqu'en 1924. Il arrive à l'âge de 51 ans avec son épouse et ses deux enfants Paul et Marie-Louise âgés respectivement de 21 ans et 17 ans. Son fils Paul lui succède jusqu'en 1934.

M^e Georges Poyet va rester presque 40 ans (1935-1972) et s'impliquera dans la vie communale en devenant conseiller municipal. Il laisse son étude à l'âge de 67 ans à son successeur Michel Goyet qui va rester 25 ans jusqu'en 1998. C'est le notaire actuel Jacques Baroux qui l'a remplacé.



Maison Bouchage

La maison n° 3 Place de l'Hôtel-de-Ville

Par l'acte de vente passé chez M^e Prost en date du 30 décembre 1898, nous savons que Louis Gauchon achète à M^{lle} Landrivot "une maison élevée sur cave de rez-de-chaussée et trois étages, avec petite construction, jardin et aisances attenants, confinée au nord par chemin tendant au lieu-dit de la Chaux, au midi par maison et jardin à Marion, au soir par la route nationale et au matin par immeuble à Gay".

M^{lle} Landrivot détenait depuis 1872 cet immeuble par héritage de Pierre Murat son oncle qui l'avait eu de son épouse décédée Antoinette Thivollet en 1868. Celle-ci l'avait eu dans les successions de ses auteurs en 1862. Donc la construction de la grande maison date d'avant 1862, ce qui n'exclut pas des modifications architecturales.



Louis Gauchon l'achète en 1898, mais il ne pourra disposer des locaux qu'à la fin du bail de location des époux Dumas-Peuron qui expire le 11 novembre 1905. Il construit en face un immense atelier. Il ouvre vraisemblablement la quincaillerie qu'il installe au rez-de-chaussée en 1907.



G L = Gauchon Louis ; B M = Bouvier Marie

Louis Gauchon était associé à Jean-Marie Moizieux pour faire fonctionner l'usine de la gare créée fin XIX^e. Après la guerre vers 1919 Louis Gauchon a des projets différents de ceux de son associé. Il lui vend ses parts de l'affaire commune et crée sa propre usine aux Places (Sail-sous-Couzan), ce qui l'amène à se désintéresser de la quincaillerie. C'est vers cette même époque que naîtra la pharmacie centrale.



Paul Lamolle pharmacien acheta le fonds du pharmacien Sylvain Maisonneuve le 16 décembre 1921. Sur une photo on voit la pharmacie Maisonneuve au 70, rue de Clermont où elle exista de 1911 à 1921.

En 1936 Georges Calas gendre de Paul Lamolle succède à son beau-père.

Robert Fontenelle arrive en 1972 puis laisse la place à deux pharmaciens MM. Echegut et Pone.



La maison n° 7, place Hôtel-de-Ville Le Central-Hôtel

Ouverture de la rue de Lyon



Cadastré de 1827

Le cadastre de 1827 est vide de tous bâtiments à l'est de la rue des Vingtaines ou rue Saint-Jean. En 1841, sous l'égide du maire Rivière-Fay, l'ouverture de la rue de Lyon et sa liaison à la rue de Clermont sont réalisées. Dès lors, le trafic principal est dévié sur cette nouvelle voie. Pour répondre au flux de plus en plus important de voyageurs, on construit de nombreux bâtiments et des commerces s'ouvrent, dont quatre cafés à la suite : le Central-Hôtel, le café Goutte, une brasserie devenue le Crédit lyonnais et le café du XX^e siècle, le seul toujours en activité.

Le Central-Hôtel et les bâtiments attenants

Le tènement immobilier du Central-Hôtel appartient, à l'origine, à la famille Thivollet-Mangavel. Les propriétaires suivants sont M. Gathier et M. Moizieux industriel à Boën pour la partie principale du tènement qui correspond au Central-Hôtel. Le corps de bâtiment comprend un ensemble de quatre maisons :

- 1) La première jouxtant le bâtiment de l'actuelle Pharmacie centrale, (construite ultérieurement à l'hôtel) dont le rez-de-chaussée est occupé par la salle de café du Central-Hôtel ; à l'étage loge un particulier qui accède à son appartement par un passage derrière la pharmacie ; ce n'est que plus tard que cette partie sera rattachée au Central-Hôtel.
- 2) L'hôtel proprement dit avec ses annexes.
- 3) Une maison comprenant une porte cochère qui donne l'accès à un grand garage intérieur, à une remise pour la voiture à cheval qui assure les transports en liaison avec la gare et également une salle des fêtes.
- 4) Jouxtant ce bâtiment, la maison où se situe le café Goutte. Après sa fermeture, le propriétaire M. Mangavel, retraité instituteur, s'adonne à la viticulture, reprend possession des lieux et y loge son ânesse, animal qui, si on en croit la mémoire locale, ne manque pas de se "faire les dents" sur les banquettes dudit café.



Par la suite, sa fille loue les locaux et le café devient une succursale des Docks lyonnais dont les gérants ont été M^{me} Fougerousse, M. Damon surnommé "biscuit" qui assure aussi les fonctions de sonneur de cloches et ensuite M. et M^{me} d'Almeida (de 1950 à 1976). Après la fermeture de l'épicerie, un magasin de vêtements "Sermo" est ouvert suivi par "Clin d'Oeil" (de 1976 à 2002), les propriétaires de cette maison étant M. et M^{me} Louis Muron.

Les propriétaires du Central-Hôtel

Les recensements de 1856 à 1876 mentionnent M. Jean-Marie Mallet cafetier né en 1834.

La famille Gay

Le recensement de 1886 inscrit sur ses listes Pierre Gay hôtelier né en 1853, le 23 mai, fils de Jean-Antoine Gay aubergiste et de Benoîte Montrobert ; il est décédé le 20 août 1889.



Sur cette photo, le cocher est Claude Pardon, né en 1846, grand-père de M^{me} Hugonnard-Jumel (+ en novembre 2012) qui donne des cours de coupe et couture au n° 5 de la rue de Clermont puis au 21, rue Alsace-Lorraine (n° 23 actuel), ainsi que des cours à l'école ménagère de la rue de la Chauz ; M. Jumel, acteur de l'Astrée, exploite le garage du Pont avec M. Balichard. Au recensement de 1891, M^{me} Romay, veuve Gay, est mentionnée comme maîtresse d'hôtel ; elle est la belle-sœur d'Antoine Gay.



Central-Hôtel-Gay

Le recensement de 1901 inscrit Antoine Gay comme maître d'hôtel avec son épouse, il a sept employés. Antoine Gay (dit aussi Antonin) est né le 26 mai 1863. Il était cuisinier à Paris lors du décès de son frère

Pierre en 1889. En 1906, il déclare trois domestiques, un cuisinier et un cocher ; parmi les employés, on trouve Louise Bray née en 1889, en qualité de serveuse (grand-mère de M^{me} Cuisinier-Villeneuve), son frère Marius Bray est également employé dans l'établissement.

La famille Garnier

Au recensement de 1901, Joseph Auguste Garnier, né en 1860, est maître d'hôtel patron. A la tête du Central-Hôtel lui succédera son fils Auguste. On les retrouve sur le recensement de 1921, la famille est composée comme suit : Auguste né en 1889 à Sainte-Agathe ; son épouse Claudia née en 1891 à Feurs ; leurs deux fils, Raymond né en 1912 et Paul en 1916 ; le grand-père Auguste né en 1860.

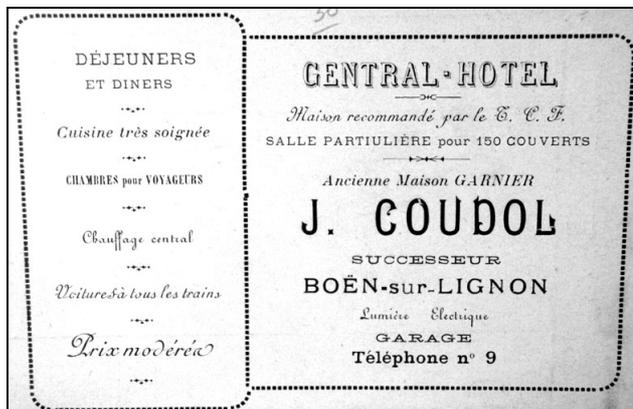
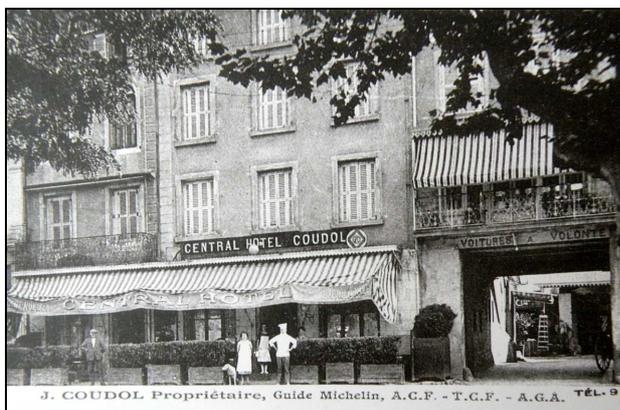
Un article relaté dans le *Mémorial de la Loire* en mai 1922 invite les conscrits de la classe 1902 pour fêter les quarante ans au Central-Hôtel : *Boën-sur-Lignon : les quarante ans.*

Suivant la tradition établie au pays, et pour renouer les liens de camaraderie, les hommes de la classe 1902 se sont réunis dimanche 14 mai pour fêter les quarante ans. A midi, les convives très bien installés dans une des salles du Central-Hôtel A. Garnier, firent honneur au menu aussi abondant que délicat qui leur fut servi. Il en fut de même le soir à 20 heures au dîner auquel assistaient également les dames et qui fut charmant et parfait.

Au dessert, de nombreux chanteurs et chanteuses se firent applaudir dans les meilleurs morceaux de leur répertoire. Ce n'est que fort tard que l'on se sépara en se promettant de répondre "présent" à l'appel pour la cinquantaine. De cette amicale fête, chacun a emporté le meilleur souvenir.

Un avis passé dans le mensuel "Le Poilu de la Loire" d'octobre 1921 lance l'invitation suivante : "La date du banquet des Poilus est fixée au 13 novembre 1921 au Central-Hôtel Auguste Garnier. Le prix du banquet est fixé à dix francs."

La famille Coudol



Central-Hôtel Coudol

La carte postale montre le Central-Hôtel Coudol dont on aperçoit bien la cour intérieure. La famille Coudol s'installera ensuite exploitant du Lion d'Or, sur les quais du Vizézy à Montbrison.

La famille Mallet

C'est la famille Mallet qui reprend les rênes ; M. Paul Mazet, oncle de René Rossillol, est apprenti-cuisinier en 1926, il a 17 ans ; M^{lle} Gauthier, mère de Marie-Claude Baby est serveuse en 1930, elle a servi également chez M. Coudol.

Sur les recensements de 1931 et 1936, Henriette Mallet née en 1880 est hôtelière et patronne. Un article de presse en date du 25 juin 1930, relate que "la jeune société des Killeurs" a organisé son banquet d'inauguration le 18 courant dans les salons du Central-Hôtel. Il est précisé que "le repas fut des plus copieux et des mieux servi par le réputé maître d'hôtel qu'est M. Mallet".

"Le 17 février 1935, le bal de l'Amicale laïque a lieu à l'Hôtel Mallet."

La famille Moizieux

M. Moizieux s'installe à son tour à l'hôtel, il est cuisinier, originaire de Marcilly, où sa famille tient un commerce de vin et peut-être une auberge ; il est le frère de M^{me} Peronnet dont le mari est propriétaire de l'Hôtel des voyageurs à l'emplacement du Crédit agricole actuel ; sautant d'un train avant son arrêt complet M. Moizieux a un bras arraché, ce qui lui vaut le surnom de "désailé" ; il exploite l'hôtel vers 1935.

La famille Pons

Le fils de la famille, Alain, a essayé de sauter du balcon de l'hôtel avec un parapluie en guise de parachute, pour jouer ou était-ce un pari ? En tout cas la solidité certaine du parapluie (sûrement un objet venant de la boutique Chabrolles de la rue de Roanne) n'empêchera pas la chute... sans gravité.

Les familles Duvernay

Le Central-Hôtel passe aux Duvernay, deux familles homonymes sans lien de parenté.



La famille Cardon

M. et M^{me} Francisque Cardon prennent le relais en 1959.

La salle des fêtes

Dès le début de l'exploitation du Central-Hôtel, il existe une salle des fêtes à l'arrière du bâtiment. Une scène permet des spectacles, des bals y sont organisés, des concerts, des réunions d'associations, des banquets. Relevés dans la presse locale, quelques exemples, parmi tant d'autres nous donnent une idée des festivités : le 6 février 1955, salle du Central-Hôtel, un bal, au cours duquel il sera procédé à l'élection de miss Boën, est organisé par les amis de Radio-Luxembourg "section de Roanne" avec l'orchestre Jans Armandez. Le 9 décembre 1956 a lieu le bal de la classe 1957 avec Henri Lameye.

Cependant, les lieux ont bien d'autres utilisations. Parfois un local de l'établissement était réservé à la présentation d'appareils et de matériel pour les personnes souffrant de hernie ; il en est ainsi le 15 et le 22 janvier 1921 (*journal de Montbrison*). En 1946, Georges Dallery, vétérinaire, a un cabinet de consultations le jeudi, au Central-Hôtel téléphone 117. Le 27 décembre 1956, M. John Williams, voyant sur photo et radiesthésiste consulte le samedi.

Au début du XX^e siècle, cette salle abrite aussi un cinéma tenu entre autres par M. Pétrokowsky. Par ailleurs un certificat de travail atteste que M. Fernand Perroton a été projectionniste entre 1920 et 1925.

De nombreux artistes ou groupes se sont produits ; citons par exemple, le chansonnier Pétalugue ; le 8 mai 1954, c'est la troupe du "Pouët et ses troubadours" que l'on retrouve sur la scène du Central-Hôtel Duvernay.

Lors du conseil municipal du 25 mars 1933, M. Moizieux, industriel et propriétaire, informe la mairie "de la réfection complète de la salle de spectacles du Central-Hôtel Mallet et indique que cette salle une fois restaurée pourrait être louée à la ville pour les sociétés locales".

Le conseil municipal invite M. Moizieux à présenter les conditions de location à la ville, elles seront examinées lors du prochain conseil municipal (aucune trace de la suite donnée à cette demande).



Mais les choses ne sont pas toujours aussi simples. Par exemple, M^{me} Mallet offre la salle des fêtes de son établissement à l'Amicale laïque pour installer le cinéma de cette association.

Deux séances sont données à Boën le dimanche en matinée et en soirée. La projection a été assurée par un certain M. Mallet du Sou des écoles de Saint-Didier avec un appareil appartenant au Sou de Saint-Didier. M^{me} Mallet et le propriétaire de la salle M. Moizieux étant en litige, l'Amicale devra au préalable demander l'autorisation d'en disposer pendant toute la saison ; M^{me} Mallet ne devra retirer aucun bénéfice de l'opération ; MM. Mandrillon, Husson et Perrin sont désignés pour cette délégation. Ces démarches resteront vaines et l'Amicale aura le projet d'organiser le cinéma salle du Prado, rue de Roanne (actuel garage autos) propriété de M. Tyllière ; ce projet n'aboutira pas (archives Amicale laïque).

Des journées mémorables y ont été organisées telles que le festival du "Baraban" en 1969 ou la première journée du boudin en 1965 puis une autre en 1966.

B O È N 27-12-1965

Hier dans les salles du Central-Hôtel **Près de 2.000 visiteurs pour la première journée du Boudin d'Herbe**

L'A.S.L. a-joué gagnante avec la première journée du boudin d'herbe.

Le boudin d'herbe, spécialité gastronomique, typiquement boënnaise, a obtenu hier sa carte de noblesse au cours de la première journée où ce mets subtil autant que parfumé et coloré, fait d'herbe (pas n'importe laquelle) et de sang de cochon a été livré à profusion et par centaines de mètres à l'appréciation de près de deux mille dégustateurs qui, de 10 à 22 heures, se sont présentés dans les vastes salles du Central Hôtel Cardon, mis à la disposition des organisateurs.

L'Association sportive du Lignon, de par son président M. Louis Duris, instiga

pour les vieux de Boën, ont astucieusement intéressé toutes les catégories de gens venus, non seulement de cette ville, mais de toute la région et même de Saint-Etienne. Car il y a eu en effet un tiercé, un tiercé pas comme les autres, puisque le résultat ne sera proclamé que vers 22 h., lors du bal en veillée qui a eu lieu sous la halle municipale, alors que vers 16 h. 30, les nombreux membres de la première confrérie des boudiniers boënnaïses se réunissaient autour des tables où étaient exposées les quinze variétés

de boudins d'herbe, livrées à la sagacité, à la compétence et à leur impartialité.

Une heure de délibérations fut nécessaire à la commission présidée par M. Pétrus Sonore adjoint municipal à Boën, et du lieutenant de l'ouvrierie, accompagné de MM. Dubruc, Sthal, Malleure, Daval, Mazet, Charret, Champoné, etc., de la Confrérie des moines du caveau des Cordeliers à Montbrison, MM. Pradelle de Marcoux, Dechavanne, Pons de Saint-Agathe - la-Butteresse, Mme Valensant, MM. Reynaud Romagny, Dr Tolleran de la

« Jurade » de Saint-Emille MM. Lapras, Cardon, Tarr Groizard, Ponchon, Deru, de Boën, M. Baudinat, etc

Le côté burlesque et vestimentaire n'a pas été oublié : une telle circonstance et l'ambiance a été entretenue, comme il se doit, durant les délibérations par la commission

De nombreuses personnalités locales et régionales, municipales, sportives ou autres, ont, par leur présence, prêté avec honneur cette première journée du Boudin d'herbe, journée qui ne reste pas sans lendemain.

La presse de l'époque, la Tribune-le Progrès et le Dauphiné libéré par la plume talentueuse de ses correspondants locaux MM. Robert Thomas et Robert Leca témoignent de l'enthousiasme et de l'inventivité de M. Louis Duris, président du club de foot de L'ASL qui imagine dans la foulée les fêtes du boudin et du baraban.

Les derniers occupants de l'hôtel

M. Francisque Cardon et son épouse Denise, née Vouillon, tous deux nés en 1929, arrivent en 1959 avec leurs deux enfants, Patrick né en 1952 et Maryvonne née en 1957 à Roanne. Ils restaurent toutes les chambres au fil des années, dix-neuf au total.

Aidé au service par sa femme, M. Cardon prépare avec soin et beaucoup de cœur des mets tous aussi délicieux les uns que les autres.

Si le chef Cardon apporte beaucoup d'attention à la qualité des produits et à leur préparation en cuisine, il n'en néglige pas pour autant les détails du service en salle ; connaissant bien sa région et ses richesses du patrimoine, il se fera un point d'honneur à présenter ses menus sur du ruban de soie produit par les artisans prestigieux de Saint-Etienne sans oublier le fleuron de notre ville, le superbe château de Boën qui, à cette date, n'a pas été encore restauré. Les menus sont imprimés à la perfection par les établissements Dégoutte, imprimerie très connue et réputée à Boën ; le père Maurice surnommé "La Ziz" oeuvra de nombreuses années au sein de l'Association de foot du Lignon (ASL) et son fils Jean-Paul reprit l'imprimerie à Sainte-Agathe-La-Bouteresse, à la suite de son père. Malheureusement, un incendie, le vendredi 13 août 1971, cause de gros dégâts. Malgré tout, peu à peu, le Central reprend son activité.

Après des années d'efforts et d'amélioration, M. Cardon obtient une étoile au guide Michelin ; la reconnaissance de son travail lui procure beaucoup de fierté et de bonheur ; c'est également un "plus" pour la commune de Boën.



Le Central-Hôtel Cardon à proximité de l'ancienne halle, en bordure de la nationale 89, place de l'Hôtel-de-Ville. La salle à manger avec vue sur la place que M^{me} Cardon et sa fille préparent toujours avec beaucoup d'attention et avec le souci du détail. Pour les grandes cérémonies, banquets de classe, communions, mariages, l'établissement dispose d'une vaste salle à manger située à l'arrière du bâtiment ; M. Cardon engage de nombreux "extras" pour le service.



Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, de nombreuses vedettes de la chanson font halte à l'hôtel, en particulier à l'occasion des célèbres soirées de spectacles organisées à Sainte-Agathe-La-Bouteresse. Ainsi, M. et M^{me} Cardon et leurs enfants auront le plaisir de recevoir entre autres Georgette Plana, Claude François, Sacha Distel, les Surfs. Johnny Hallyday et Sylvie Vartan, en route pour le Puy-de-Dôme s'arrêtent discrètement le temps d'un repas.

Des musiciens tels que Henri Lameye, Roger Mambre, l'orchestre André Blot y font également halte.

Les photographies que nous a prêtées aimablement Maryvonne Mourlevat-Cardon témoignent de l'audace qu'avaient les organisateurs bénévoles de la région en invitant principalement à Sainte-Agathe-la-Bouteresse des artistes de très grande renommée au service de grandes causes, comme celle de la recherche contre le cancer ; beaucoup d'entre nous se rappellent les immenses chapiteaux dressés en bordure de la route de Feurs et le dévouement sans borne de la famille Pons.

En 1978, M. et M^{me} Cardon cessent leur activité, une page est tournée, l'hôtel est fermé définitivement.



Maryvonne Cardon accueille la chanteuse Georgette Plana

Rika Zarai illumine de son sourire la salle à manger de l'établissement

Quel est le devenir du bâtiment de l'hôtel ?

Pour ce qui concerne le rez-de-chaussée, une supérette Suma, est ouverte en 1979 ; elle est remplacée par Economia en 1988 et cela jusqu'en 2002.



Puis, après sa fermeture, le bâtiment dans sa totalité (y compris la maison et le magasin Clin d'œil) est vendu en 2002 par les propriétaires Condamine-Moizieux et Muron.

Le promoteur Thomas démolit le tènement en 2003 et construit un nouveau bâtiment, en 2003-2004, "le Bellevue" comprenant quatre étages d'appartements en copropriété :

- Au rez-de-chaussée : trois magasins sont ouverts M. Gouttebroze pour les fleurs, M^{me} Bailly, magasin "optique Bellevue" et la bijouterie Duny en remplacement de l'agence immobilière Rochette.
- Au premier étage : un cabinet médical de deux médecins est installé avec M^{me} Tournebize et M^{me} Théron remplacée par M. Pommeur en avril 2012.



Les pelleteuses gigantesques abattent en quelques heures les murs séculaires du Central-Hôtel



**Chanson de Charles Piffard,
1951**

Boën Pêle-Mêle

Stéphanoises et Stéphanois
Vous qui aimez tant la joie
Venez à Boën-sur-Lignon
Y a du vin et il est bon
Si vous aimez bien danser
Bien rire, bien vous amuser,
Allez au Central-Hôtel
Manger, danser n'y a rien d'tel.

Le n° 11, place de l'Hôtel-de-Ville Café Beau

Marie Gauchon née en 1867 est la sœur de l'industriel Louis Gauchon. Elle épouse Claude Beau, fils d'un négociant de Nervieux. En 1911, ils habitent au 11 et tiennent le café.



1914-1918, des soldats blessés ou en permission fréquentent la terrasse.

Bientôt la banque LCL remplace ce lieu de rencontre. Des quatre établissements qui se côtoyaient, il ne reste plus que le café du XX^e.



Le n° 13, place de l'Hôtel-de-Ville

Le café du XX^e

Son appellation a dû changer car le café du XX^e est né après la création de la rue de Lyon en 1840.

- En 1861, on trouve trace d'un certain Pierre Denis et de son épouse Anne Poupée aubergistes jusqu'en 1875 ; profitant bien sûr du passage des diligences et de tout le trafic venant de Lyon (par Feurs) ou de Montbrison et se dirigeant vers Bordeaux via Clermont-Ferrand. Quatre hôtels ou cafés qui se touchent presque, à cet endroit-là, témoignent de l'importance de la circulation. La population locale y trouvait aussi avantage car les hôtels étaient aussi des cafés. Les associations, la mairie même, pouvaient utiliser leurs grandes salles pour leurs manifestations festives.
- Vers 1875, Jean Jacquemont né le 9 mai 1842 à Trelins et son épouse Marie ou Mariette Perrin née le 15 mai 1848 à Luriecq, s'y installent comme hôteliers pour une dizaine d'années jusqu'en 1885. Ils y élèvent leurs trois enfants dont Claudius né le 4 avril 1871 qui deviendra bourellier dans la maison voisine, à l'aube du XX^e siècle (ils tiennent ensuite un hôtel rue Saint-Jean jusqu'en 1898). Après eux se succèdent de nombreux aubergistes ou cafetiers.

1886	CHARLES Etienne	marié à	ROUGEON Marguerite
1891	GOURCY Francisque	marié à	ROUGEON Marguerite veuve CHARLES
1901	GEORGES Joseph	marié à	FAYON Clotilde
1921	LUGNIER Joanny	marié à	Catherine
1931	POYET Jean	marié à	Catherine



Café du XX^e siècle avant 1924



Café du XX^e siècle après 1924

Le souvenir de ceux qui ont connu cette époque nous livre :

M^{me} Prost mère, M^{lle} Maryse Prost, M. Rougier qui a vendu la librairie et la presse à M. Marcel Golzio (3, rue de Lyon) M^{me} Raymonde Bigard, M. Boyer et Hervé Chamfray et Christine.



Le bar du XX^e siècle aujourd'hui

Le n° 15, place de l'Hôtel-de-Ville

L'histoire du bourrelier de la place de l'Hôtel-de-Ville commence au bas de la rue de Lyon, vers 1850, donc dès la création de la nouvelle route. Le trafic est uniquement routier et se fait par voitures à cheval. D'où l'implantation de bourreliers, charrons et maréchaux-ferrants.

- Jacques Lugnier, né le 20 avril 1823 à Tarare, bourrelier, épouse le 17 janvier 1851 à Boën Louise Faye de Saint-Rémy-sur-Durolle. Ils s'installent dès leur mariage rue "Nouvelle-Route". Ils ont onze enfants, en élèvent neuf dont Marie née le 20 février 1854. Vers 1872 Jacques Lugnier emmène sa famille rue Saint-Jean ; il a un ouvrier Joseph Raimbaud né le 11 octobre 1843 à Jallais dans le Maine-et-Loire, issu d'une famille de commerçants, qu'il loge sous son toit.

- L'année après, le 3 février 1873 exactement, son ouvrier devient son gendre en épousant sa fille Marie.

Les deux couples cohabitent rue Saint-Jean jusqu'en 1880. Le jeune ménage s'installe ensuite au 15, place de l'Hôtel-de-Ville. La bourrellerie Raimbaud est née pour une bonne quarantaine d'années. Cinq enfants naissent au foyer dont Jeanne-Marie née le 26 octobre 1878.



1905, dans l'encadrement de la porte le bourrelier Claudius Jacquemont. Assise, Jeanne Marie Raimbaud avec sa fille Jeanne sur ses genoux. Celle-ci deviendra la grand-mère de Jacques et Adrien Geissant

- Claudius Jacquemont, le fils de l'hôtelier du 13 voisin, devenu bourrelier, épouse Jeanne Marie Raimbaud le 24 août 1897 et reste dans le même atelier qui devient la bourrellerie Jacquemont. La famille s'agrandit d'un ouvrier et de deux filles Louise-Jeanne née en 1898 et Jeanne-Marie née le 26 juin 1903. Claudius meurt en 1924. Avec lui s'éteint l'atelier du bourrelier. Sa veuve ouvre un bazar aux rayons remplis à ras bord du nécessaire de l'époque bien sûr, et au dire de son petit-fils, de tout ce qu'on peut imaginer, du bibelot jusqu'au missel ; une vraie caverne d'Ali Baba.



De gauche à droite : café Giraudet, café du XX^e, bazar Jacquemont, épicerie Coiffet, jardin qui deviendra le bureau de tabac et l'imprimerie.

- Sa fille Jeanne-Marie Jacquemont épouse le 29 novembre 1927 Louis Geissant (né le 9 décembre 1902) fils d'Adrien et Marie Dessaigne de l'épicerie du 38, rue de Clermont et que nous trouvons au café du 78. Ils ont deux garçons Adrien né en 1928 et Jacques. Tous deux vont adorer leurs grand-mères, celle de l'épicerie et celle du bazar.
- Adrien Geissant est devenu horloger et s'est installé au 19, rue de Lyon dans l'ancienne horlogerie des Monnery au moment de son mariage en 1954. Vers 1962, il vient occuper la position plus centrale que lui cède sa grand-mère place de l'Hôtel-de-Ville. Cette dame meurt le 27 décembre 1973 à l'âge respectable de 95 ans. Le bazar se vide de ses bibelots et se remplit de montres et bijoux. Aujourd'hui ce commerce existe toujours, tenu par M. et M^{me} Laléchère.



Famille Jacquemont : 2^e rang à partir de la droite : les 2^e et 3^e sont Claudius Jacquemont et son épouse Jeanne Raimbaud ; au bout du rang le père de Claudius Jacquemont et devant lui son épouse.

Le n° 17, place de l'Hôtel-de-Ville

Epicerie Coiffet

Le 17 fut une grande épicerie doublée d'une recette buraliste, ce qui justifiait la présence de deux ménages. En tout cas c'est ce que l'on constate depuis 1861.

- Le premier propriétaire, épicier et buraliste, est Victor Hugues Amédée Billoud marié à Louise Muron le 14 juin 1831. Il partage le magasin avec sa fille et son gendre.



- Marie Billoud née en 1836 épouse Jean-Claude Coiffet de Leigneux le 28 septembre 1854. Ils ont trois enfants Emma, Eugénie et Victor Amédée né le 1^{er} juillet 1862.

- En 1891, on trouve toujours deux ménages avec une génération d'écart. Donc, cette fois, Jean-Claude Coiffet avec son épouse et ses deux filles du côté de la recette buraliste tandis que leur fils Victor tient l'épicerie ; il a épousé Marie Rocher de Thiers : ils ont quatre enfants dont Louis Joseph né le 3 août 1892.

- En 1911 Victor Coiffet est seul avec son épouse pour assumer les deux activités.

- En 1921 deux ménages à nouveau : Victor Coiffet et son épouse avec leurs enfants Anne et Louis d'une part et leur fille Henriette Claire avec son mari Gustave Dauphant d'autre part.

- En 1926, il semblerait que, cette fois, les deux activités soient dans deux immeubles séparés.

- Louis Joseph succède à son père Victor dans l'épicerie familiale du 17. Il s'est marié le 18 avril 1921 à Zélie Veyfour fille d'un sabotier de la rue de Roanne.

Gustave Dauphant et son épouse Henriette Coiffet tiennent la recette buraliste du n° 1 rue de Lyon construite dans l'ancien jardin qu'on aperçoit sur la carte.

- Victor âgé, est resté chez sa fille et voit grandir son petit-fils Jules né en 1921, situation inchangée jusqu'en 1936.



Jules, adulte, est employé à EDF et son épouse tient la recette buraliste de 1946 à 1986. Chantal et Michel Coste l'ont remplacée suivis de Ricardo Nieto et de son épouse toujours en activité.

- Au 17, la situation reste la même en 1931 et 1936 sinon que la famille de Louis s'est agrandie de deux enfants Marie née en 1922 et Eugène (le Zé) né en 1929. Aucun des deux enfants ne prend la suite si bien que l'épicerie ferme en 1969.

- Puis on tombe dans la période d'instabilité des commerces de proximité agonisants.

Se sont créés les vêtements Guillot, Super EGE par M. et M^{me} Guillot, en 1976 "Le Bonnet Rouge" épicerie primeurs et fromages et les vêtements pour enfants "Les Petites Canailles". Cet emplacement a été récemment choisi pour devenir le nouvel Office de tourisme.



Rue de Clermont

La maison n° 3, rue de Clermont

La famille Murat

La famille Murat est installée primitivement rue des Tanneurs (actuelle rue Philippe-Raymond). Pierre Murat et Honorine Jacquet ont un fils Henri (1916-1981). Le père exerce la noble profession de vigneron en exploitant des vignes situées au Guet et à l'Annet ; après sa scolarité à l'école primaire, Henri, dès l'âge de treize ans, rentre en 1929 comme apprenti chez Charles Barailler (1897-1992), mécanicien automobiles qui vient tout juste, en 1927, de racheter le fonds de son patron Charles Giroud situé au n° 7 de la rue de Clermont.

Vers 1940-1941, Henri Murat qui a alors 24 ans prend en location un atelier de réparation automobile, chez Boucher, un réfugié du Nord, de l'exode de 1940 et qui vit avec M^{me} Laurent veuve exploitant la pompe à essence au quartier du Pont ; il fait un peu de transport.

Il est toujours locataire de son appartement jusque dans les années 1950 période à laquelle il achète la maison n° 3, cadastrée 654 au plan actuel ; ce bâtiment est un ancien dépôt de salage pour les peaux d'animaux abattus par les bouchers et dont les murs sont gorgés de salpêtre produit par le sel et la chaux contenus dans les murs ; on ne retrouve pas la date exacte de la construction du dépôt ; de toute évidence il fut édifié après 1839 puisque, sur les plans de cette époque, il n'y a pas de bâtiments ; l'espace de terres et de vignes appartient au sieur Mallet, certainement le cafetier et dont le fils né en 1833 est répertorié comme tel aux recensements de 1856, 1861, 1876.

Henri Murat retrouve M. Barailler au n° 7, juste après l'Astrée, l'immeuble du docteur Cocheret où il exerce sa profession de mécanicien.

Entre 1944-1953, il traversera parfois la rue de Clermont pour délivrer de l'essence aux automobilistes, à la pompe installée au n° 16, emplacement de l'ancien atelier de M. Giroud.

Parallèlement à son installation familiale, M. Murat se lance dans le commerce et le transport du gravier de la Loire ; il achète des terrains à Cleppé, à Nervieux qu'il exploite en extraction.



Dans les années 1955-1960, il fournit les entreprises de maçonnerie de la région, loue des camionnettes aux Ponts et Chaussées et approvisionne les chantiers de réfection des chemins et des routes ; son fils Guy et Maurice Vincent, son futur gendre, sont ouvriers dans l'affaire.

A Boën, les HLM des Cassis et la copropriété des Boulardes ont été construites avec des matériaux de la Loire extraits par l'entreprise Murat qui fermera définitivement ses portes vers 1972-1973.

Henri Murat qui a deux enfants entreprend la transformation de la maison du n° 3 et sur les conseils et les plans de M. Adrien Barey, géomètre formé chez Gatier, il en fait une demeure vaste, confortable et bien organisée ; aujourd'hui, c'est sa fille M^{me} Vincent-Murat qui habite la maison.

La maison n° 5, rue de Clermont "l'Astrée"

▪ La situation de l'immeuble



L'immeuble n° 5 de la rue de Clermont situé à l'extrémité droite en direction de Sail pose une énigme au passant qui lève les yeux et découvre la plaque en verre bleu surmontant la porte d'entrée et portant le nom de l'héroïne d'Honoré d'Urfé "l'Astrée" ; il ne s'agit pas du domicile de la bergère du Lignon éprise de Céladon mais plus simplement d'une maison bourgeoise aux intérieurs plus stylés et qui a abrité diverses activités dont certaines sont oubliées des habitants de Boën et que pour le plaisir, nous allons évoquer.

▪ Le docteur Cocheret

Les témoignages concordent dans un premier temps pour nous rappeler un certain docteur en médecine, M. Frédéric François Cocheret, avant la guerre de 1939-1945 et dont les méthodes étaient qualifiées de modernes ; il y aurait eu aussi, au n° 5, une modeste clinique ; le docteur Cocheret y assurait une activité de soins. En effet la maison assez vaste pouvait abriter quelques chambres et son propriétaire avait fait aménager un jardin paysager montant jusqu'au chemin conduisant du Sordet à la goutte Hodin.

Une publicité détaillée insérée en 1934 dans un journal de la région, le Montbrisonnais ou le journal de Montbrison, nous renseigne sur les différentes spécialités du docteur Cocheret ; on y remarque tout d'abord une erreur qui situe Boën à une altitude de 500 à 700 m ; suit une énumération abondante de l'offre de l'Astrée, établissement thermal et physiothérapique ouvert toute l'année : hydrothérapie, bains-douches de toutes variétés, rayons X, traitements électriques, héliothérapie, thermothérapie, mécano-thérapie, massages, etc. cure des douleurs dans des installations spéciales, douleurs articulaires, nerveuses, digestives etc. et même rhumatismes déformants, cure des paralysies, des maladies des femmes (métrites, fibromes, stérilité etc.).

Une pension fonctionne pour les convalescents et les malades et la publicité précise qu'on n'accueille pas les aliénés et les contagieux.

Une carte des soins presque universelle, révélatrice de la souffrance humaine à une époque où la médecine n'a pas encore beaucoup de moyens pour soulager et pour répondre aux attentes des patients, propose différentes possibilités.



Mais l'abondance de l'offre ne révèle-t-elle pas une entreprise fondée sur la grande expérience acquise par le docteur au cours de sa brillante carrière à Paris et surtout pendant la guerre de 1914-1918, tranche douloureuse de vie, pendant laquelle F. F. Cocheret est affecté comme médecin-radiologue et où il voit de nombreux traumatisés, mutilés de toutes sortes, expérience douloureuse d'abord pour les blessés mais riche d'enseignement dans le domaine de la réparation du corps humain, squelette, esthétique du visage, douleurs, rééducation fonctionnelle.

Parcourons plus en détail la vie de F. F. Cocheret.

- Les recherches administratives civiles nous éclairent davantage ; en effet, le registre des naissances nous confirme sa venue au monde à Boën, le 9 août 1875 mais sous un autre patronyme ; en réalité, il est le fils de

Claude Cochonnet né le 24 août 1828 à Saint-Julien-la-Vêtre, teinturier à Boën en 1875 et de Françoise Goutarel née le 30 août 1839 à Condrieu.

- Dans sa jeunesse, Frédéric Cochonnet part à Paris pour y suivre les cours de la faculté de médecine ; l'administration militaire nous apporte, à cette époque, des renseignements importants sur la personne de ce jeune homme. Sur la fiche de recrutement pour le service armé, on trouve les renseignements suivants qui nous permettent de mieux connaître F. F. Cochonnet (Cocheret). Outre les mentions d'état civil, il est qualifié d'étudiant en 1896 et il a le numéro 117 au tirage du conseil de révision dans le canton de Boën.

- La description physique de F. F. Cochonnet nous apprend qu'il est plutôt de constitution modeste, 1,58 m, et qu'il a été ajourné pour faiblesse en 1896, en 1897, pour être finalement retenu bon pour le service en 1898 il a alors 23 ans. Les cheveux et les sourcils châains encadrent un front ordinaire et des yeux gris personnalisent certainement un regard plutôt doux, le visage est ovale et le menton rond, le nez et la bouche sont moyens, bref, rien de remarquable.

- Une fois reconnu bon pour le service actif, il est incorporé au 13^e escadron du train des équipements le 14 novembre 1898, régiment de Moulins, à la 13^e section d'infirmiers de Vichy puis au 16^e régiment d'artillerie de Clermont-Ferrand comme infirmier. Il est nommé médecin auxiliaire de réserve le 6 janvier 1900 à la 13^e section d'infanterie militaire à Vichy, affecté au 16^e régiment d'artillerie.

Pendant ses études et au service militaire, il doit certainement souffrir des railleries et des quolibets de ses condisciples à propos de son nom et déjà doit-il réfléchir à en changer ; l'idée se concrétise devant le tribunal de première instance de Montbrison le 3 octobre 1903 : "... M. François Frédéric Cochonnet domicilié à Boën, résidant à Paris... né le 9 août 1875 à Boën, a été autorisé à substituer à son nom patronymique celui de Cocheret au lieu de Cochonnet."

- Les études du futur docteur s'étalent à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle ; il est successivement externe et interne des Hôpitaux de Paris puis préparateur du cours de médecine à l'Ecole des hautes études ; il devient médecin-chef de service à l'hôpital du Kremlin puis médecin de la préfecture de police ; il est promu au rang d'officier d'Académie ; spécialiste du tube digestif, de la peau et du cuir chevelu. L'autorité militaire en 1903, prend en compte le changement de patronyme suite au jugement du tribunal de Montbrison, raye Cochonnet et inscrit Cocheret.

Pendant la guerre de 1914-1918, F. F. Cocheret est rappelé dans l'armée active par le décret de mobilisation générale du 2 août 1914, il a alors 39 ans ; il rejoint, le 17 août 1914, l'hôpital militaire de Bourbon-Lancy. Il est ensuite désigné pour la 10^e région militaire par décret ministériel du 22 février 1917 comme chef des services de radiologie à l'hôpital 119 de Saint-Lô. Il est promu au grade de médecin-major de 2^e classe le 25 mars 1919. Il est démobilisé le 29 mars 1919 et affecté à l'hôpital complémentaire de l'école professionnelle de Vierzon le 10 octobre 1921 ; cet établissement recevait-il les grands mutilés de guerre qui venaient s'y rééduquer et apprendre un métier adapté à leur handicap pour survivre après la tourmente ? On ne connaît pas l'année du retour du docteur à Boën mais des dates liées à sa carrière et à sa vie privée nous renseignent sur son parcours comme nous allons le constater.

La fiche de recrutement renseigne sur les domiciles successifs au début du XX^e siècle : 27 juin 1900, 22, rue Bréa à Paris ; 7 août 1902, Boën ; 17 juillet 1906, 4, rue Plassaire à Paris ; 19 avril 1907, Paris ; 18 mai 1909, Paris ; vers 1910 F. F. Cocheret est inscrit sur une liste électorale de Boën ; de 1914 à 1919, il est au front.

- En 1920, le docteur Cocheret est domicilié 73 bis, avenue de Wagram. A cette date et plus précisément le 9 décembre, il épouse, après avoir divorcé de Julienne Abier en 1919, Marie-Andrée Le Cousturier, elle-même divorcée de Marie-Auguste Hue depuis 1901 ; elle réside pour sa part 189, boulevard Victor-Hugo à Clichy. Les témoins de cette deuxième union sont d'une part, Marie-Thérèse Raphaël et d'autre part, Albert Comte de Montuel, capitaine au long cours à Nantes. Le mariage est célébré en mairie du 17^e arrondissement de Paris par M. Louis Malétras, maire adjoint, chevalier de la Légion d'honneur.

- Il part certainement pour Donville-les-Bains avec sa nouvelle épouse. Y exerce-t-il une activité médicale ? On y rencontre le couple le 27 mai 1921 puis en 1923 puisque de cette union, le 5 janvier de la même année, naîtra un garçon. Le jeune Claude Hubert Georges Cocheret vient au monde le 5 janvier 1923, quartier du

Corps-de-Garde, à Donville-Les-Bains, département de la Manche, une petite ville située au nord-est de Granville, au nord de la baie du Mont-Saint-Michel.

Le 8 juillet 1924, le docteur Cocheret habite Vichy proche de Boën. Claude rentre au cours moyen de l'école publique de Boën le 1^{er} octobre 1934, n° 673, avec Marius Latour son conscrit, après avoir effectué la première partie de sa scolarité à l'école privée de la même commune. Son père Frédéric est qualifié de docteur en médecine, dans le registre de l'école.

On retrouve Frédéric Cocheret sur le recensement de la ville de Boën en 1926 ; à cette date, il emploie cinq domestiques : Auguste Hue, (est-ce l'ex-mari de la deuxième épouse du docteur ?) Eugénie Thirard, Maria Dumond, Joséphine Marcoux et Jean Fourny, ce qui signifie une activité importante ; en 1936, il n'a plus que deux employés, il est alors âgé de 61 ans.

Le bulletin paroissial n° 13 de 1933 établit la liste des enfants fréquentant le catéchisme à Boën, Claude Cocheret y est inscrit ; le 10 mai 1934, le jeune catéchisé fera sa communion en l'église de Boën. En 1942, l'acte de mariage de son fils Claude nous précise que F. Cocheret réside à Bordj-Menaïel en Algérie.

On retiendra que M. Frédéric François Cocheret fut certainement un docteur en médecine réputé ayant une solide expérience acquise dans les postes prestigieux occupés dans les différents établissements hospitaliers de Paris et pendant la grande guerre de 1914 à 1918 au service des grands blessés. Les recensements de la population nous sont précieux car ils nous apportent des renseignements sur les patronymes, les dates de naissances et les professions par rue ; ils donnent une idée précise des disparitions de fonds de commerce, des mutations etc.

Pour la famille Cochonnet (les parents du docteur), le père Claude, qui a 73 ans (né en 1828) et toujours inscrit comme teinturier rue de Clermont en 1901 ; il décède le 23 avril 1901 ; en 1906 il n'y a aucun fonds au nom de Cochonnet ; le recensement de 1911, fait réapparaître Philomène Cochonnet (née en 1841) comme négociante en lingerie ; l'année 1921 sera la dernière où la veuve Cochonnet sera recensée comme marchande de laine ; elle décèdera le 2 septembre 1923.

Actuellement, M^{me} Cocheret, l'épouse de Claude Cocheret, décédé, le 15 octobre 1985 à Alès, réside dans le département du Gard.

• Le cours de couture de M^{me} Jumel



L'immeuble fut habité par M^{me} et M. Jumel qui, lui-même, était un animateur –acteur de la troupe de l'Astrée et qui y organisait les répétitions des spectacles joués dans la salle du patronage, l'actuel cinéma de la ville ; il y rencontrait d'autres acteurs comme M. Vincent, M. Maurer...

- De 1919, année de sa naissance, jusqu'en 1946 M^{me} Jumel-Hugonard réside à Oullins chez ses parents mais ses racines sont à Boën où son grand-père, après son tour de France, s'installe comme forgeron-ferronnier, rue Saint-Jean.

- Elle se marie en 1946 avec M. Pierre Jumel ; à cette époque, elle travaille à Oullins, au Centre professionnel, rue de la République, sous le contrôle de la direction du lycée de la Martinière de Lyon ; elle enseigne la coupe et la couture sous la direction de M^{lle} Reboux chef des travaux de cette section.



- Après son mariage, elle revient à Boën où son mari exploite le garage du Pont en septembre 1946 ; elle est obligée de démissionner de l'enseignement technique ; elle est alors sollicitée par des particuliers pour donner des cours de coupe et de couture ; elle décide d'ouvrir une école et, en septembre 1946, elle commence les démarches auprès de la mairie et de l'administration ; elle cherche un local et s'installe donc, finalement, à l'Astrée au n° 5 de la rue de Clermont où exerçait le docteur Cocheret ; puis, sœur Jean-Alex, du dispensaire de la rue de la Chaux, vient la trouver et lui propose d'assurer les cours d'enseignement général nécessaires pour présenter les élèves au CAP ; plus tard, c'est M^{lle} Muron institutrice à la retraite qui donnera les cours d'enseignement général ; M^{me} Jumel travaillera rue de la Chaux de février 1947 à juin 1949.

- En 1951, sœur Jean-Alex, avec l'aide de M. Gauchon, ouvre un cours privé catholique sous la dénomination "Enseignement professionnel de la rue de la Chaux" ; répondant pendant de nombreuses années aux besoins professionnels locaux et connaissant un large rayonnement, cet établissement fermera malgré tout ses portes en 1989.

M^{me} Jumel poursuit ses activités mais les locaux de l'Astrée ne correspondant plus aux besoins, elle décide d'en changer ; en effet il y avait plus de trente élèves avec les cours amateurs ; elle loue alors la maison Brisebras, au n° 21 de la rue Alsace-Lorraine (actuellement n° 23) ; les cours y ont été dispensés jusqu'en 1953 date à laquelle l'école sera fermée.

M^{me} Jumel restera fidèle à Boën et viendra chaque année en famille dans sa maison de la rue Sixte-Delorme pour y passer ses vacances. Elle décède en novembre 2012.

-Un Forézien célèbre



Une famille forézienne estimée, originaire de Mably, habitait cette maison dans les années 1940-1950, celle de M. Albert Chazal, né en 1923, qui s'engagera dans la Résistance avec M. Lucien Neuwirth et qui deviendra le président directeur général concessionnaire du célèbre restaurant du buffet de la gare de Lyon à Paris, le "Train Bleu", de 1962 à 1995 ; il fondera aussi l'ambassade du Forez dans la capitale et fera largement connaître les vins des Côtes du Forez de la "Cave des Vignerons"

La maison n° 7 - la maison n° 16, rue de Clermont

Famille Barailler



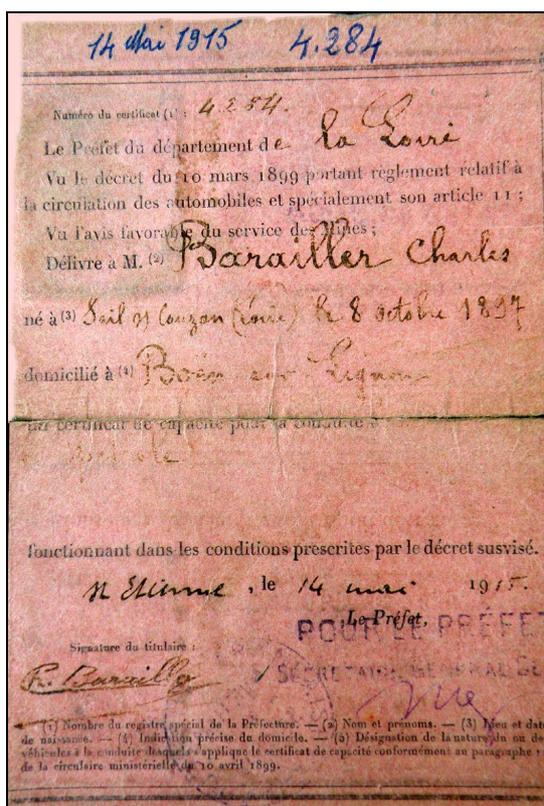
▪ Les origines et la formation



Charles Barailler
(1897-1993)

Charles Barailler est né le 8 octobre 1897 à Sail-sous-Couzan. Son père Jean était négociant en vin et issu d'une famille d'artisans (meunier, tailleur de pierre, perruquier, fileur de coton) originaire de Saint-Marcellin-en-Forez pour les Barailler et de Sail-sous-Couzan pour les Bonneton.

Sa mère, Marie Gondot, était la fille du cafetier de Sainte-Foy-Saint-Sulpice issue d'une famille de vigneron de la côte roannaise et sa grand-mère maternelle, Anette Faure, était originaire de Saint-Jacques-d'Ambur en Auvergne.



Charles a un frère aîné, Marius né en 1893, une sœur Francine née en 1896, qui exercera le métier de coiffeuse rue de Lyon à Boën, et une petite sœur Maria née en 1901.

Au terme de l'école primaire du village, il décide de suivre une formation de tourneur-ajusteur. C'est là que débute sa passion pour la mécanique qu'il aura toute sa vie.

Le 19 mai 1915 il décide de passer le "certificat de capacité valable pour la conduite des voitures à pétrole".

▪ La guerre de 1914-1918



Charles Barailler à Créteil, 5 novembre 1916

La première guerre mondiale va hélas modifier ce début de vie prometteur.

Le 11 janvier 1916 il est incorporé au 16 RI et il est envoyé dans la Marne ; c'est sur le front qu'il apprend le décès de son père le 6 mai 1916.

Quelques mois plus tard ses connaissances en mécanique lui offrent une mutation aux ateliers de l'armée à Roanne, ce qui l'éloigne du front et le rapproche de sa famille.

Malheureusement le 1^{er} septembre 1917 il apprend la mort au Champ d'Honneur de son frère Marius.

▪ Installation à Boën au n° 16 puis au n° 7

Il est rendu à la vie civile, le 30 septembre 1919, mais restant le seul homme de la famille, il en devient à 22 ans le chef ayant à charge sa mère et ses deux sœurs.

Il trouve rapidement un travail dans la mécanique, puis finit par trouver sa véritable voie en se faisant embaucher par Charles Giroux réparateur d'autos, motos et cycles au n° 16, rue de Clermont à Boën.



Famille Barailler, mai 1922

En 1925, il se marie avec Jeanne Durand, âgée de 19 ans, puis en novembre 1927 il rachète le fonds de Charles Giroux et reprend la location de l'atelier et de l'appartement à l'étage, propriété de M^{me} veuve Barou, et du dépôt, en ruine après incendie, situé en face au n° 7, propriété du docteur Frédéric François Cocheret.



En devenant son propre patron, il décide de s'orienter totalement dans l'automobile qui commence à prendre un essor considérable.

Hélas, le décès de son épouse en 1929 vient casser son bel enthousiasme. Mais la passion l'emporte et il développe son garage en se lançant dans la vente de véhicules en tant qu'agent Chenard & Walcker et revendeur Donnet. Il est alors précurseur dans son métier et les affaires marchent bien grâce, entre autres, au développement industriel de Boën avec les usines Gauchon et Moizieux.

• Vers la rue de Roanne

Il commence alors à s'agrandir en achetant le 1^{er} mars 1935 à Joseph Tyllière les bâtiments au n° 54, rue de Roanne qui lui permettent de travailler dans de meilleures conditions, en investissant dans une station Téalémit comprenant un pont élévateur et un compresseur puissant.

Cependant, en 1936 la société Chenard & Walcker dépose le bilan et Donnet disparaît, il doit chercher un nouveau fournisseur.

C'est à cette époque qu'Henri-Théodore Pigozzi, après avoir racheté la belle usine de Donnet à Nanterre, près de Paris, crée avec le soutien de FIAT la société SIMCA. Il devient alors agent SIMCA.



Le garage continue sa progression et il rachète, le 9 décembre 1938, au docteur Frédéric François Cocheret le terrain du n° 7, rue de Clermont qui garde toujours les marques de l'incendie depuis plus de 10 ans. Il y construit alors un bâtiment avec au rez-de-chaussée un garage, au premier étage un appartement pour lui et au deuxième un appartement pour son chef d'atelier.

Après un long veuvage il se remarie le 6 mars 1939 avec Marcelle Poyet âgée de 24 ans.

▪ La guerre de 1939-1945

Les pompes à essence

De nouveau la guerre va perturber sa carrière ; heureusement le 14 novembre 1939 il est dégagé des obligations militaires, mais il est réquisitionné pour travailler aux établissements Gauchon. Il peut tout de même faire tourner son affaire au ralenti.

Le 11 janvier 1944 il obtient du préfet l'autorisation d'installer des pompes à essence au n° 16, rue de Clermont. Cette autorisation sera renouvelée le 29 mars 1949.

▪ Concessionnaire SIMCA



En 1953, l'emplacement des pompes à essence étant trop près de la chaussée, il résilie le bail du n° 16, rue de Clermont et crée une station-service moderne rue de Roanne.

Grâce à ses bons résultats il devient concessionnaire SIMCA pour l'arrondissement de Montbrison.

A partir de cette date, son activité se déplace entièrement rue de Roanne et c'est là qu'elle va vivre ses meilleures années. Les ventes de véhicules explosent, avec entre autres le succès de l'Aronde, et la réparation automobile devient une activité conséquente. Il s'investit à fond dans son métier et y consacre la plus grande partie de son temps. Il devient membre de l'Automobile club et adhère au syndicat des réparateurs automobiles.

Le 26 janvier 1963, à 66 ans et après 36 ans d'exploitation, alors que la profession subit une nouvelle évolution, il décide de cesser son activité et vend son affaire à monsieur Rondy.

Après une longue retraite bien méritée, M. Charles Barailler décède en 1993 à l'âge de 95 ans.

La maison n° 8 rue de Clermont
Familles Belet, Bernolin, Buidine, Houzet

Les plans anciens de 1833 et 1839 dressés par les services des Ponts et Chaussées, respectivement par les ingénieurs Dumas le 6 août 1832 et par l'aspirant-ingénieur Perré sous le contrôle de l'ingénieur en chef Laguerenne le 23 mai 1839 concernent les rectifications de tracé de la route royale n° 89 ainsi que les alignements-démolitions prévus pour le projet de la nouvelle traversée de Boën qui sera réalisée par le maire Rivière-Fay vers 1840, 1842.



▪ L'immeuble n° 8 n'existe pas encore tel que nous le connaissons aujourd'hui ; il s'agit en ce début du XIX^e siècle d'une écurie construite en pisé et appartenant au sieur Belet qui sans doute doit être vigneron puisqu'il possède les vignes sur la pente regardant le Lignon, à l'emplacement de ce qui sera plus tard la rue du Moulin ; la maison d'habitation de M. Belet située à environ 20 mètres des vignes, jouxte l'écurie et constitue les nos 6, 4, 2 actuels.

Par la suite, l'écurie transformée en habitation de dimensions très modestes appartient à la famille Bernolin.

▪ Les actes notariaux nous renseignent sur les propriétaires successifs dont le premier est M^{lle} Maria Victorine Bernolin décédée en 1966.

- Les héritiers vendront à M. Buidine qui tenait le bien de M. Louis-Antoine Bernolin.

- Le propriétaire actuel est M. J.-M. Houzet.

▪ La caractéristique de ce type de maison c'est d'abord l'étroitesse conjuguée à la profondeur en direction du Lignon puis la hauteur importante du bâtiment, du côté de la rivière, hauteur justifiée par la pente abrupte depuis la rue de Clermont jusqu'à la rue Philippe-Raymond.

La maison n° 10, rue de Clermont Famille Longet-Vedrenne

Sur un plan de 1833, dressé par les services des Ponts et Chaussés, et relatif au projet de modification de la traversée de la ville de Boën par la rue de l'Hospice, la place de l'Eglise et la rue de Clermont, on observe l'emplacement de la maison de la famille Longet-Vedrenne, au n° 10 actuellement. Elle était alors occupée par un dépôt construit en pisé appartenant à M. Fourt.

▪ En 1839, le projet de la nouvelle traversée n'a toujours pas abouti et les services administratifs se remettent à l'ouvrage, fournissant un nouveau relevé des immeubles...



▪ Aujourd'hui...

Cette maison avait tout d'abord été acquise vers 1910 par M^{me} et M. Vefour de Saint-Thurin les grands-parents de M^{me} Irène Vedrenne, son actuelle propriétaire.

- Le rez-de-chaussée est occupé par un salon, une salle à manger et une cuisine dont la porte-fenêtre s'ouvre sur une terrasse de maçonnerie construite en 1949, lors de la rénovation du bâtiment sur l'initiative de leurs propriétaires, M. et M^{me} Longet (née Vefour).

- Le premier étage, ainsi que les combles sont aménagés en chambres.

- En contrebas de la terrasse, on découvre un jardin paysager ainsi que la rue étroite des Tanneurs (rue Philippe-Raymond), la trace de l'ancien bief, déviation routière, les jardins ouvriers, la Sablière, le Lignon et les collines environnantes.

Ce lieu familial où se retrouvent enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants pour un temps de vacances, avait abrité régulièrement les passages du médecin-commandant Maurice Longet, fils aîné de M. et M^{me} Longet, né en 1913. Lorsqu'il revenait de ses missions du Vietnam, il aimait à se ressourcer dans cet endroit calme du Forez.

Touché par la misère et la souffrance qui étaient son lot quotidien au Vietnam, il désirait ardemment devenir prêtre, dans l'idée de poursuivre une nouvelle forme d'apostolat s'associant à sa pratique de la médecine et de la chirurgie.

Le cardinal Gerlier lui confère le sacerdoce en 1963. Il fut touché cette année-là par un infarctus qui l'empêcha de réaliser son souhait de retourner au Vietnam auquel il avait consacré durant des années toute son énergie et ses efforts.

Ses funérailles eurent lieu dans l'église de Boën, église dans laquelle il avait également célébré la messe chaque fois que l'occasion le lui permettait.

Il fut inhumé dans le cimetière de Boën-sur-Lignon.

Après son décès, sa mère aidée de deux filles, Agnès et Irène publièrent un livre consacré à sa mémoire, *Un médecin et des hommes* duquel est tiré la citation suivante de l'amiral Ortoli sur laquelle nous concluons :

"On dit volontiers que le médecin est un apôtre, ce fut le cas du docteur Maurice Longet ; la conscience scrupuleuse et l'esprit de la charité de cet homme irréprochable ont été le plus rayonnant exemple pour ceux qui l'ont approché."

La maison n° 17 rue de Clermont Chez Faveyrial

M. André Faveyrial apporte des précisions sur le fonds de maréchal-ferrant tenu par son père Marius Faveyrial, rue de Clermont. M. Marius Faveyrial achète en 1925 un fonds de commerce de maréchal-ferrant, ventes et réparations de machines agricoles, à M. Bouchet, au n° 17 de la rue de Clermont.



▪ En effet, le 22 août 1925, M. Faveyrial, ouvrier maréchal de Saint-Bonnet-le-Courreau, fait l'acquisition du fonds de commerce auprès de M. Jean Bouchet qui exerce la profession dans un immeuble situé rue de Clermont, au n° 17 actuel, appartenant à M. Dumont négociant demeurant à Feurs ; le bail avait été signé précédemment par M. Bouchet le 11 novembre 1922 pour une durée de 12 ans, M. Faveyrial prend donc la suite pour 9 ans environ.

- Outre les éléments incorporels tels que la clientèle et l'achalandage (deux noms synonymes, mais plus ancien pour le second), ce qui reste à courir du bail servant à l'exploitation et à son habitation qui comprend un rez-de-chaussée à l'usage de maréchalerie et de forge, des caves, deux étages, un grenier et un petit jardin attenant, l'acte de vente mentionne les éléments corporels à savoir le matériel et les accessoires servant au métier : deux soufflets, deux enclumes, une machine à percer, une soudeuse mécanique, un étau, des marteaux, des tenailles, une poinçonneuse et divers outils de forgeron.

- Un engagement réciproque entre le vendeur et l'acquéreur est stipulé dans l'acte notarié dressé par M^e Pondatit notaire à Boën ; en effet, l'acquéreur M. Faveyrial prendra le fonds dans l'état où le tout se trouve actuellement ; le vendeur, quant à lui, s'interdit le droit d'exploiter un fonds de commerce concurrent dans l'étendue de la ville de Boën et dans un rayon de 3 km de la limite de la commune.

Le travail du maréchal-ferrant

▪ Le travail de maréchal-ferrant consiste à poser un fer sous les pieds du cheval pour les protéger ; un apprenti (le commis) tient le pied du cheval en position de repli, et l'ouvrier à l'aide d'un objet tranchant (le rogne-pieds) et d'un petit marteau coupe la corne afin de mettre le sabot en forme pour la pose du fer ; une autre tâche de l'ouvrier consiste à forger, dans une barre d'acier, le fer qui épousera la forme du sabot ; une fois forgé le fer sera percé de trous permettant la fixation à l'aide de clous.

Les chevaux qui autrefois servaient au transport des marchandises ont laissé place à des chevaux plus légers destinés aux loisirs et actuellement le maréchal-ferrant peut travailler seul, le pied du cheval serré entre les jambes.

De nombreux jeunes apprentis ou d'ouvriers confirmés se succèdent à la forge, à l'enclume et au ferrage des chevaux : MM. Geneix, Mandon, Bec et Joseph Fanget qui partira ensuite à CRAINTILLEUX chez Masson pour revenir à Boën, rue Saint-Jean chez Brunel-Sion.



Deux d'entre eux retiendront notre attention :

- M. Thomas qui s'installera par la suite à Pralong en mécanique agricole puis en serrurerie ; nous retiendrons de lui une réalisation remarquable dans les années 1950, celle d'un tracteur agricole à partir d'une voiture Mathis, pièce unique remise en état par un passionné de la région.



Aujourd'hui

- M. Emmanuel Arlarcon qui, outre ses activités professionnelles, fut un dévoué du corps des sapeurs-pompiers dont il assura le commandement avec compétence et rigueur.

▪ En 1962, M. Faveyrial vend le fonds à M. Tholot installé rue de Roanne où il termine sa carrière en 1964.

La grande Histoire nous rejoint...

"En 1942, après le onze novembre, les Allemands sont à Boën ⁴ et réquisitionnent la forge de mon père afin d'effectuer les différents travaux nécessaires à leurs chevaux ; à cette époque, comme beaucoup de familles, mes parents élevaient un cochon dans une remise attenant à l'atelier ; la présence de l'animal ne passa pas inaperçue à la vue des Allemands, nombreux à fréquenter la forge ; pour éviter toutes tentations de leur part, mes parents aidés du tueur (Jean l'Ail de l'Argentière) obligèrent le cochon à gravir l'escalier du 1^{er} étage, afin d'être tranquilles pour le transformer en saucissons."

**Témoignage de M. Emmanuel Arlarcon,
né en 1934, maréchal-ferrant et serrurier, métallurgiste,
capitaine honoraire du corps des sapeurs-pompiers de Boën, ancien conseiller municipal**

Ma famille arrive d'Espagne vers 1914 et s'installe à Saint-Etienne où je suis né en 1934 ; lors du bombardement de Saint-Etienne, le 26 mai 1944 par les Américains, mes parents sont tués par les bombes aux alentours de Châteaucieux, près de La Talaudière ; orphelin, je suis placé dans une famille d'accueil, chez Laurendon, à la Bruyère, hameau du village de Marcoux, j'ai alors 10 ans ; en 1949, je suis embauché chez Orizet à Eculieux comme ouvrier agricole puis j'intègre la même année le centre d'apprentissage de Saint-Laurent d'Agy en section forge et serrurerie ; j'y reste une année et en 1950, je rentre en apprentissage chez Faveyrial, rue de Clermont, pour apprendre le métier de maréchal-ferrant ; je suis logé, nourri et blanchi, le métier est dur mais assez diversifié.

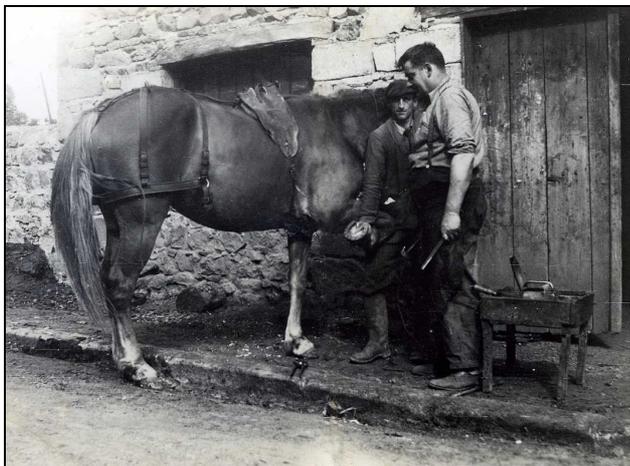
Fabrication et pose des fers – Soins donnés aux chevaux

▪ *D'abord la fabrication des fers à chevaux car à cette époque l'agriculture utilisait beaucoup le cheval ; le patron achetait sa ferraille chez Moizieux sous la forme de petits lopins d'acier de 30 cm de longueur ; le matin, à la pointe du jour, j'allumais la forge et après avoir chauffé à blanc les petites barres, on passait à la bigorne, l'enclume a cul carré et au nez pointu et arrondi sur laquelle on donnait la forme générale du fer.*

- J'étais devant à la masse tandis que M. Faveyrial faisait tourner la pièce qu'il maintenait avec les pinces ; puis on perçait les trous des clous de fixation par estampage c'est-à-dire en chassant un petit carré de métal à

⁴ Les Allemands, pour effrayer les populations et mettre la pression sur les politiques en vue de l'armistice du 22 juin 1940, survolent la France à l'Est, mitraillent, bombardent et anéantissent des sites de production industrielle ; il en est ainsi à Boën le mardi 18 juin 1940 ; venant du nord, un groupe de cinq à six avions mitraille la place de l'Hôtel-de-Ville, la rue de l'Hospice et lâche quelques bombes sur Malinfêtre après avoir certainement raté les usines Moizieux, sur la tuilerie Marcoux, sur les fours de Champdieu ; le raid se termine à Firminy après le bombardement de l'intendance de Bonson, faisant au total quelque quatre-vingt-dix morts. Les 21, 22 et 23 juin 1940 les troupes allemandes arrivent par la rue de Roanne pour une première occupation ; trois photographies de M. Souzy en font foi. Puis Boën passe en zone non occupée jusqu'au 11 novembre 1942, date à laquelle les troupes allemandes reviennent et s'installent à Boën pour quelques mois.

chaud ; parfois on prévoyait d'autres trous pour le ferrage à glace d'hiver, ces trous étaient destinés à recevoir de petits crampons que l'on rajoutait à la demande ; ensuite, il fallait ébavurer à la lime afin que le fer soit parfait et après que la petite pointe médiane soit étirée ; ces fers stockés servaient à chausser les chevaux qui étaient nombreux le jeudi, jour du marché.



- On commençait par enlever les anciens fers puis, en tenant le pied du cheval entre les jambes, on parait le sabot, c'est-à-dire qu'avec le paroir, une sorte de gros couteau, on enlevait de l'épaisseur et on dressait correctement le bord ; on dégagait bien la fourchette intérieure sous le pied, celle-ci était parfois infectée ; alors on traitait avec du bleu de méthylène qui est un puissant désinfectant et s'il le fallait, on posait un pansement que l'on protégeait avec une semelle de cuir avant la pose du fer ; on assurait les soins des pieds mais aussi ceux de la bouche que l'on cautérisait au fer rouge si les gencives étaient enflammées par le mors, un peu comme les pointes de feu des dentistes.

- On coupait la queue des chevaux avec une pince spéciale en préservant la partie centrale ; bien sûr tout cela avec d'énormes précautions car un coup de pied de cheval, c'est grave ; justement, un jour, Pierre Trapeaux qui était marchand de chevaux arrive à la forge pour faire couper la queue d'un cheval ; c'est moi qui étais devant maintenant le tord-nez engagé dans la lèvre supérieure du cheval pour le maîtriser ; malheureusement celui-ci se dressa et je reçus un coup qui m'ouvrit le crâne assez profondément ; c'est le docteur Henri Charlot (1879-1957) habitant en face qui me raccommoda, me banda la tête et me renvoya à l'enclume pour continuer la journée.

- On assurait aussi la saignée annuelle des chevaux ; on prélevait un litre de sang par 100 kg soit environ sept litres par bête à la veine du cou que l'on recousait avec des crins de l'animal et cela pour permettre au cheval de refaire du sang neuf, un peu comme on le faisait chez l'homme en pratiquant la saignée purgative.

Réparations de l'outillage et fabrication d'outils neufs

- On intervenait sur l'outillage et sur les faucheuses ; en effet on appointait les socs de charrue, les pioches, les bêches, les triandines et s'il le fallait on faisait un "misage" c'est-à-dire qu'on soudait à la plaque et à chaud des morceaux de métal pour redonner un aspect neuf aux outils ; de même on fabriquait des outils neufs et en particulier des triandines, des pioches à trois dents.

Les paysans amenaient leur faucheuse mécanique à l'entretien, des Amoureux, on rivait de nouvelles dents à la lame de coupe, on refaisait les embellages, on renforçait les roues usées en fixant des barres-crampons sur le bandage ce qui évitait à la machine de glisser...



Le tracteur Mathis de M. Thomas à Pralong

Je terminai mon apprentissage en 1954 et je rentrai immédiatement en serrurerie chez Lafay-Chauve, rue des Tanneurs.

Les maisons n°s 18 et 20, rue de Clermont

Pour mieux situer l'immeuble dont il va être question, nous l'identifions d'abord par le n° 20 sur le cadastre actuel puis par le patronyme de quelques personnes illustres de notre cité : le docteur en médecine Henri Charlot, le chirurgien-dentiste Jean-Pierre Blanchet, sénateur-maire de Boën et secrétaire national du syndicat de sa profession, enfin le chirurgien-dentiste Jean-Jacques Ramas son successeur.

En 1827, sur le cadastre napoléonien, il n'y a aucune construction.

Un espace entièrement libre est constitué de la parcelle 209, jardin de Claude Perrat, de la 202 un autre jardin, d'un terrain assez vaste qui jouxte la maison de Blaise Gaytte, n° 191, ainsi que du passage entre la route royale n° 89 et la rue des Tanneurs, passant le long du bâtiment Gaytte.

En 1833, les terrains sont encore disponibles et en 1839, l'immeuble qui abritera plus tard l'Hôtel du Nord est alors construit.

▪ Avant de retracer l'histoire de cette maison, au n° 20 actuel, vaste, confortable et luxueuse, il est nécessaire d'évoquer la mémoire d'une autre famille, celle des Mallet, plus particulièrement celle de Jacques qui devient adjoint en 1876 puis maire de 1876 à 1877.



- En 1861, Jacques Mallet, marchand de bois a 36 ans et son épouse Louise Durand 29 ; ils ont un domestique ; Jacques Mallet, originaire de la Valla et descendant d'une dynastie du bois, a racheté la maison Gaytte au n° 191 du cadastre de 1827, le long de laquelle existe, comme il a été écrit, un passage pour desservir les remises et écuries se trouvant sous le rez-de-chaussée ; cette voie étroite, pentue et mal commode sert aussi, par tolérance, aux piétons.

▪ Mais tout d'abord quelles sont les origines de la maison de Blaise Gaytte ?

- 1777 : Barthélémy Roche laisse le passage de la route de Clermont à travers sa vigne qui descend du coteau de la Garenne ; il construit une maison-auberge à cette date, en bordure de la route nouvelle.

- 1789 : le même Roche vend son établissement au sieur Nabonand.

- 1793 : ce dernier le cède à son tour au sieur Chaland.

- 1802 : c'est Blaise Gaytte, maître de la poste à cheval, le propriétaire.

- 1838 : Gaytte vend à la veuve Chaland une partie de son auberge (certainement les emprises 348 et 349 du cadastre actuel), un jardin et le droit de passage le long de la maison de Jacques Mallet (n° 350 au cadastre actuel).

En résumé, Blaise Gaytte s'est donc séparé de son bien en deux ventes successives, d'abord à Mallet, puis à la veuve Chaland.

▪ En 1864, Jacques Mallet va entreprendre des démarches auprès de la municipalité Syveton pour faire effectuer, à ses frais, les travaux d'aménagement du passage, ce qui lui confèrera l'aspect et la forme d'aujourd'hui.

Cet escalier en pierre de taille sépare de nos jours, la maison cadastrée 350 n° 18 et la maison 351 n° 20 de la rue de Clermont.

En 1866, Antoine Raquin 38 ans, qui exploite le café situé au 22 actuel, futur Hôtel du Nord, est marié avec Antoinette Mallet 37 ans, peut-être la sœur de Jacques.

- A la date de 1866, Jacques Mallet n'a que 38 ans et si ses affaires de négoce en bois semblent bien marcher, les bénéfices qu'elles dégagent ne sont peut-être pas encore suffisants pour entreprendre la construction de la maison de maître, au n° 20 actuel.

Il a trois enfants et emploie seulement un domestique.

- 1872 : Jacques Mallet est monté dans l'échelle sociale puisqu'il a alors deux domestiques et un voiturier pour la livraison aux particuliers et sur les chantiers.



- 1876 : il poursuit son commerce de bois avec deux ou trois employés ; il est à l'âge de la réussite sociale, il va être adjoint puis maire, certes pour un court mandat, ce qui permet de supposer pour l'instant qu'il va entreprendre à cette époque (1875-1876 environ) la construction d'une demeure cossue correspondant mieux à son rang, dans l'espace encore libre entre sa maison et celle des Raquin (future demeure des docteurs Charlot et de M. Jean-Pierre Blanchet).

Maison Mallet

- 1881 : Jacques Mallet continue à travailler avec ses deux domestiques et son voiturier.

- 1886 : Mallet est un notable, il a 60 ans, l'affaire est gérée par son gendre Eugène Dubruc, trois employés, un ouvrier et un livreur-voiturier, l'entreprise a prospéré renforçant ainsi l'aisance financière certaine de la famille.

- En 1891 Jacques Mallet a encore deux domestiques pour le train de sa maison.

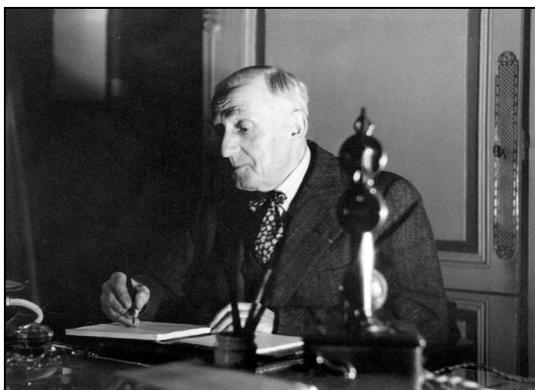
- En 1901 il est rentier secondé par deux personnes dans les tâches quotidiennes ; il doit habiter la belle demeure bourgeoise qu'il a fait construire à l'apogée de sa réussite sociale et politique.

- 1906, ce sont les 80 ans de M. Mallet, il est veuf et l'affaire tourne grâce à son gendre qui doit en être le patron.

- En 1911, Jacques Mallet n'est plus de ce monde et Eugène Dubruc poursuit le négoce de bois hérité de son beau-père.

▪ Après la guerre de 1914-1918, au recensement de 1921, le docteur Charlot est notifié comme le propriétaire de la maison n° 20.

- Il a la phobie du feu et il fait donc aménager un escalier de secours invisible qui débouche sur une porte camouflée en bibliothèque.



Le docteur Charlot

- Henri-Paul Charlot est né en 1879 à Saint-Laurent-du-Pont, département de l'Isère ; il est âgé de 35 ans à la déclaration de guerre en août 1914 et certainement mobilisé comme médecin ; son installation rue de Clermont ne peut se situer qu'après 1918-1919, il y a alors absence de recensements ; il se marie avec Marie-Andrée Barailler née en 1890 à Saint-Etienne ; le couple a deux enfants, Jacques en 1921 qui sera procureur puis juge et Mikélie en 1924 ; le docteur Charlot exercera jusque dans les années 1950, au n° 20 de la rue de Clermont et décèdera à Boën en 1957.



Jean-Pierre Blanchet
(1914-2000)

▪ A cette époque, M. Jean-Pierre Blanchet (1914-2000) exerce son métier de dentiste depuis 1946, rue du Lignon, dans le cabinet de son beau-père M. Jean-Baptiste Chambas (1879-1956) ; ce dernier habite depuis 1917, rue de la Gare avec son épouse Antoinette, née Georges (1896-1987), sœur de M. Pierre Georges, marchand de vêtements ; M. Blanchet, son gendre, achète vers 1951-1952 la maison du docteur Charlot pour s'y installer ; à cette époque, il sera maire de Boën de 1959 à 1977 succédant à M. Ety et sénateur de 1967 à 1974.



▪ Dans les années 1980-1990, M. Jean-Jacques Ramas le remplacera jusqu'au déplacement du cabinet dentaire, rue Saint-Jean, après la fin du bail de location.

Aujourd'hui, l'élégante demeure a été vendue à un jeune couple par les héritiers de la famille.



La maison n° 22, rue de Clermont
L'hôtel du Nord
Les familles Perret, Bouchet, Geneyton

Non ! Arletty, Jouvet et Blier ne sont pas venus à Boën-sur-Lignon pour tourner le fameux film "Hôtel du Nord" ; cependant, l'établissement de la rue de Clermont n° 354 au cadastre actuel avait une notoriété certaine aux yeux des voyageurs qui débarquaient en gare de Boën pour leurs affaires ou pour découvrir les richesses touristiques du pays de Lignon ; un renom attaché à la qualité de l'accueil mais aussi à celle de la table et nombreux étaient les repas de conscrits, de baptêmes, de mariages, et d'enterrements.

Le restaurant et l'hôtel étaient de naissance relativement ancienne, certainement de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Le plan de 1833 laisse apparaître un espace vide de toute construction (actuels n^{os} 20 et 22) espace limité à l'ouest par la maison de la veuve Gaitte composée d'un étage, en maçonnerie et pisé (actuels n^{os} 18, 16, 14) et à l'est par la minuscule maison de M. Berthelot.

- En 1839, la maison Raquin apparaît sur le plan ; le futur hôtel du Nord est construit entre 1833 et 1839. Après cette construction, il existe encore un espace libre entre elle et la maison de la veuve Gaytte (actuels n^{os} 18 -16 -14), il appartient au sieur Forest.
- En 1866, Antoine Raquin né en 1828, marié à Antoinette Mallet née en 1829 (peut-être la sœur de Jacques qui achètera la propriété Gaytte en 1861) tient café dans l'immeuble du futur hôtel du Nord.
- 1872, le patronyme Raquin disparaît, André Gay, 60 ans et son épouse Marguerite Jumej, 50 ans, sont recensés aubergistes ; ils ont certainement pris la suite d'Antoine Raquin, peut-être en gérance.
- L'année 1876 voit réapparaître Antoine Raquin, 47 ans, avec son épouse Antoinette Mallet mais aussi avec une veuve Godet, âgée de 27 ans, ayant une fille Jeanne de 6 ans. Est-ce une parente ou une employée ? Raquin est répertorié comme limonadier et emploie deux domestiques.
- En 1881, le café Raquin est géré par Claude Chevalyre, 54 ans, son épouse Madeleine Guillot, 56 ans et leur fils Mathieu 28 ans, marié à Jeanne Meynet, 26 ans ; ils sont aidés par un domestique. Cinq ans après en 1886, pour la première fois, le recensement mentionne l'hôtel de Pierre-Benoît Moussu, 36 ans et de Marie Perret 26 ans, son épouse, cuisinière.



- 1891 voit Pierre-Benoît Moussu et son épouse Marie Perret cuisinière, poursuivre l'exploitation de leur hôtel ; ils emploient alors Benoît Perret, le frère de Marie, comme voiturier et une cuisinière.
- En 1901, une lignée apparaît qu'on retrouvera au Central-hôtel celle d'Auguste Garnier 41 ans et de son épouse Marie Cortot cuisinière ; un fils Auguste, alors âgé de 10 ans officiera plus tard au centre de la ville ; un cocher pour aller chercher les voyageurs à la gare et deux domestiques constituent la brigade du personnel.
- En 1906, le couple Garnier est toujours gestionnaire de l'hôtel-restaurant, un cocher et trois domestiques accomplissent une grande part des tâches journalières.
- En 1911 l'hôtel est alors à Noël Perret né en 1851 à Nervieux.



M. et M^{me} Pierre Bouchet

Le témoignage de M^{me} Chaverondier-Bouchet, la fille d'Antoine Bouchet née en 1937, fait surgir un nom de sa mémoire : Perret, le même que précédemment ; le recensement de 1911, en effet, mentionne un Perret hôtelier né en 1851, il a donc 60 ans.

- Juste avant la guerre de 1914-1918 et après 1911 la famille Bouchet tient l'établissement et cela jusqu'en 1955.

Pierre-Antoine Bouchet, né en 1879 à Saint-Etienne-le-Molard (1879-1932) se marie avec Victoire Bedoin, née à Boën le 25 mars 1881 (1881-1969) ; Pierre est mécanicien tandis que son épouse exerce ses talents de cuisinière réputée devant les fourneaux du restaurant ; Pierre-Antoine a 35 ans lorsque la guerre éclate, en août 1914 ; il est déjà chargé de famille et il est mobilisé comme ambulancier ; une photo le montre au départ de la gare de Boën.



Départ pour Berlin

L'activité des Bouchet est attestée par les recensements de 1921, 1926, 1931, 1936 ; si la pratique de lister les activités disparaît après la guerre 1939-1945 les publicités nombreuses mettent en évidence l'existence du fonds de commerce jusqu'au début de la deuxième moitié du XX^e siècle.

Entreprenants, les Bouchet assurent aussi un service des pompes funèbres et font preuve de modernisme puisque, rapidement, ils ont le téléphone, le n° 16, le chauffage central dans les chambres en 1912. Dans les années 1930, ils mettent en place un service de transport à cheval hebdomadaire sur Saint-Etienne ; le mercredi, la voiture chargée, notamment des produits tissés de l'usine David, le voiturier part à Saint-Etienne par Montverdun, Mornand, Magneux ; arrêt à Veauche pour la nuit puis livraisons à Saint-Etienne. Le lendemain voyage retour... arrivée à Boën le vendredi ; on entretenait quatre chevaux logés à la chapelle près du château ; on les conduisait au pré, à Largentière, à proximité de la scierie Mandrillon. Ils adhèrent au TCF, Touring club de France, ils mettent à disposition les écuries pour les chevaux, un garage pour les automobiles, M. Bouchet a le permis de conduire ; ils assurent le dépôt des colis des cars Viallon et Laurendon.



Chaque automne, dans les dépendances de l'hôtel et cela pendant trois ou quatre semaines, le jeudi matin, les paysans de la montagne apportaient leur production de noix pour les vendre au grossiste pour l'huile ou la pâtisserie. Un peu plus tard, autour de la Saint-Luc les paysannes descendaient le duvet des oies au même endroit et le vendaient pour les édredons.

Ils ne négligent aucun effort pour s'assurer de la fidélité de leur clientèle puisque plusieurs fois par jour, avec la voiture hippomobile fermée, ils vont chercher les voyageurs à l'arrivée des trains en gare de Boën, sur la ligne Saint-Etienne-Clermont ; c'est l'employé M. Palmier qui est responsable de ces transferts journaliers.

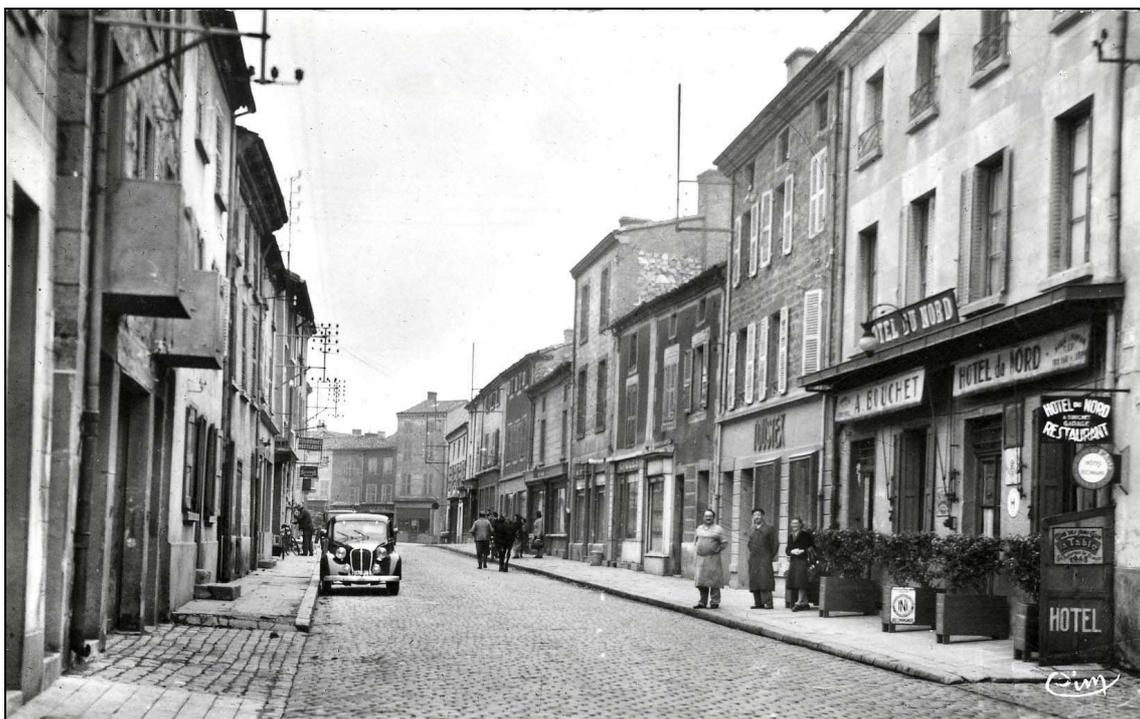
Malgré cette activité débordante, Pierre-Antoine et Victoire auront cinq enfants et lorsqu'on connaît les contraintes et les astreintes d'un hôtel-restaurant, on ne peut qu'être respectueux et admiratif de ce couple :

- un garçon en 1910, en Isère ;
- un garçon Antoine en 1912 qui prendra la succession de l'hôtel du Nord ;
- un garçon Francisque en 1915 ;
- un garçon Louis en 1915 ;
- un garçon André né en 1920 qui sera prêtre salésien.

Pierre Bouchet décède en 1932 à l'âge de 53 ans, laissant son épouse Victoire avec un enfant André encore très jeune ; femme énergique, elle se chargera malgré tout de la marche de la maison.

▪ En 1936, Victoire Bouchet-Bedoin veuve de Pierre Bouchet exploite le fonds de commerce.

La concession des pompes funèbres, se poursuit ; le corbillard habillé de noir est remisé dans les dépendances du bâtiment tandis que la jument noire (Négresse) est logée dans l'écurie de la chapelle des Pénitents, rue des Martyrs-de-Vingré, près du Château, aujourd'hui réserve du musée des vigneron du Forez.



- Antoine, le deuxième fils de Victoire et de Pierre est né en 1912 ; en 1940 il est prisonnier au Stalag VII A. Il revient en 1945 et comme il a appris le métier de cuisinier, c'est tout naturellement qu'il vient aux fourneaux et prend en main les destinées de la maison ; Victoire, âgée, lui laisse l'entière responsabilité de l'affaire. Antoine décède prématurément à l'âge de 43 ans en 1955. Le café ouvre un jour par an pour conserver la licence des débits de boissons. La fille d'Antoine Bouchet et de Marthe Cornet n'étant pas majeure, celle-ci ne peut pas poursuivre l'activité du commerce d'hôtellerie et de restauration. La porte restera fermée au public pendant trois années et le fonds sera vendu le 1^{er} janvier 1958 à M. François Geneyton et à son épouse Marguerite.
- Afin de poursuivre l'histoire de cette maison réputée nous laissons la parole à Pierre Geneyton le fils de François et de Marguerite.

"Mes parents ont tenu l'hôtel du 1^{er} janvier 1958 jusqu'en 1970. Mon père François né à Marcilly en 1902 et décédé en 1984, ma mère Marguerite née en 1907 à Sainte-Foy est décédée en 2003. A l'époque la rue de Clermont était un pôle dynamique, les commerces se touchaient, trois épiceries jusque chez le fleuriste (à l'époque M. et M^{me} Clapeyron). Cette rue est aussi une rue où il y a eu de nombreux sportifs : trois footballeurs Didier Thollot (son père travaillait à l'emplacement de chez Faveyrial au n° 17) en face de chez Blanchet, Valois joueur professionnel de Lille était le petit-fils du "père Vallois" qui réparait les vélos et Aimé Jacquet qui habitait au bout. Un athlète, Pierre Burrelier, troisième au championnat de France sur 200 mètres, le 26 juillet 1964 ; international à maintes reprises et sélectionné aux universiades de Tokyo en 1965 ; un basketteur Robert Duris qui jouait en équipe nationale II alors que nous étions au lycée.

L'hôtel était le rendez-vous des marchands de bestiaux ; ils venaient manger les tripes le jeudi, enfin avant que ce marché ne régresse. L'hôtel était un lieu de rencontre pour les beloteurs et les joueurs de billard (le billard a été donné par M. Geneyton à l'amicale laïque dans les années 1965-1970).

A l'hôtel nous avons accueilli quelques célébrités, Bahamontes, l'année où il a gagné le Tour de France (en 1959 ou 1960), Arago, champion de France de billard qui était l'homme de la publicité, au cinéma, des caramels et qui s'amusait à me battre en me rendant quatre-vingts points sur cent. Nous avons accueilli trois fois une équipe cycliste au tour de l'Avenir, URSS, Belgique, Espagne ; j'ai le souvenir des Russes mangeant des harengs à quatre heures trente du matin pour fixer le sel.

Nous avons également accueilli de nombreux orchestres, Charley Bazin, Edouard Duleu, Trompet-Boys et André Verschuren qui s'arrêtait chaque fois qu'il passait dans la région. Il était très fier d'avoir eu le premier

cabriolet 403 et en revenant de Montbéliard... il s'est arrêté pour le montrer à mon père... Le zinzin qui se garait en face ou chez nous, en sortant sa petite voiture, a percuté le cabriolet rouge à l'arrêt ; son ami, le père P..., prétendait que c'était une Dauphine [voiture Renault] parce que le véhicule était rouge. Quelle rigolade !

Parmi quelques anecdotes...

Quelques repas d'enterrements locaux se terminant par des chansons grivoises... je tairai les noms.

[Enfin j'évoquerai] l'épicier Andreani (successeur de M. Souveton qui tenait épicerie-café-restaurant dans la deuxième partie du magasin Landrивon autrefois ancien fonds de coiffure de M. Rolland et Farge) musicien de l'opéra de Nice à la retraite qui venait jouer des airs au violon pour les clients du restaurant."

▪ Après la famille Geneyton, c'est François-Xavier Chaslaux et son épouse M^{me} Guennec qui assurent la marche de l'établissement dans les années 1975-1980.



L'hôtel-restaurant cesse définitivement ses activités vers 1980 ; la façade ainsi que les huisseries se dégradent et offrent pendant quelques années l'image triste d'un établissement mort ; c'est finalement un entrepreneur de maçonnerie du canton qui effectuera les travaux nécessaires et organisera des appartements locatifs dotés de tout le confort moderne.





Hôtel du Nord, Boën



M^{me} Bouchet



La maison n° 23, rue de Clermont

M. Barou, tonnelier

Premier plan cadastral de 1827 : l'immeuble est cadastré n° 180 sur la section de la ville ; il appartient à la veuve de Blaise Gayte, aubergiste et ancien maître de la poste à cheval.

En 1833 et 1839 le propriétaire est un nommé Mallet ; les recensements de 1856, 1861, 1866, 1872, 1876 l'enregistrent comme cafetier.

Après 1876, il n'y a plus trace de cette famille, la documentation est inexistante, pour l'instant, jusqu'à l'installation d'un M. Barou.



▪ M. Marius Barou (1889-1948) connaît une enfance comme la plupart des jeunes de cette fin du XIX^e siècle ; à la sortie de l'école à 11 ans, après le certificat d'études, il faut travailler et apporter sa contribution financière à la famille, il n'y a pas de place pour l'oisiveté ; Marius est placé dans les fermes pour y effectuer des travaux ingrats, pénibles, souvent au-delà de ce qu'on peut exiger d'un adolescent en pleine croissance ; plus tard, il se décide pour le métier de tonnelier qui demande de solides connaissances et une grande habileté ; il travaille à Saint-Etienne, puis à Montbrison, une tonnellerie importante occupe les alentours de la gare et M. Liard exerce sur le boulevard.

- Il part pour trois ans au régiment, de 1909 à 1912 et, peu après son retour, il a à peine le temps de rendre son paquetage qu'il est mobilisé, à 25 ans, pour la Grande Guerre ; grièvement blessé à la colonne vertébrale par des éclats d'obus, il est démobilisé en 1917.

- Il se marie en 1919 avec M^{lle} Francine Vialat (1899-1978) dont les parents sont vigneron et s'installe rue de Clermont au n° 23 dans la maison cadastrée n° 637 qui est l'ancien atelier de son cousin Lafond, charron ; il exerce son métier jusqu'à son décès en 1948, sa blessure de guerre le gênant beaucoup et le faisant souffrir.



- A Boën, avant la réorganisation en coopérative (1959), les vigneronns sont nombreux et les besoins en futailles exigeants. M. Barou ne manque pas de travail et s'il achète les tonneaux neufs dans une tonnellerie de l'Isère, il assure avec compétence toutes les réparations nécessaires ; il complète son activité en fabriquant des baquets pour la lessive, des seaux, des barattes dont le mécanisme de métal est exécuté par M. Chapon, ouvrier chez Lafay-Chauve ; il fait le négoce des épingles à linge, des boîtes à sel, des égouttoirs en bois, des garde-manger.

- Son épouse, quant à elle, lingère réputée, assure le repassage et l'amidonage pour des familles aisées de Boën, la préparation des cols de dentelle, des robes de communion, des brassards de communiant, des rideaux, des cols et des manchettes de chemise.

- M. Barou décède subitement en 1948, à 59 ans, il est relativement jeune ; mais n'était-ce pas le sort de ceux qui avaient beaucoup souffert en 1914-1918 et qui étaient, pour la plupart, revenus avec une santé chancelante (traumatisés, blessés, mutilés, gazés) ?

Le couple Barou a eu trois enfants :

- Marinette couturière, qui deviendra l'épouse de Camille Lerdung, menuisier rue Ellysée-David pendant de nombreuses années, avant son départ à la retraite dans son Alsace natale.



- Louis et Henri : au décès de leur père, Louis (Loulou) et Henri s'organisent en entreprise de transport ; ils transforment les locaux de la tonnellerie en garage pour y remiser et entretenir (Louis est mécanicien) deux camions Berliet, gazogènes (= fonctionnant au gaz de bois suite à la pénurie d'essence de la guerre et de l'après-guerre) indispensables à leur activité.

- Mais le local est exigu et la sortie des véhicules malaisée sur la nationale 89 ; aussi l'entreprise s'installe-t-elle, place Rolle, dans les locaux qu'occupait M. Trapeaux marchand de bestiaux (aujourd'hui parking et cabinet médical).

- Les deux frères se séparent, Louis poursuit son métier de transporteur et Henri rentre dans la fonction publique.

La maison, rue de Clermont est vendue par les héritiers à M^{me} Vouriot-Spéry.

Celle de la place Rolle à un cabinet de docteurs en groupe.

La maison n° 24, rue de Clermont

Famille Lugnier

Les cartes postales éditées à la fin du XIX^e siècle et au tout début du XX^e siècle nous sont extrêmement précieuses pour la connaissance des fonds de commerce, des boutiques, de la vie dans les rues pas encore encombrées par la circulation incessante des voitures et des camions, comme c'est le cas de nos jours.

Le bâtiment cadastré n° 358 au n° 24 de la rue de Clermont abritait l'atelier de boudier de M. Claude Lugnier, activité attestée par l'enseigne visible sur le cliché ; les recensements de 1901, 1906, 1911, 1931 confirment bien l'occupation des locaux par ce boudier.

Une Louise Lugnier est coiffeuse en 1936 et figure sur le recensement par profession. M^{lle} Lugnier, ancienne coiffeuse apparentée à M. Lugnier maire de Saint-Germain-Laval, ouvre vers 1950, une boutique, "TOUTEX", dans laquelle elle vend de la lingerie pour dames. Actuellement, le bâtiment appartient à M. Latour qui accueille trois locataires

La maison n° 24

- Situation et destination de l'immeuble



Le tènement situé au n° 24 de la rue de Clermont appartenait à M. et M^{me} Perrin, les beaux-parents de M. Marcel Laurendon de Chalmazel. M. et M^{me} Perrin résidaient à Saint-Etienne. Un magasin de linge de maison et tissus, "Toutex" était installé au rez-de-chaussée. Il été vendu à M. et M^{me} Morel qui l'ont transformé en "épicerie fine".



- Par la suite, ce commerce a appartenu successivement à M. et M^{me} Ducros puis à M. et M^{me} Vouillon, parents de M^{me} Denise Cardon du Central-hôtel et grands-parents de M^{me} Maryvonne Mourlevat.



M. et M^{me} Vouillon sont nés à Paris respectivement en 1905 et en 1906. Installés à Etretat, ils ont tenu pendant de nombreuses années un important magasin d'alimentation. Afin de se rapprocher de leur fille, installée à Roanne puis à Boën à partir de 1959, ils vendent ce commerce et ouvrent à Roanne un restaurant "pension de famille". Après avoir cessé leur activité de restaurateurs, ils s'installent à Boën vers 1967 au 24 de la rue de Clermont et gèrent l'épicerie jusqu'en 1982. A leur suite, M. Bouiller, brocanteur, de Saint-Martin-la-Sauveté, occupe les lieux pendant quelques années. Depuis, ce commerce est fermé définitivement et la maison vouée uniquement à l'habitation.



Aujourd'hui

Les maisons n°s 30 et 29, rue de Clermont

M. et M^{me} Charles Valois

En 1827 la maison n° 30 (CN 1827 : n° 217) appartient à Claude Laurent et la maison n° 29 à la veuve Berthelot. 1839 : la maison n° 29 (CN 1827 : n° 177) est à la veuve Racain.



M. Charles Valois est né le 20 février 1911 à Poncins, sur les bords du Lignon, petit fleuve nourricier du pays d'Astrée. Certainement, après le certificat d'études primaires, vers 1924-1925, il s'en va chaque jour à Feurs où il a été placé en apprentissage pour apprendre le métier de mécanicien sur cycles et motocyclettes, comme on disait à cette époque, dans une usine, les cycles Victor Linart.

Là, il se perfectionne dans la fabrication, le montage et l'entretien. En 1939, il a 28 ans et comme l'immense majorité des jeunes gens, il est mobilisé à la déclaration de guerre ; fait prisonnier après les durs combats de 1940, il est cependant libéré assez rapidement comme soutien de famille nombreuse. Il se marie en 1947 à Poncins, son épouse est née le 1^{er} janvier 1908 à Saint-Laurent-la-Conche.

▪ Le couple s'installe à Boën, au n° 30 de la rue de Clermont et ouvre une boutique-atelier, contiguë au fonds de M. Landrивon spécialisé depuis longtemps dans la ferblanterie, la plomberie, le sanitaire et le chauffage ; M. Valois assure la vente et l'entretien des vélos ainsi que des cyclomoteurs, ces curieuses bicyclettes à moteur, comme la plus étrange, le Mosquito avec un entraîneur à galet sur la roue arrière, qui vont envahir les chemins et les routes dans les années 1950. Une marque deviendra le nom commun générique : la "mobylette", les premières noires, sans embrayage automatique, avec leur cortège de pannes, leur bougie qui perlait, puis les suivantes toujours aussi austères dans leur robe noire mais plus souples avec un embrayage automatique qui facilitait le démarrage ; ensuite il y eut les jaunes toujours pratiques mais sans beauté et enfin les bleues des années 1958-1960, les mobymatics, plus racées, plus profilées, plus esthétiques.

A cette époque, M. Valois, outre ses activités professionnelles, est membre de L'ESB, Etoile sportive de Boën, dont le siège est au café Epinat puis Maison ; il y prodigue ses conseils et assure quelques entretiens mécaniques ; il participe à l'organisation des courses cyclistes de la région comme le Grand prix de la Saint-Jean à Boën au mois de juin et celui de Sail au mois d'août. Les départs de la Saint-Jean avaient lieu parfois rue de Clermont avec des coureurs comme Grail, Froget en première ou deuxième catégorie, le niveau étant assez bon.

Le fils de M. Valois, Gérard, s'adonnait aussi au sport cycliste : en 1964, il signe à Montbrison puis à Boën en 1966 avec entre autres Bernard et Jean-Paul Dajoux, André Duris ; puis il part à Feurs en 1968 en 4^e puis 3^e catégorie ; suite à ses activités professionnelles, il signe à Saint-Priest dans le Rhône et arrête de courir en 1973.

▪ Mais, dès 1952, M. Valois cède son fonds à M. Reboux, boucher, et s'installe en face au n° 29, juste après la boulangerie, dans un local beaucoup plus vaste et fonctionnel.

▪ L'heure de la retraite arrive en 1977 et M. et M^{me} Valois se retirent à Poncins, le village natal, pour y couler une retraite paisible consacrée aux fleurs et au jardin. M. Valois décède en 2002 à l'âge de 92 ans et M^{me} Valois à l'âge de 95 ans en 2003.

Aujourd'hui, à Boën, il n'y a plus trace de la famille Valois de la rue de Clermont. Gérard, le fils de Charles, est installé dans une bourgade du département du Rhône où nous l'avons retrouvé et il nous a aimablement transmis les renseignements nécessaires à l'évocation de sa famille.

Les maisons n^{os} 30 et 35, rue de Clermont

Famille Reboux

▪ L'origine du fonds

M. André Reboux (né à Saint-Laurent-sous-Rochefort le 3 juin 1914 et décédé le 3 juin 1981 à Boën) marié à M^{lle} Jeanne Passel (née à Saint-Didier-sous-Rochefort en 1927) en date du 5 juin 1948, exploite un fonds de boucherie-charcuterie au n^o 30 de la rue de Clermont à Boën, à côté de M. Landrивon, plombier-zingueur-chauffagiste.



Il est locataire de M. Plasse ; il a appris le métier à Boën, chez M. Eugène Desgoutte, rue des Vingtaines, puis, une fois ouvrier, a travaillé chez M. Jacquet, à Sail, le père d'Aimé Jacquet, célèbre footballeur-entraîneur.

Il passe quelques années à Saint-Etienne où il se perfectionne encore ; en 1939, à la déclaration de guerre, il est mobilisé dans le service intendance-cuisine, dans la région de Collioure.

Après l'armistice de 1945 et jusqu'en 1952, date de son installation rue de Clermont, il exerce comme négociant en bétail, maquignon, dans le village de Saint-Laurent--Rochefort.

▪ Le fonds de commerce

Rue de Clermont, il est aidé par son épouse qui assure le service de la clientèle le matin ; le magasin de dimensions modestes est bien organisé : une petite cuisine donnant sur les toits, du côté de la rue Philippe-Raymond (ancienne rue des Tanneurs) et un espace clientèle comprenant une chambre froide indispensable à la conservation de la viande, une banque, un plot rectangulaire de découpe, un étal et une vitrine.



La boucherie Reboux en 1953

La maison propose de la viande de bœuf, de veau, d'agneau et de porc, de la charcuterie régionale, jambon sec, jambon blanc, saucisson, terrine qui est cuite lentement à la chaleur du four du boulanger d'en face, du boudin d'herbes dont la recette est apportée de Saint-Didier et tenue secrète comme celle de ses collègues de Boën.

▪ La provenance des bêtes

En ce qui concerne les agneaux et les veaux, M. Reboux se fournit localement et il abat à Boën ; pour le porc c'est la maison Paulette de Saint-Etienne qui approvisionne chaque semaine ; les bœufs et les vaches proviennent de la région de Salers, dans le Cantal, en particulier du village de Saint-Jacques-des-Blats.



Le fonds rénové

▪ L'abattage, les préparations

Arrivées au poids maximum, les bêtes étaient conduites en camion à l'abattoir de Boën, près du Pont où on sacrifiait une grosse bête par quinzaine en plus du veau et des agneaux que l'on gonflait avec une pompe à pied pour les écorcher (pour leur enlever la peau); là, tous les bouchers devaient s'acquitter de la taxe locale sur la viande, calculée en fonction du poids et l'on était en règle lorsque M^{me} Rossillol avait marqué les carcasses à la roulette encrée en rouge.

Les quartiers étaient stockés dans la chambre froide pour un rassissement de deux à trois semaines afin que la viande révèle toutes ses saveurs et sa tendreté ; puis il fallait débiter, classer par catégorie pour le service de détail.



Les chapelles

▪ Les tâches extérieures

Mais le travail ne s'arrêtait pas à l'abattage, aux préparations et au magasin. M. Reboux faisait des tournées avec une camionnette Tub-Citroën aménagée pour la profession ; tous les jours par temps froid, pluvieux ou chaud, il se rendait dans les communes alentours et desservait le bourg et les écarts de Bussy, de l'Hôpital, de Saint-Laurent, de Trelins.

Le métier était rude ; il fallait se lever tôt chaque jour, dès cinq heures du matin et travailler souvent tard le soir ; les bêtes dans les prés demandaient une surveillance de tous les instants car elles pouvaient être malades ; parfois, certaines d'entre elles s'échappaient, sautaient les barbelés, franchissaient l'Anzon et se retrouvaient sur la montagne, du côté de Saint-Sixte.

Les bouchers étaient nombreux à Boën, on en comptait onze à cette époque, très solidaires, constituant une véritable famille ; M. Reboux aide René Fouillouse pour son installation rue de Roanne (aujourd'hui salon de coiffure de M. Mourlevat) ; lorsque son épouse est malade et qu'elle ne peut plus assurer le service de détail à la clientèle, ce sont des collègues à la retraite, M. Jacquet de Sail et M. Berthéas de Boën qui viennent vendre la marchandise.

En vrai professionnel, M. Reboux n'achète que des bêtes de qualité en particulier des génisses qu'il voit sur pied ; pour cela il se rend régulièrement dans le Cantal et choisit à chaque voyage quelques bêtes qu'il convoie par le train ; les animaux débarquent à la gare des Places à Sail et sont mises à l'engraissement dans une vaste prairie à Lardy, sur la rive droite de l'Anzon ou à Sainte-Agathe, le long du Lignon ; soucieux de qualité, il préférait la race Salers car disait-il : "Dans la Salers, la viande est un peu plus ferme mais elle a plus de goût."

▪ Aujourd'hui...

Les boucheries-charcuteries ne sont plus nombreuses à Boën ; la plupart des enseignes a disparu de notre paysage urbain phagocytée par les rayons de denrées industrielles des grandes surfaces ; deux anciennes familles, M. Durand et M. Joandel perpétuent le métier artisanal et portent la renommée des cochonnailles boënaises bien au-delà du Pays d'Astrée et notamment grâce au boudin d'herbes, à la charcuterie et à la viande d'excellente qualité.

▪ Acquisition de la maison n° 35



Quatre ans après son installation, en date du 9 juillet 1956, M. Reboux et son épouse Marie Passel, font l'acquisition de la maison n° 35 en face de leur fonds de boucherie ; la vente est passée devant M^e Georges Poyet, notaire à Boën ; l'immeuble est cadastré aux nos 174 et 174 P de la section B et offre une emprise au sol de 55 m².

Origine de la propriété

En 1956, l'immeuble appartient à M^{me} veuve Blein dont le mari était radio-électricien, rue de Clermont.

M. Julien Blein avait acquis l'immeuble n° 35 de M. Pierre-Joseph Commarmond imprimeur place de l'église et de sa femme Anne-Marie Perrichon de Boën par-devant M^e Pontadit notaire à Boën et Borias son prédécesseur, acquisition faite le 2 juin 1934 ; cet immeuble figure au contrat de mariage de M. et M^{me} Commarmond daté du 8 novembre 1925 et concerne les acquisitions de la communauté Commarmond, quatre ans après le mariage car le couple avait acheté l'immeuble a :

M. Clément Poyet, tailleur d'habits et son épouse Césarine Dury de Boën devant M^e Borias le 5 septembre 1929.

M. Clément Poyet avait acquis la maison n° 35 de M. Mathieu Gondot, négociant et sa femme Marie Chassin de Boën, le 23 mai 1928 devant M^e Borias.

M. Mathieu Gondot ainsi que son frère Eugène étaient copropriétaires de l'immeuble par héritage reçu de leur mère, M^{me} Eugénie Raquin de Boën décédée le 12 mars 1907 veuve de Léonard Gondot.

En 1907, Eugène cède ses droits à son frère Mathieu qui devient l'unique propriétaire de la maison par-devant M^e Bonnassieux et M^e Pontadit.

Cette maison comporte un magasin au rez-de-chaussée, un étage d'habitation et un grenier. Au moment de l'acquisition par M. Reboux, le fonds de commerce est exploité par M. Ballet, électricien, successeur de M. Martin Gorand.

Dans les années 1970-1980, le fonds changera de destination ; M^{me} Vignon, après avoir modifié la devanture, y installera un magasin de chaussures à l'enseigne de "Cendrillon" ; puis trois propriétaires se succéderont, M^{me} Thevenon, M. Cappe, et enfin M^{me} Vincent.

Le n° 31, rue de Clermont boulangerie

En 1841, Boën comptait 16 boulangers pour 1 600 habitants soit un boulanger pour 100 habitants. Le pain en ces temps-là est la base de l'alimentation.

La voûte des fours est faite en briques et reçoit une épaisse couche de terre glaise. Les fours sont quelquefois bâtis sur un plancher et isolés là aussi par une couche de glaise.

Nous apprenons ces détails grâce à l'arrêté municipal du 29 octobre 1815 du maire Joseph de Chabert qui accompagné d'un maçon et d'un conseiller, va visiter les fours dans le cadre de la lutte contre les incendies. La plupart des cheminées ne dépassant pas les toits, des étincelles volent dans les greniers voisins. A l'âge du cheval, le foin et la paille s'accumulent au-dessus des écuries, ce qui accroît les risques. Cette année-là, beaucoup de propriétaires firent hausser leur conduit de fumée et les boulangers réparèrent leur four.

◇ En 1891 Mathieu Gondot cuit son pain au 11, rue de Clermont où il reste jusqu'en 1915.

Beaucoup se souviennent aussi de Perron, France, Boul, Vier, Dérory, Noally, Roussel.



Les maisons n° 32 et n° 34

Famille Landrивon, ferblantier

En 1839 la maison est à Arnaud, boucher, qui l'a acquise du sieur Grange maire de Saint-Georges-en-Couzan. D'après un en-tête de leurs factures, la famille Landrивon se serait installée dans la rue de Clermont vers 1840 ; ils étaient alors boulangers.

On a trouvé la trace d'Eustache Landrивon, né en 1842, ferblantier de son métier ; après un premier mariage avec Marie Rastoy née le 4 janvier 1847 à Pontaurmur (63) qui décèdera à l'âge de 27 ans après lui avoir donné quatre enfants, il épousera le 10 novembre 1875 Clotilde ou Claudine Reveret née en 1851 ; de cette union, naîtra le 15 novembre 1876 Simon, au 37 de la rue de Clermont (bien plus tard, le magasin de prêt-à-porter "Jeanine") aujourd'hui rasé.

- Eustache et Clotilde tiendront le magasin et l'entreprise du côté impair de la rue.

En 1896, à la mort d'Eustache qui a alors 54 ans, c'est sans doute sa sœur Benoîte, de deux ans son aînée, qui prendra en charge le magasin aidée par son neveu Simon, 20 ans qui assurera seul quelques années plus tard les destinées de l'entreprise ; de son mariage avec Marie-Jeanne Brenolin, née à Leigneux en 1882, naîtra Pierre Jacques Eustache en 1904, on l'appellera Eustache.

- L'entreprise se développe régulièrement c'est de bon augure. Malheureusement l'histoire se répétant parfois, Simon décèdera prématurément à l'âge de 36 ans, le 4 octobre 1912, son fils n'a alors que 8 ans ; sa maman Marie-Jeanne et peut-être sa tante Benoîte recensées en 1926 dans la rue de Clermont feront marcher l'affaire ; Eustache est noté à l'époque ouvrier ferblantier ; peu après, c'est lui qui prendra la relève, ce qu'il fera brillamment.

Mais connaissez-vous **PROPAGAZ**
c'est beaucoup mieux !

Tous les appareils de votre installation domestique (cuisinière, chauffe-eau, radiateur) seront alimentés simultanément de façon continue par

PROPAGAZ
LE PREMIER PROPANE FRANÇAIS

Demandez tous renseignements et démonstration à notre
DÉPOSITAIRE RÉGIONAL :

E. LANDRIVON
32, RUE DE CLERMONT - BOËN
Téléphone 100
INSTALLATEUR SPÉCIALISTE AGRÉÉ

où vous trouverez également...

UN CHOIX INCOMPARABLE D'APPAREILS
de grandes marques à des conditions avantageuses
APPAREILS DE CUISINE MACHINES A LAVER RÉFRIGÉRATEURS

Démonstrations gratuites à domicile sur simple demande

PLOMBERIE ZINGUERIE

- Il épousera le 26 mai 1926, Marie-Jeanne Chardon née en 1889, résidant rue de l'Hospice à Boën ; leur fille Paule naîtra l'année suivante en 1927.

- L'entreprise continuant son développement, Eustache eut l'opportunité vers 1936 d'acheter le n° 32 de la rue de Clermont, qui lui offrit la possibilité d'un magasin et de dépôts nécessaires à son extension. Ce nouveau local est vraisemblablement mitoyen, mais on ne peut l'affirmer, avec le fonds de M. Rolland (1885-1936) coiffeur au n° 30 qui s'est remarié avec M^{me} Farge, veuve de guerre, son mari étant mort sur le front oriental à Salonique. Le fils du couple Farge, Pierre, apprend le métier de coiffeur et s'installera vers 1936 place de l'Eglise, chez Gaumon (aujourd'hui pizzeria) pour y tenir un fonds de coiffure et un café.

- Après la guerre de 1939-1945, l'entreprise étant prospère, Eustache vendra dans un marché en plein essor des appareils électroménagers, des pompes en tous genres, des appareils de chauffage... il deviendra aussi dépositaire régional de gaz butane avec Butagaz puis de propane avec Propagaz ; au milieu du siècle, poursuivant son ascension, il achètera le n° 34 contigu à son magasin qui agrandira beaucoup ses possibilités.

- Une publicité de 1958 environ propose, en téléphonant au n° 100, de donner des renseignements et des conseils avec démonstrations gratuites à domicile d'appareils divers.

- Après 1965, veuf, sans reprenneur familial il cessera ses activités et se retirera dans ses appartements au-dessus du magasin, feuilletant ses albums de souvenirs où il apparaît sur des clichés anciens comme un des comédiens remarquables de la troupe de l'Astrée et cela sans discontinuité de 1927 à 1953 ; il décèdera le 15 décembre 1986 à Paris dans le XII^e arrondissement.



Première photo : Eustache Landrivon, le 1^{er} à gauche ; deuxième photo, Eustache Landrivon, le 3^e en partant de la gauche.

M. Gayraud électricien puis M. Guillermin s'installeront aux nos 32 et 34 de la rue de Clermont pour y exercer leurs activités respectives.



La maison n° 36
Famille Senore-Fenon Epicier

En 1839, la maison est au sieur Siveton ; construite en pisé, elle comporte un étage. Le recensement de 1851 signale les Siveton comme boucher et marchand de vin.

- Senore André, né en 1878 à Saint-Sixte chez ses parents cultivateurs, résidera avec eux jusqu'à son mariage avec Philomène Fenon d'un an son aînée. Serrurier à la quincaillerie Lafay à Boën, il habitera avec son épouse, rue de Ronde où naîtra le 8 mars 1908 Pierre Marie Antoine que l'on appellera Pétrus.

- André exercera son métier jusqu'au début des années 20 ; le recensement de 1926 indique que le ménage a alors investi un magasin (épicerie-café) au 36 de la rue de Clermont.



Avant la guerre de 1939, une publicité indique que le magasin avait évolué et qu'il proposait épicerie, droguerie, spécialités de cafés et denrées coloniales, mercerie, bonneterie, grain et issues, avec la pratique des timbres d'escompte.

EPICERIE - DROGUERIE
Spécialité de Cafés et Denrées Coloniales
MERCERIE - BONNETERIE
SENORE-FENON
Rue de Clermont **BOEN**
Timbres d'Escompte

En 1940, âgé de 62 ans, André modifie son commerce et il rajoute de la vaisselle et des produits laitiers.

◇ Au sortir de la guerre, en 1946, leur fils Pierre (Pétrus) prendra le magasin à son compte et s'orientera vers la vaisselle, la verrerie, le bazar, les produits primeurs et même la marée. Le 3 mai 1947, Pétrus épousera Marie Rose Rappelin née en 1903, employée au PTT.

vous trouverez chez
P. SËNORE
Rue de Clermont
un grand choix d'articles en
PORCELAINES, FAIENCE,
VERRERIE aux meilleures conditions

En 1949, il adjoindra le commerce de limonadier, le gaz, les engrais et le camionnage. Une autre publicité de 1950 celle-là vante de nombreux articles de porcelaine, faïence et verrerie pour cadeaux, étrennes de fin d'année aux meilleures conditions ainsi que la location de vaisselle pour noces fêtes et banquets. M. Pétrus Senore s'impliquera dans la vie de la cité puisqu'il sera conseiller de la municipalité de M. Jean-Pierre Blanchet.

◇ Au milieu des années 60 ; il cessera ses activités commerciales et se retirera avec son épouse dans sa maison rénovée, rue des Martyrs-de-Vingré, à côté du château.

▪ A cette époque, le magasin sera repris par M^{me} Victoire Vallas avec la vente d'articles de vaisselle et de décoration auxquels elle ajoutera de la maroquinerie.

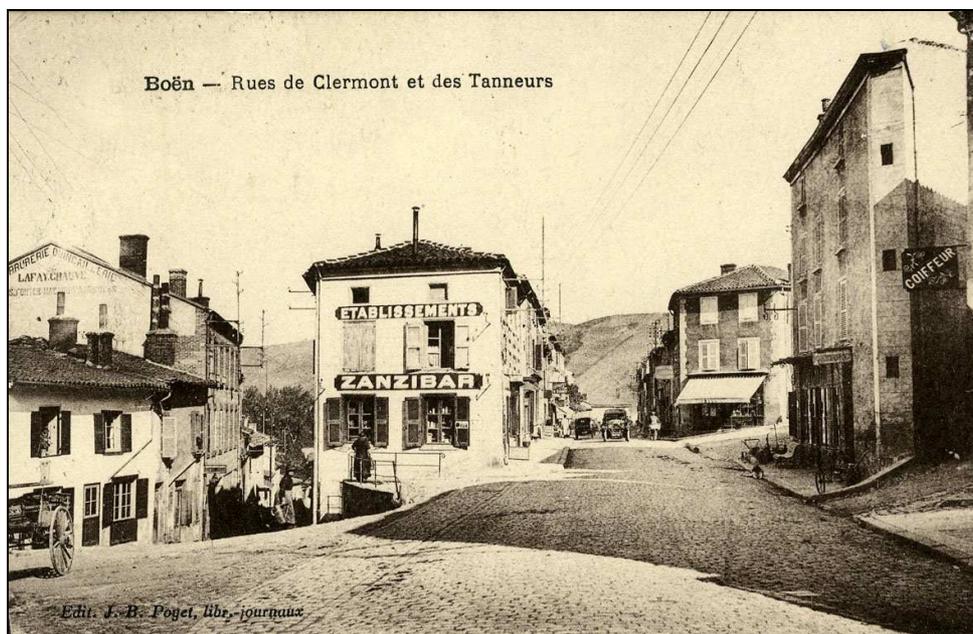
- Plus tard, M. Guillot vendra des revêtements de sol au 36 de la rue de Clermont.

- Aujourd'hui, la maison est occupée par un artisan en publicité qui vient de transférer son activité à Sail pour laisser la place en 2013 à la boutique de M^{me} Vial "Le fond du coffre".



La maison n° 37

La famille Landrивon et la famille Burelier



Aujourd'hui disparue suite aux démolitions entreprises par la commune de Boën au premier trimestre 2007, cette maison fort ancienne a abrité au moins 2 commerces tenus par des familles dont les noms sont encore bien présents à l'esprit des habitants de notre cité : les Landrивon, les Blein et les Burelier.

Les tracés figurent sur le cadastre de 1827, date à laquelle le bâtiment n° 173 appartient à M. Sixte Fourt et offre une emprise au sol d'environ 70m².

En 1833, le propriétaire n'a pas changé et il possède pour ses activités certainement un dépôt construit en pisé, à l'extrémité gauche de la rue de Clermont, au n° 10 actuel qui deviendra plus tard la maison Longet ; ce dépôt transformé en un rez-de-chaussée aura donc une autre destination et deviendra un modeste logement. Est-ce M. Fourt qui l'habite ? On peut le supposer car il vend la maison n° 173 (1827) à M. Landrивon. Est-ce Benoît Landrивon né le 5 vendémiaire an XI (27 septembre 1802) boulanger de son état qui épouse le 12 septembre 1824 Marie Claudine Tardy, domiciliée à Feurs ? On ne peut l'affirmer.



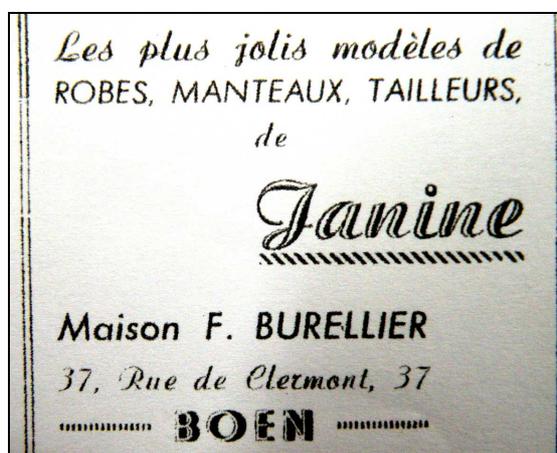
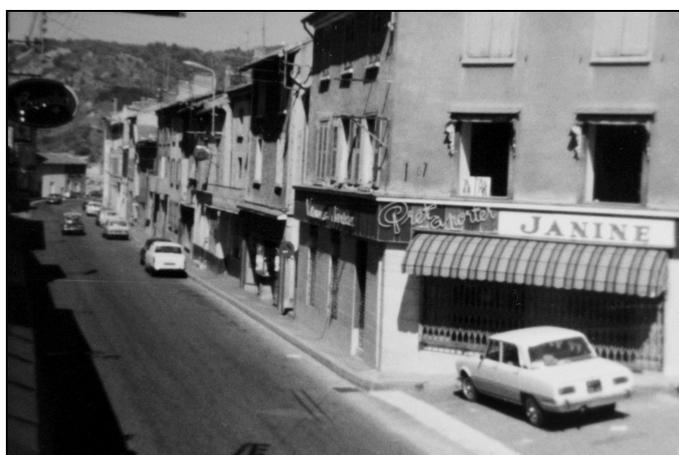
▪ Sur le recensement de 1861 le nom des Landrивon apparaît indirectement puisque le préposé au relevé inscrit Pierre Murat, 49 ans, ferblantier, ouvrier chez Eustache Landrивon âgé de 18 ans, ce qui implique que les Landrивon sont dans la profession autour des années 1840 à Boën.

- Une carte postale des années 1910 environ nous fait découvrir la vitrine du magasin garnie de tous les objets que peut vendre un ferblantier ; de plus, elle porte une annotation manuscrite à l'encre : "maison des Landrивon".



▪ C'est autour de 1936 que l'immeuble passe certainement à la famille Blein qui va ouvrir dans les années 40 un magasin de vêtements pour dames, à l'enseigne rappelant le prénom de la propriétaire "Jeanine".

Jeanine Blein née en 1921 épouse Félix Burelier né en 1919.



Le couple fera preuve de beaucoup de dynamisme et M^{me} Burelier, Jeanine, apportera à Boën, de la mode, des vêtements de qualité et de bon goût ; évoluant constamment dans sa profession, elle ouvrira même une succursale, rue Saint-Jean à Montbrison ; M. Burelier pour sa part assurera la vente sur les marchés ; 4 jours par semaine, avec ses utilitaires Renault ou Citroën et par tous les temps il sera fidèle aux marchés de Balbigny, Feurs, Boën et Montbrison sans négliger les nombreuses foires régionales.

Maison n° 38, rue de Clermont

Famille Geissant

Les Geissant viennent de Monistrol (43) où ils sont nés vers 1730.

▪ André Geissant né le 3 novembre 1763 à Monistrol est gendarme sous Louis XVI. Son affectation l'amène à Noirétable où il épouse une Nétrablaise Anna Poussette veuve âgée de 36 ans. Ils signent tous deux leur acte de mariage du 6 novembre 1807. Savoir lire et écrire était presque un privilège à une époque où l'analphabétisme était largement répandu.



Marie Dessaigue assise avec son fils Louis vers 1908

- Ils ont ensemble un fils unique Jacques né en 1808 qui devient marchand. Il voyage sans doute beaucoup car il épouse Adrienne Corcey de Villefranche. Puis il s'installe à Boën où il crée une épicerie en 1837 au 38, rue de Clermont. De leurs cinq enfants, deux survivront : Françoise et Louis. Jacques décède à l'âge de 46 ans en 1854. Il laisse Adrienne Corcey sa veuve avec ses deux enfants Françoise née le 6 novembre 1850 et Louis né le 5 avril 1845.



C'est donc elle qui continue le commerce, Louis aidant et apprenant le métier.

Vers 1880, l'église actuelle se construit sur l'emplacement de l'ancienne. Beaucoup de Boënnais feront des dons pour aider à sa construction. Adrienne Corcey veuve de Jacques Geissant figure parmi les donateurs d'un des vitraux.

▪ Le 19 février 1876 Louis convole en justes noces avec Eugénie Lafay dite Jeanne, de Trelins. Le jeune ménage vit avec la mère sous le même toit et bientôt avec le petit garçon Pierre Adrien dit Adrien né le 1^{er} juin 1878. Adrien est élevé par sa mère et sa grand-mère car son père meurt en 1882 à 37 ans. Sa grand-mère Corcey meurt le 23 mars 1893 puis c'est sa mère Jeanne Lafay qui meurt le 4 octobre 1899.



▪ Adrien se trouve seul à 21 ans pour gérer l'épicerie aidé du domestique qu'il y a toujours eu au magasin. Il se marie le 3 décembre 1901 avec Marie Dessaigne née le 25 juin 1881 à Trelins. Adrien était un négociant industriel. En plus de son commerce d'épicerie, il fabriquait des cierges. Le matériel délaissé après son décès en 1918 traînait encore dans le cuvage du n° 24 de la rue des Tanneurs : moules, cire, mèches, matériel de séchage. Il avait aussi des vignes, petits lopins épars ; il en réservait une à la Volame pour le vin de messe. Il était ainsi un des fournisseurs attirés de la cure de Boën-sur-Lignon.

Très ouvert aux techniques nouvelles, il s'est passionné pour la photographie. Il a travaillé avec son ami Pierre Bréasson, celui qui s'était initié chez le pharmacien Marion. Equipé de son appareil assez volumineux et monté sur pied, il mettait au net sous le grand voile noir. Puis il tirait un négatif sur plaque de verre ; en chambre noire, il développait ses photos sur papier sensible.



La famille, les paysages, les sorties étaient l'occasion de faire provision de souvenirs. Il faut croire que la technique était au point car les photos en noir et blanc de 1902 se sont parfaitement conservées. Il fut le premier à Boën à utiliser le procédé Lumière pour la photo en couleurs vers 1908-1909.





Après le décès d'Adrien en 1918, le matériel a dormi dans un coin. Il n'y avait pas encore de photographe professionnel à Boën-sur-Lignon qui pût le reprendre. Seuls ses petits-enfants s'en amusèrent beaucoup.

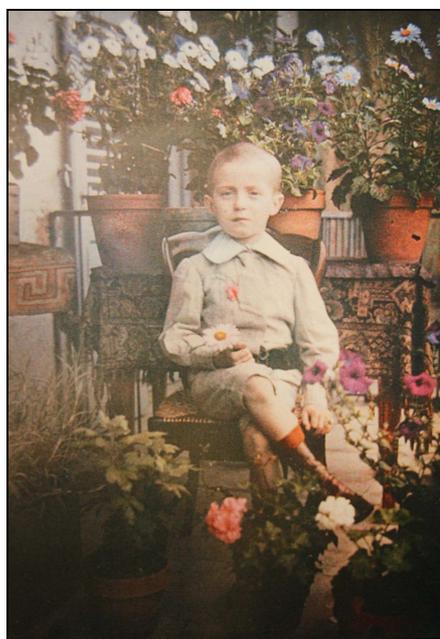
Il essaya aussi la technique nouvelle d'enregistrement de la voix sur rouleau de cire. Une quarantaine d'années plus tard, M. et Mme Jacques Geissant se souviennent d'avoir écouté le son nasillard, presque incompréhensible qui en sortait. Il ne reste plus trace de ces voix du passé.

Dans son épicerie, sa veuve Marie Dessaigne continua à vendre des cierges ; elle fournissait aussi les cures du canton en hosties, grandes et petites, pour les offices religieux. Cette dame de fière allure a laissé le souvenir d'une commerçante aimable dans un cadre un peu désuet surtout à cause de la balance à deux plateaux dont elle faisait l'équilibre avec des poids de cuivre.

Quatre enfants naquirent rue de Clermont, Louis en 1902, Jeanne en 1905, Pierre en 1908, André en 1911. Jeanne et Pierre meurent, le premier à l'âge de 3 ans, le second à 6 ans. Adrien Geissant meurt à 40 ans le 8 août 1918. Louis né le 9 décembre 1902 et André le 7 mars 1911 sont élevés par leur mère, veuve.

- Louis deviendra vigneron. Il épouse Jeanne Marie Jacquemont le 29 novembre 1927. Entre 1936 et 1961, le couple prend le café "Patiss'Bar" du 22, rue Saint-Jean.
- André est employé à la Société générale et habite au 22, rue des Tanneurs (actuelle rue Philippe-Raymond).

Les trois générations qui se sont succédé à Boën dans l'épicerie ont été dramatiquement éprouvées par la mort prématurée des hommes. Jacques Geissant meurt à 47 ans, son fils Louis à 37 ans, le fils de ce dernier Pierre Adrien à 40 ans.



Ce sont donc les femmes qui ont géré le commerce, Adrienne Corcevey après 1854, Jeanne Lafay jusqu'en 1899, Marie Dessaigne de 1918 à 1950.



L'épicerie laisse la place aux chaussures Béal. Après la guerre, beaucoup se souviennent avoir acheté des chaussures de ski, mauvaises bien entendu, car l'après-guerre n'a pas brillé par la qualité. On ne trouvait que du bois pour les semelles et du mauvais cuir, quand c'en était, pour la tige.

Puis ce furent des pharmaciens qui en firent leur officine : M. Aurelle, Mme Roux-Palais, Mme Béraud, et M. Migeon.

Actuellement le magasin abrite un cabinet d'expertise comptable.

Les maisons n^{os} 39 et 46, rue de Clermont
Famille Chauve-Lafay
une dynastie de quincailliers depuis 1827

▪ **Un peu de généalogie**

L'arbre descendant de la famille débute en 1796 ; c'est Austrilège Coiffet qui décède à cette date, le premier connu de la lignée ; puis par les mariages, les alliances se tissent entre les familles de la région proche : les Coiffet de Leigneux, les Chazal de Sail, les Raynaud, les Néel de Sail, les Chauve de Boën, les Lafay de Trelins , les Jumey de Boën, les Gaumont de Leigneux, les Gathion de Saint-Germain-Laval et de Boën.

▪ **Les Chauve fondateurs de la quincaillerie**



M. Chauve, quincaillier, marchand de fer aîné.

Le premier nom qui émerge véritablement, c'est celui de Jean Chauve né en 1800 qui se marie avec Catherine Coiffet de Leigneux en 1821 et qui fonde à Boën en 1827 une quincaillerie qui se perpétuera jusqu'à nos jours en poursuivant ses activités dans le même quartier de Boën, celui de la rue des Tanneurs, (rue Philippe-Raymond) après avoir exploité deux autres fonds, rue de Clermont au n° 39, immeuble aujourd'hui démoli et au n° 46 occupé par le magasin "Pénélope".

Jean Chauve apparaît comme un homme entreprenant et précurseur sur le plan commercial puisqu'il fonde en 1828 et pour six ans, avec un de ses collègues, Claude Souchon aussi marchand de fer, une société "pour faire ensemble le commerce du fer et de la quincaillerie". Mais M. Souchon décède-t-il avant l'échéance en 1834 ? En effet, on peut l'envisager puisque Jean Chauve s'associe avec Joseph Dubost en 1832 pour une durée de six ans ; ce dernier doit être parent avec Souchon puisque le siège social est fixé à Boën, maison de Souchon aîné.

Le fils de Jean Chauve, Antoine, naît à Boën le 26 juillet 1826 ; il épousera Marguerite Jumey née le 21 avril 1831 à Boën ; de cette union, une seule fille verra le jour, Marie Chauve (1858-1922) qui épousera Joannès Lafay (1856-1921) de Trelins.

Les ateliers, les dépôts, les dépendances, les maisons situés rue des Tanneurs et cadastrés en 1827 sous les n^{os} 460-462-463 appartiennent aux familles Flandre, Jumey et Chirat.

Le fondateur de la quincaillerie-serrurerie a dû s'installer dans ces locaux pour y exercer son activité ; le fils de Jean-Claude Chauve épousera Marguerite Jumey, ce qui fournit un lien de propriété probable entre les Chauve, les Jumey et plus tard les Lafay.

▪ **Les Lafay**

L'alliance Lafay-Chauve fait apparaître pour la première fois le patronyme de Lafay, celui de la famille actuelle ; l'activité de quincaillerie se poursuit et, rue des Tanneurs, se développe le travail de la forge et de la serrurerie ; mais pour diversifier les ressources, on ne néglige pas non plus la vigne qui représente une activité importante ; son exploitation ne cessera qu'en 1951.

En effet, les actes notariés révèlent un équipement vinaire important ; on trouve inscrits à l'inventaire de partage, des cuves d'une capacité totale de 180 hectolitres, des futailles et un pressoir qui restera en copropriété jusqu'au milieu du XX^e siècle. Pour diversifier les revenus, les Lafay deviendront à la même époque entrepreneurs en battage avec trois batteuses et deux locomobiles (sorte de tracteurs à vapeur).

▪ Joannès Lafay et Marie Chauve



Atelier Lafay-Chauve (1882)

Joannès Lafay (1856-1921) et Marie Chauve (1858-1922) ont eu trois enfants, un garçon et deux filles Maurice (1886-1936), Marguerite (1893-1963) (la Guite) et Agathe (1889-1960) (la Gathe).

Nous retiendrons deux de ses enfants : Agathe Lafay qui épousera Claudius Gaumond, Maurice Lafay qui se mariera avec Marie Gaumond (1899-1995). Claudius et Maurice sont beaux-frères et seront aussi associés en affaires. Les activités artisanales, commerciales, et agricoles prennent encore de l'ampleur grâce à cette alliance et, sur le plan immobilier, les acquisitions et les changements d'affectation commerciale vont faire bouger l'organisation du quartier.

▪ Maurice Lafay et Marie Gaumond



Famille Lafay

Maurice Lafay et Marie Gaumond auront un fils unique, Georges (1921-2011) qui modifiera, s'adaptera et fera évoluer son affaire pour qu'elle devienne un établissement de référence où les artisans et les particuliers trouveront toujours l'introuvable et la qualité auprès des membres de la famille et des employés dont les principales qualités sont la compétence, la disponibilité et l'amabilité.

▪ Georges Lafay et Marie-Eugénie Gathion

Georges Lafay épouse en 1951 Marie-Eugénie Gathion (Mizou) fille de Joannès Gathion, boucher, rue de Clermont. Ils ont trois enfants : Maurice (1952), Monique (1955) et Gilles (1960).

Avec son épouse, il fait encore évoluer les activités en créant, outre la quincaillerie de petit détail, un superbe magasin de cadeaux ménagers et de vaisselle ainsi qu'un espace pour les cuisinières à gaz et les poêles à mazout.

Avant de parcourir plus en détail l'histoire de cette grande famille constatons qu'elle est au service de la population de la ville et du canton depuis 125 ans.

Au fil du temps...

1827 marque la création du fonds de quincaillerie par Jean Chauve avec son épouse Catherine Coiffet dans la maison, aujourd'hui démolie, touchant le pavillon droit du château de Boën ; à cette date, la percée de la nouvelle rue de Lyon ainsi que les élargissements jusqu'à la rue droite de Clermont n'ont pas encore eu lieu ; c'est le maire Rivière-Fay qui les réalisera en 1840-1842.

La maison primitive des Chauve, aujourd'hui démolie, est plus vaste et elle abrite deux locataires : M^{me} veuve Durand, femme du boulanger exerçant en face et M. et M^{me} Chauve serrurier ; elle est adossée au rempart qui remonte vers le Sordet ; elle sera frappée d'alignement vers 1840-1842, prendra sa forme triangulaire et disparaîtra définitivement vers 2008-2009. Sur les annuaires des professions de la ville de Boën on retrouve les quincailleries, Chauve et Lafay en 1877 et en 1891.

1921 le café-restaurant Bouchand, au n° 46, de 1897 à 1929.

1922 acquisition par M. Lafay et sa sœur Agathe.



Jean-Baptiste et son fils

Après le décès de son père Joannès Lafay (1856-1921) Maurice Lafay (1886-1936) fait l'acquisition de la maison située de l'autre côté de la rue au n° 46 actuel et appartenant à M^{me} veuve Prénat née Claudine Raffin, rentière demeurant à Mollian, commune de Boën. La transaction a lieu devant M^e Maurer ⁵ notaire résidant dans la maison Labrosse, en date du 7 mai 1921. L'immeuble est acheté par tiers et indivisément par Maurice Lafay et ses deux sœurs Marguerite et Agathe. La maison constituée d'un rez-de-chaussée sur cave voûtée, d'un étage d'habitation et d'un grenier abrite un fonds de café-restaurant tenu par M. Jean-Baptiste Bouchand (1865-1946), et son épouse Marie Georges. La location est régie par des baux signés en 1897, 1905, 1916 et apparemment ensuite, par tacite reconduction.

Après 1922 et des démarches auprès des hommes d'affaires le ménage Bouchand quitte les lieux en 1929 pour s'installer dans la même activité rue Saint-Jean après 1946 le café-restaurant passera de M. Garnier à M. Dupré puis deviendra le "petit Casino".

Précisons que M. Jean-Baptiste Bouchand mènera de front ses activités de commerçant et de vigneron. Famille connue et estimée de Boën, trois de ses fils exerceront leurs talents dans des professions très différentes : Antoine sera banquier, Victor directeur aux établissements Gauchon et Joannès vigneron dont les vignes seront reprises par son fils Georges.

⁵ M^e Maurer est le père d'Odile (M^{me} Dallery), d'Andrée (M^{me} Donnadiou) et de Jean Maurer médecin-gynécologue à Feurs ; avec ses enfants, il a animé pendant de nombreuses années la troupe de théâtre de l'Astrée.



1^{re} quincaillerie 39, rue de Clermont

En outre, après le décès de leur mère Marie Chauve en 1922, Maurice Lafay par le partage devant M^e Maurer, devient copropriétaire, avec sa sœur Agathe du fonds de quincaillerie de la rue de Clermont et des bâtiments à usage d'habitation, jardins, ateliers, remises, caves, dépôts, hangars, rue des Tanneurs, d'un terrain à bâtir de 160 m² entre la rue Ronde (11-Novembre) et la rue Gustave-Labrosse, d'un terrain à construire de 60 m² au même endroit ainsi que de l'immeuble du n° 46 ayant abrité le fonds de café-restaurant Bouchand ; cet immeuble figure au cadastre de 1827 sous le n° 424 et appartient à l'époque M. Hodin Augustin, marchand de planches ; il est adossé à l'ancien mur de ville du côté rue Ronde. Les terrains de 160 m² et de 60 m² proviennent de deux propriétaires sur le cadastre de 1827, attenant à la maison, une écurie n° 425 du sieur Jean-Baptiste Jacquemont et une maison propriété du sieur Martin Forez.



39, rue de Clermont

En 1922 Lafay et Gaumond forment une société pour exploiter la première quincaillerie et l'entreprise de battage. **1929-1930** déplacement de la quincaillerie au n° 46.

En 1928, Maurice Lafay demande l'autorisation de reconstruire la façade de la maison située dans la traverse de Boën au hameau de l'Argentière (rue des Tanneurs ou Philippe-Raymond). L'autorisation est accordée par le maire.

En 1929 la quincaillerie Lafay et Gaumond (les deux beaux-frères) installée dans la maison proche du château a succédé à l'établissement Lafay Chauve.

Une facture à l'en-tête Lafay-Chauve apporte des précisions sur les prestations, les marchandises et les matières proposées à la clientèle du canton. D'abord, les deux familles se déclarent implicitement entrepreneurs de battage puisqu'elles possèdent trois batteuses et deux locomobiles. Ensuite, différentes matières, produits, machines agricoles sont à la disposition de la clientèle : métaux, fonte émaillée, fers, fontes, aciers, plombs de chasse, poêlerie, serrurerie, boulonnerie, articles pour mécanicien et carrossiers et cela rue des Tanneurs.

En 1930, décision est prise par les deux copropriétaires de l'immeuble n° 46 (Maurice et Agathe Lafay) de déplacer la quincaillerie et de l'installer de façon plus spacieuse et fonctionnelle dans les locaux laissés libres par Jean-Baptiste Bouchand.

Des travaux de transformation et d'adaptation sont indispensables ; ils se révèlent importants et onéreux ; le chantier s'ouvre en 1930 et dure jusqu'en 1931 ; de nombreux artisans locaux y travaillent ; pour la maçonnerie Gathier et fils rue de Lyon à Boën, pour la plâtrerie-peinture-papiers Louis Belladone, pour la menuiserie, Péteaud de Boën, pour la plâtrerie-peinture, David de Boën, pour l'aménagement du magasin rayons, placards, portes, moulures, parquets, plinthes, casiers, tiroirs, J. Simon manufacture de meubles rue de Lyon à Boën, pour la fourniture des briques, Pradelles frères de Marcoux et Louis Moulin de Sainte-Agathe.

Il faut croire que l'immeuble présentait une vétusté importante car la facture des travaux est élevée, environ 57 000 F, sachant qu'une voiture automobile coûte près de 10 000 F.

En 1930, le 15 mai, un nouvel arrangement-partage a lieu devant M^e Maurer entre Maurice Lafay et sa sœur Agathe Gaumont-Lafay. Maurice hérite du fonds de quincaillerie et serrurerie de la rue des Tanneurs mais pas des murs de l'immeuble, il est donc locataire chez sa sœur Agathe ; par cet arrangement il reçoit en pleine propriété la maison n° 46 qui abritait le café-restaurant Bouchand et les terrains attenants ; sa sœur Agathe garde la vieille maison près du château où se trouvait la première quincaillerie en 1827 ainsi que les immeubles qui abritent les ateliers, dépôts, remises, hangars de la rue des Tanneurs. Georges les rachètera par la suite à sa tante sous la forme d'un viager.

En contrepartie, M. et M^{me} Gaumont renoncent à exploiter un fonds de commerce, de quincaillerie-serrurerie analogue dans un rayon de 30 km à vol d'oiseau et cela pour dix-huit années. En outre, l'ancienne maison de la rue de Clermont ne pourra plus recevoir un fonds de quincaillerie-serrurerie et cela pour éviter la concurrence.

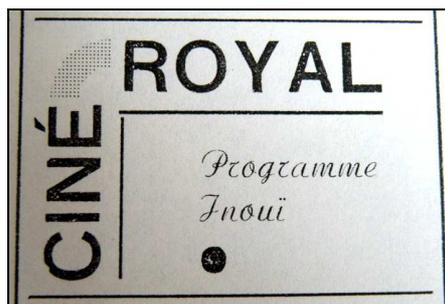
1936-1941 décès prématuré de M. Maurice Lafay en 1936

1939-1941 construction d'un immeuble entre la rue du 11-Novembre et la rue Gustave-Labrosse

M. Maurice Lafay décède en 1936 laissant son épouse avec son fils Georges âgé de 15 ans ; femme entreprenante et dynamique, elle poursuit l'œuvre de son mari tant dans le domaine de la quincaillerie-serrurerie que dans celui de l'amélioration du patrimoine.

La maison n° 46 va encore connaître un agrandissement notoire ; sur les terrains à construire jouxtant l'immeuble de la nouvelle quincaillerie et surtout dans une période de guerre difficile (1939-1941) M^{me} Marie Lafay va conduire un chantier de construction avec les artisans du pays. L'intitulé du permis de construire est clair : "Construction d'un immeuble et garages 3, rue du 11-Novembre et 2, rue Gustave-Labrosse."

Les quatre garages ouvrant sur la rue Gustave-Labrosse, en face du notaire Maurer et du restaurant de M^{me} Couble (ancienne perception) qui deviendra après le 11-Novembre 1942 la cantine des Allemands, les quatre garages seront construits par l'entreprise Gatier de Boën ; les travaux sont de grandes qualités : fouilles en béton de gravier du Lignon, maçonnerie en moellons de pierre granitique, moellons de gravier et ciment, briques anglaises, dalles en béton armé ; puis un immeuble en élévation construit par Gatier et équipé par les entreprises Lapras (plomberie-zinguerie), Antonin Jacquet (électricien), Cadillon (vitrier).



1947 le cinéma "Le Royal" au rez-de-chaussée rue du 11-Novembre

Après la guerre, en 1947, à l'arrière du magasin de quincaillerie, un local de 150 m² est loué par M^{me} Lafay à M. Marcellier pour y établir une salle de cinéma au nom du "Royal" et où sont projetés des films modernes notamment les nouveautés du cinéma italien.



46, rue de Clermont, magasin d'articles ménagers

En 1952 le Royal projette un film policier "Un certain Monsieur..." avec René Dary et Hélène Perdrière, "Le mendiant de minuit" avec Arthur de Cordova ; en 1955 c'est Fernandel qui apparaît dans "Casimir" et en 1956, le 5 juin, le Royal propose "l'Enterrée vivante".

M. Mollon prendra la suite. Après 1956 la presse ne fait plus mention du cinéma "Le Royal" ; cela correspond certainement à la fermeture définitive de la salle de la rue de Clermont vers 1956-1960.

Au premier étage M^{me} Genton installera son cabinet de dentiste ; plus tard elle fera construire un immeuble rue du 11-Novembre et y transférera son activité.

▪ 1951 Les dernières vendanges

1951, c'est l'année de la dernière récolte de la maison ; les vignes sont arrachées et les terrains sont loués à des agriculteurs.

▪ De 1958 à nos jours

En 1958, M. Georges Lafay rénove le parc de stockage du fer ; il démolit les bâtiments, grange, remise au n° 16 de la rue des Tanneurs afin d'installer un pont roulant ; avant cette date, le fer était déchargé dans la rue et porté à bras pour son rangement dans le dépôt.

La destinée des bâtiments n'est pas figée pour autant ; en 1958, M^{me} Maurice Lafay prend la décision de modifier le premier immeuble au n° 46 celui qui abrite la quincaillerie de détail ; elle décide, après l'obtention du permis de construire, de surélever l'ensemble et de rénover la toiture afin que les combles puissent être aménagés en appartements qu'elle occupera à sa retraite en 1964.

En 1965, M^{me} Lafay, épouse de Georges, donna une nouvelle orientation à son magasin ; elle créa un espace de cadeaux ménagers, de verrerie et de vaisselle, de cuisinières à gaz et d'appareils de chauffage qu'elle cédera à M^{me} Chantal Barrault en 1996 ; le fonds à l'enseigne de "Pénélope" passera en 1999 à M^{me} Vignon-Barrault qui, à cette date, y transférera la mercerie tenue autrefois par M^{me} Donadieu, M^{me} Grissolange de l'autre côté de la rue de Clermont.



Aujourd'hui mercerie "Pénélope "

A l'heure présente, Maurice Lafay et son beau-frère J. Chazelles poursuivent l'exploitation de la quincaillerie rue des Tanneurs et proposent de nombreux articles, de l'outillage, du fer, de la tuyauterie, de la visserie, de la boulonnerie etc. Souhaitons que cet établissement puisse continuer son activité dans les années à venir et offrir encore un choix varié et surtout de qualité.



Agathe et Marguerite Lafay



Georges Lafay



M^{me} Lafay



Vendanges aux Junchuns, 1943

Les maisons n^{os} 40 et 42

La famille Duris

En 1827, 1833, la maison numérotée n° 42 sur le cadastre actuel et comportant un étage appartenait à M. Jean-Baptiste Morel chamoiseur, c'est-à-dire artisan préparant les peaux pour les bottiers, les selliers, les savetiers et les autres professions du cuir.

Le bâtiment contigu, au n° 40 actuel, quant à lui, abrite les activités de son propriétaire M. Pitiot ou Pithiot qui exerce la profession de chirurgien ; en 1839, c'est M. Jean Bourier qui en a fait l'achat ; la maison en maçonnerie et pisé comprenait un rez-de-chaussée surmonté de deux étages.

▪ Au n° 42 les Duris ; ils sont issus d'une famille de paysans de Chazelles, commune de Saint-Laurent-Rochefort. Jean-Baptiste Duris né en 1832 et son épouse Rosalie Duris (1833-1903) eurent douze enfants.



N^{os} 40 et 42

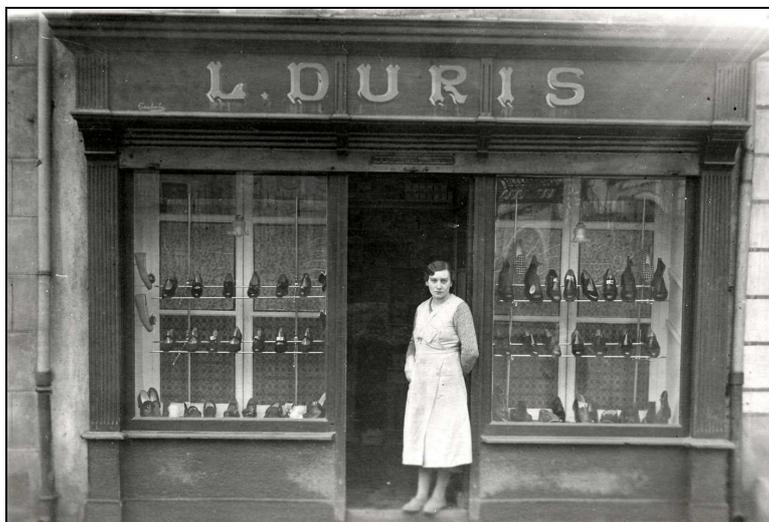
- C'est leur fils Alexandre (1865-1943) cordonnier qui viendra s'installer à Boën à la fin du XIX^e siècle au 42 de la rue, dans cette maison étroite, tout en hauteur (50m² au sol environ) et trois niveaux sur la rue, exactement en face de l'entrée du château et cinq sur la rue Philippe-Raymond à l'arrière). Il ouvrira (reprenra ?) avec son épouse Catherine Plasse (1867-1941) un magasin de chaussures avec un atelier de cordonnerie.

Ils auront trois enfants : Joannès né en 1898, Marie née en 1900 et Louis né en 1902.

Ce dernier, après un apprentissage dans une grande fabrique de chaussures lyonnaise, reviendra au n° 42 et travaillera avec son père jusqu'en 1933, date de son mariage avec Pauline Chaptard, née en 1909 à Saint-Germain-Laval.

A partir de cette date, Louis et Pauline tiendront seuls le magasin et l'atelier de réparations.

▪ Les parents iront alors vivre dans la maison adjacente au n° 40 (maison identique en tous points au n° 42) qu'il avait achetée. Ils s'installeront avec leur fille Marie Julien, qui, au décès de son mari Paul Julien en 1930 (suites de la guerre de 1914-1918), avait ouvert en 1931 un magasin de lingerie-mercerie qu'elle tiendra jusqu'à son décès en 1953. Cette maison sera vendue rapidement pour devenir une habitation à M. et M^{me} Gouttefarde et leurs enfants.



▪ Au n° 42 de la rue, Louis et Pauline Duris auront deux enfants, Claudette née en 1935 institutrice à Roanne et Robert né en 1941 éducateur à Saint-Galmier.



Louis Duris

Pendant la guerre, Louis est mobilisé à 37 ans. Pauline continuera tant bien que mal à tenir le magasin ouvert, la peur au ventre, les Allemands n'hésitant pas à investir le magasin, étalant leurs cartes d'état-major sur la "banque" pour discuter leurs projets.

Les Allemands sont venus deux fois à Boën : la première fois en juin 1940 et la seconde à partir de novembre 1942 où ils resteront huit ou neuf mois investissant les commerces, les cafés et des lieux de casernement : Château, Giraud... et même l'école qui se fera un moment au dernier étage de la mairie.

Le "Guet" était leur lieu de manœuvres. Après celles-ci, derrière leur officier à cheval, ils revenaient au pas de l'oie et en chantant, avant d'aller faire la queue pour manger en face de la fontaine du "parapet".

Certains soldats osaient dire discrètement : ça (en montrant leur uniforme) Allemand ; mais ça (en montrant leur cœur) Polonais.

- Louis démobilisé, le magasin et l'atelier reprirent peu à peu de la vigueur ; à l'époque, on faisait énormément réparer les chaussures.

- Dans son petit atelier à l'entresol, à l'arrière de la maison, il avait tous ses outils et les matériaux nécessaires et quelques machines comme les machines à coudre.



En dessous, donnant sur la rue Philippe-Raymond, se trouvaient d'autres machines dont un banc de cordonnier avec ses différents accessoires (disques abrasifs, de lustrage etc.). Là, il fabriqua avec bonheur pendant une longue période après 1950 les "spartiates" (les tongs actuelles lacées haut sur la jambe, descendantes de Sparte).

Quelques années avant leur départ en retraite, leur activité commerciale faiblissant nettement, ils assurèrent un dépôt d'entretien des vêtements (ancêtre du pressing) pour les établissements Reynard, grand teinturier à Saint-Etienne.

- Vers 1920, Louis fera partie (avec des copains dont Louis Gauchon) d'une équipe de foot naissante semble-t-il.
- Pauline et Louis, leurs enfants, ayant quitté Boën vendront leur maison du 42 de la rue de Clermont en 1967 à M. Louis Mangavel et iront finir leurs jours à Roanne, près de leur fille.
- Louis décèdera en 1982 à 80 ans et Pauline en 1989 au même âge.

La vie de "ma" rue de Clermont
Devant le château au "sortir" de la guerre
Témoignage de M. Robert Duris



Libérée du joug de l'Occupation, comme partout en France, la vie de la rue de Clermont reprit rapidement ses droits, dans sa partie droite et plate coincée entre les deux virages avant la sortie de la ville, et plus particulièrement face au château où je suis né.

La rue de Clermont, légèrement bombée en son centre pour évacuer l'eau dans ses caniveaux adossés au bord du trottoir, était caractérisée par ses pavés brillants, polis par le temps et les emprunteurs de la rue.

Il faut dire que la circulation en soirée était clairsemée. Seuls quelques camions "battaient" le pavé, faisant trembler les maisons des riverains et rendant le sommeil un peu délicat. Il est même arrivé à plusieurs reprises que les camions mal maîtrisés par leurs chauffeurs, surpris par l'arrivée dans le virage d'un autre camion soient contraints d'aller tout droit et de défoncer la devanture du fleuriste jusqu'à s'inviter dans la cuisine...

Le facteur

- Le jeudi matin c'était le jour du marché (il n'y avait pas d'école). Très tôt le matin, on entendait le pas lourd des gros percherons tirant des carrioles à deux ou quatre roues parfois bâchées qui se garaient entre les grilles du château et la rue.

Ces "paysans" partis dans la nuit avait parcouru parfois une quinzaine de kilomètres (voire plus) pour acheminer et vendre au marché les produits de leur ferme (poulets, lapins et autres pintades entassés dans des cages grillagées artisanalement) leurs œufs et leurs grosses mottes de "beurre d'herbe" enchâssées dans d'énormes feuilles de choux d'un vert sombre des jardins bien fumés... mais aussi les veaux et les agneaux, parfois un petit poulain et des légumes...



En fin de marché, les carrioles chargées pour la semaine de produits qu'ils ne trouvaient pas dans leur hameau (il fallait bien acheter le sel !) reprenaient paisiblement la route qu'il neige ou qu'il vente. Alors les services municipaux entraient en action pour nettoyer les différentes places où le marché avait sévi. Devant le château, les chevaux attachés aux grilles avaient laissé leur crottin que certains venaient ramasser avant les "gens de la ville" pour fumer leurs jardins ou leurs pots de fleurs. La rue de Clermont et ses abords reprenaient belle allure.

Les gros orages qui se produisaient parfois entraînaient un torrent boueux dévalant du parc du château et du Sordet, recouvrant sur une grande partie de la rue ces fameux pavés. Il fallait remonter la terre avec la brouette.



L'entraînement des pompiers

- Le dimanche matin, c'était le jour de l'entraînement des pompiers, logés dans les garages de droite de la basse cour du château de Chabert. A gauche deux garages étaient loués par M. Burelier et le troisième était attribué au gardien logé au-dessus, M. Bourganet.

- Au retour de ces matinées d'exercices, comme des incendies, les longs tuyaux mouillés étaient hissés par une poulie accrochée en haut du bâtiment de gauche de la cour du bas pour sécher. Secs, il fallait les enrrouler, c'était un travail...

- Lors d'un sinistre (incendie, accident...) les sirènes installées sur le toit de l'hôtel de ville crachaient leurs sons stridents, étourdissants, entendus de loin. Alors les pompiers bénévoles (commerçants, ouvriers, agriculteurs...) quittaient précipitamment leur lieu de travail et accouraient à la caserne du château, à pied, en vélo, en voiture... Dès les premières notes envoyées par les sirènes, tous les gosses du quartier s'agglutinaient contre les grilles qui fermaient la cour inférieure du château. Ils regardaient avec envie les soldats du feu prendre leur tenue de combat et coiffer leurs casques rutilants très impressionnants ; en essayant de savoir ce qui se passait et où, pour enfourcher leurs vieilles bicyclettes à pignon fixe et aller voir de plus près !

- Dans les années d'après-guerre, la rue de Clermont était à nouveau pleine de vie, de boutiques. On trouvait tout : du maréchal-ferrant au pharmacien, de la buraliste à la mercière, de la modiste au bourrelier et tous les commerçants, artisans, professions libérales et même le banquier. Il manquait peut-être l'agent immobilier. En un mot tout était possible, à portée de main d'un bout à l'autre de la rue.

Tous, dans cette période de renouveau, presque de "résurrection", ravivaient leurs activités, s'ouvraient sur l'extérieur, arboraient de bons projets revitalisants pour la rue.



Cette renaissance enchanteresse faisait que la vie familiale sortait de son confinement, s'aérait ou redécouvrait la vie avec les autres, il n'y avait plus de suspicion, c'était la liberté.

En soirée estivale après le souper, les chaises en paille des magasins installées sur les trottoirs permettaient aux habitants de la rue et à leur famille d'échanger, de lancer quelques grivoiseries salutaires dans une ambiance particulièrement conviviale. Pendant ces palabres les enfants jouaient au foot pour les garçons, carrément sur les pavés, à la poupée pour les filles et à la "patte haute" (chat perché) ensemble jusqu'à la tombée de la nuit et même au-delà. C'était le bonheur simple tourné vers un avenir prometteur.

- Pourtant l'arrivée de nouvelles "lumières de la ville" qui prolongeaient artificiellement indéfiniment le jour ont fait s'estomper l'idée du jour qui finissait.
- L'arrivée du bitume couvrant ces chers pavés, l'apparition de la boîte à images, le trafic de plus en plus intense avec ses bruits, ses gaz d'échappement, ont contribué à la fin de ces soirées si riches.
- Dans la semaine parfois, on entendait, venant de la place du Parapet, vers la fontaine, le son d'un clairon, quelques fois d'un tambour et tout de suite suivait tonitruant un "AVIS A LA POPULATION !" C'était l'annonceur public mandaté par la mairie semble-t-il qui donnait des informations d'un quartier à l'autre de la ville : et oui, Internet n'existait pas !

Que de souvenirs... 60 ans ont passé, qu'en sera-t-il en 2070 ?

Témoignage de M. Louis Mangavel au foyer résidence de l'Astrée de Boën le 26 avril 2012.
Louis Mangavel est né le 11 novembre 1925 à Trelins. Il a habité Saint-Sixte puis Bussy où son père avait une exploitation agricole (ferme de 50 ha).

Dans la maison Tarit (facteur), rue du 8-Mai, à la place du magasin de vaisselle, il loue une pièce pour en faire un atelier de cordonnier. Il répare les chaussures et fabrique aussi sur mesure. Il possède quelques machines à coudre (vers 1955). Il achète la maison Duris 42, rue de Clermont, ancien magasin de chaussures vers 1967-1968.

- Côté rue Philippe-Raymond, elle possède un garage, une cave, un dépôt.
- Côté rue de Clermont, au rez-de-chaussée, on trouve le magasin et la cuisine, au premier deux chambres, au-dessus une autre chambre et un grenier.

La maison a été ensuite revendue deux fois.

- Rue de Clermont, à la place de la pharmacie Migeon, existait un magasin et une fabrique de chaussures de ski, de chasse et montagne qui employait une quinzaine de personnes. L'entreprise déménage à Sail où elle se développe avec vingt personnes. Il y fait son apprentissage, suit un stage de six mois dans une école de chaussures à Romans.

Après son passage chez Béal, il travaille à Lyon chez Bally qui lui demande d'aller en Suisse, ce qu'il refuse pour rester avec ses parents qui ont fait beaucoup de sacrifices financiers quand il a été atteint de poliomyélite.

Jusqu'en 1984, il est cordonnier-bottier mais le travail étant en baisse, il entre chez Gauchon à l'ébavurage puis au taraudage.

◇ A gauche de cette maison se trouvait le Zanzibar-Économats tenu par M^{me} Chèze puis leur fille M^{me} Chavaren.

◇ A droite, Gouttefarde qui a succédé à un magasin de lingerie tenu par la sœur de M. Duris, M^{me} Marie Julien.

◇ En face, le château avec le local des pompiers.

La maison n° 43 rue de Clermont

Le bureau de tabac



Sur les plans relatifs au projet de la nouvelle traversée de Boën datant respectivement de 1833 et 1839, on ne trouve pas la configuration de la maison du bureau de tabac telle que nous l'avons connue, c'est-à-dire minuscule exiguë et triangulaire et dont l'emprise au sol ne devait pas dépasser, 15 à 20 m².

En effet, les tracés de l'époque, avant la percée de la rue de Lyon vers 1840-1842 nous montrent pour 1833 deux maisons empiétant largement sur la chaussée déjà étroite (en face aujourd'hui du magasin de fleurs) et appartenant à deux propriétaires : M. Paupin et M. Plasse ; elles comportaient deux étages, la construction en maçonnerie et pisé est jugée en bon état pour la première et médiocre pour la seconde. Le plan de 1839 nous révèle un double changement de propriétaire, M. Paupin vend à M. Danton, jardinier-horticulteur, et M. Plasse cède sa maison à M. Terrasse pour la partie la plus en avant sur la rue et à M. Chauve, marchand de fer pour l'arrière (M. Chauve est le fondateur de la quincaillerie en 1827 qui sera plus tard Lafay-Chauve et enfin Lafay).

Ces maisons, en 1840-1842, gênant la circulation, seront coupées quand on raccordera la nouvelle rue de Lyon à la partie droite de la rue de Clermont, en démolissant bon nombre d'immeubles depuis le carrefour de la rue Saint-Jean jusqu'au grand tournant qui longe alors la maison du bureau de tabac ; la nouvelle configuration de l'immeuble date donc de 1840-1843 et fait suite à des bâtiments plus anciens dont nous ne connaissons pas la date de construction.

- Les recensements successifs à partir de 1851, nous fournissent les patronymes des débitants de tabac de la rue de Clermont sans toutefois préciser les adresses ; il en va ainsi pour M^{me} Eugénie Tynaïre née en 1830 et qui est débitante en 1876, en 1881, 1886, 1891, 1901, pour M^{me} Célestine Durand en 1921 et née en 1875 pour Hermine Juliard en 1926 et née en 1870, pour Hélène Vincent en 1926.

- Pour la période plus récente, les renseignements bien qu'un peu plus précis sont parfois insuffisants.

La Yeyette tient le fonds, entre 1930 et 1945, c'était une fille Vial dont la mère vendait des sabots à l'emplacement de la cave à vin du château fondée par M. Maison, place de la République ; son mari travaillait chez Poyet une fabrique de meubles à Largentière. C'est M. Gondot qui a refait la devanture vers 1948-1949, il est un descendant de la famille Gondot, boulanger que l'on trouve dès 1876 avec Léonard né en 1843, puis on trouve M. Emile Filloux dont l'épouse vendait des chaussures rue de Roanne, M. et M^{me} René Faye,

M^{lle} Maleysson ; M^{me} Renée Vincent tiendra le fonds de 1984 à 1995 avant de le céder à M. Colly qui officiera jusqu'à la démolition au cours du 1^{er} trimestre 2007.



- La réglementation originelle pour l'obtention d'un bureau de tabac était stricte puisque l'exploitation en était réservée soit à un mutilé de guerre soit à une veuve de guerre ; tout commençait par une enquête de moralité et solvabilité par les services de la SEITA (Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes) monopole de l'Etat ; aujourd'hui, et par suite de la disparition des victimes de guerre, tout particulier irréprochable peut exploiter un débit de tabac.

Outre le tabac à priser, à chiquer, à rouler, les cigarettes en paquets, les bureaux de tabac assurent une recette complémentaire en vendant des journaux, des timbres fiscaux et postaux, des cartes postales, des briquets, des stylos, des jeux de hasard, et surtout de la confiserie pour la plus grande joie des enfants.

Pendant des années les bureaux de tabac ont assuré la vente de la vignette automobile, impôt levé sur chaque véhicule et qui devait, à l'origine, alimenter la caisse de retraite des personnes âgées.

Au n° 43, on faisait tout cela ; l'exploitant qui habitait à l'étage surveillait ses clients lorsqu'il descendait et, pour ce faire, une fenêtre discrète et presque invisible avait été aménagée dans la cloison de la cage d'escalier.



La maison n° 44, rue de Clermont
M^{me} Chaize et M^{me} Chavaren



Avant d'écrire l'histoire, succincte certes, de la maison n° 44 cadastrée 368, où successivement M^{me} Judith Chaize-Charles (1890-1982) et sa fille M^{me} Chavaren (1924) ont tenu un fonds d'épicerie à l'enseigne du Zanzibar et des Economats du Centre (siège social à Clermont-Ferrand), il est utile de clarifier l'inextricable enchevêtrement des voies de circulation ouvertes au cours des siècles de l'existence de la cité ; le promeneur se trouve place du Parapet (terme de fortification), espace de jonction mal aisée entre différentes chaussées et routes.

Dans les temps très anciens, Boën, dont on ne connaît pas encore le nom, ressemble à un minuscule groupement humain au bord de l'eau ; quelques pistes existent nécessaires à la chasse, à l'agriculture, aux échanges.

A l'époque gallo-romaine, un bourg très modeste, aux coteaux certainement plantés de vignes, occupe la rive gauche du Lignon ; la voie de circulation qui relie Lyon à Bordeaux passe le Lignon après Feurs peut-être un peu avant Boën, par un gué et escalade le vallon, à mi-hauteur sur la rive droite de la rivière pour passer par le Mas, Leigneux et poursuivre vers l'Hôpital, Noirétable etc.

Tout évolue, une période prospère au XIII^e siècle donne l'ampleur à la bourgade et une route va se rapprocher des maisons pour passer par ce que sont aujourd'hui la rue du 8-Mai, la rue Gustave-Labrosse et la rue Philippe-Raymond, franchissant le Lignon à l'Argentière ; au Moyen Age, et particulièrement pendant la guerre de Cent Ans (XIII^e et XIV^e siècles) Amédée de Couzan autorise en 1320 la construction de la muraille ; la route passe au pied, (rue Gustave-Labrosse) et retrouve la rue Philippe-Raymond ; plus tard, au XVIII^e siècle, la partie droite de la rue de Clermont, à l'ouest, est aménagée, il faut donc que l'ancienne route effectue sa jonction avec la route royale (future nationale 89), entraînant une forte déclivité qui posera problème aux convois ; vient se greffer, à cet endroit, la rue étroite arrivant du bourg à travers le mur d'enceinte qui remonte vers le Sordet ; pour donner de l'aisance, on devra couper la maison de Pierre Paupin qui est à Danton le jardinier en 1839 (plus tard, quincaillerie Bouvier, pâtisserie Michaland et Odin) puis celle

de M. Terrasse ; la maison de M. Duchez occupait la presque totalité de la chaussée et sera plus tard la maison triangulaire de M. Chauve, le magasin de coiffure de M^{me} Guette, un salon d'esthétique ; le tout forme une sorte de grand X dont la jonction des branches délimite la place du Parapet.

De nombreuses routes, une circulation dense de charrois, de chevaux, de charrettes, de diligences, de piétons, donc un point stratégique pour l'accueil, la restauration et le commerce, ce qui explique la multitude de boutiques blotties dans l'îlot urbain entre la rue des Tanneurs et la dernière partie de la rue de Clermont.

Les mentions de la maison n° 44 cadastrée 368 ne sont pas très nombreuses mais suffisent à comprendre son histoire.

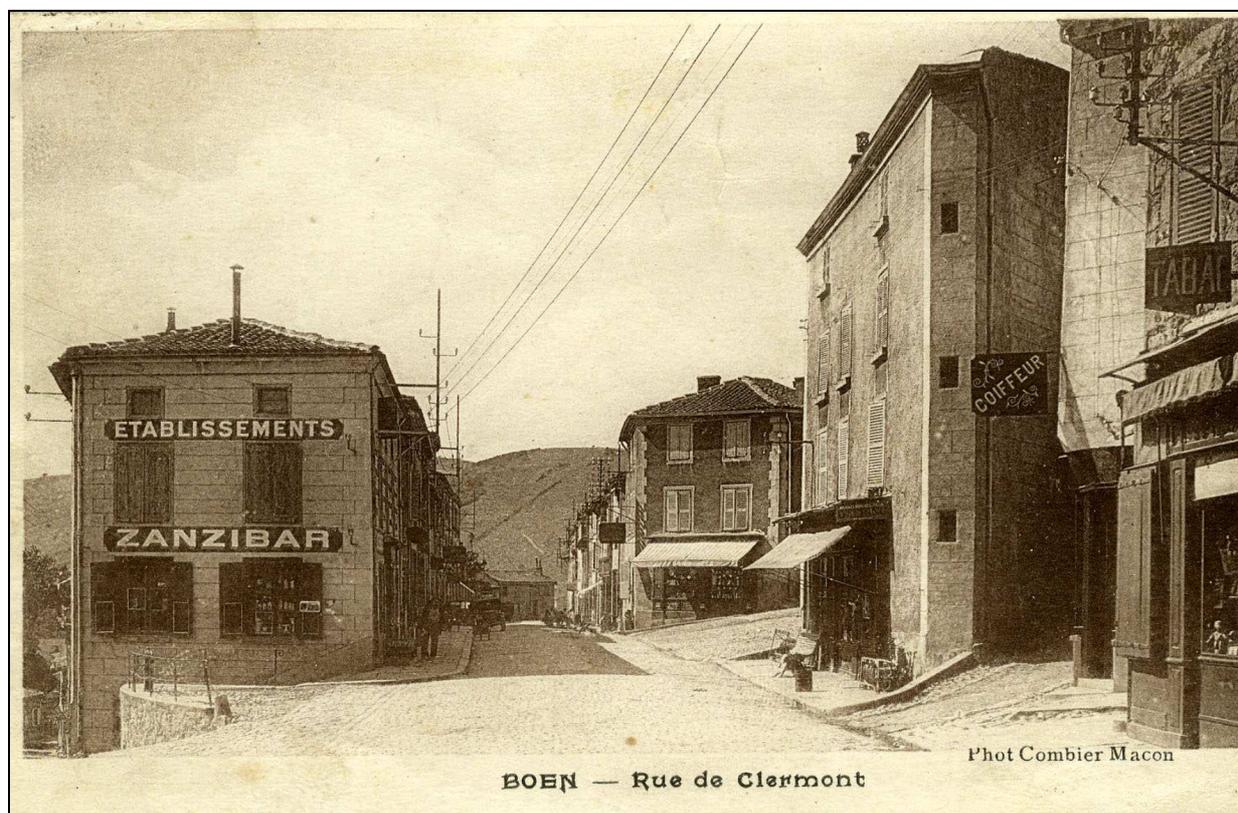
- Le premier cadastre de 1827 nous révèle une maison à deux étages en maçonnerie et pisé, sa construction peut être replacée à la fin du XVIII^e siècle ; elle est occupée par M^{me} veuve Durand boulangère ; il en est de même sur le plan de 1833 levé par les Ponts et Chaussées ; en 1839, un nouveau relevé nous livre le patronyme du nouvel occupant ; M. Cellier boulanger de son état ; est-il de la même famille ou bien a-t-il racheté le fonds à la veuve Durand ?

- Au recensement de 1876 est inscrit Mathieu Cellier, 32 ans, né en 1844, il est le fils du précédent ; il est encore recensé comme boulanger en 1881, 1886, 1891 ; le four se trouve sous la boulangerie rue des Tanneurs, ainsi que l'écurie et la cave.

- En 1901 le recensement enregistre Laurent Jean-Baptiste, né en 1868, comme boulanger, il est en de même en 1906 ; l'année 1911, Léonie Laurent née en 1872 est inscrite comme boulanger ; est-ce la veuve de Jean-Baptiste ?

- On ne sait rien entre 1911 et 1920 mais la guerre de 1914-1918-1919 a dû certainement perturber les relevés et même les supprimer pour 1916.

- Avant 1921, il semble que M^{me} Chaize soit gérante du Zanzibar de M. Essertel dans un fonds situé dans l'immeuble des Gourcy ou touchant leur propriété, aujourd'hui pharmacie Souillac.



M. Valérie Chaize (1887-1965) est métallurgiste chez Gonon, fabricant de petits instruments aratoires, rue de la Poste, sur l'emplacement actuel de l'hôtel particulier construit par M. Gauchon ; M^{me} Judith Chaize, née Charles (1890-1982), exerce la profession d'épicière et fera une longue carrière dans le métier.

- La maison du Zanzibar ou de l'Economat cadastrée 368 au n° 44 est acquise par le couple Chaize en 1928 ; ceux-ci l'occupaient certainement avant la guerre de 1914-1918 puisque leur fille aînée, Juliette, y voit le jour en 1920 ; elle appartenait précédemment à M. Jean-Antoine-Marie Borel propriétaire et M^{me} Léonie Tolognat son épouse, tous deux de Boën ; la vente est passée en l'étude de M^e Borias, notaire à Boën, le 12 juin 1928.



- En 1964, M^{me} Chaize alors âgée de 75 ans est toujours signataire du contrat Zanzibar ; elle passe la main à sa fille cadette M^{me} Henri Chavaren née en 1924 qui signe pour son compte le 1^{er} mars 1964, mais, avant cette date, elle travaillait au nom de ses parents ; elle est aidée par son mari M. Henri Chavaren (1920-1981) ; le Zanzibar passe ensuite aux Economats du Centre le 15 mars 1968 ; M^{me} Chavaren cessera ses activités en 1986.

Toujours accueillante, disponible, elle rendait service à toute heure ; laissons la parole aux journalistes de l'époque :



"En cette période de grandes surfaces, elle manquera parce qu'elle était tout d'abord, aimable, accueillante. Mais elle manquera aussi parce que son épicerie était ouverte... lorsque c'était fermé partout ; elle était la sauvegarde des retardataires."

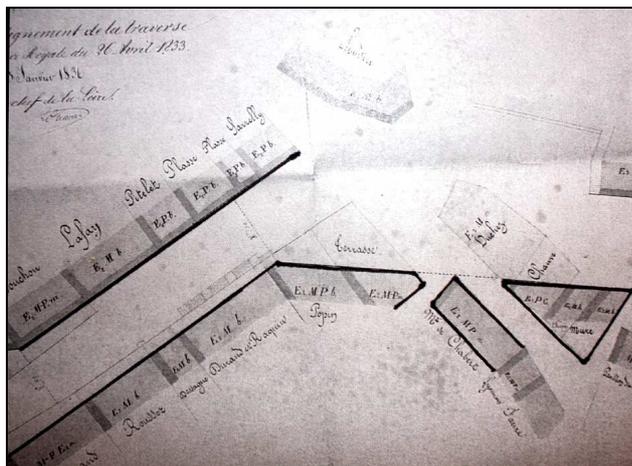
Puis, pendant quelques années, M. Félix de Carlo fleuriste, successeur de M. Clapeyron, a loué les locaux pour y exposer les articles funéraires ; enfin M. Pierre Lapend y installe les bureaux de son entreprise de "Transport des malades assis".

La propriétaire actuelle de l'immeuble est toujours M^{me} Henri Chavaren.



Maison n° 45, rue de Clermont Quincaillerie puis pâtisserie

L'horticulteur Jacques Danton (1818-1900) s'installe en 1839 dans le virage du château parcelle du sieur Popin voiturier.



Ce grand emplacement est frappé d'alignement par le passage de la route 89 qui pousse les murs à six mètres. Est-ce pour cela que le voiturier Popin vend à Jacques Danton ? Celui-ci a épousé Claudine Roffat (1823-1885) originaire comme lui de Villemontais.

Leur fils Jean-Marie naît le 26 février 1846, devient lui aussi horticulteur et vit avec ses parents, même après son mariage le 10 mai 1871 avec Marie Thévenet de Boën (1850-19..).

Ils sont propriétaires de la grande maison du virage n° 45 reconstruite en partie en 1840 lors du passage de la route 89, maison à deux étages en maçonnerie et en bon état.

Vers 1876 il est vraisemblable qu'ils vendent l'immeuble à Jean Bouvier quincaillier qui y crée son magasin et son atelier (il était auparavant un peu à l'étréot place du Marché depuis 1855). Les Danton sont aussi propriétaires du n° 54 et ils louent au cordonnier Pierre Cornet à partir de 1881 et jusqu'en 1909, c'est cette année-là en effet que Jean-Baptiste Mazieux successeur et gendre de Pierre Cornet achète la maison.

Le 45, rue de Clermont ne reste pas vide longtemps.

- Jean Bouvier né le 13 mars 1830 à Conzieu (69) a fait son apprentissage chez son oncle Anthelme Bouvier, quincaillier à Saint-Germain-Laval. Il installe magasin et atelier à Boën, juste après son mariage en 1855 avec Jeanne Goutaland dont il aura deux enfants. Jeanne meurt en 1869.



Le 17 mai 1875, il épouse en secondes noces Marie Crémérieux veuve Gauchon qui a deux enfants : Louis né le 12 décembre 1865 et Marie Louise née en 1867. Louis Gauchon est promis à un brillant avenir. Il apprend le métier, travaille avec son père adoptif qui lui laisse sa quincaillerie en 1891-1892.

L'inventaire du 11 mars 1870 passé chez le notaire Michaud nous renseigne sur la marchandise vendue : outillage pour le jardin, le maçon, l'ajusteur, le mécanicien, le cuisinier, l'agriculteur ou pour les besoins du ménage. Louis Gauchon y ajoutera le fer jusqu'en 1907.

En effet, en 1898, il achète la maison n° 3, place de l'Hôtel-de-Ville. Mais un bail de location l'oblige à attendre jusqu'au 11 novembre 1905 avant d'y ouvrir deux ans plus tard la nouvelle quincaillerie.

▪ Le commerce change de destination avec Edouard Michaland qui y ouvre sa pâtisserie-confiserie-café le 1^{er} mai 1923 (déclaration au registre du commerce).



Il est né le 6 mai 1888 à Lyon d'un père boulanger. Le 11 novembre 1913, il épouse Francine Denis, la sœur du maréchal-ferrant de la rue de Lyon. Ils passent leur vie dans la pâtisserie avec leur fils Pierre né en 1913. Edouard avait un ouvrier, puis il travailla avec son fils. En 1946, le père cède son affaire à son fils Pierre qui vient de se marier.

En 1962 : afin d'étendre son activité commerciale, Francine Denis, épouse Michaland, achète le fonds du "Patiss'bar Le Forez" au 78, rue de Clermont. C'est un café et aussi un salon de dégustation de pâtisseries et confiseries qu'exploitera son fils Pierre.

▪ Dans les années 1980-1985, François Odin lui succède. Le ménage Odin est généreux : ils offrent à l'hospice les pâtisseries invendues.



▪ Ensuite M. Pampagnin ouvre un restaurant appelé "Le Beau Virage".

Le magasin est resté vide quelques années avant de disparaître dans l'aménagement du Beau Virage.

La maison n° 48, rue de Clermont

Famille Clapeyron

▪ Les origines

Le berceau de la famille Clapeyron se situe au village de Bouthéon, près d'Andrézieux. On trouve un Nicolas Clapeyron en 1833 qui épouse, le 2 novembre 1866, Jeannette Angénieux née en 1846.

De cette union naît, à Bouthéon, en 1875, un garçon, Claude Clapeyron. Claude se marie le 18 avril 1902 avec Marie-Louise Belin. Le couple a deux enfants, Francine née en 1903 qui décède de la rougeole en 1915 et Jean-Philippe né le 17 septembre 1912 à Boën et décédé le 10 août 2001.

▪ Le domaine de la Chaux et le fonds au n° 48



Claude Clapeyron

Claude Clapeyron (1875-1967) va développer une exploitation de maraîchage, horticulture et viticulture. En 1902, Claude et son épouse achètent une maison au n° 48 de la rue de Clermont à la famille Cornet ; au cadastre de 1827 n° 404, cette maison appartient à M. Antoine Gay ; ils vendent des graines pour potager, des sacs d'aliment pour bétail, du raphia, de l'ail et des oignons.

Le dimanche matin, Claude et son ami Michaland, pâtissier, partent avec le char et la mule au marché de Sail pour vendre leurs marchandises.

En 1925, Claude achète la propriété Recorbet située à la Chaux avec son château, son jardin, ses terres agricoles et ses vignes.

Il ne gardera pas très longtemps la propriété dans son entier mais il conservera ce qui est utile à son activité, l'immense jardin et le vignoble ; il cède le château à M. Gonon, industriel de la rue de la Poste fabriquant des outils aratoires et vend la ferme et des terrains à la famille Jacquemond.

En 1936-1937, grâce à la loi Loucheur, il fait construire un pavillon d'habitation, à proximité de son exploitation.

Il reste propriétaire de la maison n° 48 de la rue de Clermont mais vend le fonds de commerce à M. et M^{me} Baconnier qui l'exploitent pendant quelques années pour le revendre à M^{me} Besset qui était leur femme de ménage et qui continuera à exercer pendant quelque temps.

Au marché de Sail





48, rue de Clermont

A cette époque, le fils de Claude, Philippe Clapeyron (1912-2001) quitte Boën et part faire des études d'horticulture, fleuriste et jardinerie, en 1932, à l'école d'Angers ; brillamment diplômé, il débute chez un pépiniériste à Vichy puis juste avant 1945 il exerce comme chef de chantier chez Guyotin, au Portail-Rouge, à Saint-Etienne.

▪ **Philippe et Juliette Clapeyron, place de la République**



Après la guerre, en 1945, Philippe Clapeyron se met à son compte, à Boën, dans ses spécialités. En 1947, il épouse Juliette Chaize née en 1920 à Boën qui est la fille de Marius Chaize (1887-1965) dont l'épouse tient le Zanzibar, au n° 44, en face du château, ancienne boulangerie Durand puis Laurent au cadastre de 1827.

M. et M^{me} Clapeyron ouvrent alors un commerce de fleurs, place de la République, à Boën, à l'angle de la rue des Martyrs-de-Vingré, dans les anciens locaux de M. Flatry, bourrelier.

▪ **Retour au n° 48**

En 1948 naît leur fille Simone. Vers 1950, ils échangent leur fonds avec M^{me} Besset et viennent au n° 48 dans la maison des parents Clapeyron ; tandis que M. Clapeyron s'occupe des activités extérieures, son épouse Juliette exerce le métier de fleuriste jusqu'en 1975.

9, place de la République



Magasin de fleurs au n° 48



Jardin de fleurs à la Sablière

Le travail était un peu différent de celui d'aujourd'hui. M. Clapeyron achète de la paille de seigle à un paysan de Marcoux pour confectionner des paillons de formes différentes ; croix, couronnes, pavés... sur lesquels viendront se placer le feuillage et les fleurs tigées ; il cueille la mousse des bois pour en garnir des poteries et y piquer les fleurs des compositions car les mousses artificielles humides n'existent pas encore.

La maison Clapeyron jouit d'une réputation méritée... beaucoup de travail... beaucoup de veilles... un accueil chaleureux et une disponibilité de tous les instants.

Vers 1956-1957, un accident grave aurait pu coûter la vie à M^{me} Clapeyron ; en effet un camion venant de Clermont a heurté violemment la devanture et s'est encastré jusqu'au fond du magasin ; M^{me} Clapeyron craignant l'incendie a eu le réflexe de sauter par la fenêtre donnant sur la rue du 11-Novembre.

▪ Cessation d'activité

En 1975, M. Clapeyron et son épouse prennent leur retraite et vendent le magasin à M. et M^{me} Félix de Carlo qui continueront l'activité jusqu'en 2000 sous le nom de "Véronique-Fleurs". A cette date, le fonds passe aux mains de M^{mes} Vial et Ouillon ; M^{me} Ouillon gardera les fleurs et M^{me} Vial ouvrira "Le fond du coffre" en novembre 2004.



M^{me} Clapeyron



M. Clapeyron



Le fonds aujourd'hui

Les nos 49-51, rue de Clermont

N° 49 charcuterie

Les plans de 1840 nous montrent un alignement esthétique de maisons aménagées en résidences. Une seule faisait exception : celle de Raquin, boulanger dont la capacité de production était suffisante pour fournir du pain aux troupes de passage.



La première charcuterie citée au n° 49 l'est en 1881. Elle est tenue par Jean Dallièrè né en 1851. Il avait épousé Marie Barnay, veuve d'Antoine Luzine, vigneron et précédent propriétaire. Michel Luzine, le fils de Marie Barnay, apprend le métier dans l'entreprise familiale puis prend la suite en 1906.

En 1910 Léon Valla de Saint-Laurent-Sous-Rochefort marié à Marie Chaland de Leigneux installe sa charcuterie-café. Il meurt prématurément et sa veuve continue en 1926 avec son frère Antoine sous le nom de Valla-Bouchand.

Plus récemment M^{me} Agrafeil y a tenu un magasin de chaussures. Après elle, une boutique de vêtements et enfin de produits bio..



Cet immeuble a fait partie du lot démolé dans le cadre de l'aménagement du virage. L'horticulteur Danton occupait ces lieux entre 1872 et 1906 puis un autre horticulteur Chassagne entre 1911 et 1926.



N° 51

Au n° 51 Désirée Rousset (épouse Duchez) tient mercerie de 1866 à 1872. Ensuite Eugénie Thinayre veuve Blancheton y est buraliste et élève sa fille Marie qui deviendra couturière. En 1891, Eugénie a 62 ans, sa fille couturière en a 27 ans. Elle ne reste pas dans cette maison. A partir de 1906, le banquier Commarmont et son fils typographe occupent le magasin.



La maison n° 50, rue de Clermont

Famille Vincent

▪ Maurice Antonin Vincent était né le 23 août 1866 à Boën d'Adrien Vincent, employé au chemin de fer, et de Claire Escalon son épouse. Les Escalon seront de toutes les cérémonies familiales, baptêmes, mariages et en seront souvent témoins.

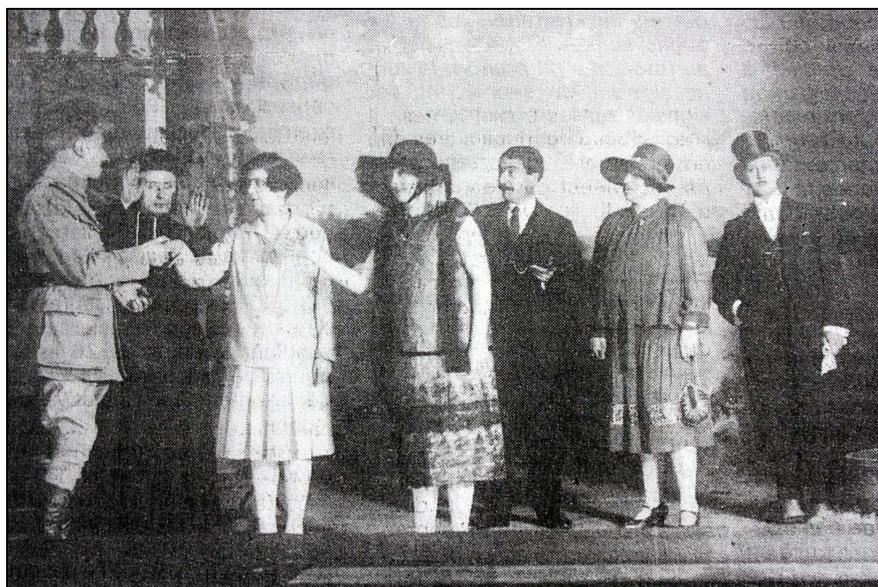
- En 1893 il s'installe comme bottier ou fabricant de chaussures, place du Marché. Il se marie le 30 septembre 1892 à Boën avec Marie Lafond, née le 7 février 1865 à Andrézieux.

- Puis il s'installe en 1895 au 50, rue de Clermont. Entre-temps, leur fils aîné Claudius est né le 19 août 1893. Puis naît Louis Maurice, le 21 février 1896. Tous deux apprendront le métier de bottier et tous deux travailleront dans la chaussure.

▪ Claudius quittera Boën, se mariera et décèdera à Paris. Après le décès de son père Maurice en 1936, il se réserve un étage de la maison pour venir passer ses vacances d'été.

Quant à Louis, il épouse sa voisine Renée Labrosse le 15 juillet 1923 et ils s'installent rue des Tanneurs. Louis a monté une petite entreprise de fabrication de chaussures et de crépins (cuir d'apparence granuleuse). Associé au début avec Bonnet, il continue seul à partir de 1938. Son épouse Renée tient le magasin de tissus et lingerie de sa tante décédée entre 1941 et 1969.

▪ En 1927 M^e Maurer, notaire, crée le groupe théâtral appelé "groupe artistique du Lignon". Louis Vincent en devient la deuxième cheville ouvrière en prenant des responsabilités sur le plan administratif et comme acteur, où, aux dires de ceux qui l'ont connu, il excellait dans les rôles comiques. Dans cette pièce il a revêtu un costume de prêtre, prêtre en odeur de sainteté bien que jouant avec son épouse Renée Labrosse.



La troupe en 1932 (cliché du *Progrès* 1992)

De gauche à droite : en militaire M^e Maurer, en prêtre Louis Vincent, M^{me} Vincent, M^{me} Maurer, M. Jules Gourcy, M^{me} Lamolle, M. Landrion...

Sa fille Maria naît le 5 mars 1901, elle ne se mariera pas et vivra avec ses parents. Son père travaille jusqu'aux années 1930-1935, puis Maria est seule au magasin. Son père décède en 1936, sa mère en 1938. Elle tiendra son commerce presque jusqu'à sa mort en 1979.

Le magasin de chaussures est fermé et M. Collongeon y vendra des papiers peints. Après quoi M^{me} Vial ouvre le "Fond du Coffre", papeterie, maroquinerie, jouets.



A gauche : ancien magasin Labrosse n° 52 ; à droite : ancien magasin Vincent n° 50

**Maison n° 52, rue de Clermont
Famille Labrosse**

Marguerite Renée Labrosse née le 27 mars 1870 à Cleppé tient un magasin de lingerie, confection, tissus et nouveautés depuis 1904. Elle a avec elle sa nièce Renée Marguerite Labrosse, née le 24 novembre 1899 au Coteau, fille de son frère Benoît, comptable au Coteau (1874-1903).

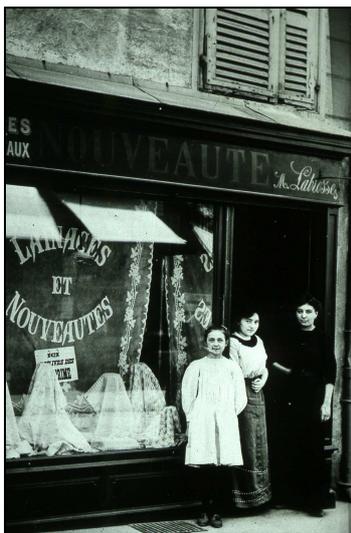
- Le magasin jouxte celui des Vincent et de leurs trois enfants Claudius, Louis et Maria. Ils ont grandi ensemble et Louis plaisait bien à Renée si bien que cela finit par le mariage du bottier et de la lingère le 15 juillet 1923.

- Alors, Marguerite Labrosse tient seule son magasin jusqu'à son décès en 1941.

- Sa nièce le prend à son compte jusqu'à son propre décès en 1969, bien qu'habitant avec son mari, rue des Tanneurs.

Plus tard, M^{lle} Beaujean y vend de la laine et ensuite s'y installe un bureau d'assurances.

Il n'y a plus de commerce aujourd'hui.



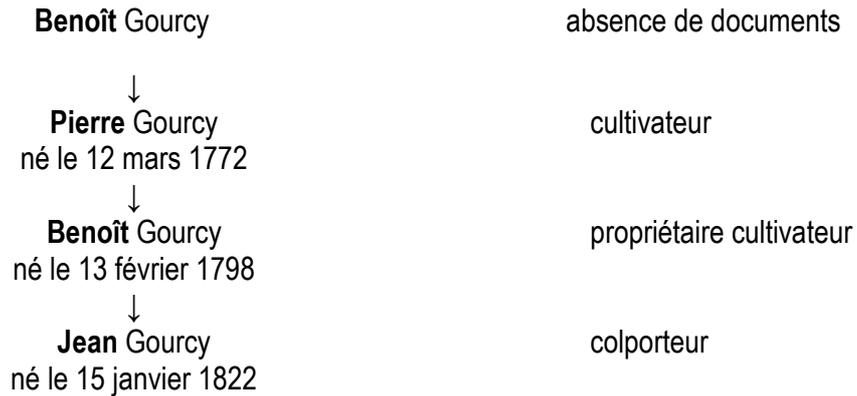
Famille Labrosse



Famille Vincent-Labrosse

Magasin n° 53, rue de Clermont
Famille Gourcy

Jean Gourcy est le fondateur de l'entreprise Gourcy de Boën. Il était né le 15 janvier 1822 à Barbigier commune de Saint-Dier d'Auvergne (Puy-de-Dôme). Son descendant par alliance, Raymond Lyonnet, a fait des recherches approfondies sur l'origine des Gourcy. Un voyage à Saint-Dier lui a fait découvrir les ancêtres.



Première génération

Jean Gourcy est marchand colporteur et la tradition familiale nous rapporte qu'il faisait ses tournées avec un âne bâti. Est-ce grâce à son commerce qu'il rencontre Clotilde Chalumet à Saint-Jean-la-Bussière près de Tarare... Ils s'y marient le 31 mai 1847.



A leur mariage, ils s'installent à Boën et c'est le début d'une entreprise familiale qui va durer cinq générations. Ils habitent rue neuve Saint-Germain où il est marchand et elle aussi. Vers 1856, Jean achète le 53, rue de Clermont. Il est tantôt maître drapier, tantôt maître tailleur (peut-être les deux) et il a un ouvrier tantôt coupeur, tantôt tailleur. Il est en effet dans la confection hommes enfants. Le couple aura quatre enfants ; seuls survivront les deux garçons.

Pierre
né 16 septembre 1849

Céline
née 28 août 1856

François dit Francisque
né 11 décembre 1859

Marie
née 20 mai 1866
décédée 13 juin 1866

Deuxième génération

Pierre a vingt ans en 1869, il est garde mobile et la guerre de 1870 ne l'épargnera pas. Il est de la campagne contre l'Allemagne de 1870 à 1871. Après la désastreuse défaite, libéré et de nouveau commis négociant, il épouse le 13 octobre 1871 Marie Cassier fille de Hugues charpentier demeurant rue des Tanneurs et originaire de Saint-Priest- la-Vêtre.



Ils ont cinq enfants dont Francisque Claudius dit Claudius né le 13 novembre 1873.

Aux alentours des années 1882-83, Jean et son épouse Clotilde, âgés de la soixantaine, vont habiter dans la maison nouvellement acquise du 26, rue Saint-Jean. Ils y finissent leurs jours, Clotilde le 9 août 1890, Jean le 27 janvier 1899.

Pierre et Marie et leur nombreuse famille vont rester une vingtaine d'années rue de Clermont. Vers 1900, ils s'effaceront devant la vitalité et l'esprit d'entreprise de leur fils Claudius en allant habiter la maison de la rue de Saint-Jean où ils décèdent, Pierre le 19 novembre 1914, Marie le 6 mars 1938.

Troisième génération

Claudius et Jules, les deux garçons de la famille traversent l'épreuve de la guerre 1914-1918. Les papiers militaires nous révèlent qu'ils ont un bon niveau d'instruction et qu'ils sont tous deux musiciens.

Jules fait ses trois années de service militaire du 15 septembre 1902 au 23 septembre 1905 au 35^e régiment d'infanterie. Rappelé en 1914, la guerre et ses dures conditions détruisent sa santé : il est réformé en 1915. Mais il faut gagner cette guerre et il en est tellement convaincu qu'il s'engage comme "engagé spécial" en 1916 en tant que secrétaire jusqu'en 1919.

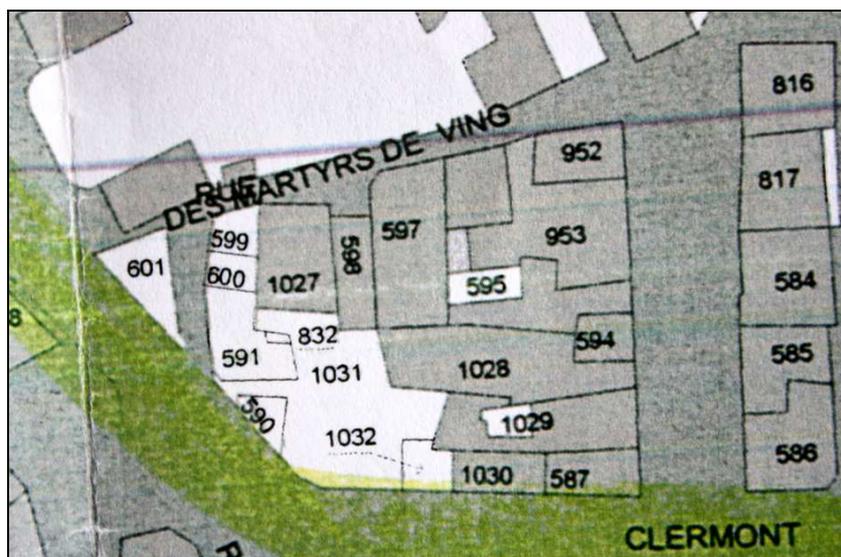
Il exerça rue de Lyon le métier d'horloger qu'il avait appris chez M. Perret. Mais il continua à pratiquer la musique et devint même le chef d'orchestre de la formation boënnaise. En 1908 il épousa Marie Lugnier. Leur fille Hélène, épouse Riguet, fut connue par son métier de professeur de musique.

Claudius. A vingt ans (1893), il s'engage pour trois ans. Il est enrôlé au 4^e de zouaves et fait les campagnes en Tunisie du 15 mars 1893 au 11 mars 1896.

Le 4 avril 1899, il épouse Annette Vallas dite Marie de Saint-Just-en-chevalet. Fille et petite-fille de maréchaux-ferrants et de forgerons originaires de Saint-Priest-la-Prugne, elle naît à Saint-Just-en-Chevalet le 6 octobre 1877. Elle s'avèrera une épouse et surtout une collaboratrice précieuse dans les affaires de son mari.



Vers 1900, ils ouvrent un magasin de vente à Saint-Just-en-Chevalet et un à Montbrison. Ils achètent la maison voisine n° 51 (parcelle 1030). Il achète aussi place du Marché un grand local pour en faire un atelier de fabrication de chemises (parcelle 1028). D'autres points de vente sont ouverts à Noirétable et Sury-le-Comtal. Et comme cette réussite ne suffisait pas à l'activité de Claudius Gourcy il crée l'ASL (l'association sportive du Lignon), club multisport qui deviendra club de football et donnera des joueurs d'élite à l'ASSE.



La guerre de 1914-1918 rappelle Claudius sous les drapeaux et l'atteint dans sa santé dès la première année ; mais il reste dans le service auxiliaire et est démobilisé en janvier 1919.

Son épouse Marie Vallas gouverne l'atelier de fabrication, d'autant plus qu'il lui faut travailler pour l'industrie de guerre.

Quatrième génération

La paix revenue, deux des quatre enfants de Claudius et Marie seront intéressés à l'affaire :

Marcel
né le 3 juillet 1903

Juliette
née le 31 octobre 1905



L'entreprise a prospéré et atteint son apogée quand la mort surprend Claudius en 1925 à l'âge de 52 ans. Marcel a 22 ans, Juliette 20 ans. En femme de tête, leur mère Marie assure la bonne marche des affaires. Deux ans après, Marcel épouse Louise Pérard, fille d'hôteliers lyonnais. Ils vont habiter rue de la Chaux.

- En 1928, la fabrique dépose la marque de chemise "la Forézienne", chemise de travail sous l'emblème de l'abeille et la marque "la Royale" plus fantaisiste, plus habillée.

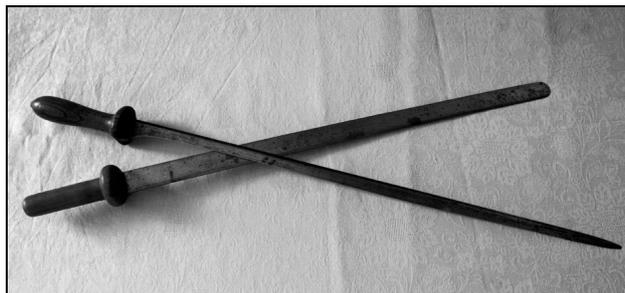


- En 1935 Juliette épouse Raymond Lyonnet, employé de banque au Crédit lyonnais à Boën qui vient diriger l'entreprise avec Juliette car Marcel cesse son activité à Boën et déclare l'ouvrir à Lyon. Toujours en 1935,

Marie Vallas veuve Gourcy cède son commerce à Juliette ; Raymond Lyonnet son époux déclare ouvrir ce même commerce sous le nom de "maison Gourcy, tissu, confection et nouveautés".



Chemiserie Gourcy



Sabre de coupe du maître tailleur

- En 1936, il crée un dépôt de vente de chemises à Saint-Didier-sous-Rochefort. Arrivent les années sombres de la guerre et les restrictions : l'occupant prélève une bonne part de la production de nos usines qui fonctionnent dorénavant avec des bons de rationnement. L'usine de Boën, privée de tissu, tournera quelque temps sur son stock avant de fermer définitivement.

Cinquième génération

Mais l'activité commerciale du magasin ne cesse pas pour autant. Juliette et Raymond Lyonnet élèvent leurs enfants André et Christiane.

Christiane Lyonnet entre dans le commerce familial en 1955, puis le prend à son nom en 1970. André choisit une autre voie.

- 1980-1990, sont les années où commence le déclin des commerces de proximité. Presque tous fermeront leur porte. Christiane Lyonnet continue jusqu'en 2002, date à laquelle elle prend sa retraite.

Le magasin de confection et bonneterie des numéros 51 et 53, rue de Clermont et l'usine ont été vendus à un pharmacien qui voulait agrandir son officine et qui a élégamment restauré l'ensemble, dans le respect de son style d'origine. Ceux qui admirent ces façades "réto" savent-ils que là se sont succédé cinq générations de maîtres tailleurs et commerçants, de 1847 à 2002 ?

Le n° 54, rue de Clermont

▪ Pierre Cornet est né le 4 avril 1850 à Boën ; son père Etienne (1820-1899) est vigneron ; sa mère Marie Luzine (1821-1892) est née à Saint-Didier-sous-Rochefort. L'origine de la famille se trouve à Bussy. Le 21 octobre 1875, à Boën, il épouse Claudine Sablonière (1850-1912) de Saint-Laurent-sous-Rochefort, fille d'agriculteurs.



Le jour de leurs noces, il est ouvrier cordonnier et elle, domestique ; ils habitent rue du Sordet. Vers les années 1880 ils louent la maison du n° 54, parcelle 520 AL, appartenant à l'horticulteur Jean-Marie Danton. 80 m² de surface, deux pièces : le magasin rue de Clermont et, du côté de la rue des Vingtain, l'atelier et la cuisine.

Afin de faire savoir la nature de son artisanat, il s'offre une belle enseigne ovale avec une botte au milieu, CORNET au-dessus, BOTTIER au-dessous en lettres blanches sur fond noir. Ceux qui ne savaient pas lire, ils étaient encore nombreux, n'avaient pas de peine à trouver chaussures à leurs pieds.

Le foyer CORNET s'égaie de trois enfants :

Marguerite Etiennette Aimée	née le 13 septembre 1876	
Pierre Marie Désiré	né le 9 mai 1880	† le 16 août 1887
Louise Marguerite Pierrette	née le 22 octobre 1887	

Ce bonheur dure peu : Pierre Cornet meurt à 49 ans le 11 avril 1899. Sa veuve, du même âge, reste avec ses deux filles Marguerite 19 ans et Louise 12 ans, le garçon étant décédé à 7 ans. Loin de se laisser abattre, elle prend courageusement les affaires en main et embauche un ouvrier cordonnier Joannès Patard de Saint-Laurent-Sur-Rochefort.

▪ Les enfants grandissent Louise a 21 ans. Elle est sans doute séduite par l'allure citadine du bottier lyonnais qu'était Jean-Baptiste Mazioux né le 23 novembre 1882. Leur mariage est célébré le 20 juin 1908 à Boën.



Sans perdre de temps, le nouvel époux achète la maison Danton le 9 juin 1909, s'installe au fond du magasin près de la rue des Vingtain dans l'atelier de son défunt beau-père.

Les usines n'étant pas très nombreuses, le bottier confectionnait toutes sortes de chaussures sur mesure et bien entendu en assurait les réparations. Ce n'est que bien plus tard que le bottier ne sera que cordonnier.



Cette année 1909 sourit au jeune couple car il lui naît une petite Claudine le 29 avril 1909. En 1914 naîtra Marcelle. Claudine meurt hélas jeune de tuberculose à 17 ans.



Les parents Mazieux et leur fille

▪ Sa jeune sœur, devenue jeune fille, pratiquera la gymnastique dans la nouvelle Amicale laïque. Elle épouse en 1939 Jean Delorme enseignant bien connu des Boënnais. Elle continue naturellement le commerce avec ses parents mais s'oriente vers la vente de chaussures de confection.

Vers les années 1950 l'industrie prend un essor fulgurant : c'est l'âge du cyclomoteur. Les pavés de la rue n'offraient pas une grande sécurité pour les deux-roues. L'un d'eux sauta le trottoir et brisa la vitre de la porte. Le bruit soudain de l'accident vint troubler la vie paisible du couple Mazioux. Les gendarmes les rassurèrent en faisant leur enquête.



Le magasin reste ouvert après le décès de Jean-baptiste Mazioux le 20 avril 1962 et celui de Louise Cornet le 31 octobre 1978. Mais il fermera peu après.



Dépavage et goudronnage de la rue

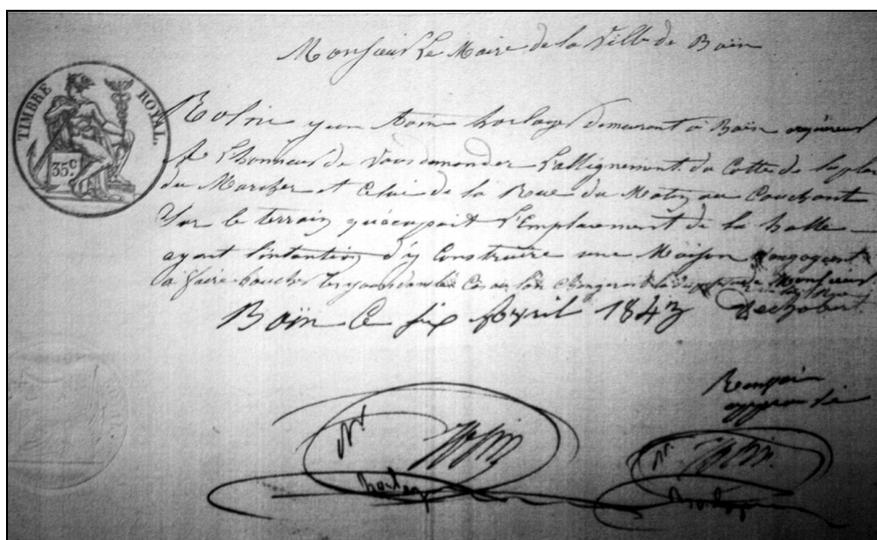
▪ En 1985, le 26 avril, Françoise et Gilbert Mayoud achètent la maison et Françoise transforme le magasin de chaussures en salon de coiffure. Les produits, teintures ou autres sont parfois agressifs et peuvent provoquer des allergies à ceux et celles qui les manipulent souvent. Ce fut le cas de Françoise qui fut obligée d'arrêter son activité en 2006. Le commerce a disparu il n'y a plus qu'une habitation et le salon est devenu salle à manger.



Magasin n° 55, rue de Clermont Famille Deru

Le n° 55 de la rue de Clermont est aujourd'hui un magasin de mode féminine "Coup de cœur". Il a été auparavant la vitrine de l'ébéniste Deru qui succédait à l'horloger-bijoutier Jardinot. Il a été, à l'origine, construit sur l'emplacement de la vieille halle des seigneurs de Boën.

- Le constructeur et créateur de l'activité commerciale fut Jean-Antoine Rolin né le 12 mai 1807 à la Chapelle-de-Mardore, près de Thizy dans le Rhône. Il est issu d'une famille paysanne de Cublise. Il s'installe à Boën comme horloger en 1837. Veuf de Julie Pourat, il épouse en secondes noces Marie Lestra née le 24 juillet 1819 à Leigneux. La célébration du mariage a lieu aussi à Leigneux le 20 juillet 1841. Il est chevalier de la légion d'Honneur et ce titre est porté à côté de son nom toutes les fois qu'il est cité.
- La halle de Boën a été démolie un peu avant 1840 lors de l'élargissement de la rue qui devient la route de Clermont (route 89).



Jean-Louis de Chabert met son emplacement en vente. Après les démêlés que l'on sait, Jean Rolin l'achète et en 1843, il demande l'alignement en mairie "du côté de la place du Marché et celui de la rue du matin au couchant" (rue de Clermont) pour construire une maison.

Marie Lestra donne naissance à neuf enfants dont cinq survivront :

- Marie dite Maria, née le 17 juillet 1842 à Boën, décédée le 5 avril 1921 à Boën ;
- Antoine Nazaire, né le 19 septembre 1843 à Boën, horloger à Bourgoin ;
- Philomène (garçon), né le 2 janvier 1846 à Boën, employé de commerce à Paris ;
- Marie, née le 9 mars 1852 à Boën, décédée en 1938 à Charost (Cher) ;
- Marie Nazaire dit Marius, né le 5 mars 1854 à Boën.

▪ Jean Rolin décède à 48 ans le 15 mai 1855 dans sa maison. Sa veuve Marie Lestra prend les affaires en main. Une ruelle communale sépare sa maison de celle de son voisin Delorme. Ils adressent tous deux une demande au maire le 8 novembre 1857 pour acquérir ce passage peu utile et insalubre. La municipalité y consent au mois de décembre.



Marie Lestrat est dite horlogère et marchande d'horlogerie. Toutefois, elle embauche un ouvrier horloger Antoine Bertholin remplacé vers 1861 par le jeune Eugène Géréon Jardinet âgé de 21 ans, né le 23 novembre 1840 à la Côte-Saint-André (Isère), de propriétaires cultivateurs du même lieu. Horloger de formation, il commence comme ouvrier dans l'horlogerie-bijouterie Rolin.

- Marie, l'aînée des enfants a presque son âge et cela finit par un mariage le 3 septembre 1866 à Boën (contrat chez M^e Thévenin, notaire à Boën). Ils ont deux enfants :

- Honorine Eugénie Marie Elisa dite Elisa, née le 12 novembre 1869 à Boën, décédée le 21 février 1944 à Boën

- Louis Eugène Jules dit Jules, né le 30 septembre 1882 à Boën, décédé le 16 avril 1955 à Saint-Jean-Bonnefonds.

Dans le magasin, le jeune ménage cohabite avec Marie Lestra veuve Rolin ; il y a donc deux horlogers.

- Marie Lestra meurt le 4 juin 1871 et Eugène Géréon Jardinet embauche un ouvrier Jean-Claude Arnaud.

- L'apogée semble atteint en 1881 car, en plus d'Eugène Géréon, de son épouse Marie et de leur ouvrier, il y a comme employée Marie Rolin, la sœur de Marie Jardinet de 10 ans plus jeune qu'elle, et une domestique.

- Pour couronner sa réussite, il entre au conseil municipal entre 1892 et 1896.

- Entre 1886 et 1911, les affaires se stabilisent : les parents et leurs enfants vivent avec une domestique. Elisa ne se marie pas et reste dans la famille. Le petit dernier Jules devient horloger à son tour et succède à son père Eugène Géréon décédé le 2 février 1916 à Boën.

Jules Jardinet épouse Agnès Mollier le 7 janvier 1920 à Besançon. Leur fils Pierre né le 21 avril 1919 dans la même ville, devient contrôleur dans l'armement à Saint-Jean-Bonnefonds. Beaucoup de Boënnais se souviennent de cette silhouette courbée sur l'établi, la loupe rivée à l'œil travaillant sans relâche à la lumière de la vitrine. Il sortait parfois de son magasin pour aller à la mairie assurer l'entretien de l'horloge municipale.

- En 1947, Jules Jardinet a 65 ans. C'était l'âge de la retraite. A-t-il arrêté son activité professionnelle cette année-là ou un peu plus tard. Son fils ne lui ayant pas succédé dans le magasin, il est vraisemblable que celui-ci soit resté inhabité assez longtemps, Jules Jardinet ayant fini ses jours chez son fils à Saint-Jean-Bonnefonds.

- En 1954, la maison est mise en vente et c'est Jean et Aline Deru qui l'achètent le 20 avril.

Magasin DERU

Tous les Boënnais se souviennent des meubles Deru, Dernier artisan ébéniste d'une dynastie de cinq générations du bois, Jean Deru a installé sa vitrine au cœur de la cité.

- En effet c'est lui né le 11 septembre 1928 à Boën et son épouse Aline Garet qui ont acheté l'immeuble en 1954 aux héritiers Jardinet. Ils ont transformé la maison, créant au rez-de-chaussée un seul espace d'exposition le magasin Deru qui ainsi donnait sur trois rues : la rue de Roanne, la rue de Clermont et la place de la République.

- Les plus lointains ancêtres de Jean Deru étaient de Saint-Julien-la-Vêtre. Trois générations de la terre s'y succédèrent de 1623 à 1789. Cette année-là, était-ce sa façon de fêter la Révolution, Joseph Deru quitte Saint-Julien, choisit comme épouse Clémence Thévenon de Saint-Laurent-sous-Rochefort et s'installe agriculteur à l'Hôpital-sous-Rochefort. Les trois générations qui suivent dans ce village se reconvertissent dans la menuiserie et l'ébénisterie.

- Leur descendant Aimé né le 14 juillet 1896 se marie en 1924 aux Débats avec Antoinette Pairon et tous deux s'installent à Boën au 41, rue de Roanne dans l'ébénisterie bien entendu. Leur fils Claude y naît le

11 juin 1925 et Jean en 1928. Pendant que Jean apprend le métier d'ébéniste, Claude entre à l'école normale d'instituteurs en 1941.



Aimé Deru

- 1943, la résistance se met en place : Claude devient maquisard. Après la libération, devenu instituteur, il prend des responsabilités nationales au niveau des "Eclaireurs de France".

- Les années 1950 sont une période exaltante. Un extraordinaire élan de solidarité, une volonté de reconstruction de la société, de reconquête des avantages sociaux, une générosité sans borne animait les êtres. Claude Deru porteur de toutes ces valeurs, crée des camps en Corse, un chalet des éclaireurs à Chalmazel près des pistes de ski, un centre nautique à Grangent et des séjours d'été, d'hiver etc. au profit d'une enfance et d'une jeunesse désargentée. Beaucoup d'enfants boënnais, ligériens et même étrangers profitèrent de ces installations, d'autres, jeunes, fournirent bénévolement l'encadrement comme moniteurs.

- Vers 1949, Claude mobilise son entourage boënnais, son père et son frère Jean ébénistes, ses anciens amis du maquis les frères Lapras, Michel Chavalard et Paul Garet et Joseph Fortunier.

◇ Pour la Corse, ils fabriquent des kayaks, démontables pour être transportés jusqu'à l'île de Beauté. L'assemblage de la légère armature en sapin du pays débitée par la scierie Poyet se fait au château Chabert sous la houlette des ébénistes Deru. Le premier kayak est vite terminé avec du papier. Il flotta très bien, se montra docile à la pagaie, mais une racine du perfide Lignon troua aisément la coque et l'homme en fut quitte pour un bain. Toutefois l'expérience ayant été concluante, le papier fut remplacé par de la toile du Nord. Et, cette fois, l'équipe pense à une fabrication importante de "paquets-kayaks" expédiés à Paris où le Zef avait trouvé des débouchés, à Lyon et même en Bretagne. Le KIT venait d'être inventé. Il fallait bien tester aussi la tenue en mer. Les Deru, les Lapras, le scieur Poyet et Zef allèrent en Corse et y montèrent pas mal d'embarcations.

◇ Pour le chalet de Chalmazel, les ébénistes Deru font la charpente. Plus tard ils répareront et fabriqueront des skis. Ils étaient confectionnés en planches de frêne taillées par la scierie Poyet, puis rabotées, poncées trouées sur les conseils des ébénistes. Mais le gros problème pour ces novices était de courber les spatules. Ce n'est qu'après de nombreux et laborieux essais qu'ils arrivèrent à "trouver la combine". Autre problème délicat : les carres. On en trouvait dans le commerce, mais les ajuster demande une habileté d'ébéniste.

Pour la construction du chalet, tout est monté à dos d'homme puisqu'il n'y a pas de chemin d'accès. Toutefois les grosses pièces sont amenées avec des bœufs. Tout cela se fait le dimanche ou après les heures de travail, le seul salaire étant l'enthousiasme et la joie d'une réalisation commune.

◇ Le chalet n'était pas encore construit que l'équipe des éclaireurs organisait déjà des sorties de ski. La jeunesse allait apprendre à glisser au pré Massacrier. Le car amenait cette joyeuse troupe à Chalmazel et de là un vieux camion GMC équipé de banquettes en bois montait en cahotant dans la neige jusqu'aux pistes. Ensuite, montée skis sur l'épaule, descente skis aux pieds et on recommençait. La nuit tombe vite en hiver et dès cinq heures, le GMC descendait son monde au garage Vialon à Chalmazel. Un petit tour de danse et c'est le retour sur Boën. Voilà les journées bien remplies de ces jeunes gens.

- Quant au père, Aimé Deru, non content de participer à ces travaux, il prit des responsabilités municipales. Il est vrai que naître un 14 juillet crée des obligations républicaines. Il entre donc au conseil municipal avec le maire Jean-Pierre Blanchet en 1959. Il remplit deux mandats entre 1959 et 1971, dont le deuxième en tant que premier adjoint.



▪ Quant à Jean Deru, son fils, déjà formé au commandement par le service militaire, il entre au corps des sapeurs-pompiers en 1955. Il se distingue par son courage, ce qui lui vaut une mention honorable le 14 juillet 1962, année où il est nommé sous-lieutenant. Il devient ensuite chef de corps le 3 janvier 1964 et le reste jusqu'en 1970.



Jean Deru était bien copain avec André Garet ; ils avaient presque le même âge. André fut atteint d'une maladie paralysante à la suite d'un vaccin et immobilisé dans son fauteuil roulant. Jean et quelques copains venaient le distraire en jouant avec lui. Il le promenait aussi. Comme il ne pouvait pas tenir un livre, Jean lui offrit un pupitre qu'il avait fait lui-même pour qu'il puisse lire allongé. Pas n'importe quel porte-missel, une véritable œuvre d'art taillée dans un seul bloc de bois et pourtant en deux parties.

- Dans sa vie professionnelle, Jean n'a jamais ménagé sa peine. Les meubles étaient exposés dans le magasin du rez-de-chaussée, mais il y avait aussi la réserve ou l'annexe située deux étages au-dessus, sous la belle charpente ancienne des combles.

Toute la famille participait à ces corvées. Les meubles montaient les deux étages en pièces détachées ; il fallait une quinzaine de voyages puis le meuble était assemblé pour être présenté à un éventuel client. Les meubles du magasin étaient souvent renouvelés et remontés sous les combles tandis que ceux des combles

étaient descendus. Habitué à ces déménagements, grand et fort comme il l'était, on le sollicitait toutes les fois qu'on installait ou déplaçait le piano des manifestations musicales.

▪ Jean-Paul Gourguillon et son équipe du Syndicat d'Initiative organisèrent de nombreuses manifestations festives pour s'autofinancer. Jean Deru, membre du conseil d'administration s'est investi :

- en fabriquant des stands pour la foire aux vins, travail de très longue haleine ;

- en participant au corso fleuri et notamment à un char représentant une énorme bouteille de côtes du Forez. Un orage fit renoncer au défilé. Le syndicat d'initiative prit une décision héroïque : celle de ne pas mettre de l'eau dans son vin.

- en participant à l'organisation qui à l'époque "fit un tabac", la venue d'Henry's qui avait tendu son câble du Guet à Corbines. Le funambule avait attiré les foules par son exploit, mais ce fut un spectacle de prestige, car on ne put faire payer les entrées.

◇ Autres manifestations, une exposition de vieux tacots et autre idée géniale, ils fabriquèrent en bois des jouets de Noël, car il fallait bien alimenter la caisse.

◇ A la fin de la saison, le syndicat d'initiative nettoyait le camping, améliorait le confort, bâtissait des sanitaires dans les normes. C'est le syndicat qui créait, qui construisait et qui entretenait sur ses fonds propres seulement.

▪ L'âge venant Jean Deru transmet son artisanat en 1995 à son fils Pierre, ébéniste aussi jusqu'en 2000 puis le magasin fut vendu et devint "Coup de Cœur" un commerce de confection féminine.



Classe 1948

De gauche à droite :

1^{er} rang : Chaux Roger, Lapras Camille, Berthéas André, Gauchon André, Deru Jean, Geissant Adrien, Poyet Roger

2^e rang : Chantois Joannès, Forest Jean, Thomas Roger, Faveyrial André, Palabaud Romain, Bourgy Célestin, Jourlin Emilien.

3^e rang : Monnet Robert, Rossillol René, Fenon Léon, Besset, Béal Louis, Salazard Marius, Bernolin Pierre

<p>Derue Bonaventure</p> <p>○ 1623 Saint-Julien-la-Vêtre † 1705 Saint-Julien-la-Vêtre</p>	<p>Marié</p> <p>09 - 02 - 1650 St-Julien-La V.</p>	<p>Buisson Catherine</p> <p>○ 1630 Saint-Julien-la-Vêtre</p>
↓		
<p>Derue Antoine</p> <p>○ 1674 Saint-Julien-la-Vêtre †</p>	<p>23 - 02 - 1705 St-Julien-La V.</p>	<p>Beauvoir Anna</p> <p>○ †</p>
↓		
<p>Deru Jean</p> <p>○ 1715 Saint-Julien-la-Vêtre † 1789 Saint-Julien-la-Vêtre</p>	<p>23 - 01 - 1742 St-Julien-La V.</p>	<p>Planche Simone</p> <p>○ 1715 Saint-Julien-la-Vêtre</p>
↓		
<p>Derue Joseph</p> <p>○ 1754 Saint-Julien-la-Vêtre † 1806, le 2 septembre, l'Hôpital-sous-Rochefort</p>	<p>21 - 07 - 1789 St-Laurent -S/R.</p>	<p>Thévenon Clémence</p> <p>○ 1766 Saint-Laurent † 1849, le 11 mai, les Débats</p>
↓		
<p>Derue Jean Gilbert</p> <p>○ 1791, le 23 janvier, l'Hôpital-sous-Rochefort † 1827, le 20 juillet, les Débats menuisier</p>	<p>07 - 04 - 1813 l'Hôpital-S/R.</p>	<p>Dulac Claudine</p> <p>○ 1792, le 2 septembre, Sail-sous-Couzan † 1845, le 12 janvier, les Débats</p>
↓		
<p>Deru Barthélémy</p> <p>○ 1823, le 19 mai, les Débats † 1893, le 8 janvier, les Débats menuisier</p>	<p>30 - 04 - 1852 l'Hôpital-S/R.</p>	<p>Duris Claudine</p> <p>○ 1833, le 2 février, les Débats † 1909, le 24 mai, l'Hôpital-sous-Rochefort</p>
↓		
<p>Deru François</p> <p>○ 1855, le 5 octobre, les Débats † 1928, le 3 décembre, l'Hôpital-sous-Rochefort ébéniste</p>	<p>15 - 11 - 1881 l'Hôpital-S/R.</p>	<p>Lafond Claudia</p> <p>○ 1860, le 16 juin, Trelins † 1934 l'Hôpital-sous-Rochefort</p>
↓		
<p>Deru Aimé Barthélémy</p> <p>○ 1896, le 14 juillet, les Débats † 1984, le 9 décembre, Boën-sur-Lignon ébéniste</p>	<p>03 - 10 - 1924 les Débats</p>	<p>Pairon Antoinette</p> <p>○ 1898, le 1^{er} mai, Saint-Laurent † 1978, le 26 novembre, Feurs</p>
↓		
<p>Deru Jean</p> <p>○ 1928, le 11 septembre, Boën-sur-Lignon † 2002, le 17 juin, Boën-sur-Lignon ébéniste</p>	<p>28 - 10 - 1951 Boën</p>	<p>Garet Aline</p>

La maison n° 56, rue de Clermont

Famille Terlut, trois générations de tailleurs d'habits

Le plus ancien des Terlut est Benoît né en 1788, époux de Marie Clair. Il est meunier à Giraud et il meurt le 16 avril 1828.

- Son fils Philibert né le 18 août 1801 est meunier lui-aussi. Il épouse Marie Thévenet (1803-1856) le 30 mai 1829 à Boën. En 1839, il est meunier à Sail et en 1846 à Trelins, mais il habite "Grande-Rue".



Magasin Viallard Ferraris et Thinet, magasin Terlut, magasin Cornet Mazioux Mayoud, magasin Labrosse, magasin Vincent, épicerie, puis fleuristes.

On appelait ainsi l'axe de circulation qui traverse Boën du sud au nord, passant par l'hospice et se continuant par la rue de Roanne au niveau de la rue de Clermont. On l'appela plus tard rue de l'Hospice.

Le ménage y élève cinq enfants nés entre 1830 et 1846. Jean-Marie l'aîné, né le 18 mai 1830, devient tailleur d'habits. Il s'installe d'abord rue de l'Eglise, désignée aussi sous le nom de Grande-Rue. Il se marie en premières noces avec Marguerite Morel qui décède le 10 octobre 1869 et en secondes noces avec Marie Lafay. Ils restent dans la même maison jusqu'en 1872. Un an ou deux après, il emménage rue de Clermont au n° 56.

- Laurent, enfant de son premier mariage né le 18 février 1861, apprend le métier de tailleur avec son père. Ses parents meurent vers 1878. A 20 ans à peine, il se trouve seul dans la boutique. Il assure le commerce pendant cinq ans et se marie le 22 août 1886 avec Marguerite Goyet née le 12 mars 1860 de parents boënnais.

- Ils ont deux garçons : Claudius né le 24 novembre 1887 et Francisque né le 18 avril 1894. Tous deux sont mobilisés lors de la grande guerre 1914-1918. Claudius meurt dans les premiers combats de 1914.

- Francisque a appris le métier de tailleur avec son père et travaille avec lui. Il épouse Armande Perrin de cinq ans sa cadette. Ils ont deux filles Marie née en 1920 et Claudette en 1922.

Les deux ménages vivent en bonne entente sous le même toit du n° 56 jusqu'à la guerre 1939-1945. En 1946, Francisque Terlut est seul dans son magasin. Les filles sont parties et son épouse est décédée. Il a 52 ans et on le dit marchand de tissus. Il a dû arrêter son activité vers 1960.

En résumé, les Terlut ont vraiment fait de leur affaire une entreprise familiale pendant trois générations tournant à deux tailleurs (le père et le fils) depuis 1851 dans la Grande-Rue, puis au 56, rue de Clermont à partir de 1869. Ils habillent les Boënnais de leurs costumes pendant plus de cent ans sous l'enseigne "La grande fabrique".



Maison n° 57, rue de Clermont

Familles Garet et Joandel

La famille Garet, comme beaucoup d'autres familles, est issue du monde rural de Saint-Jodard (vers 1700), Neulise 1731, Pommiers 1766, Saint-Georges-de-Baroilles 1825 et Chambéon 1862.

▪ Claude Garet né en 1873 marié à Magneux-Hauterive le 18 janvier 1899 est le premier de la famille à devenir commerçant. Il épouse Marie Tissot, fille de tisserands-épiciers et devient boulanger.

- Leur fils Pierre né le 23 mars 1900 à Chambéon fait son apprentissage de pâtissier chez son oncle Tissot à Panissières. Là, il rencontre Bénédicte Noailly, celle qui deviendra son épouse le 13 mai 1924.

- En 1925, il s'installe à Boën, à l'angle de la rue de l'Hospice et de la rue Ricard (actuelle rue des Vingtaines). Il est chez son cousin Garet-Bachelard.



Le salon Murat, coiffeur, 66, rue de Clermont est mitoyen de la pâtisserie. Le coiffeur propose de vendre son local. Pierre est sans doute à l'étroit, car son commerce prospère lui permet d'avoir deux ouvriers pâtissiers. Il l'achèterait s'il pouvait percer une porte entre les deux magasins. Son cousin propriétaire lui refuse l'autorisation. Ce refus oriente Pierre sur le magasin d'en face, celui du 57, la boucherie Maisonneuve qui est en vente. Il l'achète en 1936.

Entre-temps, rue de l'Hospice, sont nés leurs trois enfants : Paul le 24 juin 1925 futur pâtissier de renom, André en 1929 qui sera atteint de paralysie à la suite d'un vaccin, et Aline en 1931 qui deviendra l'épouse de Jean Deru.

La famille grandit au n° 57 dans la maison décrite comme suit : au sous-sol deux caves ; au rez-de-chaussée, magasin, cuisine et autre pièce ; au premier étage, trois pièces, salle d'eau ; au second, cinq pièces dont deux à marchandises ; grenier au-dessus.

En plus, un petit bâtiment à usage de laboratoire en arrière de l'immeuble est acheté aux consorts Bérard. C'est cet héritage que reçoit Paul par la donation de son père en 1960. Il semblerait que la façade ait été alignée sur la nouvelle traversée de Boën en 1839. Il est possible que cet emplacement ait été un café tenu par Denis Maigret en 1886 et Joseph Bérard en 1891. Puis, on ne sait pas trop.

Etienne Chassin y habite en 1911. Il est natif de Trelins, Assieux exactement, où il naquit le 17 janvier 1848. Marié à Marie Durris, il se trouve veuf en 1909 avec deux fillettes Claudia née en 1887 rue de Lyon et Marie-Louise née en 1895 place de l'Hôtel-de-Ville où il tenait café. En 1911, il se trouve au café du 57, rue de Clermont avec ses deux filles.



Claude André Maisonneuve est charcutier à Sail-sous-Couzan. Son frère Sylvain est pharmacien à Boën, presque en face du café Chassin. Les deux frères sont nés à Saint-Pal-en-Chalencon (43), Claude le 29 novembre 1889. Marie-Louise Chassin née le 1^{er} août 1895 n'a que 18 ans, mais son père, veuf, autorise le mariage qui a lieu le 6 octobre 1913. Claude Maisonneuve vit alors au café avec son épouse, son beau-père et leur fille Andrée. Au café il ajoute une boucherie-charcuterie. Puis il est vendu en 1936.



▪ Paul Garett apprend le métier avec son père. L'occupation allemande a laissé beaucoup de haine et en 1944, pour hâter la libération, se crée un réseau de résistance apolitique appelé "Réseau Ange" auquel adhèrent de jeunes Boënnais : Michel Chavalard, les frères Lapras, Claude Deru et Paul Garett. C'est le maquis Pivadan. Après la victoire, Paul Garett se marie le 21 janvier 1947, avec Marie-Yvonne Poyet née le 20 juillet 1926 à Jeansagnière, sténo-dactylo, une personne qui par amour épousera la passion de son mari.

Ils prennent une pâtisserie à Paray-le-Monial. Paul se lance alors dans des créations difficiles. Mais les difficultés, c'est ce qu'il aime : il réalise en sucre, à l'échelle, la basilique de Paray-le-Monial admirée dans sa vitrine.

Mais les Garett sont daltoniens de père en fils, anomalie transmissible par les femmes mais qui, elles, n'en sont pas atteintes. C'est un lourd handicap pour un pâtissier qui soigne le goût certes, mais qui sait que le client ne choisit que par le regard.

Est-ce pour l'aider dans son travail, est-ce par goût et passion que sa femme manifeste le désir de s'instruire dans le métier ? Toujours est-il que tous les deux vont à Lyon pendant dix-huit mois où Yvonne Poyet s'applique à apprendre le métier qu'elle exercera en collaboration étroite avec son mari. Insatiable perfectionniste, Paul Garett voudrait réaliser des fleurs en sucre dont il sait que Toloniat, pâtissier à Sail-sous-Couzan, possède la maîtrise.



Pour s'approprier cette technique, il n'hésite pas à faire le déplacement. Quand on sait les difficultés de l'époque : train, car, vélo peut-être, on mesure son mérite.



La famille Garett s'installe à Boën en 1965 et, toujours créatif, Paul modèle en sucre le château Chabert, une autre année le pont de fonte de Saint-Etienne-le-Molard et des tableaux en sucre et chocolat, paysages remarquables et remarqués par un représentant qui les pendit aux murs d'une grande exposition de chocolatiers. La trame en sucre ménageait de nombreuses alvéoles, comme un gâteau de miel. Chacun de

ces petits trous était garni de chocolat coloré. A un daltonien, il faut des yeux de rechange : c'est donc son épouse, collaboratrice précieuse, qui lui prépare le chocolat aux couleurs variées pour l'harmonie de ses compositions.

Quant à apprécier la température idéale du sucre fondu, le pâtissier de l'époque trempait ses doigts dans de l'eau froide puis dans le sucre en ébullition, enfin de nouveau dans l'eau. L'opération se répétait autant de fois qu'il le fallait pour pouvoir étendre et travailler la pâte. Ne nous étonnons pas si le bout des doigts était dur comme de la corne.

La fête du boudin charcutier inspira son imagination et il créa le boudin pâtissier, toujours fabriqué à Boën. Il se distingua aussi, dans le domaine de la confiserie : fabrication de dragées, papillotes, chocolats, pâtes de fruit, boules de crème, fondants, glaces etc. et une création extraordinaire celle de la fourme.



Il confectionna des petits bonbons aux forme et couleur d'une demi-fourme et il finit par trouver un industriel capable de lui faire en matière plastique une boîte en forme de demi-fourme, grandeur nature.

Sa rigueur ne l'empêchait pas d'être facétieux : un jour que le syndicat d'initiative se réunissait pour manger une "rosette" de 1,50 m, il arriva avec une rosette en sucre absolument semblable. Mises côte à côte, laquelle était la lyonnaise charcutière ? Tout le monde rit beaucoup de cette farce et les deux furent mangées.

En 1976, le fonds est vendu à un autre pâtissier, M. Barbès qui est loin d'avoir laissé un souvenir semblable à celui de son prédécesseur. Paul meurt à Roanne en 1986 après avoir profité de sa retraite dans sa maison de la Roche.



La famille Joandel achète le fonds vendu par la veuve et ses deux filles en 1993. Les commerçants changent de raison sociale et deviennent bouchers-charcutiers-traiteurs. Mais ça n'a pas été sans difficulté que les exploitants actuels ont pu y arriver. Le grand-père était boulanger à Chalmazel. Son fils apprend le métier de boucher-charcutier. En 1940, il a 20 ans et le STO l'envoie travailler en Allemagne. Il obtient une permission à l'occasion du décès de son père. Revenu en France, après huit mois de séjour en Allemagne, il n'a pas envie de repartir ; il se cache chez le boucher-charcutier James son ancien employeur. Il ne peut rester là sans risque et il choisit d'entrer dans le maquis.



Père de Jacques et Jean-Pierre



Aux Chantiers de jeunesse

La paix revenue, il se marie et ses deux garçons Jacques et Jean-Pierre commencent à s'initier dans le laboratoire où il vient de s'installer en 1961 dans la charcuterie Desgoutte successeur de Paul Garet à l'angle de la maison donnant place Carnot et rue des Vingtain.

Le père meurt en 1981 et ses deux garçons vont finir leur formation sur le tas : ils n'avaient pas le choix. En 1994, Barbès, le pâtissier successeur de Paul Garet, met son magasin en vente.

Les frères Joandel saisissent l'occasion de cet emplacement de choix. Le commerce y devient plus florissant et la troisième génération assure et assurera la continuité.



Cédric, Jean-Pierre, Brigitte et Jacques

Le n° 58, rue de Clermont

Famille Viillard

Cette maison fut habitée de 1881 à 1906 par la famille Viillard, créatrice d'une épicerie.

▪ Mathieu Viillard (1855-1896) et Marguerite Perrin (1858-...) viennent de se marier quand ils arrivent à Boën. Lui est originaire de Saint-Georges, d'une lignée d'agriculteurs et marchands. Elle, est fille du boulanger de Saint-Bonnet-Le-Courreau. On comprend qu'issus tous deux d'artisans et commerçants, ils aient eu envie de s'essayer dans cette branche. Dans cette maison ne vivra que ce couple Viillard-Perrin.

Mathieu décède jeune à 41 ans en 1896 ; c'est donc son épouse qui continue pendant 10 ans et qui élève ses deux enfants Jean-Claude né le 6 janvier 1882 et Marie-Jeanne Joséphine née le 24 mars 1883.

- Marie-Jeanne se marie une semaine avant son frère le 12 janvier 1906 à Jacques Victor Melleton, négociant rue de Roanne. Elle quitte donc la maison familiale. Marguerite Perrin-Viillard est-elle restée seule dans son magasin ?

- Une semaine après sa sœur Jean-Claude s'est marié à Claudine Roule d'Arthun et ils vivent avec leur mère Marguerite au n° 58.

▪ En 1911 Jean-Claude et son épouse tiennent une épicerie rue de Ronde avec leur petit Antoine né en 1909.

Le 58 est-il resté inoccupé jusqu'en 1921 ?

Famille Ferraris-Thinet

▪ Julie Marine Forest est née à Boën le 11 mars 1864.

- Le 19 mai 1890, elle épouse à Boën, Pierre Paul Ferraris, jardinier-horticulteur originaire de Saint-Etienne. Il décède à l'âge de 34 ans laissant une veuve et sa fille Marie-Jeanne née le 20 avril 1894 à Boën.

- En 1921, Marine Forest ouvre un magasin de mercerie au n° 58.

▪ Marie-Jeanne se marie le 11 février 1923 avec Claude Thinet, jardinier-horticulteur (les générations se succèdent et se ressemblent).

▪ La mère, Marine, meurt en 1928 et sa fille Marie-Jeanne prend la suite jusqu'à son décès en 1950.



De gauche à droite : magasin Lapras ; n° 58 épicerie Viillard ; mercerie Ferraris et Thinet aujourd'hui vide ; n° 56 Terlut, tailleur, vide ; n° 54 Cornet Mazioux, bottier ; *Fryz mod* aujourd'hui appartement ; n° 52 magasin Labrosse, assurances, magasin vide ; n° 50 magasin Vincent , *Le Fond du Coffre*.

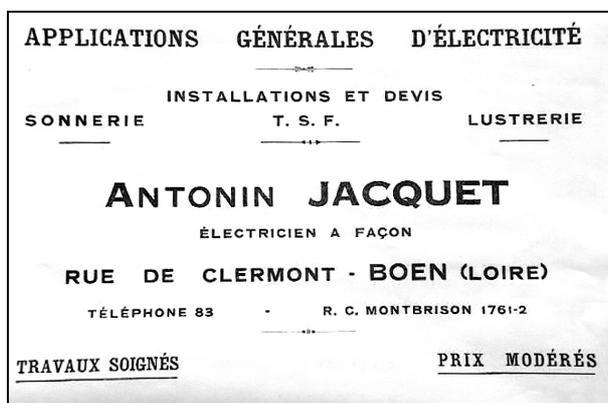
La maison n° 59

Les familles Jacquet et Marchand

La maison porte le n° 528 au cadastre actuel et appartient à M. André Marchand. Sur le cadastre napoléonien de 1827 elle est la propriété de M^{me} veuve Joseph Grillet ; qualifiée de bâtiment rural (écurie, remise etc.) elle offre une superficie de 70 m².

En 1839, la bâtisse comporte 2 étages au-dessus d'une écurie louée au sieur Antoine Coiffet dont la maison d'habitation de 2 étages se situerait aujourd'hui, sur la route 89, à l'avant du cabinet de sophrologie n° 68 et de la maison de M. Nowack n° 66. Le propriétaire n'est autre que M. Murat perruquier, dont la boutique occupait l'ancien magasin de machines à coudre de M. Nowack. Joseph Murat habitait à l'emplacement de ce qui est aujourd'hui l'espace de matériel médical de M. Labbe.

- Antonin Jacquet né le 6 janvier 1887 est originaire de Sail-sous-Couzan. En 1927, il vient s'installer à Boën-sur-Lignon avec son épouse Marie Garmy née en 1890 et leurs trois filles : Yvonne (1913-2004), Francine (1914-2011) et Odette (1922). Il reprend un magasin d'électricité, au 59 de la rue de Clermont, dont le propriétaire était M. Joanny Moizieux. Il crée une entreprise de travaux électriques, il emploiera plusieurs ouvriers.
- Après son décès, en 1955, son épouse et sa fille aînée prennent le relais. Au fil des années le magasin se diversifie et, aux appareils électriques, s'ajoute notamment la vente de disques en vinyle (33 et 45 tours).
- Au décès de Marie Jacquet en 1983, la maison et le fonds de commerce sont rachetés aux propriétaires par André Marchand de Sail-sous-Couzan. En 2008 ce dernier vend le magasin qui proposera désormais des objets de décoration (Pierre de Lune). Actuellement une enseigne immobilière occupe les lieux.



Maison n° 60, rue de Clermont Famille Lafay

Première génération

L'épicerie du n° 60 fut créée par Mathieu Lafay. Il était né à Leigneux le 19 octobre 1839 fils d'Antoine et Jeanne Pend. On ne sait pas quelle a été sa formation mais le recensement de 1866 le signale comme confiseur rue Charbonnerie. Il a épousé en 1863 Catherine Giraud née à Roanne, fille de négociants (est-ce son apprentissage qui l'avait amené dans cette ville ?). En 1872, ils sont rue de Clermont avec leurs deux enfants Antoine et Joannès né en 1867. L'épicerie va durer presque un siècle sous trois générations. L'entreprise restera donc familiale.



Deuxième génération

Joannès reste à l'épicerie avec ses parents. Il y est et il y reste après son mariage le 8 octobre 1891 avec Bénédicte Philippon de Saint-Galmier. Le père Mathieu Lafay décède en 1900 et lors de la succession, Antoine laisse le commerce à son frère Joannès. Le négoce continue donc et la famille s'agrandit de cinq enfants.

Mathilde	1892-1972	Marie	1894
Noëlle	1910-2004	Jean
		Céline	1901-1978

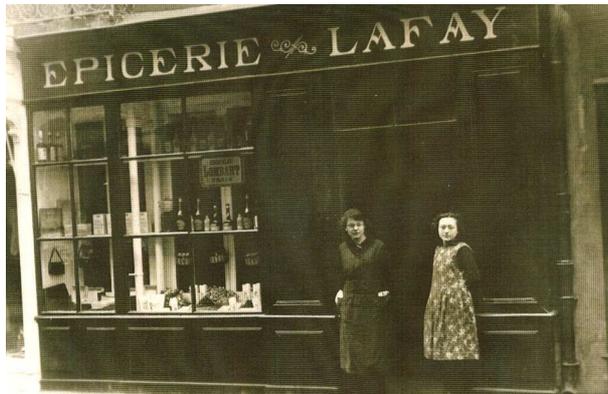
Jean-Marie décède en 1918, son épouse est morte deux ans plus tôt.

Troisième génération

Ce sont l'aînée Mathilde et la dernière de la famille Noëlle (18 ans d'écart) qui resteront au magasin, l'aînée l'ayant pris à son nom (Noëlle n'a que 8 ans). En 1921 c'est encore l'aînée Mathilde qui est tutrice de ses jeunes frère et sœurs qui vend l'arrière de la maison n° 12 donnant place du Marché au plombier Jean Lapras. Mais l'immeuble est grand et Céline, la sœur des deux précédentes, a épousé Joseph Marcoux né en 1892 à Chalmazel. Il est bonnetier et voyageur de commerce. En 1928 il monte son industrie de "Tricotage du Lignon".



Son épouse a une machine à tricoter à l'étage au-dessus de l'épicerie. Elle y élève leurs trois enfants. Cette entreprise-là se développe sous le nom de Marcoux-Lafay, dépose la marque "Lainette" et emploie quelques ouvrières dans un atelier aménagé à l'étage. Peu fonctionnel, bien entendu, c'est pourquoi Marcoux-Lafay achète la pâtisserie Biscaras, ancienne perception, rue Philippe-Raymond.



Entre 1944 et 1948 ils font bâtir un local usine plus fonctionnel, local que la commune leur achètera plus tard et qui deviendra l'Amicale laïque, place André-Boni. Cette entreprise a pris le tournant qui lui assure la pérennité en s'orientant vers les textiles de haute technologie. L'épicerie Lafay va évoluer, le grand magasin étant partagé en deux parties, l'une restant l'épicerie de Mathilde, l'autre tenue par sa sœur Noëlle devenue M^{me} Sagnol en 1941.

Celle-ci se spécialisa dans le matériel de pêche et les articles religieux (pour baptêmes, communions, mariages...) ce qui faisait dire aux Boënnais facétieux que tout le monde y trouvait son compte "les pêcheurs autant que les élus".

Gilles Lapras, le sixième de la dynastie boënnaise achète ce magasin pour agrandir le sien.



Magasin Lapras

Le XVII^e siècle se finissait quand Jean Lapras se marie le 14 février 1680 à Arthun avec Pernette Groselier. Quatre générations de ruraux vivent à Arthun jusqu'à ce qu'un autre

Jean Lapras

né en 1777, épouse Catherine Duthé de Boën-sur-Lignon le 9 mai 1799. C'est le premier Lapras qui fait souche à Boën-sur-Lignon de l'aube du XIX^e siècle à nos jours. Il s'installe place Chantermerle (actuellement place Rolle).

Jean-Marie Lapras

Fils du précédent, né le 13 octobre 1807, il reçoit une solide instruction. Plus tard, sur son carnet, il écrira d'une belle écriture et sans faute. Il devient un homme de grande taille, 1,75 m. Il dépasse ses congénères de 10 à 15 cm : voilà qui donne de l'assurance. Son père l'a confié aux frères Dubruc qui ont une fabrique de bas au lieu-dit "La Fabrique" (Saint-Sixte). Il est devenu ouvrier fabricant de bas au bout de trois ans. Aurait-il exercé un métier du textile ? Camille Lapras, son arrière-arrière-petit-fils, nous explique qu'il était bien ferblantier autant que lui et les trois générations intermédiaires.

Le fabricant de bas confectionnait un moule en fer blanc en forme de jambe. Ce moule servait ensuite aux ouvriers qui enfilait le bas en soie sur la forme métallique. On injectait de la vapeur d'eau : au contact de la chaleur, le bas prenait la forme du moule et la conservait. La fabrique Dubruc avait un règlement rigoureux et ne badinait pas avec la discipline surtout celle des horaires annoncés par une cloche. Il ne pouvait pas y avoir de forte tête ou d'agitateur parmi les fileurs ou dévideuses visés par le règlement.

A 20 ans donc Jean-Marie Lapras a fini son apprentissage de trois années et le directeur de la Fabrique Louis Dubruc lui remet son diplôme de "fabricant de bas et de tout ce que l'état contient" le 28 octobre 1827.



Comme il est devenu ouvrier, il doit se soumettre à la réglementation de l'époque. Nous sommes sous la Restauration (Charles X a succédé à Louis XVIII), mais le code du Consulat vaut toujours par sa rigueur. Jean-Marie reçoit du maire de Boën-sur-Lignon, le baron de Chabert, son livret d'ouvrier signé de son employeur. Ce précieux livret peut servir de passeport pour se déplacer de ville en ville et est visé par le patron qui est tenu d'y noter les dates d'entrée et sortie de son atelier ou usine.

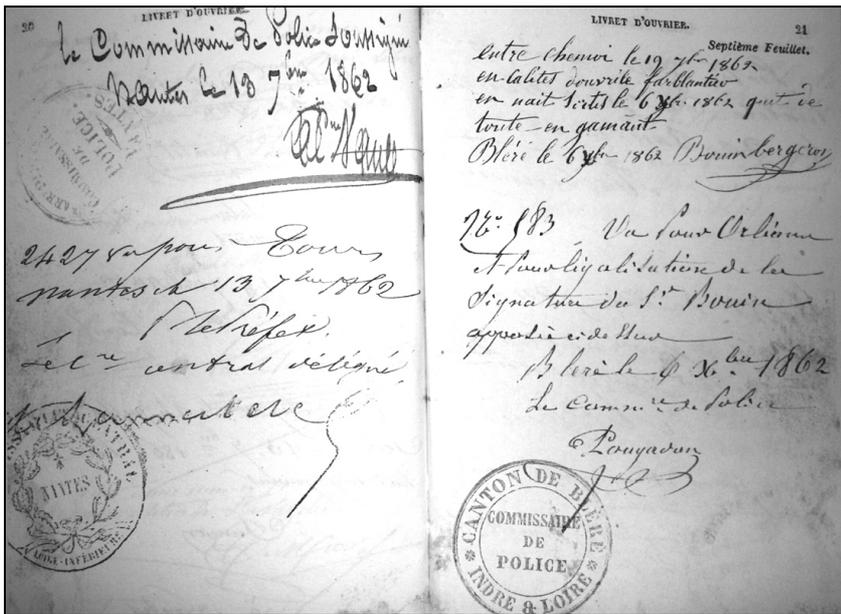
On apprend ainsi que Jean-Marie a travaillé à Lyon chez le sieur Julliard jusqu'au 13 février 1829. Puis il revient à Boën-sur-Lignon où il épouse Anne-Marie Portailleur de Saint-Just-en-Chevalet le 15 juin 1831. Il s'installe à son compte place Chantermerle.

En 1836, il note sur son carnet qu'il a pris pendant un an Louis Valladis de Laon (Aisne) pour lui apprendre le métier de fabricant de bas. Vers 1856, il est propriétaire et vigneron, un métier particulièrement prisé par les

Boënnais. Après cette date, on le trouve "agent de poursuite des contributions directes" ou "porteur de contraintes ⁶" jusqu'à sa mort le 17 janvier 1889.

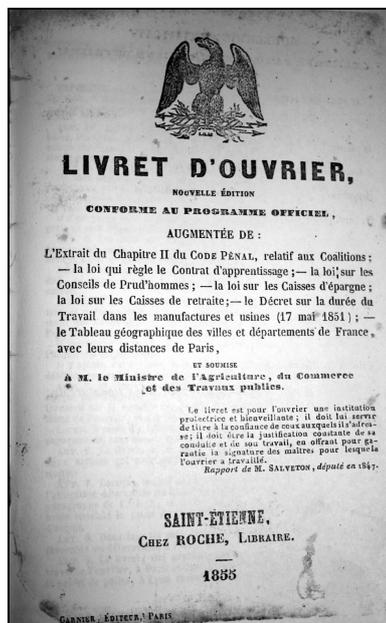
Jean-Lapras

Jean-Marie Lapras et Anne-Marie Portailleur son épouse ont eu quatre enfants, deux filles et deux garçons, Pierre né le 26 mars 1839 qui deviendra plâtrier à Saint-Etienne et Jean né le 26 septembre 1843 qui, comme son père, travaillera comme ferblantier. Lui aussi a eu une bonne instruction de base jusqu'à 13 ou 14 ans. Il fait ensuite son apprentissage chez le sieur Dépie ⁷ ferblantier à Boën-sur-Lignon et le termine à l'âge de 17 ans en 1860.



Il devient ouvrier et il a droit, lui aussi, à son livret obligatoire sous le second Empire. Il lui est délivré par le maire Turquais. Les obligations sont les mêmes que pour son père. Comme ce livret peut servir de passeport, Jean Lapras à sa "photo". Il est décrit comme étant de taille moyenne, les cheveux châtain foncé, un gros nez, un menton long dans un visage ovale avec des yeux jaunes (!!!).

Signes particuliers : une petite cicatrice au front côté droit.



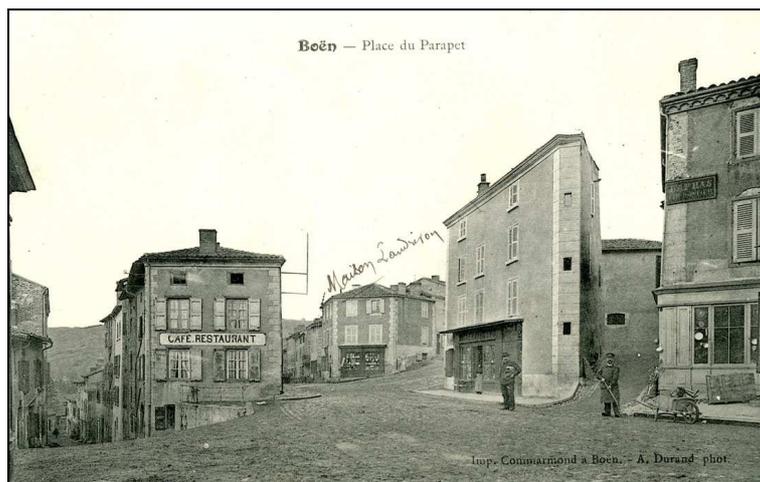
Tout étant soigneusement noté sur son livret, nous le suivons de 17 ans à 23 ans dans son tour de France.

⁶ Ce qui correspond au métier d'huissier.

⁷ C'est lui qui achète un lot de la maison Rigaud rue Saint-Jean

chez Dépie à Boën-sur-Lignon du 1 ^{er} février 1861 au 1 ^{er} mai 1861	chez Sevelut à Montbrison de mai au 9 septembre 1861
chez Dépie à Boën-sur-Lignon du 10 septembre 1861 au 18 octobre 1861	chez Seringarand à Lyon (69) du 19 octobre 1861 au 11 novembre 1861
chez Gay à Marseille (13) du 25 novembre 1861 au 7 décembre 1861	chez Faurie à Narbonne (11) 13 décembre 1861 au 3 février 1862
chez Delport à Moissac (82) du 13 février 1862 au 1 ^{er} mars 1862	chez Perrin à Cenon la Bastide (33) Du 18 mars 1862 au 31 mars 1862
chez Maré à Saint-Nazaire (44) du 7 avril 1862 au 17 mai 1862	chez Comtet à Nantes (44) du 20 mai 1862 au 14 juillet 1862
chez Sanson à Nantes du 14 juillet 1862 au 13 septembre 1862	chez Bouin à Bléré (37) du 19 septembre 1862 au 4 décembre 1862
chez Aubineme à Saint-Denis (45) du 20 janvier 1863 au 24 février 1863	chez Beauchetet à Dijon (21) du 26 mars 1863 au 1 ^{er} août 1863
chez Beaujean à Boën-sur-Lignon du 10 août 1863 au 6 février 1864	chez Dépie à Boën-sur-Lignon 7 février 1864 au 27 mai 1866

Après ces deux années chez Dépie, il s'installe à son compte et se marie avec Marie Chanez de Sail-sous-Couzan le 23 novembre 1866 à Boën. Ils habitent toujours place Chantemerle ou rue du Sordet ; c'est selon le recensement.



En 1891, il installe son magasin rue de Clermont. Il a sans doute des ouvriers car le ferblantier fabrique, un carnet de travail l'atteste, de nombreux ustensiles : entonnoirs, marmites, mesures pour le lait, décalitres pour le vin, rôtissoires, pots, huiliers, conches, passoirs, étouffoirs pour boulanger, baignoires, arrosoirs de jardin ou de chambre, cantines rondes ou ovales, lanternes à bougie, pompes à vin, poches à châtaignes... Jean s'investit dans la vie de la commune puisqu'il entre au conseil municipal en 1892 et qu'il en sort dans son dernier mandat de 1912-1919. Ainsi, il a connu deux maires Philippe Raymond et Jean-Marie Servaud.



Son neveu Pierre Lapras

Né le 18 mars 1869 à Saint-Etienne il deviendra ferblantier et plombier et lui succèdera rue de Clermont. Il est fils de Pierre, plâtrier à Saint-Etienne et de Jeannette Forest son épouse qui eurent cinq garçons : deux seront plâtriers, un serrurier, et Pierre ferblantier. A l'âge de 26 ans, ce dernier épouse Catherine Gay, une cuisinière de Saint-Jean-Soleymieux. Ils restent à Saint-Etienne. Leurs trois enfants y naissent. Seul l'aîné survira, c'est Jean né le 6 février 1896. Il a à peine 10 ans quand la famille Lapras-Gay s'installe rue de Clermont à la suite de l'oncle Lapras-Chanez vers 1906.

Jean Lapras 1896-1974

Lui aussi est allé à l'école avant d'apprendre son métier chez l'artisan. Lors de la Grande Guerre, il est mobilisé dans le corps d'armée du génie. Il apprend à manipuler les explosifs et vit dangereusement jusqu'en 1919. Après quatre ans de guerre, il revient à Boën-sur-Lignon pour épouser en 1919 Catherine Croutier d'Epercieux.

Son père étant décédé, il prend en main l'entreprise familiale en tant que plombier, toujours rue de Clermont. En 1921, il achète à la famille Lafay la maison n° 12, place du Marché (place de la République) où le coiffeur Camille Rome avait son salon. Il ne savait pas que ce coiffeur allait devenir son beau-frère. En effet, en 1923, sa belle-sœur Jeanne Croutier épouse Camille Rome. En 1925, les deux beaux-frères échangent leur magasin. Camille Rome s'installe donc rue de Clermont et Jean Lapras déménage au n° 10, place du Marché où il abrite sa famille, un beau-frère, son beau-père et un ouvrier.



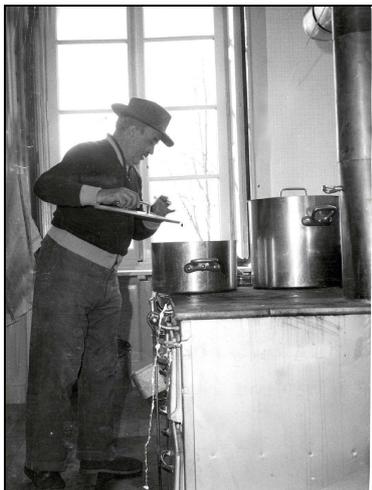
La vie suit son cours paisible et dans son atelier de la rue du 11-Novembre, entre autres choses, Jean Lapras se fournit en tôle de fer blanc. Il les courbe en forme de chéneau et soude les éléments les uns aux autres à la longueur du toit.

La deuxième guerre mondiale n'arrête pas le travail. Boën est en zone dite libre, puis subit l'occupation à partir de 1942. Jean Lapras rentre en résistance ; sa femme est même arrêtée par la milice. Ses deux fils aînés, Francisque et René, entrent au maquis de Pivadan (Gumières) dans le réseau Ange. La Libération met fin à ces exploits guerriers. Il faut reconstruire le pays. La tâche est dure mais l'enthousiasme soulève les êtres. Dès la fin de la guerre en 1945, il est enfin question du rapatriement des prisonniers de guerre et des déportés. Un comité de libération s'est créé. Jean Lapras en est le président.

"Pour recevoir dignement tous les rapatriés de passage à Boën, les aider à rentrer rapidement dans leur foyer", ce même Jean Lapras a l'idée de créer un centre d'accueil avec la participation de toutes les sociétés ayant participé à l'entraide aux expatriés : la municipalité, le Comité de libération, les centres d'entraide aux prisonniers et déportés, le comité d'entraide aux prisonniers, le comité cantonal de répartition, la Croix-Rouge, l'ASL, le cinéma et l'Astrée.

L'assemblée constitutive est houleuse. Pour calmer les murmures de mécontentement, Jean Lapras, dans son allocution, écarte tous risques de noyautage, récupération ou politisation, assure son auditoire de la totale indépendance du centre d'accueil et de ses nobles tâches. Et comme il faut un peu d'argent, il lance le jeu "pique-billet" dans les cafés. D'autres idées surgiront. Les sommes serviront, entre autres, à se procurer de l'essence (encore rare à cette époque) pour reconduire les rapatriés dans leur commune.

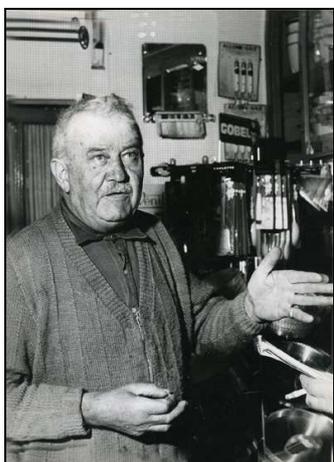
Le maire Ety est élu président d'honneur, Jean Lapras et Claude Dégoutte présidents actifs. M. Damas Chapelle vice-président, M. Voron, M^{me} Delorme secrétaires, M. Dessaigne, M^{lle} Viallis trésoriers.



M. Perronnet fournit un local à côté de son hôtel de la rue de Lyon. Ce local avait été une épicerie et était libre depuis 1936. Jean Gourguillon, membre actif lui aussi, se charge de la décoration avec drapeaux, tentures et symboles patriotiques. Le centre ouvert bénévolement tous les jours de huit heures à vingt-trois heures accueillera 381 prisonniers et 161 déportés. Tous étant rentrés, la dernière réunion du 23 septembre 1945 déclare fermé le Centre d'accueil et, conformément aux statuts, verse les fonds disponibles 19 515 F aux associations de prisonniers et déportés et aux veuves de guerre.

Là ne s'arrêtera pas son action. Dans les années 1960, l'euphorie de la victoire a rempli les classes maternelles des écoles. Jean Lapras s'investit dans le sou des écoles et contribue largement à la création d'une cantine dans le couloir sud du château (salle Henri-Chauve). Puis l'association envisage la construction d'un bâtiment, près de l'école, construction sur ses fonds propres.

Par son métier, Jean a trouvé le fourneau qui ferait l'affaire. C'est son véhicule conduit par son fils Camille qui le porte jusqu'à Boën. Jean Lapras sut payer de sa personne et certainement aussi de sa bourse. Il fut président de la société de pêche de 1946 à 1968 à la suite du fondateur M. Maurer notaire qui l'avait créée le 14 juin 1938.



Jean Lapras



Président de la société de pêche de 1946 à 1968



Ses deux fils, René et Camille, tous deux ferblantiers reprennent l'entreprise.

A l'âge de 20 ans, en 1943, René déserte et s' enrôle dans le maquis avec Chavalard, Claude Deru, Paul Garet, Camille Rome... Puis il vivra l'aventure exaltante des Eclaireurs de France avec son créateur Claude Deru. Camille s'investit dans la mutuelle de la ville de Boën.

Avec la reprise de l'activité économique, la construction va bon train. Les appartements et les maisons sont équipés d'un sanitaire qui nécessite l'emploi de tuyaux de cuivre. Ils sont pourvus également d'un chauffage central alimenté par tuyaux d'acier. Autant de techniques nouvelles qu'il fallait maîtriser et auxquelles il fallait s'adapter.

Le fils de Camille, Gilles et Marie-Noëlle continuent aujourd'hui l'entreprise sous l'enseigne "Plomberie-Chauffage". Ils représentent la sixième génération de l'entreprise Lapras.

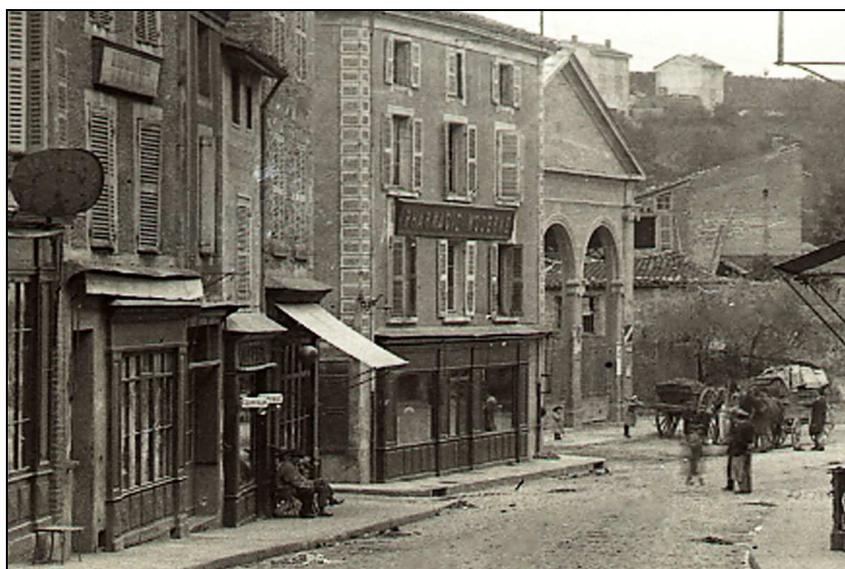
La maison n° 61
Famille Perrin-Millière



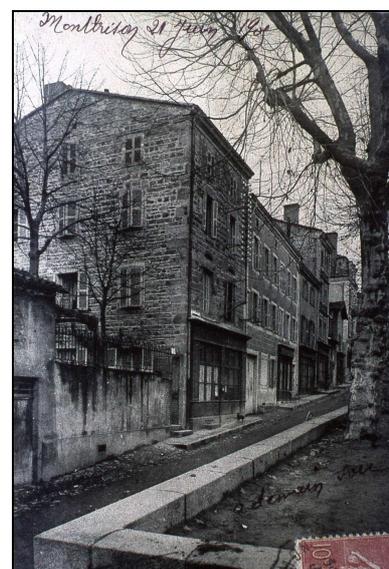
La devanture de l'ancienne boutique a disparu lorsque la famille Pupier-Cordat a racheté le local des demoiselles Perrin vers 1999, espace qui a été intégré à la bijouterie-horlogerie primitive Cordat-Pupier pour en faire un établissement moderne et esthétique ; l'ensemble cadastré aux n^{os} 530 et 531 porte maintenant un seul et même n^o, le 61 de la rue de Clermont.

- Au décès de M^{lle} Suzanne Perrin, le patronyme s'est éteint puisqu'elle-même et sa sœur Honorine n'avaient pas de descendance. Suzanne (1919-1992) et Honorine Perrin (1906-1979) sont les filles de Louis Perrin (1875-1942) déclaré boulanger dès 1897 et de Marie Millière (1885-1939) enregistrée comme mercière sur les recensements de 1926, 1931, 1936.

Aujourd'hui



Boutique Perrin au début du XX^e siècle



Rue Saint-Jean – le four de M. Perrin

Le four de M. Perrin était situé rue Saint-Jean, à l'emplacement de la maison de M. Aguera ; les fagots de "garnes" (pin boulange) qui permettaient son chauffage arrivaient sur un char à cheval, place de l'Hôtel-de-Ville ; déchargés à la fourche, ils étaient jetés dans le grenier, au-dessus du four ; la fournée cuite, le pain remontait rue de Clermont sur une brouette à deux étages, les couronnes passées dans les brancards ; M^{me} Perrin vendait le pain dans sa minuscule boutique où elle officiait aussi comme mercière ; le magasin était alors encadré à gauche par la bijouterie-horlogerie Cordat et à droite, par la boucherie Roux-Gathion.

▪ C'est Honorine et Suzanne qui prendront la succession au décès de leur mère, à l'âge de 54 ans, juste avant la guerre.



M^{lle} Honorine Perrin



Boutique Perrin en 1980

Discrètes, serviables, disponibles à la clientèle, elles ont su diversifier intelligemment leurs articles en proposant de la lingerie féminine, des tabliers, des foulards, des mouchoirs, de la mercerie, des parapluies, des articles religieux ; empreintes d'une foi religieuse profonde et solide, elles légèreront leurs biens aux religieuses Saint-Joseph de Lyon.

◇ Le plan cadastral de 1827 porte le n° 320 pour cette maison ; elle appartient alors à M. Claude Grange et offre une superficie de 40 m² ; le tracé de 1827 ressemble beaucoup au cadastre actuel même si des modifications ont été réalisées à l'arrière des bâtiments.

◇ Sur le plan de 1839, la maison Perrin appartient encore à M. Grange, elle a deux étages construits en maçonnerie et pisé ; elle passe ensuite à M^{me} Veuve Deveaux ; la maison susmentionnée était contiguë à deux écuries, celle de M. Berger puis Perras cordonnier et celle de M. Antoine Coiffet puis Murat perruquier ; il est à remarquer que ces deux écuries étaient surmontées au début du XIX^e siècle chacune de deux étages servant certainement d'appartements.

M. Joseph Murat né en 1820 figure comme perruquier sur les recensements de 1851, 1866, 1876, 1881.

M. Perras ou Peyrat né en 1838 est recensé comme cordonnier de 1876 à 1911.

Maison n° 61, rue de Clermont

Familles Cordat-Pupier

La maison n° 61

Maison à deux étages en pisé sur soubassement de pierre. Accès à la cave par une trappe sur le trottoir. Derrière le magasin, au milieu du pâté de maisons, une impasse étroite permettait la communication entre voisins par une porte. En 1839 elle fut bâtie à la place d'une écurie. D'ailleurs, toute la rue était faite de bâtiments ruraux. C'était un certain Perras cordonnier qui l'avait fait construire. Y a-t-il un lien entre ce Perras et notre Peyrat ?

Jean-Marie Peyrat

Il est né le 13 août 1838 et en 1866 il est bottier place du Marché, fils de Claude Peyrat (8 décembre 1776) vigneron et Maurice Monnier (c'est bien une femme) de Leigneux.

- Le 17 octobre 1866 il se marie à Marguerite Michalet mercière. Sa réussite sociale et familiale est rapide puisqu'en plus de la naissance de leurs trois enfants Jean Mathieu le 20 juillet 1867, Joseph le 4 mars 1869 et Gabrielle le 5 février 1871, ils ont un ouvrier cordonnier et sa famille logés dans la même maison.
- En 1876 la famille a déménagé rue de Clermont. La présence de deux ouvriers Claude Gouttefangeas et Barthélémy Drevet donne à la boutique l'animation la plus grande qu'elle ait jamais atteinte. La vie de labeur continue. Jean Mathieu grandit et à 15 ans il apprend le métier et aide à l'atelier tout en observant son père ou l'ouvrier qualifié Antoine Chevalier.
- En 1866, à 19 ans, cordonnier en titre, il est tout désigné pour succéder au père, mais il prend une autre orientation et c'est sa sœur Gabrielle 15 ans couturière qui reste avec ses parents et Benoît Joseph 17 ans horloger chez Jardinet à l'aube du XX^e siècle.
- En 1918, restée seule et célibataire, elle transforme la cordonnerie en mercerie et fait des travaux de couture. Elle meurt le 23 mai 1924, tragiquement, après une chute dans la cave. Le lendemain les voisins inquiets de son absence l'ont découverte avec son chien.

Famille Cordat-Pupier



Venus de Haute-Loire par l'Auvergne les Cordat, s'installent à Crémeaux où François, époux de Reine Vincent, est propriétaire et agriculteur. Leur descendant Mathieu né le 24 janvier 1842 épouse en 1868 Marie Lamure née en 1846 à Bully et devient épiciier à Saint-Just-en-Chevalet. C'est là que naît leur fils Joseph le 20 octobre 1885.

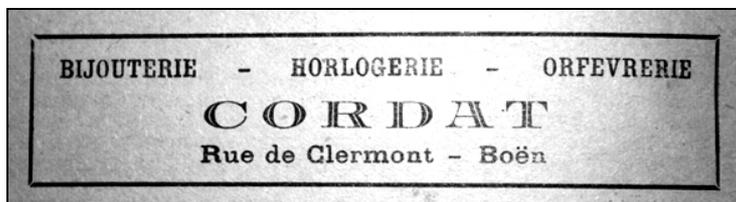
Après l'école primaire, il apprend le métier d'horloger- bijoutier chez l'artisan selon la coutume du temps. Une fois formé dans son métier, il épouse Louise Perret née le 25 février 1891, fille de l'horloger de Saint-Just-La-Pendue.

- Ils viennent exercer leur art à Boën le 1^{er} mars 1910 (déclaration au registre du commerce) d'abord chez Govin au n° 70 de la rue de Clermont, puis rue Saint-Jean où naît Régine en 1912.

1914 c'est la mobilisation générale et Joseph fait la guerre. Son épouse Louise Perret va chez ses parents à Saint-Just-La-Pendue jusqu'à la démobilisation.

- Elle revient avec son époux à Boën. Ils achètent le 61, rue de Clermont en 1924 après le décès de Gabrielle Peyrat. Dans ce nouveau magasin l'accueil est chaleureux. Joseph Cordat est très connu pour sa convivialité : il crée et préside la "Boule du Lignon". Là naît Josette qui devient M^{me} d'Almeida. Après M. Damon des Docks lyonnais, elle tient l'épicerie du 9, place de l'Hôtel-de-Ville de 1950 à 1976.

Ensuite les vêtements "Clin d'Oeil" de M^{me} Guillot maintiennent une activité commerciale jusqu'à la démolition de 2002 pour donner place à l'immeuble Bellevue.



- Régine épouse en 1936 Louis Félix Pupier comptable à Boën. Joseph Cordat décède en 1954. Sa veuve Louise Perret continue seule les activités jusqu'en 1976. Mais elle a de la peine à faire front à la demande et elle fait faire une partie de la besogne à façon.



- Quant à la pérennité du commerce, tous les espoirs de la famille se portent sur le petit-fils Jacques, fils de Régine et Louis Pupier. Il embrasse donc la carrière après avoir obtenu ses diplômes à l'école d'horlogerie d'Annemasse. Il s'installe chez ses parents rue du 8-Mai-1945 (maison du docteur Bertholus) où il est réparateur en horlogerie. Sa grand-mère, la veuve Cordat, utilise ses compétences et lui donne le travail qu'elle donnait ailleurs en sous-traitance.

Jacques se marie avec Marie-Hélène ; en 1976, quand sa grand-mère décide d'arrêter, c'est tout naturellement que le jeune ménage s'installe au 61. Bientôt ils s'agrandissent du magasin voisin appartenant aux demoiselles Perrin mercières.

Portrait de Jacques Pupier par Leslie Xuereb Amiel



Pâtisserie Garet, Electricité Jacquet, Magasin Pupier, Mercerie Perrin

Depuis 1997, Marie-Hélène est secondée par ses deux enfants Stéphane et Audrey. Chacun a sa spécialité : Stéphane s'occupe de la réparation des montres et fait des bijoux sur mesure, Audrey est spécialisée dans les horloges anciennes.

Horlogerie Bijouterie PUIER
61 rue de Clermont
BOËN - 04 77 24 21 68
www.bijouteriepupier.fr

Faites plaisir à vos Mamans
Offrez un Bijou

Collier • Bracelet
Boucles d'oreilles • Montres...

COMMUNION
Articles religieux
médailles
bijoux personnalisés
montres

GRAVURE OFFERTE

NOUVEAUTE PHOTOGRAVURE
Personnalisez ou dédicacez VOS BIJOUX
avec votre PHOTO ou votre ECRITURE

On peut aimer le passé et être tourné vers l'avenir : c'est le cas du magasin Pupier qui en plus des outils informatiques possède un site Internet. La dernière génération fait preuve d'un dynamisme commercial qui lui permet de s'adapter aux conditions actuelles et à celles du futur.



Le n° 62, rue de Clermont

Café Servaud

Le café du 62 fut créé par Jean-Marie Servaud en 1897 (déclaration au registre du commerce).

Les Servaud, vieille famille rurale de Saint-Martin-la-Sauveté sont venus s'installer à Boën en 1832 pour y cultiver la vigne. Le fils de cet ancêtre, Jean-Baptiste, Boënnais à part entière épouse Marie Grange en 1862 et devient menuisier. C'est de ce couple que naîtra Jean-Marie Servaud, futur maire de la ville, le 8 octobre 1863.

Tout de suite après son mariage, le 6 avril 1888, avec Eugénie Roux (1869-1952), Jean-Marie ouvre le café à l'angle de la place du Marché et de la rue de Clermont au n° 62.



Derrière la brouette, la pompe...

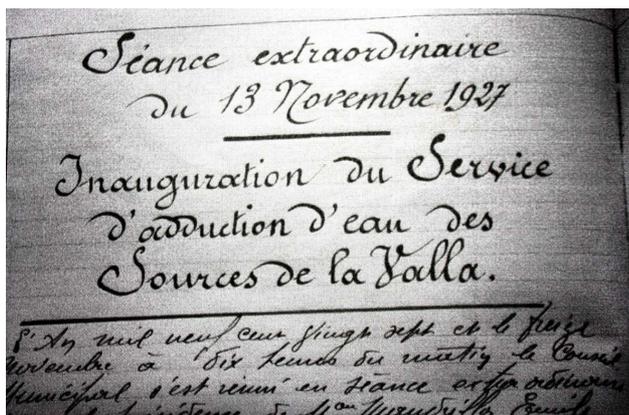


Attroupement et charrette devant le café

C'est un grand café, c'est ainsi que les personnes qui font le recensement le désignent, mais en fait on y recense aussi des pensionnaires, ce qui le classerait plutôt dans les auberges, les hôtels ou les pensions de famille. Quoi qu'il en soit, Jean-Marie est commis de perception à son mariage.

Il fait partie de ces êtres aux idées républicaines affirmées, ce qui lui a valu de s'intéresser à la vie municipale dès les élections de 1904, de prendre le poste d'adjoint en 1908, puis celui de maire de 1911 à 1924.

Sa carrière d'homme public fut attristée par la période de la guerre de 14-18 où il perdit un fils.



En contrepartie il put se réjouir de la réalisation du réseau d'eau de la Valla, de l'extension du réseau de l'éclairage public, de la réalisation de l'abattoir, de l'arrivée du téléphone et de nombreuses petites améliorations qui sont les petits bonheurs de tous les jours.

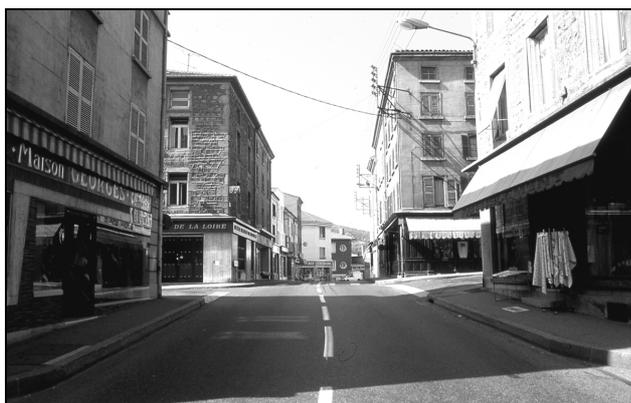
En somme un bon maire qui n'a laissé que de bons souvenirs. Parmi ceux-là un banquet gigantesque réunissant, autour de l'idée du réseau de la Valla et de ses eaux aux qualités exceptionnelles, une ribambelle d'élus et d'officiels pour partager le vin d'honneur.

Partisans et opposants du projet trinquèrent au succès de l'opération ; mais chacun resta malgré tout sur son opinion et personne ne se hasarda à mettre de l'eau dans son vin. La mort surprit Jean-Marie Servaud deux mois avant la fin de son mandat en 1924.

Sa vie de famille ne nous est pas connue : elle se résume à celle d'un cafetier : a-t-il eu une vie privée ou appartenait-il à la clientèle ? Son épouse a élevé trois enfants Jules, Carmen et Paul. Paul est mort à la guerre, Carmen est décédée à 14 ans, Jules né le 14 mars 1889 prendra la relève au décès de son père en 1924. Vers les années 1945, Jeanne-Marie Blanc, son épouse, a voulu sa vitrine de verrerie, faïence et porcelaine et gare à ceux et celles qui, l'œil en dessous, venaient lui acheter un "jules" !

Quant à Jules, il faisait le service au café qui, à l'époque, n'était fréquenté que par les hommes. C'était l'âge heureux où l'on buvait sans contrainte autant d'apéritifs qu'il y avait de convives autour du bar (du pastis bien sûr). L'eau de ce bar-là dépassait en qualité et fraîcheur toutes celles qu'on peut imaginer et même celles de la Valla : on la trouvait sur place dans un puits privé, jamais tari, fournie par une pompe placée sur le trottoir à l'angle du café. Jamais, de mémoire de pompe, on n'avait vu un appareil aussi bichonné, astiqué, entretenu, enfin un idéal, une perfection de pompe sur laquelle veillait jalousement le plombier voisin.

Elle disparaît en même temps que le magasin pour laisser place à la banque du Crédit agricole. 1986 sonne le glas de la banque et voit surgir le laboratoire que nous connaissons encore aujourd'hui.



La maison nos 63 et 65, rue de Clermont

Famille Roux-Gathion

En 2011-2012, la maison cadastrée n° 532 au 63 de la rue de Clermont appartient à la SCI OLICRI et abrite tout d'abord le bureau d'une société d'assurances puis un magasin de vêtements.

La maison cadastrée n° 533 au 65 de la même rue est la propriété de M. Lafay et depuis 2012 de ses héritiers ; le locataire en est EURO-TRAITEUR.

◇ Au début du XX^e siècle, M. Jean-Michel Roux, boucher de son état, entame une procédure d'acquisition des deux maisons ; d'abord l'immeuble n° 65, cadastré 533, est acquis pendant son mariage avec Marie dite Eugénie Beaudina, veuve de M. Gilbert Guillot, devant M^e Denis, notaire à l'Hôpital-sous-Rocherfort le 10 mai 1911, puis le bâtiment contigu n° 63 est acheté à M. Jean Cognat rentier et M^{me} Marie Lafay son épouse demeurant ensemble à Montrond, devant M^e Borias père, notaire à Boën, le 13 janvier 1913.

◇ Un escalier en pierre de taille est commun aux deux immeubles et dessert les appartements aux étages. Antérieurement, on retrouve ces deux bâtiments, ou plus précisément leur base car ils ont pu être modifiés depuis le plan cadastral de 1827 et depuis le plan des Ponts et Chaussées de 1839.



Boucherie Roux Gathion

◇ En 1827, le n° 65 actuel est numéroté 318 sur le plan napoléonien et le n° 63, 319 ; l'emprise au sol des bâtiments en 2012 est presque identique à celle de 1827 ; en extrapolant, on peut supposer que ces maisons à l'intérieur de la muraille du Moyen Age ont été construites dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle peut-être contemporaines du château (1786).

◇ En 1839, la maison n° 65 n'existait pas encore dans sa configuration actuelle ; le rez-de-chaussée est occupé par l'écurie de Pierre Lafay et un étage la surmonte, certainement d'habitation ; le propriétaire est un certain Gilbert Guillot.

Le n° 63 comportant un étage est à Pierre Lafay, certainement le père ou le beau-père de Marie-Lafay qui vendra en 1913 à Jean-Michel Roux.

▪ Jean-Michel Roux (1865-1933) fils de Jean-Baptiste Roux né en 1806 à Saint-Bonnet-le-Courreau et de Rosalie Marchand est déjà installé en 1896 comme boucher, rue de Clermont à Boën, avec son épouse née Marie-Josèphe Sarely, (1869-1939) fille de Jean-François Sarely plâtrier et de Lucie Ethien, tous deux de Boën.



Les bouchers de Boën

▪ Un des ouvriers-bouchers Joannès Gathion de Saint-Germain-Laval né en 1890 fils de Pierre Gathion menuisier et de Françoise Rocle, épouse la fille de Jean-Michel Roux, Eugénie, et ils ont, entre autres, une fille Marie-Eugénie dite "Mizou" (1931-1998), qui épousera Georges Lafay (1921-2011) quincaillier à Boën.

Le mariage de Jeanne Eugénie Roux et de Joannès Gathion est célébré en 1919 ; Jean-Michel Roux, le père d'Eugénie, a alors 54 ans ; son gendre Joannès rentre dans l'affaire et les documents photographiques nous apportent la preuve de l'association puisque sur l'enseigne de la boucherie on peut lire les deux noms : *Roux-Gathion*.



Les bœufs gras Berthéas

◇ En 1927, le fonds de commerce au n° 63 est vendu à M. Pierre Berthéas (1902-1979) et à son épouse Marie Louise Velet (1906-1995). Pierre a appris le métier chez Brisebras, un établissement renommé de la place du Marché, plus tard boucheries Dechavanne puis Durand. La maison élevée sur rez-de-chaussée de trois étages et grenier sera donc occupée par la famille Berthéas avec bâtiment servant de saloir et séparé de la maison par une impasse ; l'ensemble cadastré à l'époque n° 319 et aujourd'hui 532 est confiné au nord par une ruelle donnant rue de Roanne, dite ruelle Néel, au sud par la rue de Clermont, à l'est par la maison n° 533 du cadastre actuel et à l'ouest par les maisons Perrin, Cordat et la remise de M. Murat. (Il s'agit du coiffeur à l'angle, en face de chez Georges).



Chez Rossillol : les chapelles

◇ M. Berthéas cesse ses activités en 1963, il a 61 ans, et vend son affaire à M. Delorme de Montrond. M. Roger Rossillol en deviendra à son tour propriétaire quelques mois plus tard et exercera son art de 1964 à 1978 ; ensuite, c'est son gendre, M. Michel Arnaud qui reprendra l'exploitation. Le fonds changera de destination et sera occupé par un magasin de vêtements pour homme "Clin d'œil". M. Michel Durand,

pâtissier-chocolatier y ouvrira un salon de dégustation plus tard ; puis le local accueillera le bureau d'un groupe d'assurances. Aujourd'hui, un magasin de vêtements pour dames occupe l'espace et présente ses collections au gré de la mode et des saisons.

◇ Le n° 65, aujourd'hui *Euro-Traiteur*, abrite depuis le début du XX^e siècle un fonds de charcuterie puis plus tard de charcuterie-traiteur qui élargira son offre en proposant des plats cuisinés aux clients.

Mais avant la première charcuterie existait un salon de coiffeur visible sur les clichés de l'époque ; s'agit-il de celui de M. Chambatte ?



◇ De 1913 à 1932, c'est M. Jean Mourlevat né à Boën (1889-1965) qui est charcutier au n° 65 avec son épouse Eugénie, dite "Jeanne" Poyet (1891-1958) ; les parents de Jean, Joseph Mourlevat et Philomène Barou exercent la profession d'épicier au début de la rue de Lyon (aujourd'hui magasin Fanget).

Jean apprend aussi le métier chez Brisebras puis fait son service militaire de 1909 à 1911 et n'a que le temps d'ouvrir la charcuterie avant d'être mobilisé de 1914 à 1919. A son retour, M. Durand, "Jean l'ail" de l'Argentière travaille avec lui.



Au milieu M. Jean Mourlevat

◇ En 1932, l'affaire est reprise par Joannès Maisonneuve jusqu'en 1934 ; à cette date M. Antoine Blanchon et son épouse Claudine Debuire rachètent l'affaire et y travaillent pendant de nombreuses années.

Deux baux de location nous renseignent sur le bâtiment et sur les conditions exigées par le bailleur, M. Joannès Gathion, ancien boucher.

De 1957 à 1966 puis de 1966 à 1975 :

Partie d'une maison située à Boën, au n° 65, comprenant :

1. *au R. de Ch. un magasin, une cuisine, un laboratoire, une cave ;*
2. *au 1^{er} étage 3 pièces servant de chambres à coucher ;*
3. *au 2^e étage 3 pièces au-dessus du 1^{er} ;*
4. *au 3^e étage 3 pièces ;*
5. *un grenier.*

Les locataires devront satisfaire à toutes les charges de balayage, éclairage et autres de ville et de police auxquelles ils sont ordinairement tenus ...

Lorsque que M. et M^{me} Blanchon partent en retraite, c'est M. Roger Perret et son épouse qui leur succèdent en 1970, venant de Firminy, jusqu'en 1999 ; puis le fonds est cédé à M. Basso qui prend l'enseigne *Euro-Traiteur*.



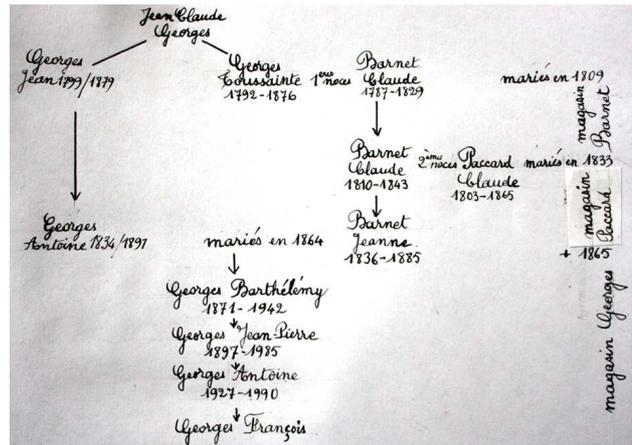
Aujourd'hui

Maison n° 64, rue de Clermont La famille Georges

Sur d'anciennes photos, on peut voir une enseigne au nom de Barnet, une autre au nom de Paccard et pourtant il s'agit bien du magasin que tout le monde connaît sous le nom de "magasin Georges" puisque six générations ont porté ce patronyme, le dernier représentant étant François Georges, père de plusieurs espoirs. Le berceau de la famille est à Souternon et si l'on remonte plus haut, à Saint-Martin-la-Sauveté. Sous l'Ancien Régime, nombreux y sont les ménages qui portent ce nom.



Sanguine de Joanny Durand



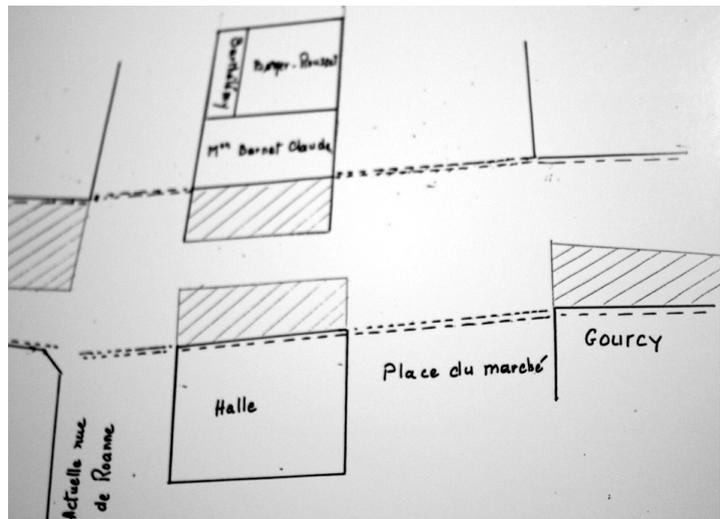
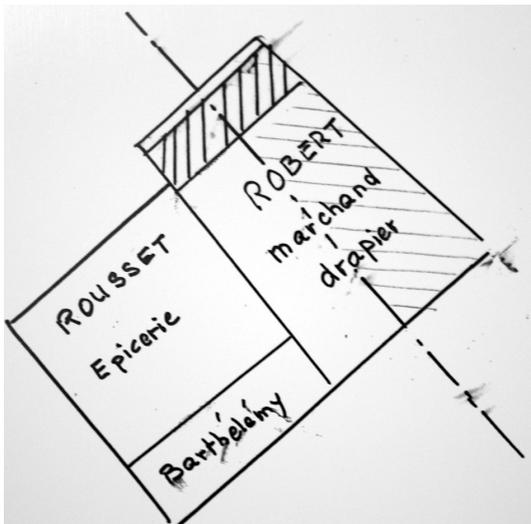
- Jean-Claude Georges dit Raille et son épouse Jeanne Lugnier mariés vers 1780 sont propriétaires terriens, cultivateurs, au Treyve, hameau de Souternon. De leur nombreuse progéniture, deux enfants nous intéressent : Toussainte née le 21 mai 1792 et Jean né le 11 janvier 1799.

- Jean épouse Catherine Dégoutte : ils ont huit enfants dont Antoine né le 6 avril 1834 ; nous en reparlerons plus loin.

- Toussainte est à l'origine de la maison Georges. Elle a eu une vie complexe et bien remplie. En effet, on la marie à dix-sept ans le 1^{er} janvier 1809 à Souternon avec Claude Barnet né le 7 janvier 1786 fils de propriétaires agriculteurs. Sur l'acte de mariage les hommes, époux et témoins, signent (ils savent lire et écrire) ce qui est rare dans le monde rural et qui n'est pas le lot des femmes, Toussainte notamment. Quand Claude Barnet meurt le 17 mars 1829 à Souternon, il est dit marchand drapier et, en 1833, sa veuve Toussainte est dite propriétaire et marchande à Boën.

M^{me} Georges nous dit que la tradition orale de la famille donne 1830 comme date de naissance du magasin. Celui-ci a appartenu à Antoine Robert et Madeleine Vallet son épouse ; d'une surface de 80 m², c'est un espace confortable. Ce Robert, marchand drapier patenté est né à Saint-Gaudens (Haute-Garonne). Son père peut-être marchand ambulant ou colporteur avait ramené Laurence Barthe, aubergiste de son métier, originaire de Saint-Gaudens.

- Toussainte Georges est donc propriétaire et veuve de surcroît, ce qui lui permet d'être reconnue... sous le nom de veuve Barnet. En femme de tête, elle mène son affaire et élève ses deux fils : Claude né le 3 octobre 1809 et Antoine né le 30 mars 1814.



▪ Toussainte Georges veuve Barnet, commerçante avisée et propriétaire, 41 ans d'âge, convole en justes noces le 6 janvier 1833 à Boën avec Claude Guillaume Paccard. Celui-ci est né sous le Consulat le 6 brumaire an X (29 octobre 1803) à Luré d'un père laboureur. Ce dernier appartient à la bourgeoisie de la classe paysanne ; il est comme un maître artisan, travaillant pour son compte et possédant une science du labour et une complicité avec ses bêtes hors du commun. Guillaume a donc 30 ans, est étudiant en droit et habite à Saint-Germain-Laval. Leur union restera sans descendance ce que Guillaume Paccard n'ignorait sans doute pas. Malgré son âge (41 ans), Toussainte devait avoir l'autorisation légale de ses parents pour se marier. Son père qui ne peut venir au mariage lui adresse un acte notarié de consentement : "... sa fille pourra être dans le cas de contracter avec telle personne que bon lui semblera, s'en rapportant entièrement à sa dite fille sur le choix qu'elle voudra faire ; à cet effet se présenter devant tout officier de l'état civil, et tout ministre du culte qui appartiendra, pour réitérer devant eux le consentement plein et entier qu'il donne au mariage que sa dite fille jugera convenable de contracter..."

Légalement sur les actes officiels, le magasin de Toussainte Georges qui s'appelait Barnet va devenir Paccard. Il ne s'appellera définitivement Georges qu'après le décès de Guillaume Paccard en 1865.

Le nouveau couple accueille pendant cinq ou six ans un fils de Toussainte, Antoine Barnet, ancien militaire d'abord, voiturier ensuite vers 1845. Cinq ans plus tard, Marie Barnet leur nièce couturière est au magasin avec Antoine Georges (né en 1834) dont on a parlé ; il est commis, quelquefois domestique, en fait apprenti.

◇ 1840 est l'année de l'élargissement de la rue de Clermont. La moitié du magasin va disparaître et Guillaume Paccard demande l'alignement en mairie (21 août 1841) pour reconstruire sa façade. C'est sûrement à cette occasion-là qu'il achète la petite parcelle d'un certain Barthélémy sur la façade est du bloc de maisons.

◇ Vers 1850, il achète l'épicerie Rousset, parcelle voisine et mitoyenne. Le couple Rousset-Montagne marie sa fille Marguerite à Maurice Berger de Montbrison en 1788. Ils tiennent l'épicerie du rez-de-chaussée 75 m² et logent à l'étage. C'est au couple Berger-Rousset que les Paccard-Georges achètent les 75 m² qui font ouvrir le magasin sur ses quatre façades.

François Georges nous a signalé que le flanc ouest de la maison dont une partie a été démolie s'ornait d'une tour abritant un escalier à vis. Elle fut démantelée lors d'un remaniement. Disparaîtra aussi le colombage de la façade est vestige que Joanny Durand, le célèbre sculpteur boënnais a immortalisé. Joanny Durand et Pierre Georges étaient amis ; c'est au nom de cette amitié que l'artiste a dessiné cette émouvante sanguine.

Une observation rapide de la toiture montre bien les trois parcelles d'origine, depuis longtemps réunies en un seul et même magasin.

▪ Le fils de Toussainte, Claude Barnet s'est marié le 21 février 1832 à l'Hôpital-sous-Rochefort avec Jeanne Pétaud. Il meurt en 1843 laissant sa veuve avec ses trois filles : Jeanne née en 1836, Marguerite et Agathe.

Jeanne Pétaud mère devient épicière pendant une dizaine d'années rue Saint-Germain. En 1856, elle est hébergée par sa belle-mère avec sa fille Jeanne (20 ans).

- Le neveu Antoine Georges a fini son apprentissage et travaille avec sa tante qui sans doute commence à se décharger sur lui des tâches du commerce ; car, nous le saurons, c'est lui qui héritera du magasin. En attendant il est plus intéressé par la présence de sa cousine Jeanne à laquelle il fait les yeux doux, ce qui ne la laisse pas indifférente, si bien que le 21 janvier 1864, Toussainte assiste au mariage de son neveu avec sa petite-fille.

Les deux ménages vivent dans la même maison. Guillaume Paccard meurt l'année suivante. Toussainte laisse tout à son neveu par plusieurs actes de vente :

- le 21 février 1866 le fonds de commerce en "draperie et nouveautés" ;
- le 1^{er} juin 1866 les objets mobiliers : meubles, poêle, marmites, etc. et l'immeuble bien entendu.

Agathe, la sœur de Jeanne, célibataire, vit avec eux et participe aux travaux du ménage.

- Jeanne donne naissance à Marie Augustine Agathe en 1864 et à Barthélémy en 1871.

En 1875 (le 4 août) un incendie sans gravité contribuera à la réfection de la construction. Deux voisins MM. Bourges et Godard se plaignent en mairie de ce qu'à cette occasion leur clôture avait subi quelques dégâts ; ils réclament une indemnisation au maire qui la refuse par délibération du 6 septembre 1876.

- Barthélémy Georges n'échappe pas au service militaire. Il appartient à la classe 1891 mais il ne partira qu'en 1892. Son livret militaire le décrit comme suit : taille 1,64 m, cheveux châtain clair, yeux gris, front ordinaire, nez moyen, bouche petite, menton rond et visage ovale ; description assez vague, en tout cas insuffisante pour se représenter le personnage. Incorporé au premier régiment de chasseurs le 15 novembre 1892, il est nommé brigadier le 25 septembre 1893. Et comme il était marchand drapier dans le civil, l'armée utilise ses compétences en le nommant brigadier-fourrier, chargé des effets militaires. Il est rayé des cadres le 9 novembre 1894 après deux ans de service. Il est convoqué pour une période d'instruction le 17 janvier 1898 mais il est déclaré inapte pour arthrite au genou droit par le médecin militaire.

La guerre de 14-18 est grande dévoreuse de soldats et Barthélémy, 43, ans est rappelé le 31 mars 1915 au 103^e régiment territorial d'infanterie, mais versé au service auxiliaire par une commission de réforme de Montbrison et renvoyé dans ses foyers. Maintenu au service auxiliaire par une deuxième commission de réforme de Clermont en 1916, il est affecté au dépôt des prisonniers de guerre d'Aulnat comme vagemestre. Il est réformé et libéré le 14 février 1918.



Le présent Livret, contenant quarante pages, appartient à

Nom : *Georges*

Né le *17 Janvier 1871*

Prénoms : *Barthélemy*

Surnoms :

Canon de *la Tour*

réside à *Beau*

profession de *Marchand drapier*

Fils de *M. Basset*

Marié le

Jeune soldat (1)

le classe de *1891* de la subdivision de *Montbrison*

en Engagé

A été compris sur la liste de recrutement de la classe de *1891* de la subdivision de *Montbrison*

le *15* de *Beau*

Partie de la liste de recrutement national

Nombre de la liste nationale

(1) Appelé ou classé dans les services auxiliaires.

- A Boën la vie continue. Barthélémy épouse Marie Etienne Bourg de La Fabrique (Saint-Sixte) le 26 mai 1895. Deux filles et un garçon naissent de cette union : Antoinette en 1896, Jean-Pierre en 1897, Louise en 1905.
- Seul garçon de la famille et donc porteur du nom et garant de l'enseigne, Jean-Pierre est le successeur naturel. Il a souvent accompagné son père chez les fournisseurs en drap et tissu du Lyonnais et du Roannais, déplacements par voiture à cheval ou train. Ce n'est que vers 1930 que l'automobile démocratisée facilitera les déplacements et le transport des marchandises.



Au milieu, tête nue, le jeune Jean-Pierre né en 1897 ;
photographie faite avant son départ pour la guerre de 1914-1918 ;
famille de sa mère, Marie Bourg, de la Fabrique (Saint-Sixte)

13 ^e REGION MILITAIRE		Le présent LIVRET, contenant trente-quatre pages, appartient à :	
Remis à la disposition de l'autorité militaire comme garde territorial. (Décret du 17 Mai 1940).		Nom : Georges	
BUREAU DE RECRUTEMENT SAINT-ETIENNE		Prénoms : Jean Pierre	
Nom et prénom : Georges Jean		Né le : 2 novembre 1897	
Né le : 2 novembre 1897 à Boën		à : Boën	
Profession : Propriétaire en légumes et confections		département de : la Loire	
Grade (1) : Cavalier des Logis		résidant à : Boën	
Domicile à : Boën rue de la Gare		canton de : la Loire	
Gaston s.c.d.t.		Profession d'origine de commerce	
Département de : LA LOIRE		Fils de : Barthélémy	
Sans affectation		et de : Marie Bourg	
Est affecté au (1) Recrutement des réservistes et volontaires		domiciliés à : Boën	
Statistique à l'INDICADARMUR DE BOËN		canton de : la Loire	
Voir les renvois à la page 4.		département de : la Loire	
		Marié le : 26 mai 1895	
		à : Boën	
		autres domiciliés à : Boën	
		département de : la Loire	
		SIGNALLEMENT	
		Cheveux : brun	
		Yeux : gris	
		Front : large	
		Nas : large	
		Visage : ovale	
		Renseignements physiologiques complémentaires :	
		Taille : 1 mètre 84 centimètres	
		Taille reculée : 1 mètre	
		Marques particulières :	
		Engagé le : 10 août 1916 au : 11^e régiment d'infanterie	
		à été compris sur la liste de recrutement de la classe de 19... de la subdivision	
		canton de :	
		basé de service (2) : dans le service (2) :	
		détaché de (2) : en date de :	
		Nombres de la liste de recrutement :	
		Partie de la liste de recrutement :	
		Nombres de la liste militaire :	
		Nombres de la liste civile :	
		1) Appelé sans pour le service avant ou après classé dans le service militaire	
		2) de la liste militaire, service 1 ^{er} ou 2 ^e .	

En attendant ces temps meilleurs, la guerre fait rage. Jean-Pierre est de la classe 1917. Si le père était parti un an après, le fils part un an plus tôt. Il est incorporé le 10 août 1916 au 11^e régiment d'infanterie. Son signalement militaire le décrit exactement comme son père : même taille, mêmes yeux etc. Après sa période d'instruction il va au front en février 1917 à la 27^e batterie du 11^e. Il est promu brigadier en 1918, maréchal des logis-fourrier en avril 1919 et renvoyé dans ses foyers en août.

Comme tous les anciens poilus, il parlera peu de sa guerre à son entourage, mais il a laissé quelques témoignages photographiques. Comme tous, il éprouvera le besoin de retrouver ses camarades de combat au sein de l'association des "Poilus du canton de Boën" à laquelle il restera fidèle jusqu'en 1940. "La der des der" débouchera pour nous Français sur la "drôle de guerre". Mais avant qu'on l'appelle ainsi, la France s'organise contre l'invasion allemande de 1940. Jean-Pierre Georges devenu garde territorial reçoit l'ordre de

mobilisation générale. Il participe à quelques opérations militaires qui lui valent d'avoir reçu une lettre de félicitations du commandant des gardes territoriaux de la Loire.

▪ La paix enfin revenue Jean-Pierre reprend ses affaires de négoce et épouse Jeanne Rosalie Marcelle Goutte de Chalmazel le 26 janvier 1926. Leur union s'enrichit de trois filles et deux garçons dont Antoine, né en 1927. Comme pour son père, le sort le désigne comme successeur de la maison Georges.



Classe 1947

1^{er} rang assis : Bernelin, Thomas, Crépet, Trapeau, Puech, Béal

Debout : Barou, Spéry, Fouillouse, Moulin, Faveyrial, Georges, Besset, Geneyton, Gazelle, Feaucoup (chauffeur)

Après la période scolaire, il apprend son métier au magasin familial et lui aussi accompagne son père dans ses déplacements. Il donne aussi la main le jour du marché de Saint-Martin-La-Sauveté, jour d'ouverture du dépôt créé sur la place centrale. Il épouse Josette Alligier le 23 octobre 1961 à Champdiéu.

Le magasin remis à neuf, souffre d'une épreuve qui aurait pu être grave. Le trafic routier augmente de plus en plus ; le tonnage des camions en fait autant : on fait même des camions pour transporter des voitures neuves. C'est un de ces mastodontes qui a quitté la route et défoncé la vitrine.



Magasin Georges 1960



Aujourd'hui

Le commerce suit la mode : c'est un des rares qui soit resté le même depuis 1830 : il affiche 180 années d'existence.

La maison n° 66 rue de Clermont

Les familles Murat et Nowack

Sur le plan de 1839 établi en vue de procéder à la nouvelle traverse de Boën, effectivement réalisée en 1840-1842 par le maire Rivière-Fay, la rue qui va actuellement du café "Le Beauvoir" jusqu'à la place de la République est dénommée "rue Droite" et sa largeur ne dépasse pas le tiers de celle qu'elle a actuellement, c'est dire son étroitesse.

La maison des Murat, perruquier, est visible sur ce plan entre celle du sieur Marc (deux étages) et de la veuve Caral, à l'angle de l'ancienne rue Ricard (rue des Vingtaines) et celle de M^{me} Antoine Coiffet (deux étages) qui sera démolie lors de l'élargissement de la "rue Droite".

L'emprise au sol est modeste, environ 35 m² ; elle fait face de l'autre côté de la route départementale n° 6 vers Roanne à la maison de Claude Barnay (magasin de vêtements de M. Georges).

- 1839, date repère laisse donc supposer que M. Murat, père de Joseph Murat né en 1819 qu'on retrouve plus tard, est à son compte depuis déjà quelques années ; on peut donc estimer son installation vers 1805-1810.

La famille Murat, artisan perruquier puis coiffeur, apparaît aussi en 1851 dans le recensement établi pour dénombrer la population et préciser la profession ou la situation de chacun des citoyens, de chacune des familles. Ainsi, Joseph Murat né en 1819 est-il en 1841 et 1851 recensé comme perruquier rue de Clermont, à l'emplacement du n° 66 actuel, propriété de M. et M^{me} Nowack ; il en est ainsi en 1866 et en 1872.

Le plan de 1839 tracé par les Ponts et Chaussées nous indique un local servant d'écurie à Antoine Murat, perruquier, situé approximativement à l'emplacement des magasins Pupier d'aujourd'hui (la partie basse de ce fonds a été acquise des demoiselles Honorine et Suzanne Perrin).

- A partir de 1881, le fonds passe à Jean Murat, né en 1850, le fils de Joseph et il en va ainsi en 1886, 1891, 1901, 1906, 1911 et 1921.



De 1901 à 1921, on ne parle plus de perruquier mais de coiffeur. Nous n'avons pas de mention pour 1926, Jean a alors 76 ans et il a vraisemblablement cessé son activité.

- En 1931, Jean Murat âgé de 81 ans et qualifié d'ex-coiffeur ; de 1910 à 1920, il avait pour collègue, M. Claudius Chevalier-Mornand, coiffeur au n° 7 rue Saint-Jean, le grand-père de M^{me} Cuisinier-Villeneuve. Mais déjà en 1885 Jean Murat, qui a alors 35 ans, fait l'acquisition du fonds de coiffure auprès de son père Joseph Murat, 66 ans, et de sa mère Claudine Olivier demeurant tous deux rue de Clermont, par-devant M^e Bonnassieux notaire à Boën.



Jean Murat décède le 15 février 1934, à Moingt, il a 84 ans ; la maison du n° 66 devient la propriété de son fils Eugène et de M^{me} Venet chacun pour la moitié au décès de l'épouse de Jean Murat, Benoîte Thivolet le 24 juillet 1935 à Boën. M^{me} Venet est l'épouse de Marius Venet, elle est la fille de Jean Murat décédé en 1934 coiffeur rue de Clermont ; leur fille M^{lle} Antoinette Venet deviendra par son mariage l'épouse de M. Robert Monnet.

- Le 12 décembre 1934, par-devant M^e Maurer, notaire rue Gustave Labrosse à Boën, M. Julie Charles Eugène Murat et son épouse Antoinette Victorine Aurel vendent la maison à Baptiste et Remi Bérard, cardeurs de laine à Sail, au lieu-dit de Marençay ; ces derniers exploiteront le magasin pour y vendre de la laine, surtout le jeudi jour du marché et y faire le troc des toisons avec les paysans.

M. Nowack originaire de Saint-Etienne, travaille avec Jean Desgouttes (le Paillu) pour la maison de machines à coudre Singer, dans la région stéphanoise. Sportif, gardien de but, Jean Desgouttes, l'invite à venir jouer à Boën où il va connaître sa future épouse ; ils se marient et s'installent dans notre cité. Il rentre à L'ASL comme gardien de but de 1958 à 1961 puis joue à Bussières ; il devient entraîneur de Bussy de 1963 à 1965 puis responsable de l'équipe II à Boën en 1965.



Au milieu M. Nowack



ASL de Boën

Il joue avec des partenaires de qualité : Salazard, Vial, Bouchand, de Parny, Frontier, Charbonnier, Boulet, Fouilloux, Thevenet, Depeyre, Chaptut, Marcoux, Peyrat, Gauvin, et Thomassery.

M. et M^{me} Jean Nowack font l'acquisition de la maison cadastrée au n° 675, le 16 juillet 1965 en l'étude M^e Poyet, notaire place de l'Hôtel-de-Ville à Boën. M. Nowack ouvrira un magasin de machines à coudre Singer et exercera à la fois son métier d'agent commercial de la marque et celui de technicien de service après-vente (SAV) auprès de toute la population du canton et des cantons environnants. Son épouse pour sa part assurera l'ouverture du magasin et l'accueil des clients lorsque M. Nowack est en déplacement. La machine à coudre, après la guerre, constituait un progrès certain et les familles n'hésitaient pas à en faire l'acquisition pour confectionner des vêtements et perpétuer la tradition de couture bien ancrée dans la région de Boën, tant au niveau de l'enseignement que celui de l'industrie (école de couture, couturières à domicile, usine de confection). M. et M^{me} Nowack ont cessé leur activité vers 1995.

Maison n° 67, rue de Clermont Famille Briat

Antoine Briat est né le 25 juin 1819 à Cruzolles (63). Il est marchand drapier et se marie le 14 mai 1848 à l'âge de 31 ans avec Marie Deville tailleuse à Boën, née le 12 août 1828 de parents propriétaires. Ils s'installent dans la "Grande-Rue" : le recensement de 1851 ne donne que peu de renseignements quand on sait que cette rue allait de l'église au faubourg Saint-Germain. En 1856 cette rue devenue rue Neuve-Saint-Germain voit jouer leurs trois enfants.

VOIR NOS NOUVEAUX PRIX		VOIR NOS NOUVEAUX PRIX											
N'achetez aucun Vêtement avant d'avoir vu													
LES NOUVEAUX PRIX DE LA GRANDE MAISON													
9, rue des Legouvé MONTBR SON rue des Legouvé, 9													
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Complers drap Hommes façon soignée 50 120 99, 89 75</td> <td style="width: 50%; text-align: right;">59 fr.</td> </tr> <tr> <td>Complers riches Hommes, coupe et façon grand tailleur. 250. 250 220 210</td> <td style="text-align: right;">180 fr.</td> </tr> </table>	Complers drap Hommes façon soignée 50 120 99, 89 75	59 fr.	Complers riches Hommes, coupe et façon grand tailleur. 250. 250 220 210	180 fr.	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Pantalons drap bonne qualité. 59, 49 39</td> <td style="width: 50%; text-align: right;">29 fr.</td> </tr> <tr> <td>Pantalons riches, très beau peigné pure laine. 99, 79.</td> <td style="text-align: right;">69 fr.</td> </tr> <tr> <td>Costumes E fans. drap toutes formes 150 120 99, 59</td> <td style="text-align: right;">39 fr.</td> </tr> </table>			Pantalons drap bonne qualité. 59, 49 39	29 fr.	Pantalons riches, très beau peigné pure laine. 99, 79.	69 fr.	Costumes E fans. drap toutes formes 150 120 99, 59	39 fr.
Complers drap Hommes façon soignée 50 120 99, 89 75	59 fr.												
Complers riches Hommes, coupe et façon grand tailleur. 250. 250 220 210	180 fr.												
Pantalons drap bonne qualité. 59, 49 39	29 fr.												
Pantalons riches, très beau peigné pure laine. 99, 79.	69 fr.												
Costumes E fans. drap toutes formes 150 120 99, 59	39 fr.												
Les robes vêtements pour jeunes gens 10 % en moins													
NOS VÊTEMENTS SONT LES MIEUX FAITS ET LES MOINS CHERS A QUALITÉ EGAL													
CONSULTEZ NOS PRIX — VOIR NOS ETALAGES													
SUCCURSALE A BOEN		1, rue de Clermont et rue St-Jean											
		OUVERTE TOUS LES JEUDIS											



En 1861 ils sont installés au n° 67 qui deviendra "La Grande Maison". Leur quatrième enfant est né ; ils ont donc trois filles et un garçon. Comme pour tous les commerces, l'époque la plus florissante se situe vers la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e.

En 1891 en effet, Joseph, le fils né le 1^{er} avril 1854 connaît bien le métier qu'il a appris avec son père. Le 17 juin 1887 il épouse Marie Clotilde Morel tailleuse, veuve d'un certain Deville. A eux deux, et avec Benoîte la sœur de Joseph, mariée au marchand d'habillement Louis Béal, ils prennent la succession du père qui a atteint l'âge de 70 ans. En 1901 Joseph et son épouse Marie se trouvent seuls avec leur fille Marie âgée de 12 ans et une employée cuisinière.

En 1911 la situation reste la même. La guerre 14-18 ne permet de nouveau recensement qu'en 1921 : à cette date, les Briat ne sont plus rue de Clermont et la maison est inhabitée. Le magasin deviendra plus tard, la Banque régionale du Centre puis la BNP et aujourd'hui la mutuelle d'assurances agricole MMA.

Les maisons n° 68, rue de Clermont

La maison n° 68, ayant appartenu à M. Jean Rolland, est cadastrée au n° 476 ; actuellement, la façade présente un appareillage de pierre réalisé avec soin ; le bâtiment comporte deux étages sur rez-de-chaussée, lui-même occupé par un fonds de commerce à devanture de bois moulurée telle qu'on les voyait au début du XX^e siècle.

Les façades des nos 66 et 68 semblent d'un seul tenant et constituent un ensemble homogène qui permet de penser quelles ont été réalisées en même temps.

▪ En 1839, avant l'élargissement de la rue droite, une maison de deux étages en maçonnerie et pisé figure sur le plan aux noms de M. Marc et de M^{me} veuve Caral ; à cette date les façades des nos 66 et 68 ne sont pas alignées ; il y aura donc un remaniement ultérieur, vraisemblablement vers 1842, au moment des alignements et des démolitions.



Epicerie Rolland, 8^e à droite

▪ Le dernier propriétaire bien connu, ayant marqué par sa personnalité la période des années 1950 à 1970, est M. Jean-Marius Rolland, dit Roland-Gery, à cause du grossiste en épicerie stéphanois, les établissements Gery. Il nous a quittés en 1981, à l'âge de 81 ans. Né à Saint-Etienne le 25 septembre 1900 il est le fils de Benoît Roland et de Marie-Françoise Godard ; il se marie avec Antoinette Travard et s'installe à Boën.



Il travaille à l'entretien chez Paquet, l'usine métallurgique en face du cimetière tandis que son épouse assure l'accueil et le service à la clientèle dans son épicerie, au n° 68 de la rue de Clermont. Les samedis, jour de repos à l'usine, Jean Rolland assure les tournées avec sa camionnette et lorsqu'il monte à Grand-Ris, en été, il n'oublie jamais de klaxonner pour établir le contact avec sa fille en vacances dans une ferme en dessous, confiée aux bons soins de M^{me} Germaine Rossillol.

Dans les années 1970, il est présent en personne pour vendre en fin gourmet qu'il est lui-même, ses produits d'épicerie fine, les chocolats, les cafés, les gâteaux et fruits secs, les conserves sélectionnées, les bonnes bouteilles vieilles dans l'antique cave, datant disait-il de l'époque des remparts ; et c'est toujours avec des yeux pétillants et rieurs qu'il confiait ses denrées aux connaisseurs qui le fréquentaient ; avenant et d'un caractère jovial, il savait parler avec des mots précis et délicieux des gourmandises choisies avec soin avant de les confier à quelques becs fins de la cité ; connaisseur des subtilités et des saveurs de la cuisine il savait apprécier, en compagnie, tous les trésors des bonnes tables foréziennes.



▪ A la retraite, c'est M^{me} Carton-Joandel qui lui succède. Plus tard s'ouvrira une laverie publique qui ne connaîtra pas un franc succès ce qui obligera son propriétaire à fermer définitivement. En 2012, la commune vend les locaux pour l'établissement d'un cabinet de sophrologie.



Les n^{os} 70-72-74, rue de Clermont

Trois numéros, deux parcelles, quatre commerces : il est difficile de se faire une opinion.

n° 74

Par les photos anciennes datant toutes d'avant 1924 (date de mise en place du monument aux morts de la Halle) on peut situer la quincaillerie Minant au n° 74.



A côté du café du commerce, la quincaillerie Minant

Les Minant sont serruriers et quincailliers de longue date puisqu'ils déclarent l'être depuis 1891. Ils sont au 74 en 1906 : Nicolas Mignant a épousé Marie Brisebras. Leur fils Louis marié à Marie Duris assure la continuité en 1920. Il développe même son activité en ajoutant le matériel agricole à son travail de serrurier au 19, rue Saint-Jean. Rue de Clermont, la quincaillerie devient bazar en 1946 et 1952. Il devient ensuite bazar Maisonneuve puis le bazar Vial. M^{lle} Duris se lance dans les fournitures beaux-arts ; aujourd'hui ce sont les ambulances Labbe.

n° 72

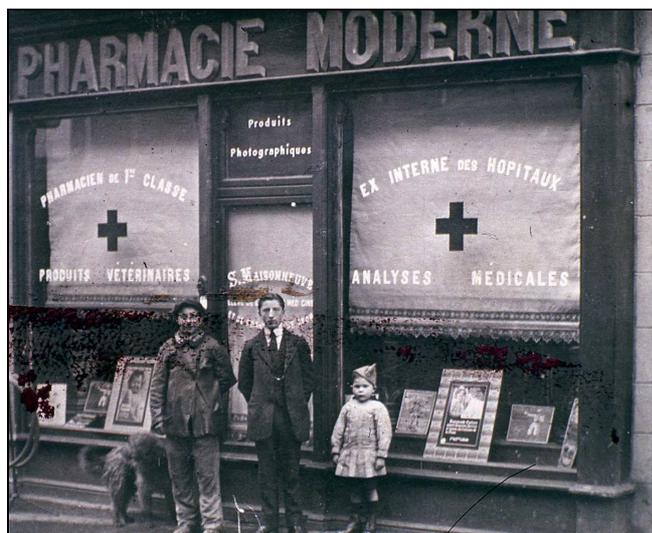
Au 72, il semblerait que ce soit Emile Perret à l'enseigne des cycles et machines à coudre. Il est installé de 1906 à 1926 chez les Govin. Il part ensuite rue du Progrès avec A. Grandjean.



Auguste Govin est employé par Moizieux et s'occupe de la distribution du courant électrique dans la ville de Boën. Il avait un bureau place de l'Hôtel-de-Ville à côté de l'actuel bureau de tabac. Il est marié à Catherine Chassagnon de Feurs, modiste de son métier qu'elle exerce d'abord rue Saint-Jean, puis après 1926, au 72, rue de Clermont où ils sont propriétaires. M^{me} Govin décède en 1939, son mari en 1959.

Après eux, électricité Etienne Eparvier, magasin de laine de M^{lle} Beaujean, café-restaurant Godard ; aujourd'hui ce sont les ambulances Labbe.

n° 70



La pharmacie Maisonneuve a sans doute été absorbée par son voisin. Sylvain Maisonneuve est natif de Saint-Pal-En-Chalencon (43) comme son frère qui tient en face le café-charcuterie du n° 57. Il épouse Jeanne Gourcy. Il fonde sa "Pharmacie moderne" en 1910 et la revend à M. Lamolle, place de l'Hôtel-de-Ville en 1921 pour s'installer à Saint-Etienne.



Maison n° 78, rue de Clermont



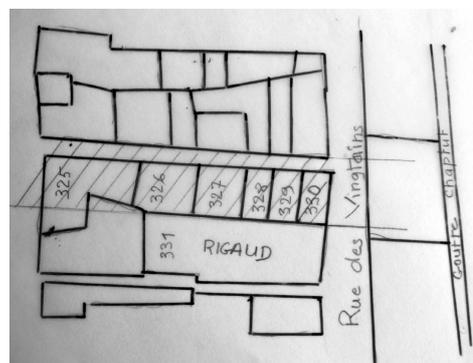
La partie de la rue de Clermont qui va du n° 78 au n° 66 était appelée "rue Droite", ce devait être en effet la seule partie de la vieille ville qui avait cette particularité. Mais elle était très étroite. Vers 1840, le nouveau tracé de la route 89 va traverser la ville en empruntant cette rue. Par suite de l'élargissement, les maisons des parcelles 325 à 330 sont entièrement démolies (plan cadastral napoléonien). La parcelle 331 (240 m²) qui jouxtait appartenait au voiturier Jean-Marie Rigaud. Elle se trouve, par le fait des démolitions de 1841, tout le long de la nouvelle rue.

C'est un emplacement de valeur, mais rien n'a changé pendant une vingtaine d'années puisque le bâtiment menaçait ruine à tel point que l'arrêté municipal du maire Syveton du 5 septembre 1866 fait obligation aux consorts Rigaud de démolir dans la quinzaine "le mur de leur bâtiment rue Saint-Jean et longeant la rue de Clermont". Les héritiers Rigaud font démolir l'année suivante.

L'abbé Antoine Rigaud prend les choses en main : la parcelle 331 est partagée en trois lots.

- Jean Dépie⁸, ferblantier, et sa sœur Jeanne épouse Chazelle achètent deux lots.

- L'abbé s'est réservé la parcelle qui donne sur les trois rues (aujourd'hui 22, rue Saint-Jean). Il demande l'alignement en 1869 et la construction nouvelle est finie en 1872. Bâtie peu après l'hôtel de ville de 1868, sa façade s'inspire de son style avec rez-de-chaussée, deux étages et un troisième aux pièces mansardées.



Etroite et très haute, dominant les maisons voisines, elle se remarque par son aspect cossu d'hôtel particulier et son style élégant de la fin du XIX^e siècle : même arrondi des fenêtres que l'hôtel de ville, même balcon décoratif aux fenêtres centrales, mêmes pièces mansardées. Tout laisse à penser que c'est le même architecte Favrot qui a réalisé les deux édifices.



RIGAUD Jean-Marie né le 28/08/1778 Boën voiturier		OLIVIER Etienne	
RIGAUD Antoine 1801/1861 vigneron adj au maire	marié le 29/02/1832	DELORME Pétronille	
RIGAUD Jeanne 15/11/1841 Boën	1/03/1867 Boën	PONTADIT Pierre 19/09/1839 St Thurin aubergiste à la Grande Jeanne CHAMPOLY	RIGAUD Antoine 20/04/1837 Boën ABBÉ
PONTADIT Antonin 1/09/1873 Champoly notaire à Boën de 1905 à 1914	9/01/1908 St Etienne	GARDON Marie	
PONTADIT Anne Marie Louise F. 11/10/1910 Boën rue du Progrès	14/05/1938 Boën	QUELIN Jacques 19/06/1903 Lyon, carrossier	

⁸ Jean Depie, ferblantier a employé Jean Lapras, l'ancêtre des ferblantiers de Boën entre 1864 et 1866 quand il finissait son tour de France. Celui-ci l'avait amené par Montbrison et Lyon jusqu'à Marseille. De là, il alla à Narbonne, Moissac et dans le Bordelais. Il remonta ensuite vers Nantes puis revint au pays par l'Indre-et-Loire et Dijon.

Cette maison reste dans la famille Rigaud mais le patronyme change par suite des successions. Le constructeur, l'abbé Antoine Rigaud, lègue à son neveu Antonin Pontadit, peut-être par l'intermédiaire de sa sœur Jeanne, épouse de Pontadit Pierre dit Félix, aubergiste et tanneur à la Grande-Jeanne commune de Champoly. Leur fils Antonin Pontadit né le 1^{er} septembre 1873 à Champoly devient notaire à Boën de 1905 à 1914. Il reçoit la maison en héritage et la transmet à sa fille Anne Marie Louise Félicienne née le 11 octobre 1910 à Boën rue du Progrès (en haut de l'actuelle rue Louis-Gauchon) épouse de Jacques Marie Quelin.

14 mai 1938 : Ce sont ces derniers qui font le bail de location à Françoise Denis épouse Michaland. Le dernier propriétaire connu est M. Gaillard. Quant aux locataires, les plus anciens connus sont Claude Bernardin et son épouse Georgette Duris qui déclarent tenir le "le café du commerce" depuis 1918. Claude était facteur, situation éprouvante car il faisait ses tournées à vélo jusqu'à Saint-Georges.

Dans les années 1934 un montreur d'ours passa dans la rue Saint-Jean près du café Bernardin. L'homme répétait sa litanie en jouant du tambourin et l'ours, dressé, immense, se mettait à danser. Les distractions n'étaient pas nombreuses : le rythme du tambourin attirait les enfants qui faisaient un cortège à l'animal. Les fenêtres s'ouvraient, des têtes apparaissaient et des pièces tombaient. Après un petit repos, l'ours reprenait sa tournée et les enfants imitaient la danse pataude de l'ours en riant beaucoup. M^{me} Bernardin jouait le montreur d'ours en frappant sur son plateau et faisait danser les enfants.

Ils vendent le fonds, c'est-à-dire l'enseigne, le bar, le matériel, tables et chaises et la marchandise à : Jeanne Marie Gonin et Jean-Marie Giraud son époux qui tiennent un café-restaurant en 1934.



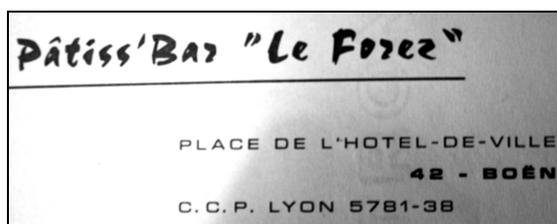
1936 : leur succèdent Louis Geissant et son épouse Jeanne-Marie Jacquemont. Vigneron de son premier métier, Louis Geissant devient cafetier et fait accessoirement le taxi. La société "Les pêcheurs du Lignon" créée par M^e Maurer le 14 juin 1938 y établit son siège, de même que "la Commune libre de Montmartre-sur-Lignon" créée par Jean-Paul Gourgouillon.



Les Poulbots accompagnés du garde champêtre de la Commune libre de Montmartre sont venus à Boën sur l'invitation de J.-P. Gourgouillon. Ils passeront l'été dans des familles d'accueil. En 1951 le défilé, en costume de l'an II, fut particulièrement festif. Ici le garde outrepassa gentiment ses droits en embrassant Marcelle au café Geissant.



1961 : Gabriel Déchavanne et Lucienne Spéry son épouse achètent le fonds, et changent l'enseigne qui devient "Pâtiss-Bar le Forez", c'est-à-dire pâtisserie, confiserie, glaces, traiteur, salon de thé et dégustation ; puis ils vendent en 1962 à Françoise ou Francine Denis ⁹ qui se trouve veuve la même année d'Edouard Michaland pâtissier bien connu. C'est certainement leur fils Pierre, pâtissier et successeur, qui fournissait la marchandise.



1963 : les propriétaires Quelin louaient à M^{me} veuve Michaland outre le local du rez-de-chaussée, deux caves rue Saint-Jean, une pièce au deuxième, et deux pièces au troisième. Après cette date se sont succédé : le café Labbe, le café Pillie, le café Marchand et le Beauvoir actuel.



⁹ Francine Denis, née le 4 mai 1889, est la fille du maréchal-ferrant Pierre Denis et de Gabrielle Damon son épouse qui s'installent en 1901 aux 13 et 15 de la rue de Lyon. Le père aura la joie d'instruire son fils Joseph dit Marius dans le métier de maréchal qu'il exercera jusqu'en 1938. Joseph avait trois sœurs dont Francine (ou Françoise) qui épouse le 11 novembre 1913 Edouard Michaland, pâtissier.



Les membres de l'Atelier histoire généalogie et patrimoine
de l'Association du Château de Boën

Cahiers de Village de Forez

**Ce cahier a été réalisé en partenariat avec l'Atelier histoire, généalogie et patrimoine
de l'association Château de Boën**

n°115, 4^e trimestre 2012

Site : villagedeforez.montbrison42.fr

Siège social : Centre Social, 13, place Pasteur, 42600 Montbrison.

Directeur de la publication : Joseph Barou.

Rédaction : Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.

Les cahiers de Village de Forez sont publiés par le **Groupe d'histoire locale** du **Centre Social** de Montbrison.

Comité de coordination : Geneviève Adilon, Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon, Pierre Drevet, André Guillot, Claude Latta, Paul Valette.

Comité de rédaction : Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Joël Jallon, Marie Grange, Claude Latta, Gabriel Mas, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Alain Sarry, Pierre-Michel Therrat, Paul Valette, Gérard Vallet.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2012.

ISSN : 0241 - 6786

Impression : Gravo-clés, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison.